



Cherokee

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2017 de FCA US LLC



TABLE DES MATIÈRES

SECTION

PAGE

1	INTRODUCTION	3	1
2	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES	9	2
3	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE	15	3
4	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	135	4
5	SÉCURITÉ	169	5
6	DÉMARRAGE ET CONDUITE	275	6
7	EN CAS D'URGENCE	431	7
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	493	8
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	567	9
10	MULTIMÉDIA	583	10
11	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	669	11
12	INDEX	675	12

INTRODUCTION

■ INTRODUCTION	4	□ Symboles	7
■ AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE	5	■ MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS	8
■ COMMENT UTILISER CE GUIDE	6	■ MODIFICATIONS DU VÉHICULE	8
□ Renseignements essentiels	6		

INTRODUCTION

Cher client, félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut aller partout et accomplir des tâches pour lesquelles les véhicules de tourisme traditionnels n'ont pas été conçus. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Elle n'est pas destinée à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à 4 roues motrices. Lisez le guide de l'automobiliste avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur les différentes chaussées. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la

physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule. Consultez la rubrique « Conseils de conduite » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et de documents à l'intention de l'automobiliste. Dans le livret de garantie joint, vous trouverez également une description des services que FCA offre à ses clients, le certificat de garantie, ainsi que les détails des modalités de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, les conseils et les avertissements importants qui s'y trouvent vous aideront utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce guide du propriétaire décrit tous les modèles de ce véhicule. Les options et l'équipement dédiés à des marchés

ou à des versions spécifiques ne sont pas indiqués clairement dans le texte. Par conséquent, vous ne devez prendre en compte que l'information relative à la version, au moteur et au modèle que vous avez acheté. Tout contenu du guide de l'automobiliste qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Le cas échéant, consultez le supplément du guide de l'automobiliste pour obtenir des renseignements connexes liés à ce moteur.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces Mopar^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais, quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



80bfe0f0

Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves ou mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès

chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Renseignements essentiels

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Symboles

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

											
EAU DANS LE CARBURANT	ESSUIE-GLACE DE LUNETTE	ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS	DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTERIEURE	PHARES DE ROUTE	CLIGNOTANTS	BOUCHE D'AIR SUPERIEURE	SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)	SERRURE DE PORTIERE	PÉDALES RÉGLABLES	RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE	ESP BAS SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ASSISTANCE AU FREINAGE
											
CARBURANT	ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE	LAVE-GLACE DE PARE-VERRE	COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE	PHARES DE CROISEMENT	MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)	BOUCHES D'AIR SUPERIEURE ET INFÉRIEURE	SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)	LEVÉ-GLACE	SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS	CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE	TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREIN DE STATIONNEMENT
											
CÔTÉ DE LA TRAPPE DE CARBURANT	LAVE-GLACE DE LUNETTE	NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE	PLAFONNIER	PHARE ANTIBROUILLARD AVANT	OUVERTURE DU CAPOT	BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	RECIRCULATION	OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CARROLET	SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE	TRANSMISSION INTÉGRALE	DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE
											
HUILE MOTEUR	DÉGIVREUR DE LUNETTE	CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-VERRE	FEUX DE STATIONNEMENT	PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE	DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON	DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE	VENTILATEUR DE L'HABITACLE	VERROUILLAGE DES GLACES	COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON	4WD! QUATRE ROUES MOTRICES	BRAKE TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE - FREIN DE STATIONNEMENT
											
CHARGE DE LA BATTERIE	RÉTROVISEUR EXTERIEUR CHAUFFANT	DÉGIVRAGE DE PARE-VERRE	ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD	CENTRE DE SÉCURITÉ	PORTIERE LATÉRALE COULISSANTE	OUVERTURE DU COFFRE	CLIMATISATION	ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT	BOUTON DE RECONNAISSANCE VOCALE	MISE EN GARDE	REMORQUAGE ET TRANSPORT
											
BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE	LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE	ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-VERRE	SAC GONFLABLE LATÉRAL	SAC GONFLABLE	PORTIERE LATÉRALE COULISSANTE	DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE	ALLUME-CIGARE	ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)	BOUTON UNCONNECT™	FEUX DE DÉTRESSE	4 LOW QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
											
TÉMOIN D'ANOMALIE	TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION	TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REPRODUCTION DU MOTEUR	SRS AIRBAG	SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE	DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	PORTIERE OUVERTE	CAPOTE ABaissée	CAPOTE FERMÉE	AVERTISSEUR SONORE	VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE BO	A/C PUSH CLIMATISER
											
											SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION

010533317

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures voire la mort. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide de l'automobiliste en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

mise en garde!

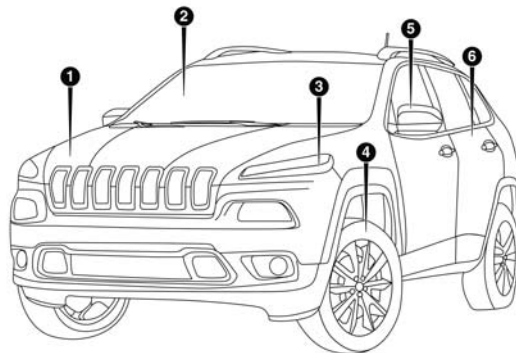
Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES

2

■ VUE AVANT	.10	■ TABLEAU DE BORD	.12
■ VUE ARRIÈRE	.11	■ INTÉRIEUR	.13

VUE AVANT



0201112293US

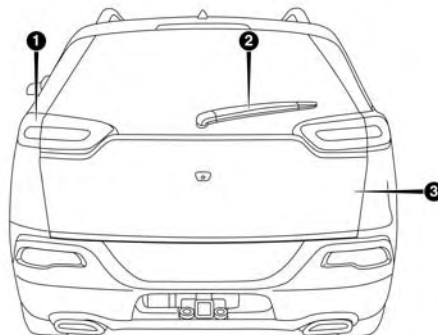
Vue avant

- 1 – Capot et compartiment moteur
- 2 – Pare-brise
- 3 – Feux de jour

- 4 – Roues et pneus
- 5 – Rétroviseurs extérieurs
- 6 – Portières

VUE ARRIÈRE

2

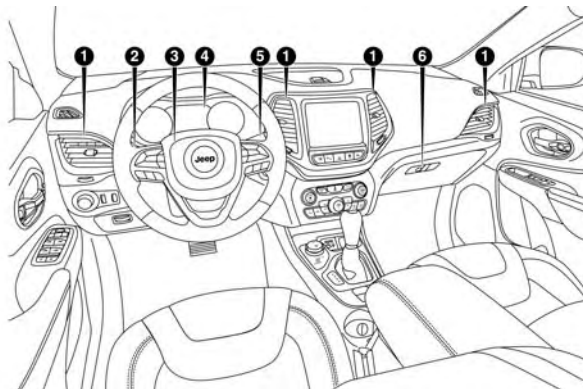


0201099598US

Vue arrière

- 1 – Feux arrière
 - 2 – Essuie-glace arrière
 - 3 – Hayon
-

TABLEAU DE BORD



0201099601US

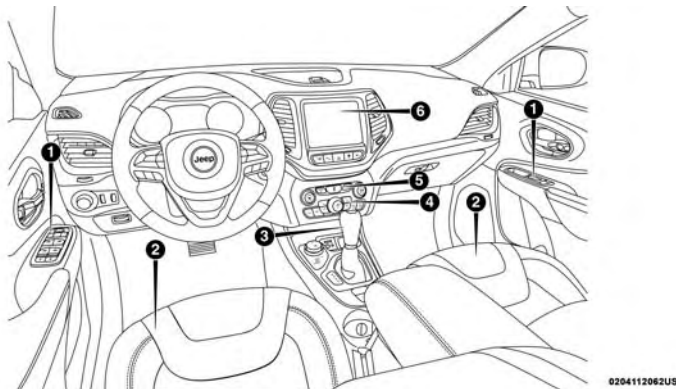
Tableau de bord

- 1 – Aérateurs
- 2 – Levier multifonction
- 3 – Volant

- 4 – Groupe d'instruments
- 5 – Levier d'essuie-glaces
- 6 – Boîte à gants

INTÉRIEUR

2



Caractéristiques intérieures

- 1 – Commutateurs de glace à commande électrique
- 2 – Sièges
- 3 – Sélecteur de rapport de transmission

- 4 – Commandes du système de chauffage-climatisation
- 5 – Panneau de commande
- 6 – Radio Uconnect

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

■ CLÉS	20	□ Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule	34
□ Télécommande	20	□ Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement	35
■ COMMUTATEUR D'ALLUMAGE	27	□ Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement	35
□ Module d'allumage sans fil – selon l'équipement	27	□ Généralités	35
□ Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage	28	■ ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY	36
□ Message sur le véhicule	30	□ Clés de rechange	37
■ SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	31	□ Programmation des clés par le propriétaire	37
□ Comment utiliser le démarrage à distance – selon l'équipement	31	□ Généralités	37
□ Message d'annulation du démarrage à distance à l'écran du groupe d'instruments – selon l'équipement	33	■ SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT	38
□ Passage en mode de démarrage à distance	33	□ Réamorçage du système	38
□ Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule	34	□ Amorçage du système	38
		□ Désamorçage du système	39

□ Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol	39	□ Sièges avant ventilés – selon l'équipement	59
■ PORTIÈRES	40	□ Siège arrière divisé 60-40 rabattable à plat	60
□ Verrouillage manuel des portières	40	■ APPUIE-TÊTES	62
□ Verrouillage électrique des portières	41	□ Appui-tête réactifs – Sièges avant	62
□ Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif	42	□ Appui-tête arrière.	63
□ Déverrouillage automatique des portières à la sortie	47	■ VOLANT	65
□ Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière.	47	□ Colonne de direction inclinable et télescopique . .	65
■ SIÈGES	49	□ Volant chauffant – selon l'équipement	66
□ Réglage manuel du siège avant	50	■ RÉTROVISEURS	67
□ Réglage manuel (sièges arrière)	52	□ Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement	67
□ Sièges à commande électrique – selon l'équipement.	53	□ Rétroviseur électrochromique	67
□ Siège à mémoire du conducteur – selon l'équipement	55	□ Rétroviseurs extérieurs	68
□ Sièges chauffants avant – selon l'équipement . . .	58	□ Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement	71
		□ Miroirs de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement	71
		■ ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	72

□ Levier multifonction	72
□ Commutateur des phares	72
□ Feux de jour – selon l'équipement	73
□ Inverseur route-croisement	73
□ Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement	73
□ Appel de phares	73
□ Phares automatiques – selon l'équipement	74
□ Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)	74
□ Temporisateur des phares	74
□ Avertisseur de phares allumés	75
□ Phares antibrouillard – selon l'équipement	75
□ Clignotants	76
□ Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement	76
□ Protection antidécharge de la batterie	76

■ ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR	76
□ Éclairage d'accueil intérieur	77
■ ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE	79
□ Fonctionnement des essuie-glaces	80
□ Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement	82
□ Essuie-glace et lave-glace arrière	83
□ Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement	84
■ SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	85
□ Descriptions des commandes manuelles du système de chauffage-climatisation sans écran tactile	85
□ Commandes du système de chauffage-climatisation avec une vue d'ensemble de l'écran tactile	91
□ Fonctions du système de chauffage-climatisation	100
□ Commande de réglage automatique de la température – Selon l'équipement	101
□ Conseils utiles	102
■ GLACES	105

□ Commandes des glaces à commande électrique .105	■ CAPOT 112
□ Fonction d'ouverture automatique 106	□ Ouverture du capot 112
□ Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement 106	□ Fermeture du capot 113
□ Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique 107	■ HAYON 114
□ Commutateur de verrouillage de glace 107	□ Ouverture 114
■ TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT .108	□ Fermeture 116
□ Ouverture du toit ouvrant. 109	□ Caractéristiques de l'espace de chargement . . .116
□ Fermeture du toit ouvrant. 110	■ OUUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 118
□ Tremblement dû au vent 110	□ Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink 119
□ Ouverture du pare-soleil électrique 110	□ Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 122
□ Fermeture du pare-soleil électrique. 111	□ Utilisation du système HomeLink 124
□ Fonction de détection des obstacles 111	□ Security (Sécurité) 124
□ Ventilation du toit ouvrant – mode rapide 112	□ Conseils de dépannage 124
□ Entretien du toit ouvrant. 112	□ Généralités 125
□ Fonctionnement lorsque le contact est coupé. . .112	■ ÉQUIPEMENT INTERNE 126

□ Rangement	126
□ Porte-gobelet	127
□ Pare-soleil	128
□ Prises de courant	128

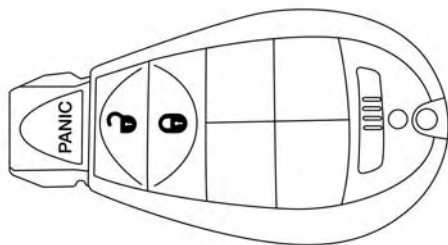
□ Onduleur d'alimentation – selon l'équipement . .	132

■ PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT	133

CLÉS

Télécommande

La télécommande actionne le commutateur d'allumage. Insérez l'extrémité carrée de la télécommande dans le commutateur d'allumage situé sur le tableau de bord et tournez-la à la position voulue. La télécommande comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.



0301117792US

Télécommande

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage comprend une télécommande de télédéverrouillage et un bouton-poussoir d'allumage

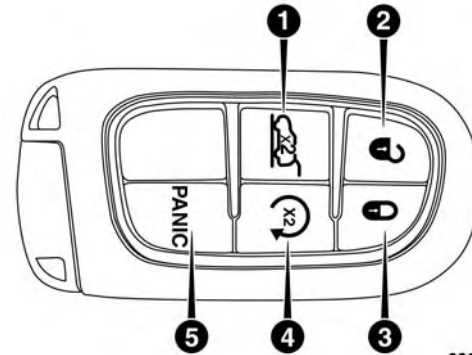
START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT). Le système de télédéverrouillage comprend une télécommande et une fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, selon l'équipement.

NOTA : Il se pourrait que vous ne trouviez pas la télécommande si elle est placée près d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal sans fil de la télécommande.

La télécommande permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et le hayon à une distance maximale d'environ 66 pi (20 m). Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande vers le véhicule pour activer le système.

- Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.
- Le module d'allumage sans clé comporte trois positions de fonctionnement qui sont identifiées par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois positions sont : OFF (ARRÊT), ACC (ACCES- SOIRES) et ON/RUN (MARCHE). Lors du démarrage, la position RUN (MARCHE) s'allume.

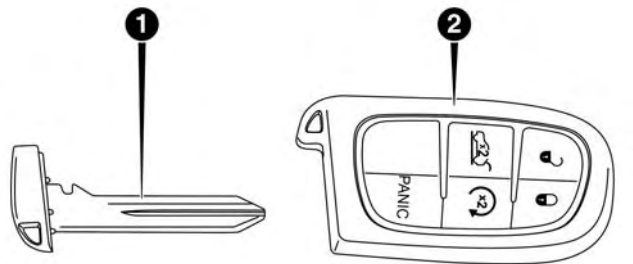
NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



0301106849US

Télécommande

1 – Bouton de hayon	4 – Bouton de démarrage à distance
2 – Bouton de déverrouillage	5 – Bouton D'ALARME D'URGENCE
3 – Bouton de verrouillage	



0301100045US

Télécommande avec clé d'urgence

- 1 – Clé d'urgence
- 2 – Télécommande

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez sur le bouton de déverrouillage intérieur de la portière sur le panneau de portière.

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les ampoules de clignotant clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume.

1 st Push Of Key Fob Unlock (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de déverrouillage de la télécommande. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du chapitre « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portières et le hayon.

Les ampoules de clignotant clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction programmable.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du chapitre « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif

Si une ou plusieurs portières sont ouvertes ou si le hayon est ouvert, les portières se verrouillent. Les portières se déverrouillent automatiquement si la clé est laissée dans l'habitacle, sinon les portières resteront bloquées.

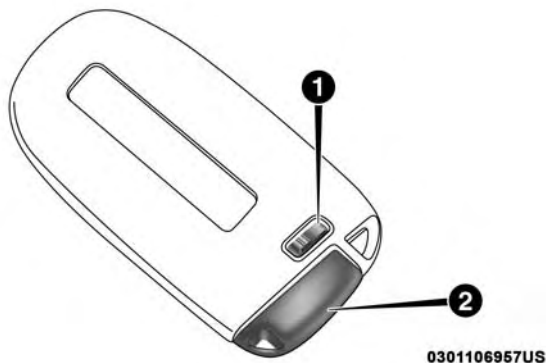
Remplacement de la pile dans la clé avec télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.

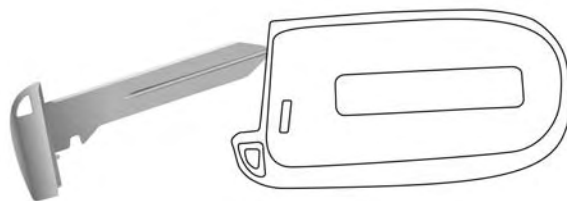
1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé d'urgence hors du boîtier de l'autre main.



Retrait de la clé d'urgence

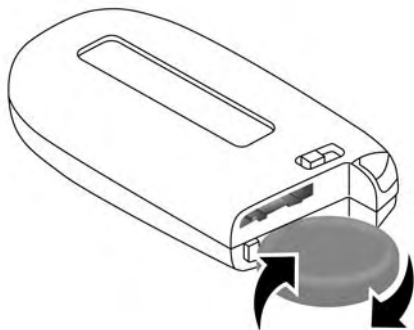
- 1 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
2 – Clé d'urgence

2. Séparez les moitiés de la télécommande en utilisant la pointe de la clé d'urgence, un tournevis à lame plate n° 2 ou une pièce de monnaie, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



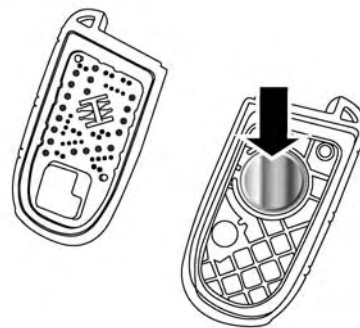
0301101915NA

Retrait de la clé d'urgence



0301101916NA

Séparation du boîtier à l'aide d'une pièce de monnaie



0301109726US

Remplacement des piles de la télécommande

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.
4. Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez votre concessionnaire autorisé.

Demande pour des télécommandes supplémentaires

NOTA : Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

MISE EN GARDE!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge

en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

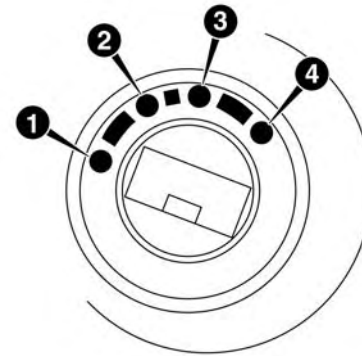
1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Module d'allumage sans fil – selon l'équipement

Le module d'allumage sans fil offre un fonctionnement similaire à un commutateur d'allumage. Il comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois à cran d'arrêt et une à ressort. Les positions à cran d'arrêt sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La position START (DÉMARRAGE) offre un contact momentané à ressort. Lorsque la clé est relâchée de la position START (DÉMARRAGE), le commutateur d'allumage retourne automatiquement à la position ON/RUN (MARCHE).



0301117791US

Commutateur d'allumage sans fil

- 1 – OFF (ARRÊT)
- 2 – ACC (Accessoires)
- 3 – ON/RUN (MARCHE)
- 4 – START (DÉMARRAGE)

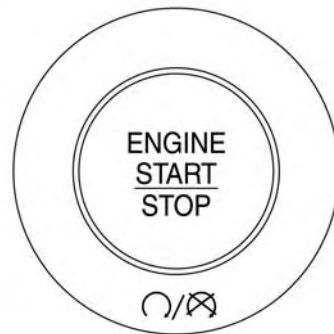
Système d'accès et de démarrage sans clé

Keyless Enter-N-Go – Allumage

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonceant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage par bouton-poussoir comporte trois positions de fonctionnement. Les trois modes sont OFF (ARRÊT/VERROUILLAGE), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (DÉMARRAGE).

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



0302110417US

Bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

ARRÊT

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex. le système de verrouillage central, l'alarme, etc.) sont encore disponibles.

ACC (ACCESSOIRES)

- Le moteur ne démarre pas.

- Certains dispositifs électriques sont disponibles.

RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles.

NOTA : Le véhicule ne démarre pas si la télécommande se trouve dans l'espace de chargement et si le hayon est ouvert.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».

Message sur le véhicule

Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHÉ) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message de véhicule en mode marche s'affiche au groupe d'instruments.

NOTA : Les commutateurs des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) restent sous tension pendant trois minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable.

MISE EN GARDE!

- Avant de quitter un véhicule, placez le levier sélecteur de la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement, coupez le contact, retirez la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le commutateur d'allumage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ

100 m (328 pi).

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

Comment utiliser le démarrage à distance – selon l'équipement

Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

Pour conduire le véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage, insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- Lorsque le démarrage à distance est activé, le moteur fonctionnera seulement 15 minutes (délai) à moins que la clé de contact soit placée à la position ON/RUN (MARCHE).
- Vous devez démarrer le véhicule au moyen de la clé après deux délais consécutifs.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- Le commutateur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le témoin de vérification du moteur ne doit pas être allumé

- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système d'alarme du véhicule clignote.
- Le commutateur d'allumage en position STOP/OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le système d'alarme antivol ne signale pas une intrusion

MISE EN GARDE!
• Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation. • Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.

Message d'annulation du démarrage à distance à l'écran du groupe d'instruments – selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche à l'écran du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Open (Démarrage à distance annulé – Portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Open (Démarrage à distance annulé – Capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – Liftgate Open (Démarrage à distance annulé – Hayon ouvert)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – Démarrer le véhicule pour réinitialiser)
- Remote Start Aborted – Too Cold (Démarrage à distance annulé – Température trop froide)
- Remote Start Aborted – Time Expired (Démarrage à distance annulé – Délai expiré)

Le message reste affiché jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- En cas d'anomalie du moteur ou de bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande. Toutefois, il faut établir

le contact en appuyant deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN [MARCHE]) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de démarrage à distance pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT). Si le bouton

ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est retiré, insérez la télécommande dans le commutateur d'allumage, puis tournez-le à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- Pour les véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – fonction de déverrouillage passif, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE) pour la conduite du véhicule.
- Pour les véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – fonction de déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Insert Key and Turn To Run » (Démarrage à distance activé – insérer la clé et tourner à la position de marche) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous insériez la clé.
- Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (DÉMARRAGE).

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 4,4 °C (40 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, les fonctions précédentes sont reprises, sauf si le dégivreur d'essuie-glace est activé. Le dégivreur d'essuie-glace et sa minuterie continueront de fonctionner.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système empêche le moteur de démarrer si une télécommande non valide est insérée dans le commutateur d'allumage. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Après L'ÉTABLISSEMENT du contact, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à

clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de dix secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

NOTA : La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes peut être effectuée chez votre concessionnaire autorisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol contrôle les portières du véhicule, du capot et du hayon et détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et du hayon sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les clignotants se mettent à clignoter.
- Le témoin de sécurité du véhicule du groupe d'instruments clignote.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système d'alarme antivol, l'avertisseur sonore s'arrête après 90 secondes, puis l'alarme de sécurité se réarme.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position « OFF » (HORS FONCTION).
 - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Entry, assurez-vous que le d'allumage sans clé est DÉSACTIVÉ.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur intérieur de verrouillage électrique des portières lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (consultez le paragraphe « Portières » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif; consultez le paragraphe « Portières » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Placez l'allumage hors du mode off (arrêt) pour désamorcer le système.

NOTA :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système d'alarme antivol.
- Le système d'alarme antivol demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, le système d'alarme antivol ne se désamorce pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portières.

- Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du bouton de verrouillage manuel.

PORTIÈRES

Verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, tournez le bouton de verrouillage de portière situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers l'arrière jusqu'à ce que la zone rouge ne soit plus visible. Pour déverrouiller les portières avant, tirez la poignée intérieure de portière jusqu'au premier cran ou tournez le bouton de verrouillage de portière jusqu'à ce que le témoin rouge soit visible. Pour déverrouiller les portières arrière, tournez le bouton de verrouillage de portière jusqu'à ce que le témoin rouge soit visible.

La portière se verrouille si le bouton de verrouillage de portière est verrouillé (le témoin rouge n'est pas visible) lorsque vous fermez la portière. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

NOTA : Les boutons de verrouillage manuel des portières ne verrouillent pas et ne déverrouillent pas le hayon.

MISE EN GARDE!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-Go – Allumage, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut provoquer des blessures graves ou la mort.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.

(Suite)

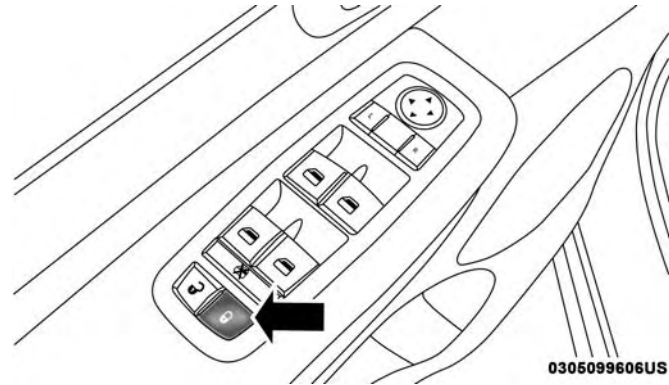
MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Verrouillage électrique des portières

Chaque panneau de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

NOTA : La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.

**Commutateur de verrouillage électrique des portières**

La portière du conducteur se déverrouille automatiquement si les clés sont dans le véhicule lorsque le bouton de verrouillage latéral est utilisé pour verrouiller la portière. À la troisième tentative, les portières se verrouillent même si la clé est l'intérieur.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portières lorsque le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) et que la portière du conducteur est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Si une portière arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La portière peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif

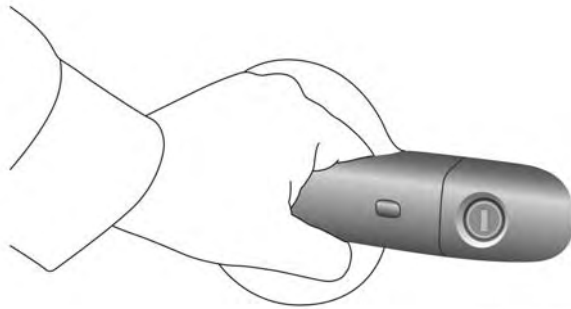
Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif. Cette fonction permet de verrouiller et de déverrouiller les portières et la trappe de carburant sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu/neigé sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et l'alarme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.
- Le système déverrouillage passif active les phares d'approche pendant la durée définie par le client (0, 30, 60, ou 90 secondes) et fait clignoter les clignotants. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur.



0213085343US

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Push » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières et le hayon.

3

NOTA : Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande d'accès passif dans le véhicule verrouillé (fonction de sécurité de la clé FOBK)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique de portière qui est activée si le contact est COUPÉ.

La fonction de sécurité de la clé FOBK est exécutée uniquement dans les véhicules munis du déverrouillage passif. Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si le véhicule détecte une télécommande de déverrouillage passif dans la voiture, il verrouille les portières et en informe l'utilisateur.

NOTA : Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.
- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur situé sur le panneau de portière avant de fermer les portières.

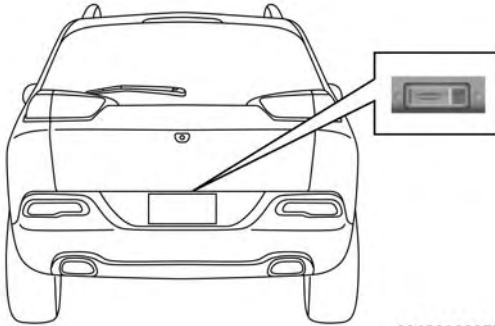
Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez d'un mouvement continu sur le commutateur de déverrouillage électronique pour ouvrir le hayon.

Verrouillage du hayon

En ayant en main une télécommande du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée du hayon.

NOTA : Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon verrouille toutes les portières et le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique.



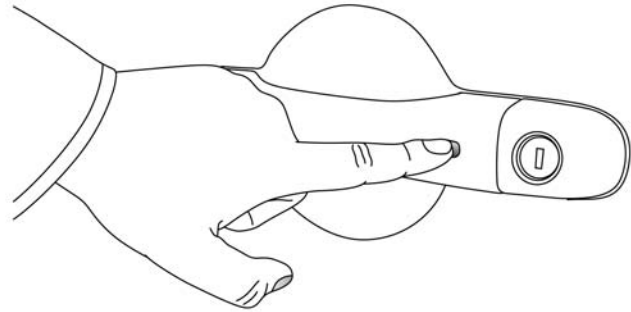
0318099887US

Emplacement du dispositif de déverrouillage électronique du hayon et du bouton de déverrouillage passif du hayon

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

En ayant en main une télécommande du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur ou du passager avant, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif, situé sur la poignée extérieure de portière.

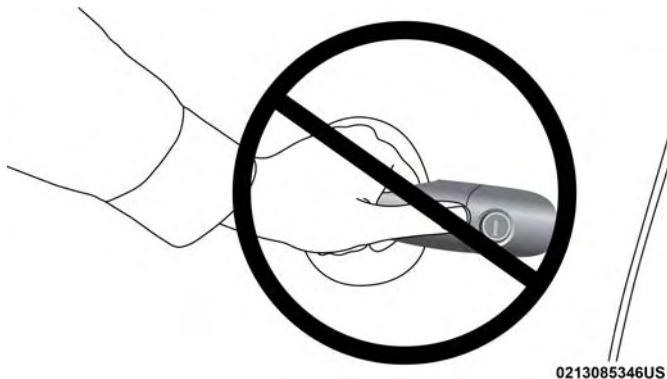
3



0213085345US

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA : NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.
- Si la fonction de déverrouillage passif est désactivée à l'aide du système Uconnect, la protection clé décrite dans le chapitre « Pour prévenir l'oubli d'une télécommande du système de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé » reste activée ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière du véhicule.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Déverrouillage automatique des portières à la sortie

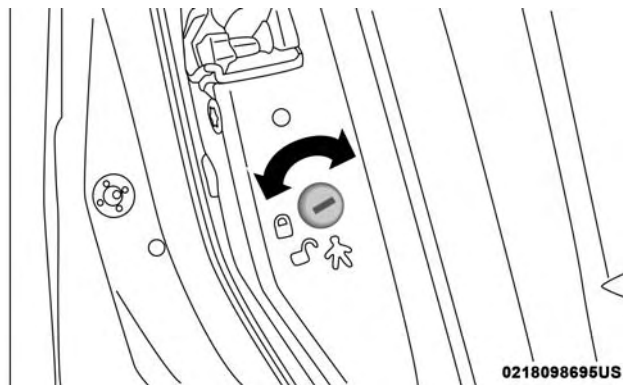
Les portières des véhicules munis du verrouillage à commande électrique se déverrouillent automatiquement si :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée.
2. Toutes les portières sont fermées.
3. Le sélecteur de rapport de la transmission n'était pas en position P (STATIONNEMENT), puis il est placé en position P (STATIONNEMENT).
4. Une des portières est ouverte.

Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé d'urgence), tournez le bouton à la position verrouillage ou déverrouillage. Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.



Fonction de verrouillage des portières sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée extérieure de portière, même si le verrou intérieur de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, faites tourner le bouton de verrouillage de la portière jusqu'à ce que l'indicateur de verrouillage soit caché (position de déverrouillage), abaissez la glace, puis ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

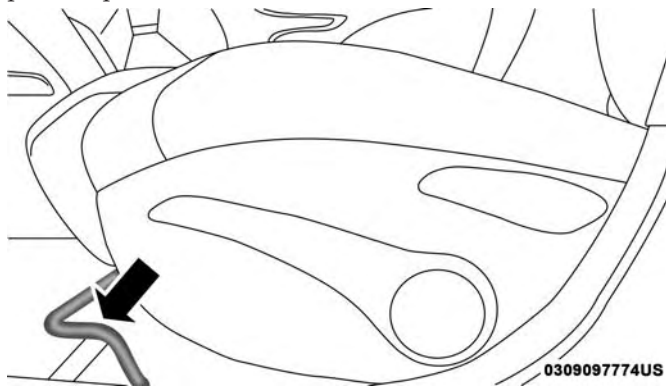
MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Réglage manuel du siège avant

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Pour les modèles équipés de sièges à réglage manuel, la barre de réglage est située sur la partie avant des sièges, près du plancher.



Réglage des sièges avant

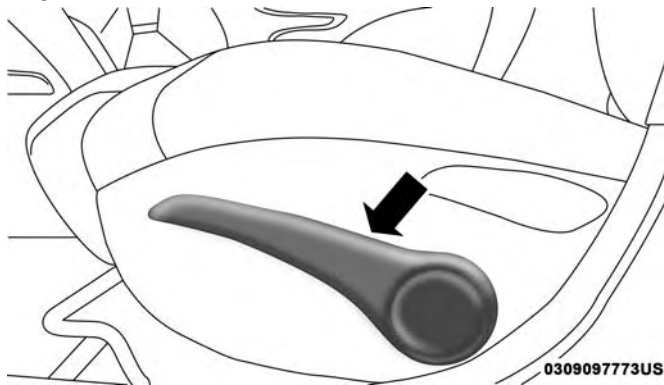
Lorsque vous êtes assis dans le siège, relevez la barre et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

MISE EN GARDE!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel de la hauteur du siège – selon l'équipement

Le siège du conducteur et le siège du passager sont réglables en hauteur à l'aide du levier situé sur le côté extérieur des sièges. Tirez le levier vers le haut pour lever le siège ou appuyez sur le levier vers le bas pour baisser le siège.

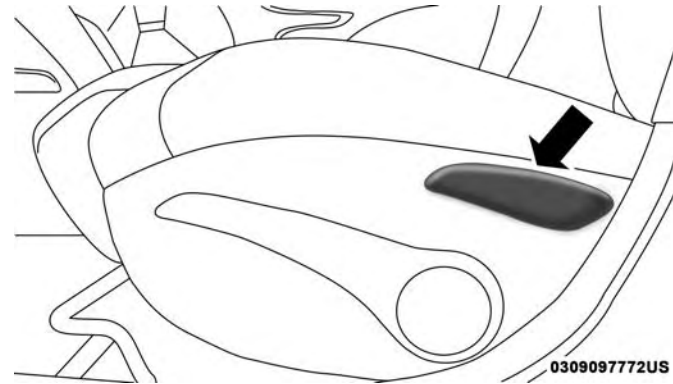


Réglage de la hauteur du siège

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la

position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.



Levier d'inclinaison

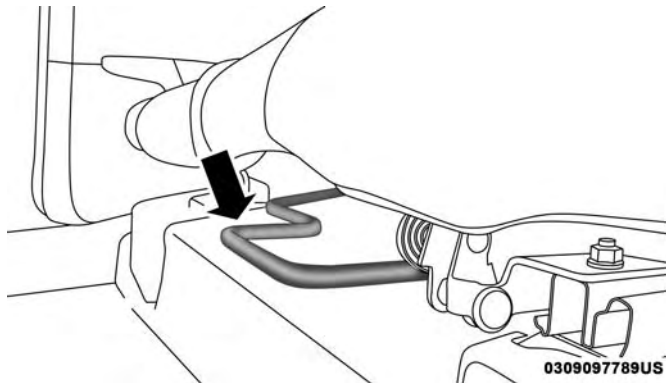
MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel (sièges arrière)

Réglage vers l'avant et vers l'arrière des sièges arrière – selon l'équipement

Levez la barre de réglage située à l'avant du siège près du plancher, puis relâchez-la lorsque le siège est à la position voulue. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

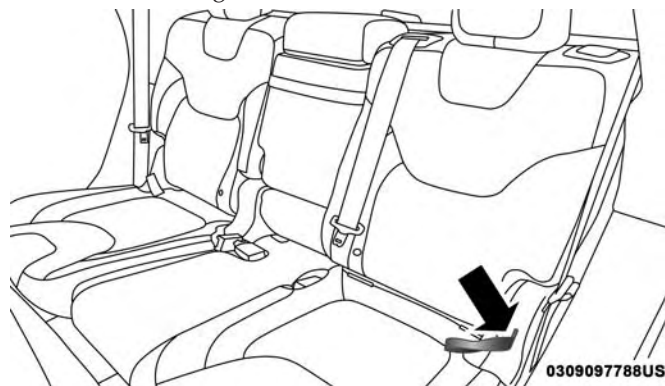


Barre de réglage des sièges arrière

Réglage du dispositif d'inclinaison

Pour offrir un confort supplémentaire au passager, le dossier arrière peut également être incliné. Pour incliner le

dossier, l'occupant doit tirer sur la sangle de tirage lorsqu'il est assis sur le siège arrière.



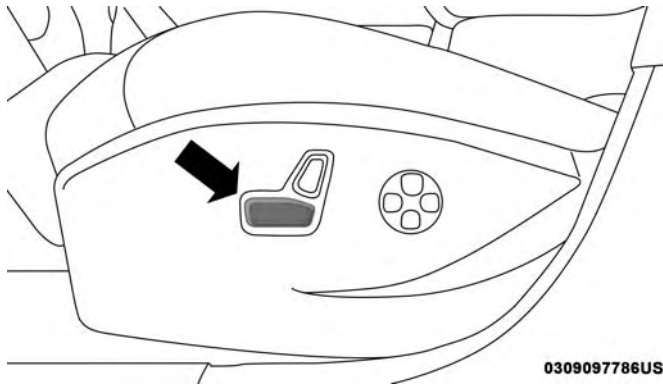
Sangle de tirage du dispositif d'inclinaison du siège arrière

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le boudoir ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Sièges à commande électrique – selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés d'un siège du conducteur à commande électrique et/ou d'un siège passager à commande électrique. Le commutateur du siège à commande électrique est situé sur le côté extérieur du siège, près du plancher. Utilisez le commutateur pour monter le siège, le descendre, le déplacer vers l'avant ou le déplacer vers l'arrière.



0309097786US

Commutateur de siège à commande électrique

Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

3

Réglage de la hauteur

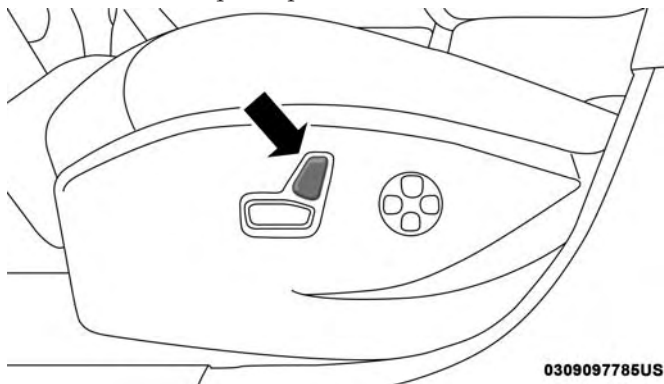
La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de l'inclinaison

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur.

Inclinaison du dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le dossier de siège peut être incliné vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur d'inclinaison du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Pour déplacer le dossier de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.



0309097786US

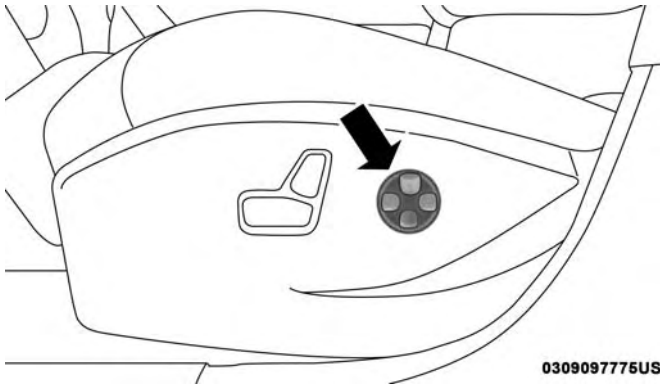
Commutateur d'inclinaison du dossier de siège à commande électrique

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur le commutateur vers l'avant ou vers l'arrière pour augmenter ou diminuer le support lombaire. Appuyez sur le commutateur vers le haut ou vers le bas pour élever ou abaisser le support lombaire.



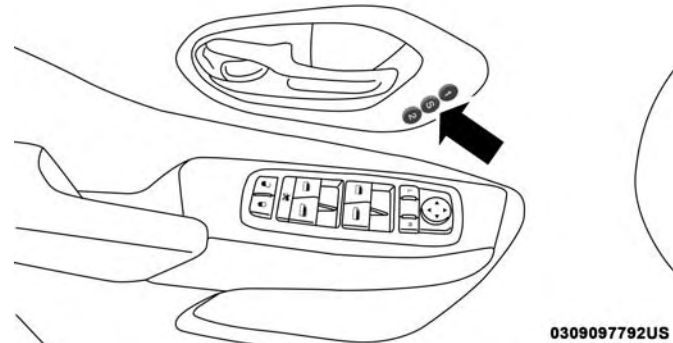
Commutateur du support lombaire à réglage électrique
Siège à mémoire du conducteur – selon l'équipement

Cette fonction permet au conducteur de conserver en mémoire deux profils d'utilisateur et de les activer à l'aide d'une commande de mémoire. Chaque profil d'utilisateur mémorisé comprend les réglages de position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et les stations de radio programmées voulues.

Le commutateur de mémoire est situé sur le panneau de portière du conducteur. Le commutateur comporte trois boutons : le bouton de réglage (S) pour activer la fonction

de mémorisation, le bouton de mémoire (1) et le bouton de mémorisation (2). Le commutateur de mémoire permet au conducteur de rappeler un des deux profils d'utilisateur mémorisés préprogrammés en appuyant sur le bouton de numéro approprié du commutateur.

3



Touches de mémoire du conducteur
Programmation de la fonction de mémorisation

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

NOTA : La mise en mémoire d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil existant de la mémoire.

1. Placez l'allumage du véhicule à la position ON (MARCHE).

2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (siège, rétroviseur extérieur et stations de radio préprogrammées).
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton de mémorisation (1) dans les cinq secondes. L'affichage du groupe d'instruments, affiche la position de mémoire qui a été programmée.

Au besoin, un deuxième profil d'utilisateur peut être enregistré dans la mémoire comme suit :

1. Placez l'allumage du véhicule à la position ON (MARCHE).
2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (siège, rétroviseur extérieur et stations de radio préprogrammées).
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton de mémorisation (2) dans les cinq secondes. L'affichage du groupe d'instruments, affiche la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :

- Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.
- Pour définir un profil d'utilisateur mémorisé sur votre télécommande, reportez-vous au paragraphe « Association et dissociation de la télécommande de déverrouillage à la fonction de mémoire » de cette section.

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Votre télécommande peut être programmée pour rappeler un ou deux profils préprogrammés en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

NOTA : Avant de programmer votre télécommande, vous devez sélectionner la fonction « Memory To FOB » (Réglages mémorisés associés à la télécommande) à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédez de la manière suivante pour programmer votre télécommande :

1. Placez l'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.

NOTA : Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » dans cette section pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.

3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire, puis dans les cinq secondes appuyez brièvement sur le bouton 1 ou 2 correspondant. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
4. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA : Il est possible de dissocier les télécommandes des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton S (réglage), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA : Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1, appuyez sur le bouton de mémoire numéro 1 ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associé à la position de mémoire 1.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2, appuyez sur le bouton de mémoire numéro 2 ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associé à la position de mémoire 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur un des boutons de mémoire pendant un rappel (S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur arrête de se déplacer. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION), le siège du conducteur se déplace d'environ 2,4 po (60 mm) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 2,7 po (67,7 mm) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 0,9 po (22,7 mm) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Chaque réglage mémorisé est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA : La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou désactivée ultérieurement) à l'aide des fonctions programmables du système Uconnect. Consultez la section « Réglages Uconnect/Fonctions programmables par l'utilisateur » du chapitre « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges chauffants avant – selon l'équipement

Les boutons de commande des sièges chauffants avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant  pour désactiver les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

NOTA : Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées

- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges avant ventilés – selon l'équipement

Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : ÉLEVÉE et BASSE.

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder

aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé  pour choisir HI (HAUT).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé  pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé  pour désactiver le siège ventilé.

NOTA : La ventilation des sièges ne fonctionnent que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Siège arrière divisé 60-40 rabattable à plat

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière.

NOTA : Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. De plus, assurez-vous que les dossiers avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement le siège arrière.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.

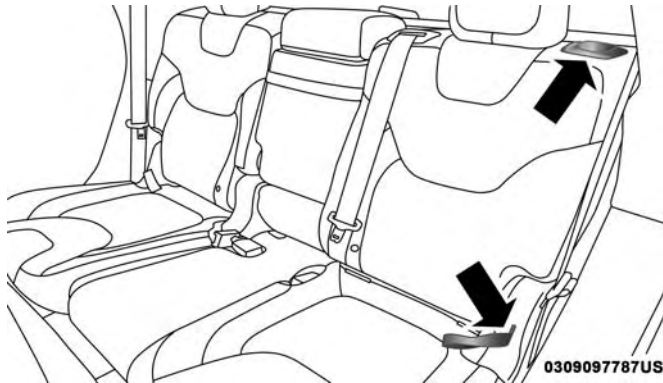
(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Abaissement du siège arrière

1. Relevez le levier de déverrouillage du dossier situé sur le bord extérieur supérieur du siège ou tirez la sangle de tirage située sur le bord extérieur au milieu du siège.



Levier de déverrouillage et sangle de tirage du dossier arrière

2. Rabattez le dossier arrière complètement vers l'avant.

NOTA : Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Ceci est normal et simplement placer les sièges en position ouverte permettra, avec le temps, aux coussins de revenir à leur forme normale.

Relèvement du siège arrière

NOTA : Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

APPUIE-TÊTES

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Les appuie-têtes ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.**

NOTA : N'inversez pas les appuis-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.

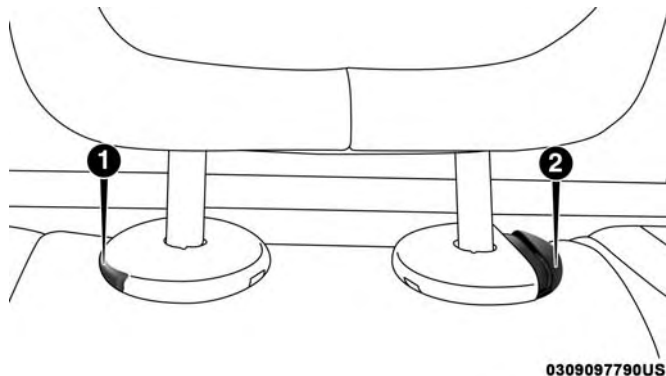
Appuie-tête réactifs – Sièges avant

Les sièges du conducteur et du passager avant sont munis d'appuie-tête réactifs (RHR). En cas de collision arrière, les appuie-tête réactifs (RHR) se déplacent automatiquement vers l'avant pour minimiser l'espace entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête.

Les appuie-tête réactifs (RHR) reprennent automatiquement leur position normale à la suite d'une collision arrière. Si les appuie-tête réactifs (RHR) ne reprennent pas leur position normale, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA : Pour retirer les appuie-tête, soulevez-les aussi loin que possible. Appuyez ensuite sur le bouton réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Vous pouvez devoir régler l'inclinaison du dossier pour retirer complètement l'appuie-tête. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez ensuite l'appuie-tête à la hauteur voulue.



Appuie-tête avant

1 – Bouton de déverrouillage

2 – Bouton de réglage

MISE EN GARDE!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.

- Tous les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.
- Ne placez aucun article sur l'appuie-tête réactif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête réactif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.

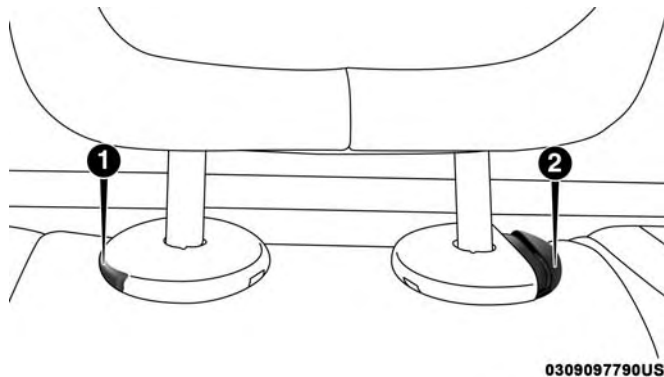
3

Appuie-tête arrière

Les appuie-tête des places d'extrémité arrière comportent trois positions : Relevée, Milieu et Abaissée. L'appuie-tête central ne comporte que deux positions : Relevée et Abaissée. Lorsqu'un passager est assis à la place centrale, l'appuie-tête doit être en position relevée. Lorsque la place centrale est inoccupée, l'appuie-tête peut être abaissé pour offrir au conducteur une visibilité accrue.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA : Pour retirer les appuie-tête, soulevez-les aussi loin que possible. Appuyez ensuite sur le bouton réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez ensuite l'appuie-tête à la hauteur voulue.



Appuie-tête extérieur

1 – Bouton de déverrouillage

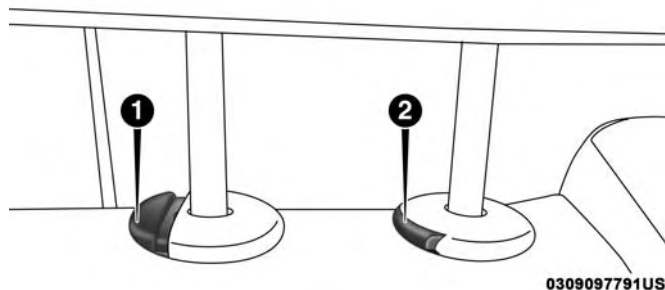
2 – Bouton de réglage

VOLANT

Colonne de direction inclinable et télescopique

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.

3

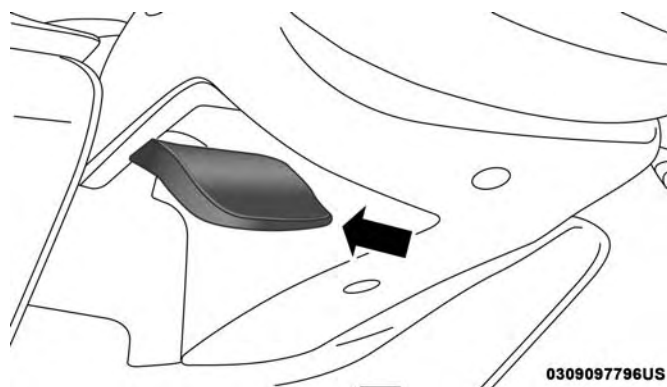


Appuie-tête central

- 1 – Bouton de réglage
- 2 – Bouton de déverrouillage

MISE EN GARDE!

Tous les appuie-tête **DOIVENT** être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de

direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit bien engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

Volant chauffant – selon l'équipement

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant une moyenne 80 minutes ou plus avant de se désactiver automatiquement. Cette durée dépend des températures environnementales. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant se trouve dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder au bouton de commande à l'écran de chauffage-climatisation ou à l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant  pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant  pour désactiver l'élément chauffant.

Si votre véhicule est équipé d'une commande automatique de température intégrée à un bloc central, ou de commandes manuelles de température, vous trouverez le commutateur du volant sur le bloc de commandes sous l'écran de la radio.

NOTA : Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

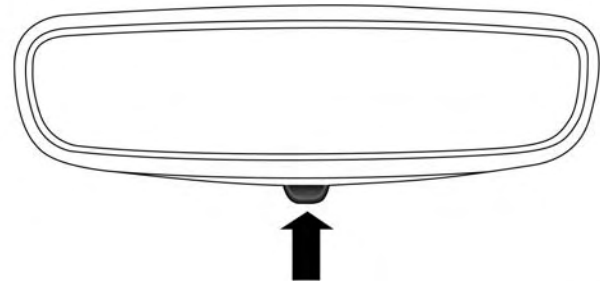
MISE EN GARDE!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.

RÉTROVISEURS**Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement**

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



0310104483NA

Réglage du rétroviseur**Rétroviseur électrochromique**

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule. Ce miroir se « visse » à un endroit précis sur le pare-brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant en sens antihoraire. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers

la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.



0309097771US

Rétroviseur électrochromique

NOTA : La fonction d'atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière.

La fonction d'atténuation automatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'écran tactile.

- Appuyez sur la commande du rhéostat d'éclairage du rétroviseur une fois pour activer la fonction.

- Appuyez sur la commande du rhéostat d'éclairage du rétroviseur une deuxième fois pour désactiver la fonction.

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

NOTA : Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans un rétroviseur extérieur convexe paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Évitez

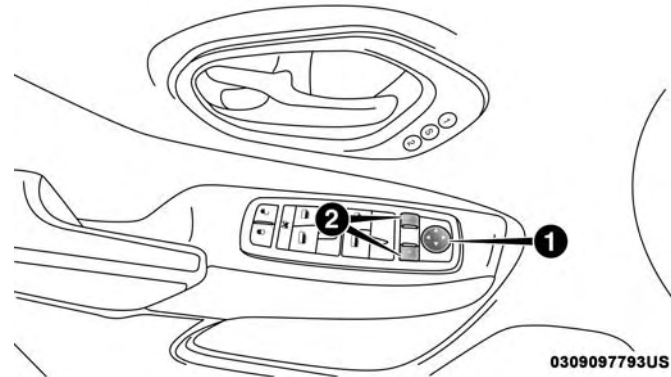
(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

de vous fier uniquement aux rétroviseurs convexes, car vous risqueriez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans un rétroviseur convexe.

Rétroviseurs à commande électrique

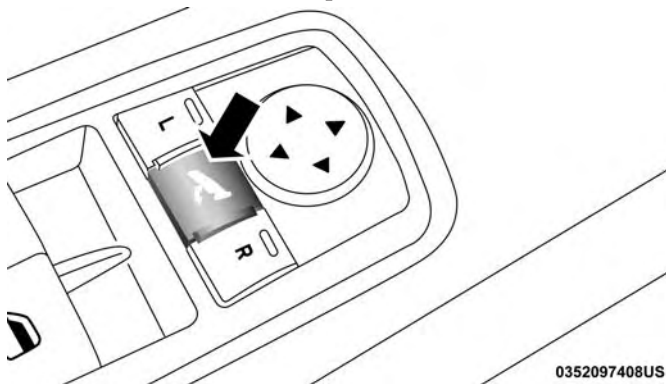
Les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.

**Commutateurs des rétroviseurs à commande électrique**

- 1 – Commande d'orientation du rétroviseur
- 2 – Boutons de sélection des rétroviseurs de gauche et de droite

Rétroviseurs rabattables à commande électrique

Le commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique est situé entre les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique L (gauche) et R (droit). Appuyez sur le commutateur une fois pour rabattre les rétroviseurs. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour remettre les rétroviseurs en position de conduite normale.



Commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique

NOTA : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), la fonction de rabattement est désactivée.

Si les rétroviseurs sont en position rabattue et que la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 16 km/h (10 mi/h), ils se déploient automatiquement.

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

Il peut être nécessaire de réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs sont accidentellement obstrués lors du rabattement.
- Les rétroviseurs sont accidentellement rabattus ou déployés manuellement.
- Les rétroviseurs ne restent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs produisent des secousses et des vibrations à une vitesse normale de conduite.

Pour réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique : appuyez sur le bouton pour les rabattre ou les déployer (il se peut que vous deviez appuyer sur le bouton à maintes reprises). Cette procédure permet de les réinitialiser à leur position normale.

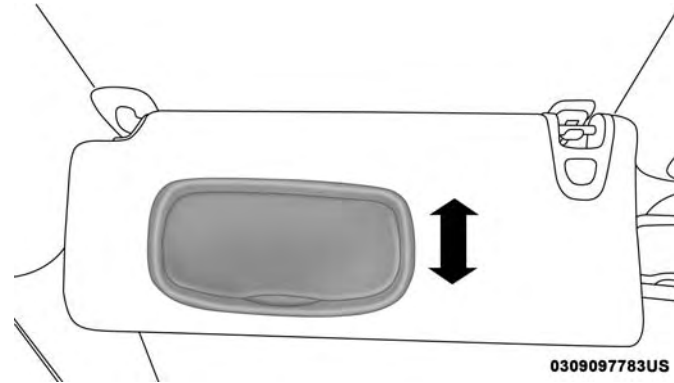
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement



Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Système de chauffage-climatisation » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Miroirs de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement

Chaque pare-soleil est muni d'un miroir de courtoisie éclairé. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.



Miroir de courtoisie avec éclairage

Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement

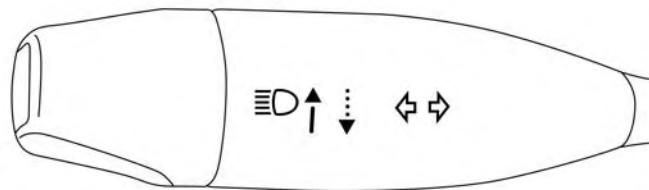
La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Tirez le pare-soleil vers le rétroviseur intérieur pour l'allonger.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Levier multifonction

Le levier multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



0314097814US

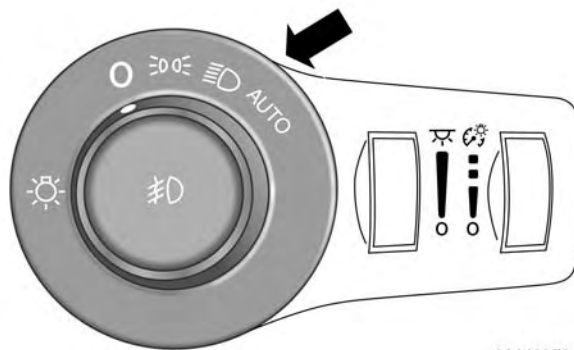
Levier multifonction

Commutateur des phares



Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le

fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques – selon l'équipement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'intensité lumineuse du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillard – selon l'équipement.



0314097810US

Commutateur des phares

Tournez le commutateur des phares jusqu'au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lors du démarrage du moteur et restent allumés à moins que les phares soient activés, que le frein de stationnement soit serré ou que le moteur soit COUPÉ.

NOTA : Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Systèmes multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur.

Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- Le système de commande des feux de route automatiques peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Phares automatiques – selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire jusqu'au dernier cran (position AUTO) pour le fonctionnement des phares automatiques. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour désactiver le système, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA : En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est placé à la position AUTO (AUTOMATIQUE) et si la fonction programmable est activée. De plus, si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteindront lorsque les essuie-glaces sont activés.

NOTA : La fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect. Consultez la section « Réglages Uconnect/Fonctions programmables par l'utilisateur » du chapitre « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Temporisateur des phares

Cette fonction permet aux phares de rester allumés pendant 90 secondes maximales (délai programmable) après que vous avez quitté votre véhicule, vous assurant ainsi plus de sécurité dans les endroits non éclairés.

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où le commutateur des phares est à la position d'arrêt.

NOTA : La fonction de temporisateur de phares est automatiquement activée si l'interrupteur des phares est laissé en position AUTO alors que le contact est à la position d'arrêt.

Le système annule la temporisation si vous allumez les phares ou les feux de stationnement, ou si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCES-
SOIRES) ou RUN (MARCHE).

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

NOTA :

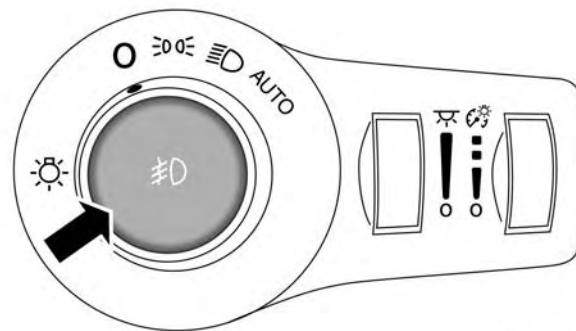
- Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes après avoir COUPÉ le contact.
- Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen du système Uconnect; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la section « Systèmes multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement sont allumés et que le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), un carillon retentit dès que la portière du conducteur est ouverte.

Phares antibrouillard – selon l'équipement

Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré au commutateur des phares.



0314097811US

Commutateur des phares antibrouillard

#D Pour activer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le commutateur des phares. Pour éteindre les phares antibrouillard avant, appuyez sur le commutateur des phares une deuxième fois ou tournez-le à la position d'arrêt.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

NOTA : Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux de stationnement sont activés. Cependant, lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté de l'affichage du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

- Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.
- Le message « Turn Signal On » (Clignotant activé) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et que l'un des clignotants est activé.
- Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallument lorsque le clignotant est désactivé.

Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement

Appuyez une fois sur la manette vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le feu de direction (droite ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Protection antidécharge de la batterie

Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été placé à la position de verrouillage. Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une portière est ouverte.

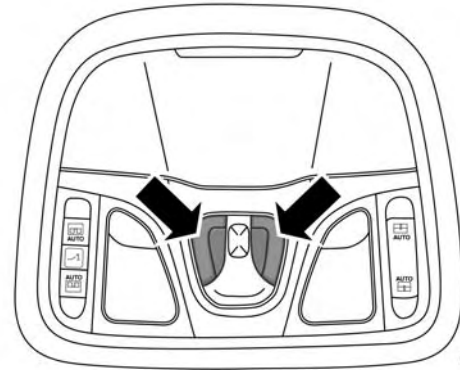
Pour éviter de décharger la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été placé à la position de verrouillage. Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte. La protection de la batterie comprend également

la lampe de la boîte à gants et celle du coffre. Pour rallumer l'éclairage intérieur après l'activation de la protection automatique de la batterie (éclairage éteint), placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), ou allumez et éteignez l'éclairage commuté.

Éclairage d'accueil intérieur

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur le commutateur. Ces lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran.



Commutateurs de lampes de lecture avant

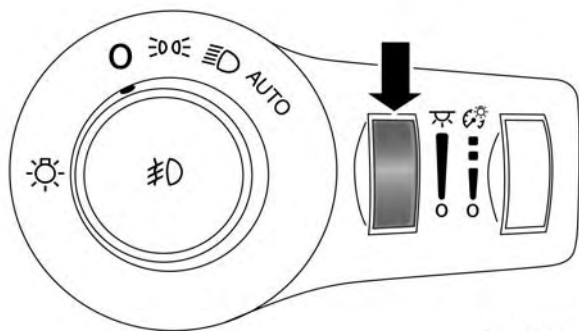
L'éclairage d'accueil se trouve au-dessus des sièges avant. Appuyez sur la lentille pour activer l'éclairage d'accueil. Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur la lentille.

Position du plafonnier

Pour allumer l'éclairage intérieur, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran. L'éclairage intérieur reste allumé lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord est dans cette position.

Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant — selon l'équipement

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité de l'éclairage ambiant situé dans la console au pavillon, l'éclairage des poignées de portière, l'éclairage sous le tableau de bord, l'éclairage de pochette pour cartes routières de portière et l'éclairage du bac de rangement.



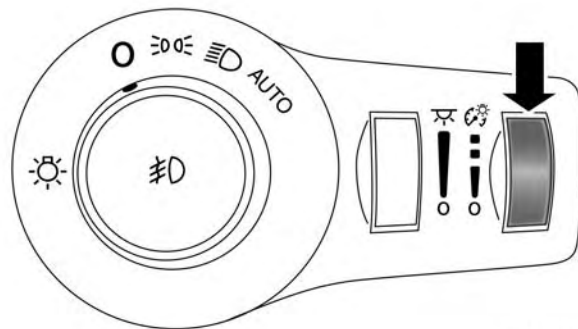
0314097812US

Éclairage ambiant et rhéostat d'éclairage de poignée de portière

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord est intégré au commutateur des phares et est situé du côté conducteur du tableau de bord.

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et les porte-gobelets illuminés, selon l'équipement.



0314097813US

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Mise hors fonction de l'éclairage intérieur (position d'extinction)

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le bas à la position d'extinction complète (O). L'éclairage intérieur demeure éteint lorsque les portières sont ouvertes.

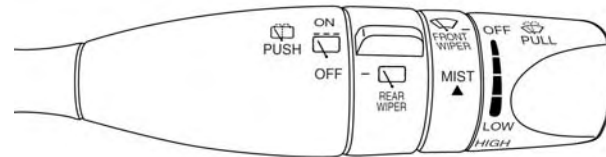
Mode défilé (Fonction de luminosité de jour)

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut jusqu'au premier cran. Cette fonction accentue l'intensité lumineuse du texte affiché au compteur kilométrique, à l'écran du groupe d'instruments et à l'écran de la radio lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier. Pour plus de détails sur l'essuie-glace et le lave-glace de lunette, consultez la rubrique « Caractéristiques de la lunette » dans la présente section.

3

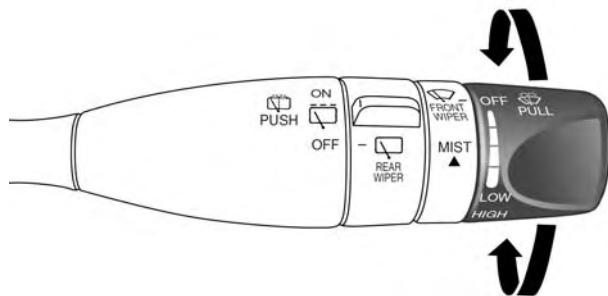


0312101524NA

Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.



0312101525NA

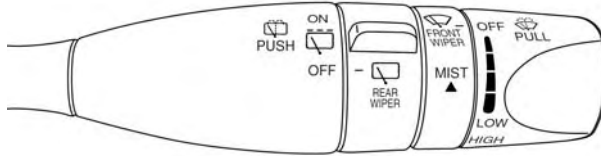
Fonctionnement des essuie-glaces

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers l'arrière, vers vous, et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.



0312101524NA

Fonctionnement du lave-glace

Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

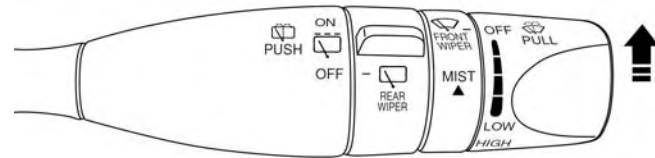
MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Appuyez sur le levier vers le haut à la position d'ESSUYAGE ANTIBRUINE, puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

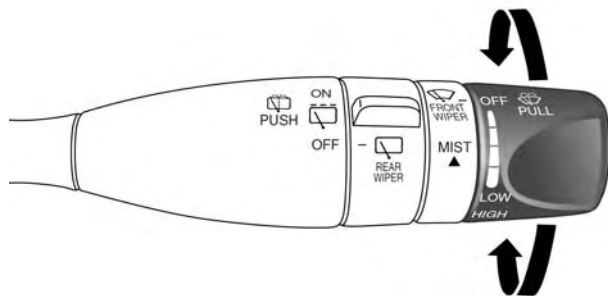


0312101526NA

Commande d'essuyage antibruine

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions météorologiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).



0312101525NA

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA : Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible. Utilisez le réglage trois pour les conditions normales de pluie. Les réglages un et deux offrent une sensibilité moindre. Le réglage quatre permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque vous ÉTABLISSEZ le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est

actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).

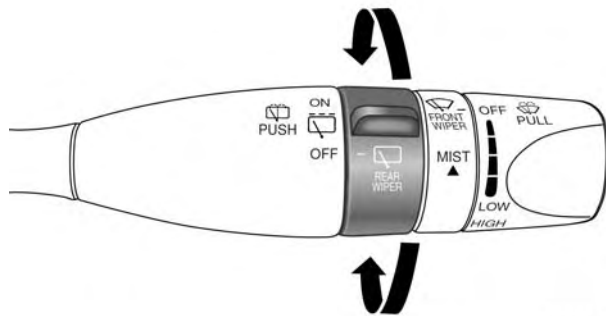
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le contact est ÉTABLI et que la transmission est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).

Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance – Pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, la fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE), la fonction de détection de pluie peut reprendre, si elle a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

Essuie-glace et lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du

côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.



0312101527NA

Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace arrière

 Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.



Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en mode de balayage intermittent,

l'essuie-glace s'active et effectue plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis il reprend le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en position d'arrêt, l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage, puis s'arrête automatiquement.

NOTA : Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), l'essuie-glace revient automatiquement à la position de repos.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un dégivreur d'essuie-glace qui peut être activé dans les conditions suivantes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement en cas de démarrage manuel par temps froid en mode de dégivrage avant complet et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).

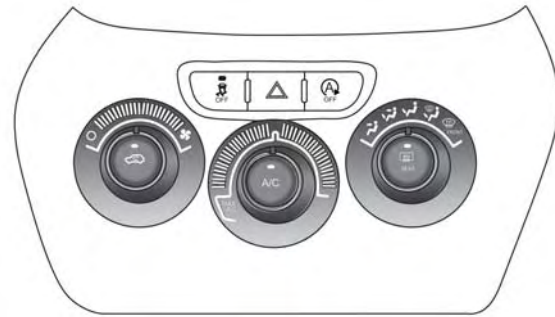
- **Activation lors du dégivrage de la lunette** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque dégivrage de lunette est activé et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du démarrage à distance** – Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, les fonctions précédentes sont reprises, sauf si le dégivreur d'essuie-glace et sa minuterie continuent de fonctionner.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Descriptions des commandes manuelles du système de chauffage-climatisation sans écran tactile

Les commandes du système de chauffage-climatisation à commande manuelle dans ce véhicule consistent en une série de boutons rotatifs extérieurs et de boutons-poussoirs intérieurs.

Vous pouvez régler ces commandes pour obtenir les conditions de confort intérieur voulues.



0313100283US

Système de chauffage-climatisation manuel sans écran tactile

Description des commandes manuelles du système de chauffage-climatisation sans écran tactile

Icône	Description
	Commande du ventilateur Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système, quel que soit le mode sélectionné. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position d'arrêt pour augmenter la vitesse du ventilateur.
	Commande de température Utilisez cette commande pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, à partir de la partie centrale supérieure dans la zone bleue de l'échelle, pour obtenir de l'air plus froid. Tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre, dans la zone rouge, pour obtenir de l'air plus chaud.
	Bouton de commande de mode Tournez le bouton pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.
Mode tableau de bord 	Mode tableau de bord L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Icône	Description
Mode deux niveaux 	Mode deux niveaux L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. NOTA : Le mode DEUX NIVEAUX est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode plancher 	Mode plancher L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.
Mode mixte 	Mode mixte L'air est dirigé par les bouches d'aération, les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.
	Bouton A/C (Climatisation) Appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour activer la climatisation. Un voyant DEL s'allume pour indiquer l'activation du système de climatisation.

Icône	Description
	Bouton de recirculation Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. NOTA : • L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes. • L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide peut créer de la buée sur les glaces à l'intérieur du véhicule en raison de l'accumulation d'humidité dans l'habitacle. Pour assurer un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur. • La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. • L'A/C (Climatisation) peut être désélectionnée manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.
	Réglage du dégivrage avant Tournez le bouton de commande de mode pour le placer en mode dégivrage avant. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale.

Icône	Description
	Bouton du dégivreur de lunette Appuyez brièvement sur le bouton de commande du dégivreur de lunette arrière pour activer le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette arrière s'éteint automatiquement dix minutes après avoir été activé.

Mode économie

Si vous souhaitez utiliser le mode ÉCONOMIE, appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour éteindre le voyant DEL et désactiver le compresseur de climatisation. Tournez le bouton de commande de température à la position souhaitée. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Il fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- *Activation lors du dégivrage du pare-brise*

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**.

- *Activation lors du dégivrage de la lunette*

Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**.

- *Activation lors du démarrage à distance*

Le dégivreur d'essuie-glace s'active lorsque le démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F)**. Lorsque vous quittez

le mode de démarrage à distance, le système de chauffage-climatisation reprend les fonctions précédentes, sauf si le dégivreur est activé, auquel cas le dégivreur et sa minuterie continueront de fonctionner.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.

Commandes du système de chauffage-climatisation avec une vue d'ensemble de l'écran tactile

3



0313100277US

Menu du système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces et commande de température manuelle



0313102572NA

Menu du système Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces et commande de température manuelle



0313100278US

Menu du système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces et commande de température automatique



0313106066US

Menu du système Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces et commande de température automatique

Description des commandes du système de chauffage-climatisation avec écran tactile

Icône	Description
	Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) Pour modifier le réglage actuel, appuyez brièvement sur le bouton à l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale; le témoin s'allume lorsque la climatisation est en marche.
	Bouton A/C (Climatisation) Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation passe en mode manuel et le témoin s'éteint.
	Bouton de recirculation Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. NOTA : • L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes. • L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide peut créer de la buée sur les glaces à l'intérieur du véhicule en raison de l'accumulation d'humidité dans l'habitacle. Pour assurer un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur. • La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. • L'A/C (Climatisation) peut être désélectionnée manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.

Icône	Description
AUTO	Bouton AUTO (AUTOMATIQUE) – selon l'équipement Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système passe entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » pour obtenir de plus amples renseignements.
 FRONT	Bouton de dégivrage avant Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.
 REAR	Bouton du dégivreur de lunette Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton à l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton du devant. Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette arrière s'éteint automatiquement dix minutes après avoir été activé.

Icône	Description
Uconnect 3  Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION  	Boutons d'augmentation et de réduction de température du côté conducteur et du côté passager Ce bouton permet au conducteur et passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton fléché vers le haut de la plaque frontale, appuyez sur le bouton fléché vers le haut à l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers la touche fléchée rouge à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud. Appuyez sur le bouton fléché vers le bas de la plaque frontale, appuyez sur le bouton fléché vers le bas à l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers la touche fléchée bleue à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid. Lorsque la fonction de SYNCHRONISATION est active, la température du côté du passager peut s'élever ou s'abaisser avec la température du côté conducteur, lorsqu'elle augmente ou diminue, respectivement. NOTA : Les numéros sur l'affichage de la température s'affichent seulement si le système est muni d'un système de chauffage-climatisation automatique.
SYNC	Bouton SYNC (SYNCHRONISATION) – selon l'équipement Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de SYNCHRONISATION s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode SYNCHRONISATION est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode SYNCHRONISATION est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

Icône	Description
Bouton de la plaque frontale  Boutons à l'écran tactile 	Commande du ventilateur La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile. • Plaque frontale : La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire. • Écran tactile : Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.
Mode tableau de bord 	Mode tableau de bord L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Icône	Description
Mode deux niveaux 	Mode deux niveaux L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. NOTA : Le mode DEUX NIVEAUX est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode plancher 	Mode plancher L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.
Mode mixte 	Mode mixte L'air est dirigé par les bouches d'aération, les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.
OFF	Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.

Fonctions du système de chauffage-climatisation**Climatisation (A/C)**

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION)

pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. Le bouton s'illumine lorsque le mode Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé.

En mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la CLIMATISATION MAXIMALE au réglage sélectionné.

Recirculation

Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recirculation. Le témoin de recirculation s'allume lorsque vous sélectionnez ce bouton. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans l'habitacle.

NOTA : Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes.

Commande de réglage automatique de la température – Selon l'équipement

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur « US/Metric » (Unités anglo-saxonnes et métriques). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole AUTOMATIQUE sur l'affichage du système de chauffage-climatisation à commande automatique s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

NOTA : Le système ne détecte pas automatiquement la formation de glace, de givre ou de buée sur le pare-brise. Le mode de dégivrage doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

Conseils utiles

NOTA : Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du dispositif de chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Avant d'entreposer ou de remiser votre véhicule (par exemple, pour la durée des vacances) pendant deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embruier de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégivrer et désembuer les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode de recirculation pour de longues périodes sans utiliser le mode de climatisation, car les glaces pourraient s'embruier.

Prise d'air extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace, de la gadoue ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

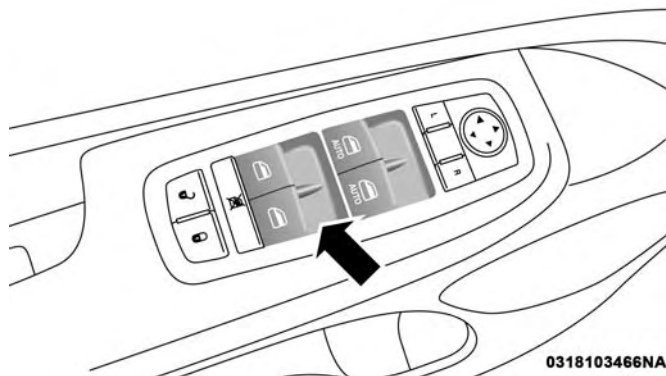
Tableau de conseils utiles

TEMPÉRATURE	RÉGLAGES
Température chaude et habitacle très chaud 	Réglez la commande de mode à  , appuyez sur le bouton  et réglez la commande du ventilateur en position élevée. Abaissez les glaces pendant une minute pour expulser l'air chaud. Lorsque la température est agréable, réglez les commandes selon vos préférences de confort.
Température tiède 	Appuyez sur le bouton  et réglez la commande de mode en position  .
Frais et ensoleillé 	Utilisez la position  .
Conditions froides et humides 	Réglez la commande de mode à  et appuyez sur le bouton  pour prévenir la formation de buée.
Conditions froides 	Réglez la commande de mode en position  . Si de la buée commence à se former sur le pare-brise, déplacez la commande vers la position  .

GLACES

Commandes des glaces à commande électrique

Les commandes des glaces sur la portière du conducteur permettent de commander toutes les glaces des portières.



Commutateurs de glace à commande électrique

Le panneau de garnissage de chacune des portières des passagers comprend une seule commande de glace. Les commandes des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCES- SOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Sur les véhicules équipés du système Uconnect, les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

3

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCES- SOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace à commande électrique de la portière du conducteur et des portières passager comportent une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace descende automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez brièvement sur le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement

Soulevez le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace monte de façon automatique.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

NOTA :

- Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.
- Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

MISE EN GARDE!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la glace.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

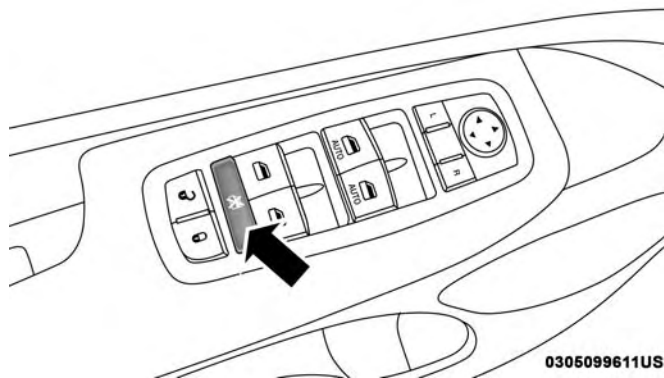
Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Appuyez fermement sur le commutateur de la glace jusqu'au second cran pour ouvrir la glace complètement et puis maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes après l'ouverture complète de la glace.

Commutateur de verrouillage de glace

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin situé sur le bouton s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez et relâchez de nouveau le bouton de verrouillage des glaces (le témoin sur le bouton se met de nouveau hors fonction).

3

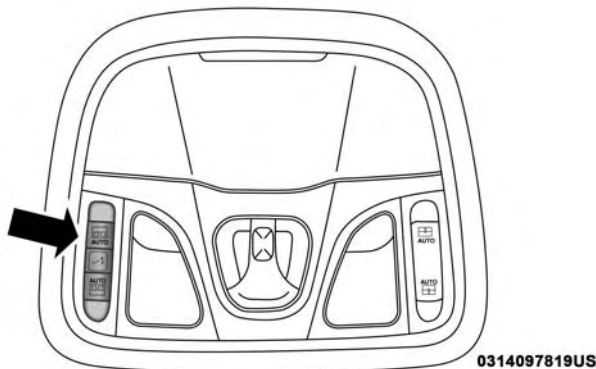


0306099611US

Commutateur de verrouillage de glace

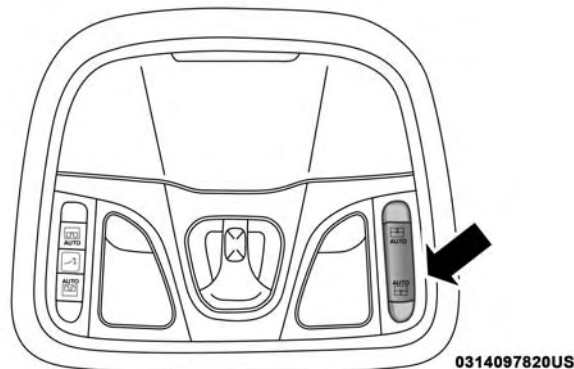
TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique sont situés sur la console au pavillon, à la gauche, entre les pare-soleil.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

Les commutateurs de pare-soleil à commande électrique sont situés sur la console au pavillon, à la droite, entre les pare-soleil.



Commutateurs de pare-soleil à commande électrique

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

(MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture du toit ouvrant**Rapide**

Une position de butée de confort et une position d'ouverture complète sont les butées automatiques programmées

pour les positions d'ouverture du toit ouvrant. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent.

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant s'ouvre automatiquement à la position de butée de confort. (Si le rideau pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant). Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Mode manuel

Une position de butée de confort est une butée automatique programmée pour la position d'ouverture du toit ouvrant. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent.

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière. Le toit ouvrant s'arrête automatiquement à la position de butée de confort (si le rideau

pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant). Maintenez de nouveau le commutateur enfoncé vers l'arrière pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouverts jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture du toit ouvrant

Rapide

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle la fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la

fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur de toit ouvrant.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Ouverture du pare-soleil électrique

Rapide

Appuyez sur le commutateur du pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le pare-soleil s'ouvre en position de demi-ouverture et s'arrête automatiquement. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois à partir de la position de demi-ouverture et

le pare-soleil s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant l'ouverture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Mode manuel

Pour ouvrir le pare-soleil, maintenez le commutateur du pare-soleil enfoncé vers l'arrière. Le pare-soleil s'ouvre et s'arrête automatiquement en position de demi-ouverture. Maintenez de nouveau le commutateur du pare-soleil enfoncé vers l'arrière pour ouvrir automatiquement et complètement le pare-soleil. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur.

Fermeture du pare-soleil électrique

Rapide

Pour fermer le pare-soleil automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Si le toit ouvrant est complètement fermé, le pare-soleil se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant la fermeture rapide, le pare-soleil s'arrête.

NOTA : Si le toit ouvrant est ouvert, le pare-soleil se ferme en position de demi-ouverture. Le toit ouvrant et le pare-soleil se ferment automatiquement et complètement si vous appuyez de nouveau sur le bouton de fermeture du pare-soleil.

Mode manuel

Pour fermer le pare-soleil, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA : Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Appuyez brièvement sur le bouton « Vent » (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

NOTA : Si le pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous appuyez sur le commutateur de ventilation, le pare-soleil passe automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant en position de ventilation.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (HORS FONCTION/ANTIVOL-VERROUILLÉ). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

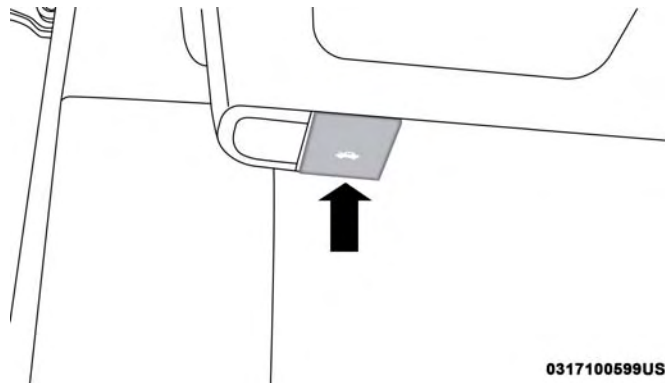
NOTA : Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

CAPOT

Ouverture du capot

Deux loquets doivent être déverrouillés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.



0317100599US

Ouverture du capot

2. Sortez du véhicule, puis tirez le levier de déverrouillage du loquet de sûreté vers l'avant (vers vous). Le levier de déverrouillage du loquet de sûreté se trouve derrière le bord avant du capot, légèrement décalé du centre vers la droite.



0309097794US

Emplacement du levier de déverrouillage du loquet de sûreté du capot

Fermeture du capot

Abaissez le capot jusqu'à environ 30 cm (12 po) du compartiment moteur, puis laissez-le retomber dans le verrou. Assurez-vous que le capot est complètement fermé.

3

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 cm (12 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé pour les deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

HAYON

Ouverture

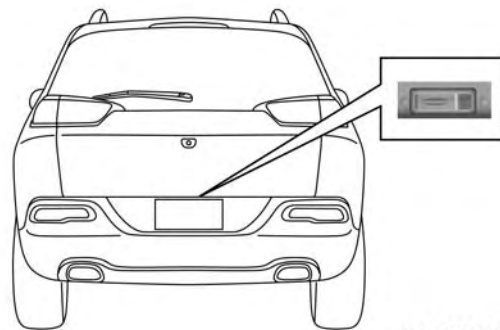
Déverrouillage et accès au hayon

Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique en appuyant sur le commutateur de déverrouillage du hayon électronique (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » de la section « Comprendre votre véhicule ») ou en appuyant sur le bouton de hayon de la télécommande. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de hayon situé sur la console au pavillon avant. Si le hayon est complètement ouvert, vous pouvez le fermer en appuyant sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garniture arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon est en mouvement, appuyez sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garnissage arrière gauche pour inverser la course du hayon.

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez d'un mouvement continu sur le commutateur de déverrouillage électronique pour ouvrir le hayon. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez sur le bouton de la télécommande deux fois en moins de cinq secondes.

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le dispositif de déverrouillage électronique du hayon. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le système Uconnect, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage électronique du hayon. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.



0318099887US

Ouverture du hayon

NOTA :

- Utilisez le commutateur de verrouillage électrique des portières sur le panneau de garnissage de portière avant ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le hayon. Les serrures manuelles des portières et le barillet de serrure de portière du conducteur ne peut verrouiller ni déverrouiller le hayon.
- Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique du hayon. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.
- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veuillez à fermer le hayon pendant la conduite.

Fermeture

Saisissez la poignée de fermeture du hayon et initiez l'abaissement du hayon. Relâchez la poignée lorsque le hayon prend en charge l'effort de fermeture.

Verrouillage du hayon

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur le bouton d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, situé à droite de la poignée extérieure de déverrouillage pour verrouiller le véhicule.

NOTA : La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique.

Caractéristiques de l'espace de chargement**Plancher de l'espace de chargement**

Le système de plancher de l'espace de chargement comporte une capacité de charge de 181 kg (400 lb).

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre

l'utilisation de certains sièges arrière. Consultez le paragraphe « Sièges » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Panneaux de rallonge de l'espace de chargement

Les panneaux de rallonge de l'espace de chargement peuvent être pliés et dépliés. Lorsque les sièges arrière sont avancés et que les dossiers des sièges arrière sont rabattus, les panneaux de rallonge peuvent être manuellement dépliés à la main. Les panneaux de rallonge peuvent être utilisés pour rallonger le plancher de chargement des sièges arrière, pour dissimuler l'écart entre le plancher de chargement et les sièges arrière, ou pour faciliter le chargement d'articles volumineux dans l'espace de chargement.

Crochets et boucles d'arrimage de l'espace de chargement

Les points d'arrimage situés sur le plancher de l'espace de chargement doivent être utilisés pour fixer solidement les charges lorsque le véhicule est en mouvement.

Les boucles d'arrimage de l'espace de chargement sont situées sur les panneaux de garnissage.

MISE EN GARDE!

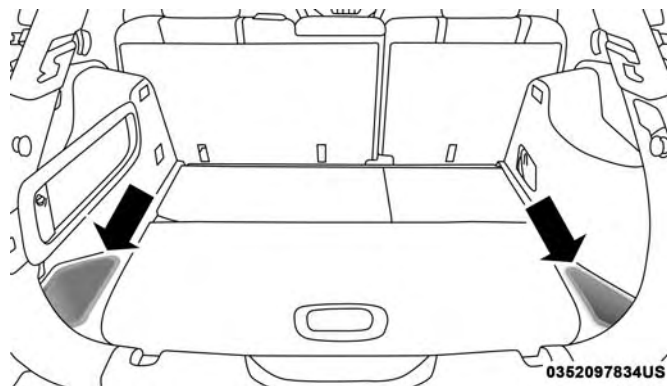
- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.
 - Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.
- Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.
- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.

MISE EN GARDE! (Suite)

- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.
- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

Bacs de rangement arrière

Les bacs de rangement arrière sont situés à l'arrière du véhicule sur les côtés du plancher de chargement.

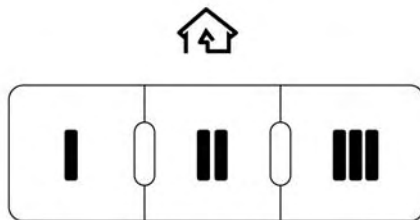


Bacs de rangement arrière

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink, situés sur la console au pavillon, désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink. Le témoin de la télécommande HomeLink est situé au-dessus du bouton central.



0449097657US

Boutons de la télécommande HomeLink sur la console au pavillon

NOTA : La télécommande HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portable de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink.

Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs de la télécommande HomeLink enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin orange.

NOTA :

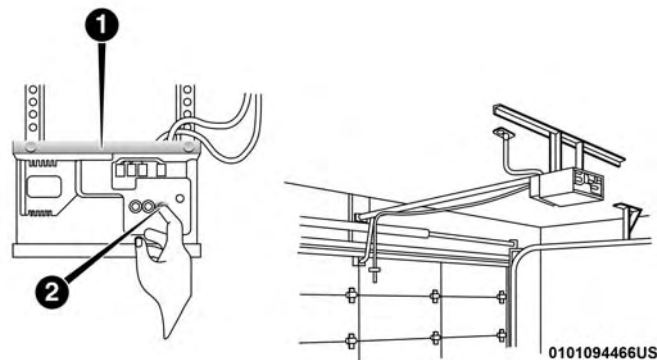
- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.
- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent

être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage.

NOTA : Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la portière. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.



Programmation de l'ouvre-porte de garage

- 1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.
5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou

TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que vous avez appuyé sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE).

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (code roulant)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.
 - Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
 - Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (code fixe)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles

motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.
4. Assurez-vous que le clignotement du témoin de la télécommande HomeLink est plus rapide. Si tel est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.

3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation du système HomeLink

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink. L'appareil programmé est alors activé (p. ex. ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Security (Sécurité)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin orange. Notez que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou la mort.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

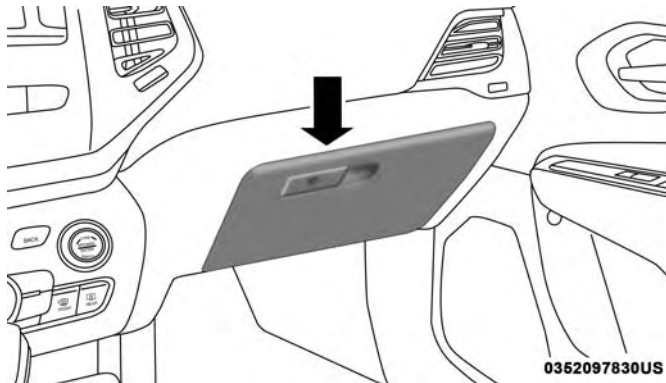
ÉQUIPEMENT INTERNE

Rangement

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

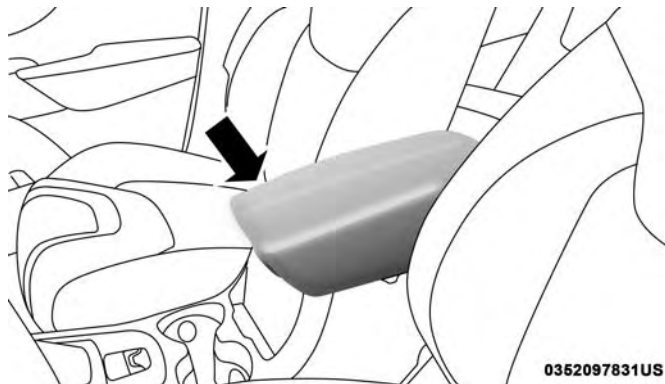


Boîte à gants

Un bac de rangement supplémentaire se trouve également au-dessus du tableau de bord, dans la partie centrale.

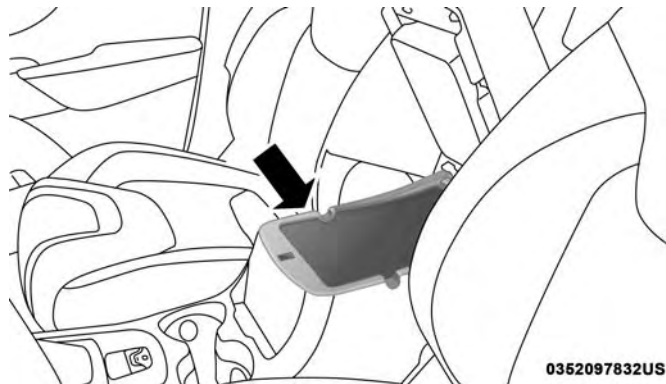
Compartiment de rangement de la console

Pour ouvrir la console, tirez vers le haut sur le loquet et soulevez le couvercle.



Console centrale

La console centrale comporte un espace de rangement qui peut accommoder des téléphones cellulaires, des assistants électroniques de poche et d'autres petits articles.



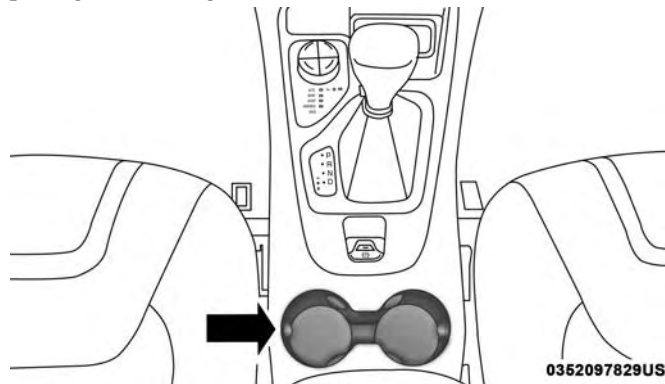
Compartiment de rangement de la console centrale

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

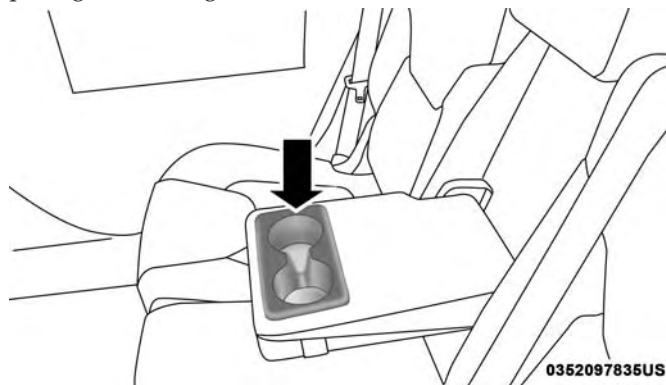
Porte-gobelet

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.



Porte-gobelets avant

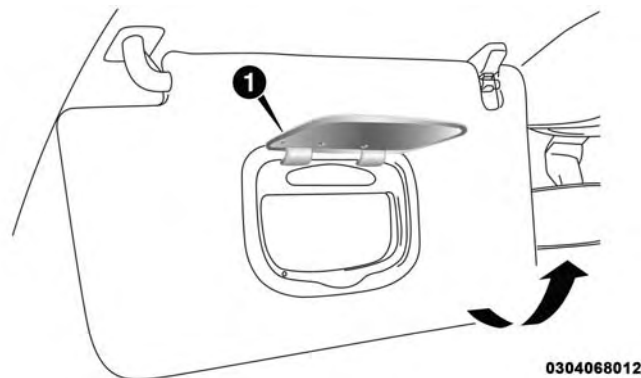
L'accoudoir central comprend deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière.



Porte-gobelets arrière

Pare-soleil

Chaque pare-soleil est muni d'un miroir de courtoisie éclairé. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.



Miroir de courtoisie avec éclairage

1 – Boîtier de rétroviseur du pare-soleil

Prises de courant

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur

d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

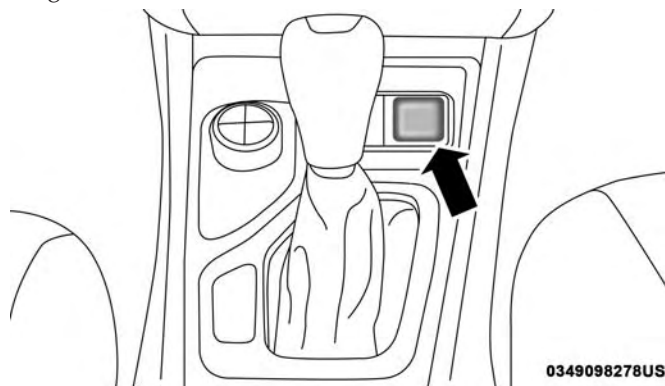
NOTA :

- Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.
- Pour assurer le bon fonctionnement de l'allume-cigare, utilisez un bouton et un élément Mopar.

AVERTISSEMENT!

Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.

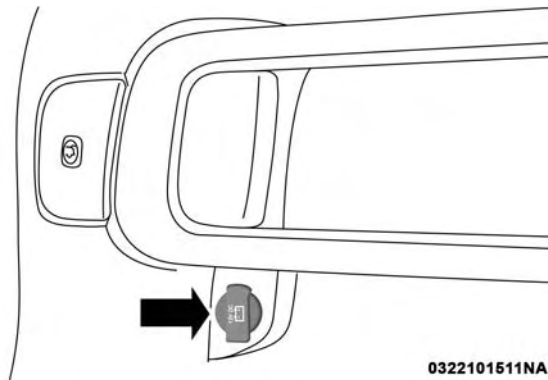
La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord.



Prise de courant avant

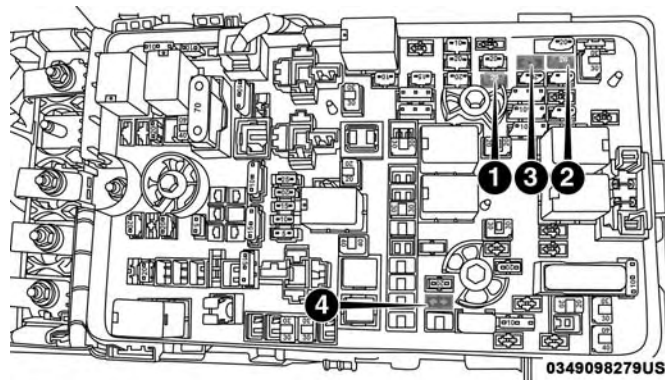
En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans l'espace de rangement de la console centrale.

Une troisième prise de courant de 12 V protégée par fusible est située sur le panneau de garnissage de custode gauche, dans l'espace de chargement. Cette prise de courant est alimentée lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).

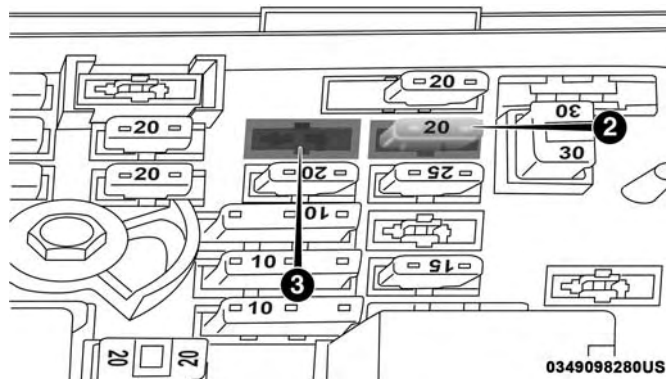


Prise de courant arrière

NOTA : La prise de courant de l'espace de chargement arrière peut être placée en alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible du panneau du centre de servitudes de la prise de courant des emplacements F91 à F81.



Emplacements des fusibles pour les prises de courant



Emplacements des fusibles de la prise de courant de l'espace de chargement arrière

- 1 – Fusible de 20 A jaune, F75 – prise de courant avant et allumage du bac de rangement
- 2 – Fusible de 20 A jaune, F91 – prise de courant arrière (alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON [MARCHE] ou ACC [ACCESSOIRES])
- 3 – Fusible de 20 A jaune, F81 – prise de courant arrière (batterie alimentée en permanence)
- 4 – Fusible de 20 A jaune, F60 – prise de courant de la console centrale

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

3

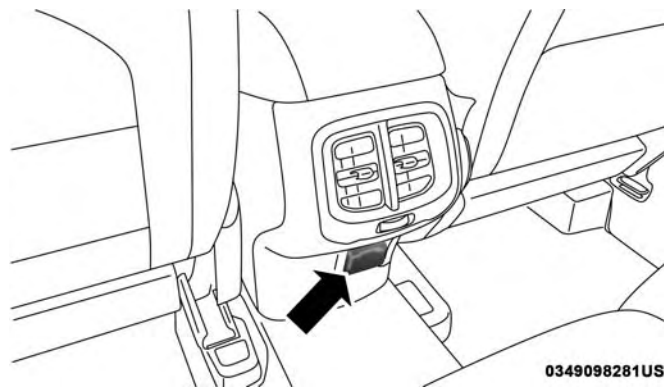
AVERTISSEMENT!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

Onduleur d'alimentation – selon l'équipement

0349098281US

Emplacement de l'onduleur d'alimentation

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

Pour activer la prise de l'onduleur d'alimentation, branchez simplement le dispositif. La prise se désactive automatiquement lorsque vous débranchez le dispositif.

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

La charge sur le toit lorsqu'il est muni d'un porte-bagages de toit ne doit pas dépasser 150 lb (68 kg) et elle doit être uniformément distribuée dans l'espace de chargement.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'un chargement est placé sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA : Vous pouvez acheter les traverses auprès de votre concessionnaire autorisé, pièces Mopar.

Les porte-bagages externes n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la charge totale comprenant les occupants et les bagages à l'intérieur du véhicule, ainsi que la charge du porte-bagages de toit, ne dépassent pas la capacité de charge maximale du véhicule.

MISE EN GARDE!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

AVERTISSEMENT!

- Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages de toit et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.
- Les objets longs qui dépassent le pare-brise, comme les panneaux en bois ou les planches de surf, doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.

AVERTISSEMENT! (Suite)

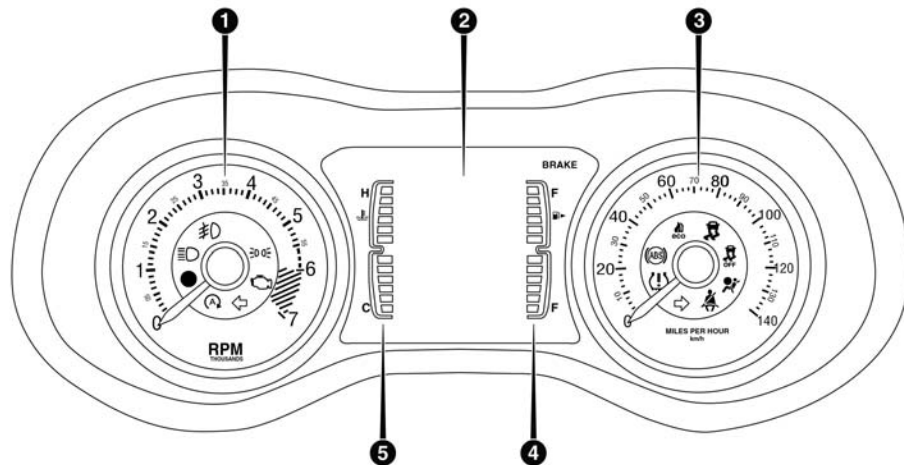
- Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vitesse des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée sur la charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.
- La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires au besoin. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

(Suite)

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

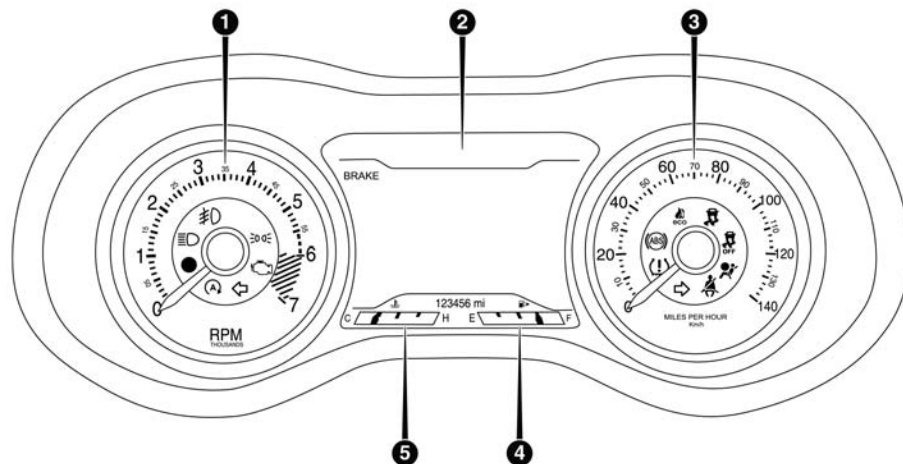
■ GROUPE D'INSTRUMENTS	136	■ TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES . . .	151
□ Description du groupe d'instruments	137	□ Témoins d'avertissement rouges	151
■ AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS – SELON L'ÉQUIPEMENT	139	□ Témoins d'avertissement jaune	156
□ Emplacement et commandes de l'écran d'affichage du groupe d'instruments	139	□ Témoins jaunes	162
□ Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile	141	□ Témoins verts	162
□ Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments	142	□ Témoins blancs	164
□ Protection antidécharge de la batterie activée/ Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement	149	□ Témoins bleus	165
		■ SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	165
		□ Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)	166
		■ INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	167

GROUPE D'INSTRUMENTS



0401119596US

Groupe d'instruments de base



0401116331US

Groupe d'instruments de luxe

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. Affichage du groupe d'instruments

- L'écran d'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Jauge de carburant

- La jauge de carburant indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
-  La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

5. Indicateur de température

- L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- La jauge risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

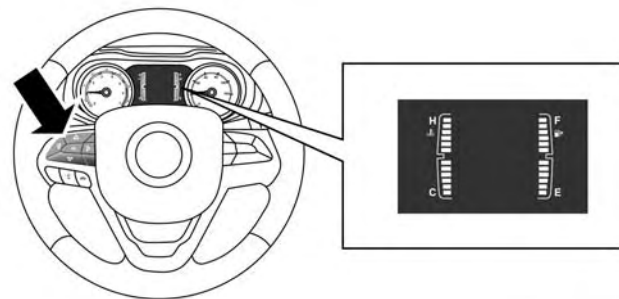
NOTA : Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut-être doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode STOP/OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'écran à des fins d'affichage et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler et d'entrer les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements spécifiques que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

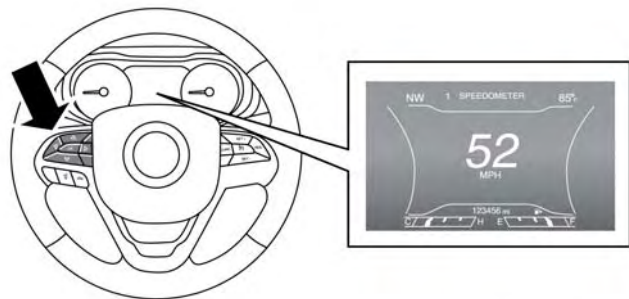
Emplacement et commandes de l'écran d'affichage du groupe d'instruments

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.



0403098587US

Affichage du groupe d'instruments de base



0402109058US

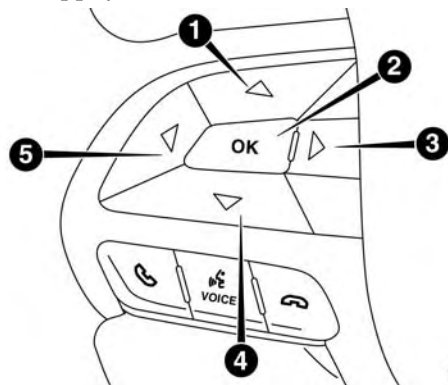
Affichage du groupe d'instruments de luxe

Les options de menu à l'écran d'affichage du groupe d'instruments comprennent les éléments suivants :

- Compteur de vitesse
- Information sur le véhicule
- Aide au conducteur – selon l'équipement
- Fuel economy (Économie de carburant)
- Trip (Trajet)
- Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) – selon l'équipement

- Audio
- Messages
- Screen Setup (Configuration de l'écran)

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



0402106881US

Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

1 – Bouton fléché vers le haut	4 – Bouton fléché vers le bas
2 – Bouton OK	5 – Bouton fléché vers la gauche
3 – Bouton fléché vers la droite	

- *Bouton fléché vers le haut*

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** pour faire défiler vers le haut le menu principal et les sous-menus.

- *Bouton fléché vers le bas*

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal et les sous-menus.

- *Bouton fléché vers la droite*

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- *Bouton fléché vers la gauche*

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- *Bouton OK*

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK**. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit.

Réinitialisation de vie utile d'huile

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (sans faire démarrer le moteur).
2. Naviguez jusqu'au sous-menu « Oil Life » (Vie utile de l'huile) dans la section « Information sur le véhicule » sur l'affichage du groupe d'instruments.
3. Appuyez longuement sur le bouton **OK** jusqu'à ce que la jauge se réinitialise à 100 %.

Méthode secondaire pour la procédure de réinitialisation de la vidange d'huile

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (sans faire démarrer le moteur).
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez brièvement une fois sur le bouton ENGINE START/STOP

(DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments

NOTA : Les options de menu à l'affichage du groupe d'instruments s'affichent au centre du groupe d'instruments. Options de menu peuvent varier selon les fonctions de votre véhicule.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône du menu Speedometer (Compteur de vitesse) soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner l'affichage analogique ou l'affichage numérique du compteur de vitesse. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse numérique.

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner entre un affichage de grande ou de petite taille du compteur de vitesse.

Information sur le véhicule

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône du menu Vehicle Info

(Information sur le véhicule) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus d'information, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus qui peuvent être réinitialisés

• Pression des pneus : cette option de menu affiche la pression des pneus actuelle. Un pneu sous-gonflé sera mis en évidence en rouge.	• État de l'huile : cette option de menu affiche l'état actuel de l'huile du véhicule.
• État du liquide de refroidissement du moteur : cette option de menu affiche l'état actuel du liquide de refroidissement du moteur du véhicule.	• Température de l'huile : cette option de menu affiche la température actuelle de l'huile du véhicule.
• Température de la transmission : cette option de menu affiche la température actuelle de la transmission du véhicule.	• Tension de la batterie : cette option de menu affiche la tension actuelle de la batterie.

Driver Assist (Aide au conducteur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le menu Driver Assist (Systèmes d'assistance au conducteur) s'affiche en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran du groupe d'instruments :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez brièvement sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Les réglages actuels du système de détection de changement de voie LaneSense s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Les données affichées dépendent de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense et des conditions qui doivent être présentes.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Fuel economy (Économie de carburant)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le titre de menu Fuel Economy (Économie de carburant) soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Basculer le bouton fléché de vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner l'écran avec ou sans affichage d'économie de carburant en cours. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser la fonction d'économie moyenne de carburant.

- Range (Autonomie) – L'affichage indique la distance approximative pouvant être parcourue (mi ou km) avec le carburant qui reste dans le réservoir. Lorsque l'autonomie est inférieure à 48 km (30 miles), l'affichage de l'autonomie est remplacé par le message « LOW FUEL » (BAS NIVEAU DE CARBURANT). L'ajout d'un volume de carburant suffisant entraîne l'effacement du message « LOW FUEL » (BAS NIVEAU DE CARBURANT) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie. La valeur d'autonomie ne peut être réinitialisée au moyen du bouton **OK**.

NOTA : Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, quelle que soit l'autonomie affichée.

- Average (Consommation moyenne) – Cet affichage indique la consommation moyenne de carburant (mi/gal, L/100 km ou km/l) depuis la dernière réinitialisation.
- Current (Consommation actuelle) – Cet affichage indique la consommation de carburant actuelle (mi/gal, L/100 km, km/l) pendant la conduite.

Trip Info (Information relative au trajet à l'ordinateur de bord)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le titre de menu Trip (Trajet) soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner le totaliseur partiel A ou B. Les renseignements relatifs au totaliseur affichent ce qui suit :

- Distance – Cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le totaliseur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.

- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant) – cet affichage indique la consommation moyenne consommation de carburant (mi/gal, L/100 km ou km/l) du totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- Elapsed Time (Temps écoulé) – indique le temps total écoulé du trajet depuis que le totaliseur partiel A ou B a été réinitialisé.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le titre de menu Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le titre de menu Audio soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône Messages soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour naviguer dans les messages mémorisés.

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Configuration de l'écran soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Coin supérieur gauche • Aucune • Compass (Boussole) • Température extérieure (par défaut) • Heure • Autonomie • Consommation moyenne de carburant (l/100km ou mi/gal) • Consommation actuelle de carburant (l/100km ou mi/gal) • Trip A Distance (Distance de trajet A) • Trip B Distance (Distance de trajet B)	Coin supérieur droit • Aucune • Boussole (réglage par défaut) • Température extérieure • Heure • Autonomie • Consommation moyenne de carburant (l/100km ou mi/gal) • Consommation actuelle de carburant (l/100km ou mi/gal) • Trip A Distance (Distance de trajet A) • Trip B Distance (Distance de trajet B)

Centrale • Aucune • Compass (Boussole) • Température extérieure • Heure • Autonomie • Consommation moyenne de carburant (l/100km ou mi/gal) • Consommation actuelle de carburant (l/100km ou mi/gal) • Trip A Distance (Distance de trajet A) • Trip B Distance (Distance de trajet B) • Audio Information (Information relative au système audio) • Compteur de vitesse • Titre des menus (par défaut)	Affichage des rapports – selon l'équipement avec un groupe d'instruments de catégorie supérieure • Complet (par défaut) • Simple
Réglages par défaut (température extérieure dans le coin supérieur gauche, boussole dans le coin supérieur droit, titre des menus dans la partie centrale) • Restauration • Cancel (Annuler)	

Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge. Consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de charge de la batterie » du chapitre « Témoins d'avertissement, indicateurs et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Porte-gobelets chauffants et réfrigérants – selon l'équipement
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation

- Système d'onduleur d'alimentation de 150 W
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possible du véhicule (p. ex. les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 150 W, ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).

- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique [« Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie)]

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
 - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
 - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 150 W, ports USB)
 - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
 - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Témoins d'avertissement rouges

– Témoin d'avertissement de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le

passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

– Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein

de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du

système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par votre concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

● – Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

🛢️ – Témoin de pression d'huile

Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

⚙️ – Témoin d'avertissement de température de la transmission

Ce témoin indique que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense. Si ce témoin s'allume, rangez le véhicule en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez-le. Placez ensuite le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et faites tourner le moteur

au ralenti ou un peu plus rapidement jusqu'à ce que le témoin de température de la transmission s'éteigne.

MISE EN GARDE!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

– Témoin d'avertissement de la température du moteur

Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu

retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement de la température d'huile

Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

– Témoin d'avertissement de charge de la batterie

Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

– Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui cale. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer

une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement d'anomalie du système de direction assistée électrique

Ce témoin s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec la direction assistée électrique

Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement de portière ouverte

Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte et partiellement fermée.

NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

– Témoin d'avertissement de hayon ouvert

Ce témoin s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoins d'avertissement jaune

– Témoin d'avertissement de vérification / d'anomalie du moteur

Le témoin de vérification/d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé au cours de plusieurs types de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate

ou des dommages importants au catalyseur. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

– Témoin d'avertissement de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs milles (kilomètres) à plus de 30 mi/h (48 km/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES/MARCHE).

- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique.

– Témoin d'avertissement de mise hors fonction de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

– Témoin de panne du système de frein de stationnement électronique

Ce témoin s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Consultez votre concessionnaire autorisé.

(!) – Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu dans l'ordre.

AVERTISSEMENT!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la manipulation pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le

constructeur du véhicule, comme indiqué sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas

suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

– Témoin d'avertissement des freins antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact

est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin ABS s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant

Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant descend à environ 2,4 gal (9,1 L), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

Un seul carillon retentit en même temps que l'apparition de l'avertissement de niveau de carburant bas.

– Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien.

– Témoin du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule.

– Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

– Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de

plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

– Témoin d'avertissement du système 4 roues motrices – selon l'équipement

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant la conduite, il indique que le système à 4 roues motrices ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

– Témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Le système de détection de changement de voie Lanesense est couleur jaune clignotant lorsque le système détecte un déport de couloir.

Le système de détection de changement de voie Lanesense est couleur jaune clignotant lorsque le véhicule traverse un marquage au sol.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement de panne du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas.

– Témoin d'avertissement du bouchon du réservoir de carburant desserré – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le bouchon du réservoir de carburant est desserré. Fermez correctement le bouchon de remplissage pour éteindre le témoin. Si le témoin ne s'éteint pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoins jaunes

– Témoin 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices GAMME BASSE. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système à 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement et l'utilisation appropriée du mode 4 roues motrices.

– Témoin de POINT MORT – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode POINT MORT et que les arbres de transmission avant et arrière ne sont pas sollicités à partir du groupe motopulseur.



– Témoin de verrouillage de l'essieu arrière

Ce témoin indique que le dispositif de verrouillage de l'essieu arrière est activé.

Témoins verts



– Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement

Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et le véhicule cible est détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».



– Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible – selon l'équipement

Cet affichage indique le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif lorsque le système est engagé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».



– Témoin du mode ECO (Économie de carburant)

Ce témoin s'allume lorsque le mode ECO est actif.

– Témoin de réglage du contrôle de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

– Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et que le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels au groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie. Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin de marche (On) des feux de position/phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

– Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

– Témoin des clignotants

Les flèches de clignotant clignotent indépendamment lorsque le clignotant gauche ou droit est sélectionné. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1 mi (1,6 km) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoins blancs

– Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a été activé, mais non réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

– Témoin de réglage du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le véhicule muni d'un régulateur de vitesse adaptatif a atteint la vitesse souhaitée et que la touche SET (RÉGLAGE) a été sélectionnée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

– Témoin du système de régulateur de vitesse de sélection – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activé.

Pour activer le régulateur de vitesse de sélection, assurez-vous que le véhicule est équipé du mode 4 roues motrices gamme basse et appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord.

NOTA : Si le véhicule n'est pas en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse), le message « To Enter Selec-Speed Shift to 4WD Low » (Pour accéder au système de régulateur de vitesse, passer au mode 4WD Low [4 roues motrices gamme basse]) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

– Témoin du régulateur de vitesse

Ce témoin indique que le système de contrôle de vitesse est activé.

– Mise EN FONCTION du régulateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle de vitesse est activé, mais n'est pas réglé.

– Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé en permanence lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de

transfert est en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 mi/h (48 km/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

– Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie Lanesense est ACTIVÉ, le témoin du système de détection de changement de voie Lanesense est non clignotant et de couleur blanche quand seulement la marque de voie gauche ou droite, ou ni l'une ni l'autre, n'a été détectée. Le témoin s'allume en vert lorsque les deux voies sont détectées et que le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments en cas d'une sortie involontaire de voie. Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins bleus

– Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les feux de route sont allumés. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord

pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement. Tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route, afin d'effectuer un « appel de phares ».

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin de panne. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

MISE EN GARDE!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
 - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
 - qu'il accède, ou autorise d'autres systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

Consultez le paragraphe « Cybersécurité » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

SÉCURITÉ

■ CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ 170

- Système de freinage antiblocage (ABS) 170
- Système de commande électronique des freins . .172

■ AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES 190

- Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement 190
- Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – Selon l'équipement . . .198
- Système de surveillance de la pression des pneus 203

■ DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS . .211

- Fonctions du dispositif de retenue des occupants 211

- Consignes de sécurité importantes 211

- Ceintures de sécurité 212

- Systèmes de retenue complémentaires 224

- Ensemble de retenue pour enfants 248

- Transport d'animaux domestiques 268

■ CONSEILS DE SÉCURITÉ 268

- Transport de passagers 268

- Gaz d'échappement 269

- Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule 269

- Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 272

CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- le bruit du moteur du système de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Il s'agit des caractéristiques normales du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

MISE EN GARDE!

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou l'adhérence du véhicule ne le permettent.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer les performances du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » jaune s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, le système de freinage ordinaire continuera de fonctionner normalement même si le témoin du système de freinage est allumé.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

Système de commande électronique des freins

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antirotis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé du dispositif antiloupement de remorque (TSC), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système de couple de direction dynamique (DST), du limiteur de vitesse en descente (HDC) et du système de régulateur de vitesse de sélection (SCC).

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Cette fonction gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la

stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage est un complément du

système de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le BAS se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le BAS (Système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche la pédale de frein pendant que le véhicule est arrêté sur une pente, le système d'assistance au départ en pente continuera à maintenir la pression de freinage pendant un bref moment. Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur avant la fin de ce délai, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente comme d'habitude.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour l'activation du système d'assistance au départ en pente :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, le véhicule orienté vers la

pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHE ARRIÈRE).

- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. L'assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et il est très important de manœuvrer les freins en toute sécurité durant la conduite, peu

MISE EN GARDE! (Suite)

importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente au moyen de l'affichage du tableau de bord, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente à l'aide de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

(Suite)

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas dotés de l'affichage du groupe d'instruments, effectuez les étapes suivantes :

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Faites démarrer le moteur.
5. Tournez le volant légèrement de plus d'un demi-tour vers la gauche.
6. Appuyez quatre fois sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique située dans le bloc de commandes inférieur sous le système de chauffage-climatisation en moins de 20 secondes. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.
7. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le légèrement de plus d'un demi-tour supplémentaire vers la droite.

8. COUPEZ le contact, puis RÉTABLISSEZ-le. Si la séquence est exécutée correctement, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique clignotera plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.
9. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

MISE EN GARDE!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

manuellement les freins de remorque ou augmentez la pression de freinage avant de relâcher la pédale de frein.

- Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut

alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont en mode « Partiellement désactivé ».

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- **Survirage** – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- **Sous-virage** – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- **Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

NOTA : Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de

conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage et du système de commande de stabilité électronique, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'éteint.

NOTA : Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer sur plusieurs boutons momentanés pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.

MISE EN GARDE!

- En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.
- Le dispositif antilouvoisement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé — selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique sont DÉSACTIVÉES. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour RÉACTIVER la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique.

NOTA : Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

La désactivation complète ne peut être effectuée qu'en mode piste, selon l'équipement.

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite, selon l'équipement.

MISE EN GARDE!

- En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.
- Lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée, la stabilité accrue du véhicule offerte par ce système n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode complètement désactivé de la commande de stabilité électronique n'est conçu que pour la conduite hors autoroute ou hors route.

- La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON

(MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de DÉS-ACTIVATION de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).
- Lorsque le contact est MIS, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de DÉSACTIVATION du système électronique d'antidérapage indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du

véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA : Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans cette section pour prendre connaissance des modes de commande de stabilité électronique offerts.

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages,

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoisement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoisement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoisement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoisement excessif de la remorque.

NOTA : Le dispositif ne peut empêcher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous tirez une remorque et observez les recommandations concernant le poids au timon de la remorque. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite ».

Lorsque le dispositif antilouvoiemment de la remorque est en fonction, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoiemment. Le dispositif antipatinage de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoiemment s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiemment.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas de freinage d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher la pédale d'accélérateur. L'EBC prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Couple dynamique de direction (DST)

Le couple dynamique de direction est une fonction des modules de commande de stabilité électronique et du système de direction assistée qui fournissent un couple au volant pour certaines conditions de conduite dans lesquelles le module de commande de stabilité électronique détecte l'instabilité du véhicule. Le couple que le volant reçoit ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser un comportement optimal de la direction afin d'atteindre et de maintenir la stabilité du véhicule. La seule notification que le conducteur reçoit que la fonction est activée est le couple appliqué au volant.

NOTA : La fonction de couple dynamique de direction ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser la mesure appropriée à prendre au moyen de petits couples au volant, ce qui signifie que l'efficacité de la fonction de couple dynamique de direction est grandement dépendante sur la sensibilité du conducteur et la réaction générale au couple appliqué. Il est très important de réaliser que cette fonction ne permet pas de diriger le véhicule, c'est-à-dire que le conducteur est toujours responsable de manœuvrer le véhicule.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Activation en attente du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est activé en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes pour activer le limiteur de vitesse en descente :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation en cours du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente, il s'activera automatiquement

dans une pente d'inclinaison suffisante. La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du module de changement de vitesse +/- . Les vitesses programmées du limiteur de vitesse en descente sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du limiteur de vitesse en descente

- P = Aucune vitesse programmée. Le limiteur de vitesse en descente peut être dans un état d'activation en attente mais il ne s'activera pas
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- D (MARCHE AVANT) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 1^{re} = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2^e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3^e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4^e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5^e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6^e = 6 km/h (3,7 mi/h)

- 7^e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8^e = 8 km/h (5,0 mi/h)
- 9^e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement

NOTA : Lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, l'entrée du levier de vitesses + /- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du limiteur de vitesse en descente mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.

- La vitesse du véhicule est supérieure à 20 mi/h (32 km/h) mais reste inférieure à 40 mi/h (64 km/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante, sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (Stationnement).

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur s'ouvre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 40 mi/h (64 km/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).
- Le limiteur de vitesse en descente détecte une surchauffe des freins.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'une icône de DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la vitesse excessive.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la surchauffe des freins. Le clignotement s'arrête et le limiteur de vitesse en descente se réactive lorsque les freins sont refroidis suffisamment.

MISE EN GARDE!

Le limiteur de vitesse en descente est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et rouler à une vitesse sécuritaire.

Régulateur de vitesse de sélection (SSC) – selon l'équipement

Le régulateur de vitesse de sélection est conçu pour la conduite hors route en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) seulement. Le régulateur de vitesse de sélection maintient la vitesse du véhicule en contrôlant activement le couple moteur et les freins.

Le régulateur de vitesse de sélection comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).

2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Activation en attente du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est activé en appuyant sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes pour activer le régulateur de vitesse de sélection :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur.

Activation en cours du régulateur de vitesse de sélection

Une fois que le régulateur de vitesse de sélection est activé, il s'activera automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- Le conducteur desserre la pédale d'accélérateur.
- Le conducteur desserre la pédale de frein.
- La transmission n'est pas à la position P (Stationnement).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 20 mi/h (32 km/h).

La vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection est sélectionnable et peut être réglée à l'aide du levier de vitesses +/- . De plus, la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection peut être réduite en pente ascendante et le niveau de réduction de vitesse programmée dépend du degré d'inclinaison. Les vitesses programmées du régulateur de vitesse de sélection sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du régulateur de vitesse de sélection

- 1^{re} = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2^e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3^e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4^e = 4 km/h (2,5 mi/h)

- 5^e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6^e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7^e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8^e = 8 km/h (5 mi/h)
- 9^e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas.

NOTA :

- Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est en fonction, l'entrée du levier de vitesses +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du régulateur de vitesse de sélection mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

- La performance du régulateur de vitesse de sélection est influencée par le mode Selec-Terrain. Cette différence peut être importante pour le conducteur et peut être perçue comme un niveau variable d'agressivité.

Priorité conducteur :

Le conducteur peut neutraliser l'activation du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 20 mi/h (32 km/h) mais reste inférieure à 40 mi/h (64 km/h).
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection se désactivera et sera désactivé si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur s'ouvre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le régulateur de vitesse de sélection est annulé immédiatement).

Rétroaction au conducteur :

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de régulateur de vitesse de sélection et le commutateur du régulateur de vitesse de sélection est muni d'un voyant DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du régulateur de vitesse de sélection.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le régulateur de vitesse de sélection est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du régulateur de vitesse de sélection.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la vitesse excessive.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la surchauffe des freins.

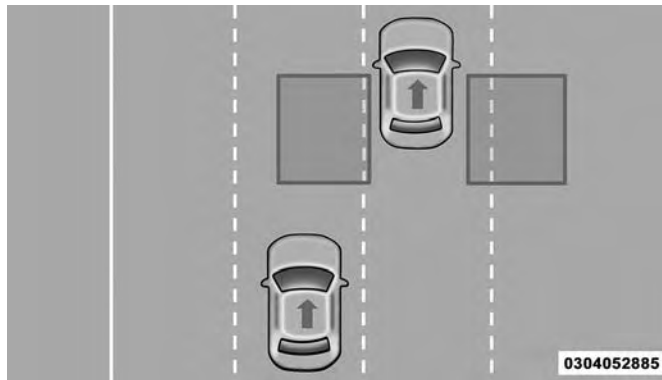
MISE EN GARDE!

Le système régulateur de vitesse (SSC) est destiné uniquement à aider le conducteur à contrôler la vitesse du véhicule en conditions hors route. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et rouler à une vitesse sécuritaire.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs arrière extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 12 pi (3,8 m) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone

commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 10 pi (3 m) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

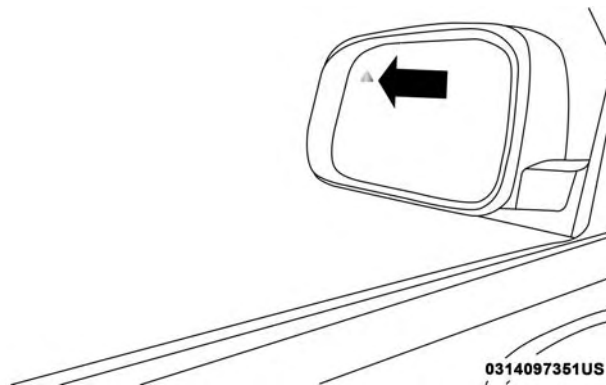
NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts

fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouchier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.)

Le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

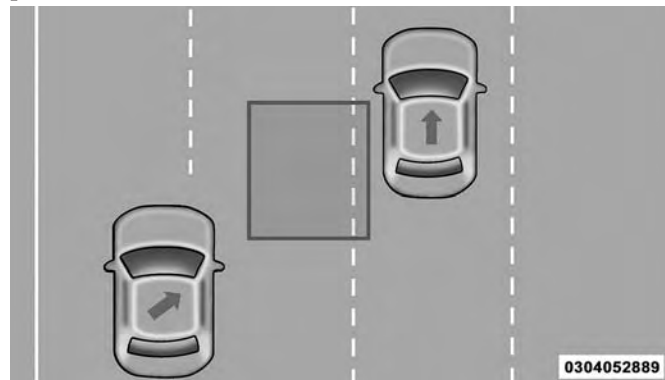


Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

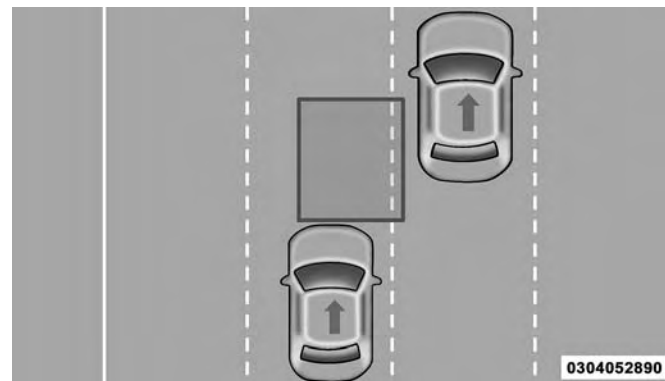
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

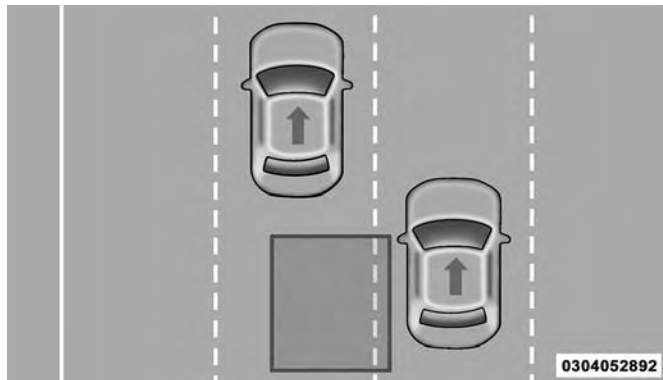
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 30 mi/h (48 km/h).



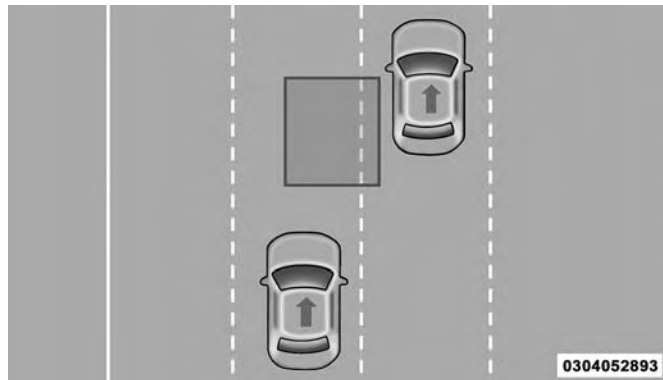
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ 1,5 seconde, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 15 mi/h (24 km/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

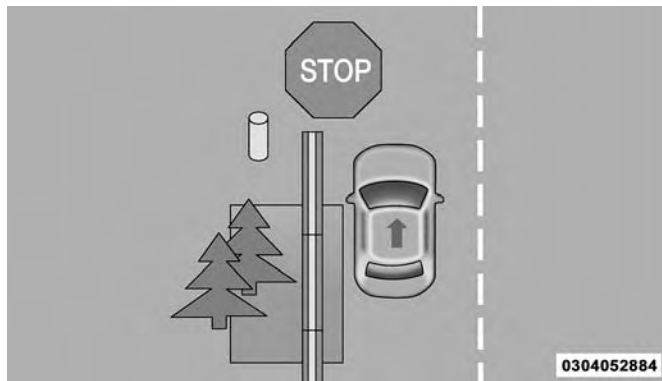


Dépassement et approche



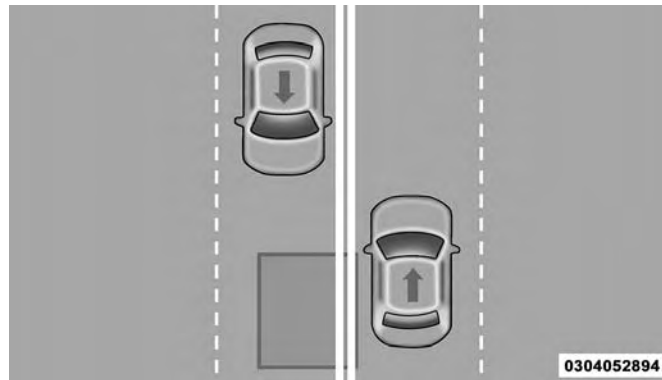
Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.



Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.



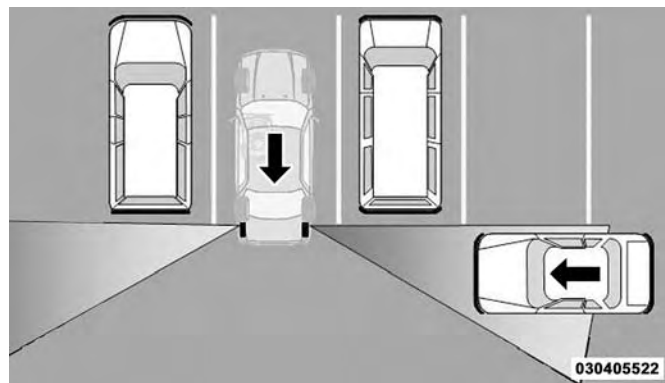
Circulation en sens opposé

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 3 mi/h (5 km/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 20 mi/h (32 km/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le

système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA : La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio aussi est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore

est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA : Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – Selon l'équipement

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'affichage du groupe d'instruments et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 42 km/h (26 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le

système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 2 km/h (1 mi/h).
- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale. Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.

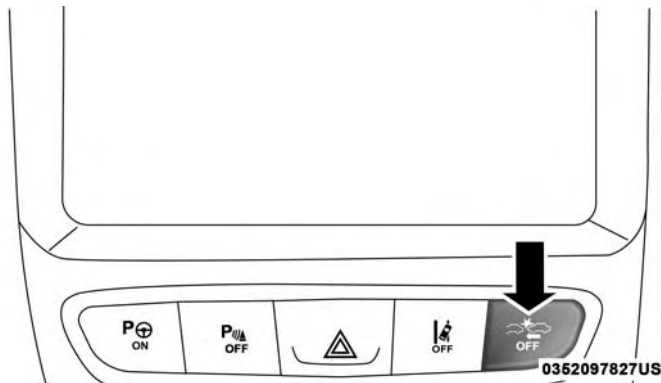
MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale. Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

NOTA : Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale se trouve sur le panneau de commande situé sous l'affichage du système Uconnect.



Bouton du système d'avertissement de collision frontale

Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale (le voyant DEL s'allume).

Pour réactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez de nouveau sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale (le voyant DEL s'éteint).

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off »

(Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

- Modification des réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale – réglage « Near » (Proche) par rapport au réglage « Far » (Éloigné) Le réglage « Far » (Éloigné) permet d'avertir plus tôt le conducteur d'une collision potentielle et le réglage « Near » (Proche) permet de l'avertir plus tard.
- Si vous modifiez l'état du freinage actif en sélectionnant le réglage « off » (arrêt), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

NOTA : L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure du contact. Si le système a été désactivé, il restera désactivé au prochain démarrage du moteur.

Changement de l'état du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages d'état par défaut sont « Far » (Éloigné) pour le système d'avertissement de collision frontale et « On » (Activé) pour le freinage actif, ce qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée et d'appliquer une force de freinage limitée. Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Vous pouvez modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage procure moins de temps de réaction que le réglage « Far » (Éloigné) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie

pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et le message ci-après s'affiche à l'écran du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente également pendant la conduite du véhicule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression à froid des pneus. Lorsque le témoin de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 30 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Le système met automatiquement les données à jour et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression

misées à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus S'ALLUME. Lorsque le véhicule roule, la pression remonte à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin reste allumé. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 30 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT!

- Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur les jantes du marché secondaire et peut contribuer à une mauvaise performance globale du système. Nous vous encourageons à utiliser les roues d'origine pour assurer un bon fonctionnement de la fonction de surveillance de la pression des pneus.
- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un

*(Suite)***AVERTISSEMENT! (Suite)**

concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

- Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.

Système de catégorie supérieure

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

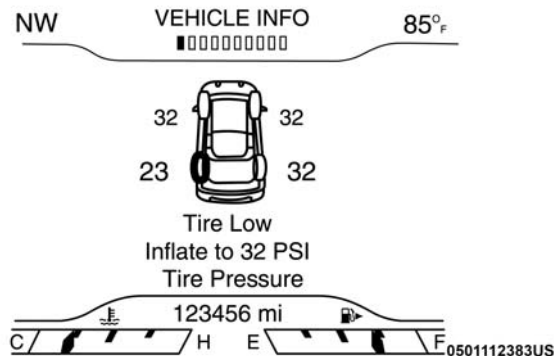
- Module récepteur

- Quatre capteurs du système de surveillance de la pression des pneus
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le groupe d'instruments
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « Tire Low » (Basse pression des pneus) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX), puis présente un affichage graphique des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente.



Avertissement de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

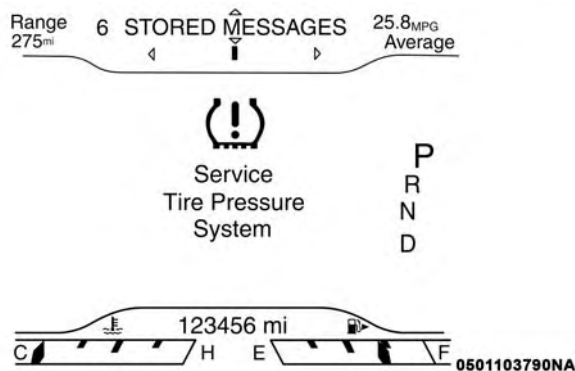
En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux de couleur différente sur l'affichage graphique du groupe d'instruments) à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique du groupe d'instruments reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 30 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.



Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression est affichée à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences

identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non-correspondante

1. La roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.
2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de

surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique à l'écran d'affichage du groupe d'instruments continue d'afficher une valeur de pression de couleur différente et le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15,5 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.
4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.
5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de

secours compacte ou pleine grandeur non correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique de l'écran d'affichage du groupe d'instruments indique une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit sous le seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus, commencez par remplacer les quatre ensembles

de roues et pneus (pneus de route) par des pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15,5 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (- -) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (--) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus, remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au

maximum à plus de 25 km/h (15,5 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

Fonctions du dispositif de retenue des occupants

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensemble de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre concessionnaire autorisé.

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié (pour plus d'informations, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants » du présent chapitre).
3. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement (pour plus d'information, consultez la section « Ensemble de retenue pour enfants ») doivent être assis dans un véhicule avec des sièges

arrière, dans un ensemble de retenue pour enfants ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'entrent pas dans un ensemble de retenue pour enfants ni dans un siège d'appoint doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et boucler leur ceinture de sécurité.

4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le boudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.

9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Assistance de clientèle » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, Ceci peut se produire loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)

 La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant

n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le

siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA : Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en

cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
 - Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.
 - Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

MISE EN GARDE!

- Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.
 - Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
 - Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

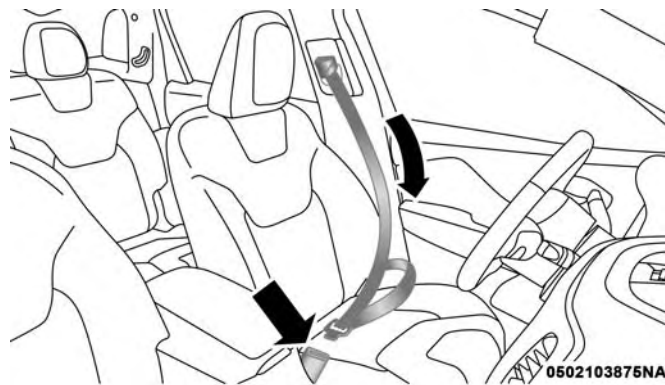
que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. La partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçus pour être portés mutuellement.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision.

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

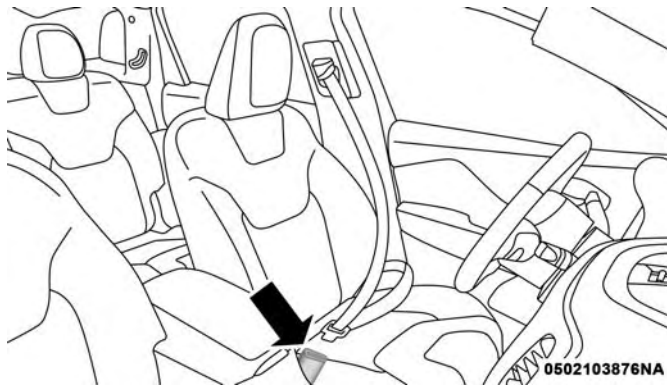
1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

5



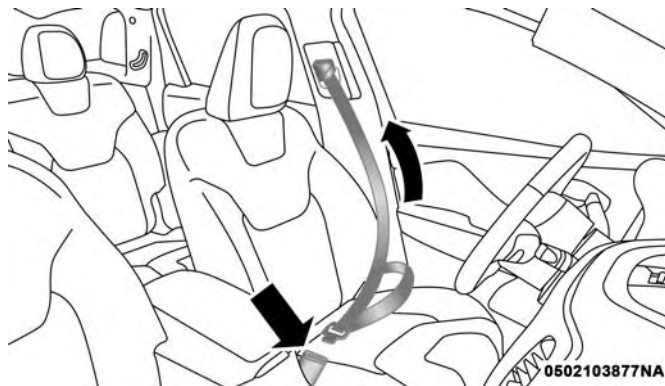
Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

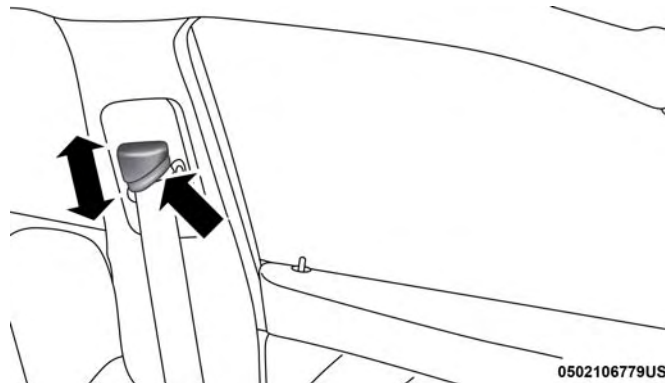
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage de boudrier supérieur réglable

Les boudriers des sièges du conducteur et du passager avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de boudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA : L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier si l'ancrage de baudrier est correctement verrouillé, tirez l'ancrage de baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

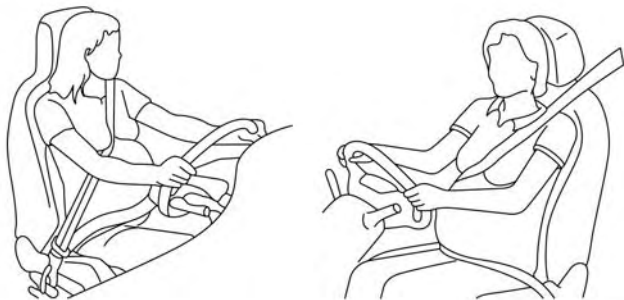
MISE EN GARDE!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 6 po.
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

0228098654US

Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : Le risque de

blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture sur l'occupant dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent

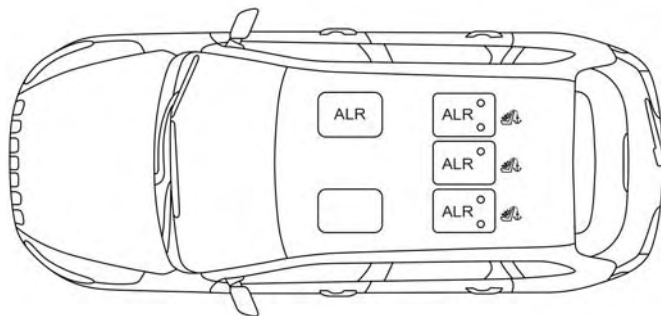
être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



0228098656US

EBA – Enrouleur à blocage automatique commutable

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis dans un véhicule muni de siège arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

Systèmes de retenue complémentaires

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le

câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Système de classification de l'occupant

Témoin de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du

système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est ÉTABLI. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants

du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le contact est ÉTABLI.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable

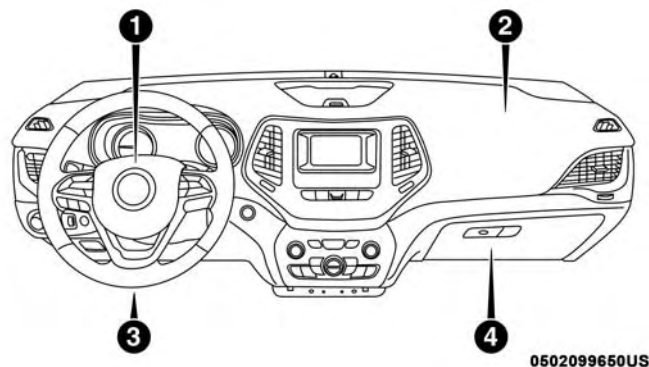


Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement du système de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » du présent manuel.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord,

au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux d'impact

- 1 – Sac gonflable avant du conducteur
- 2 – Sac gonflable du passager avant
- 3 – Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur et protège-genoux du conducteur
- 4 – Sac gonflable de protection pour les genoux du passager et protège-genoux du passager

MISE EN GARDE!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

5

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction

de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant

évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification des occupants.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule. Il est conçu pour assurer le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de sac gonflable 

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids

appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Le module de classification des occupants communique ces données au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou

- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint*	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y

compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

MISE EN GARDE!

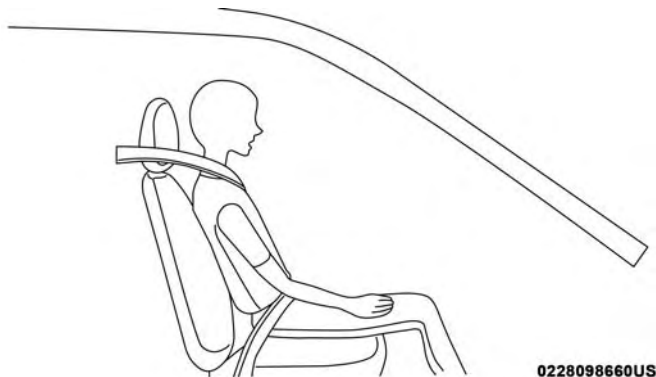
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Le système de classification de l'occupant détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. Le système de classification de l'occupant transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de

retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée.

Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



assis correctement.

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie pas que le système de classification des occupants ne fonctionne pas correctement.

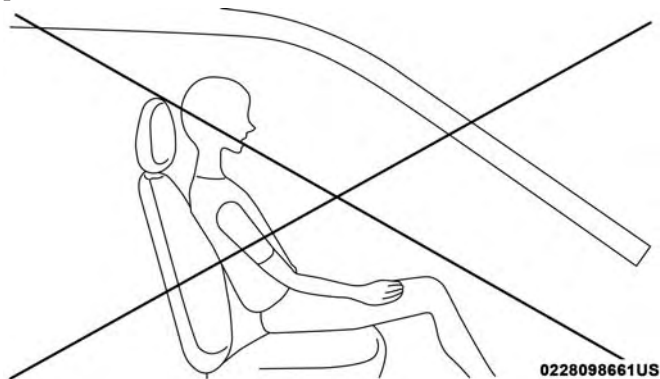
Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification des occupants détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification des occupants ne fonctionne pas correctement. Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

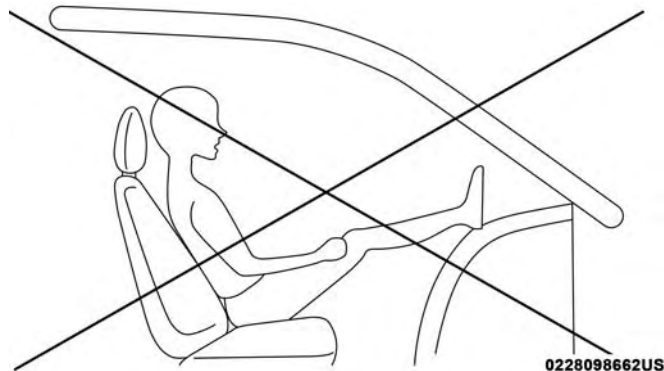
Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

- le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord);
- le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule;
- le dossier de siège du passager avant n'est pas en position complètement verticale;
- le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.);
- des objets sont logés sous le siège passager avant;
- des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale;
- des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant;
- un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

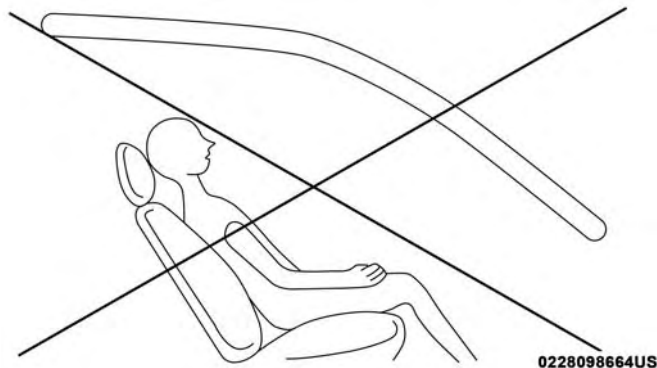
Le système de classification de l'occupant détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



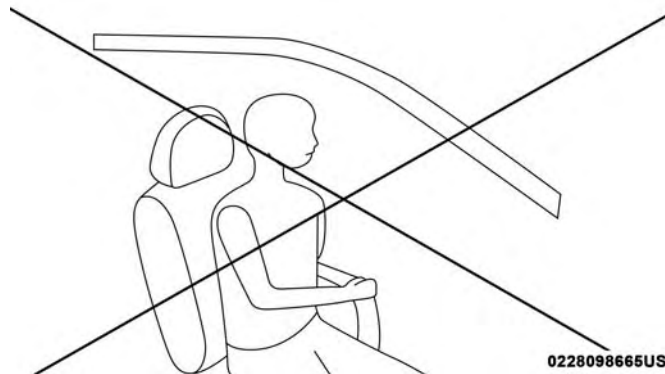
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis

5

MISE EN GARDE!

- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort lors d'une collision.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.
- Ne maintenez pas des objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège du passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège du passager avant, le système de classification de l'occupant pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou la mort lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège du passager avant.

Le témoin de sac gonflable  du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège

passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables. Si le témoin de sac gonflable  ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.

- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

MISE EN GARDE!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

des blessures graves ou la mort. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).

- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

5

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

MISE EN GARDE!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant

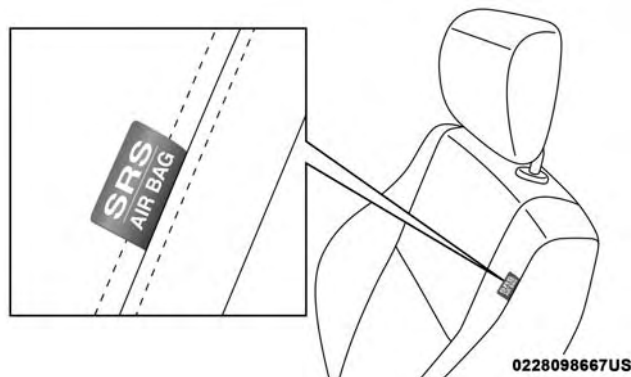
Ce véhicule est muni d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction, et d'un sac gonflable de protection pour les genoux du passager monté dans le tableau de bord, sous la boîte à gants. Les sacs gonflables de protection pour les genoux offrent une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant et arrière (dans le cas de véhicules équipés de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges d'extrémité arrière). Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges comportent une étiquette « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) cousue sur le côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège (sièges avant) et la couture du côté extérieur du couvercle de garnissage du coussin de siège (sièges d'extrémité arrière, si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges arrière). Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans

l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

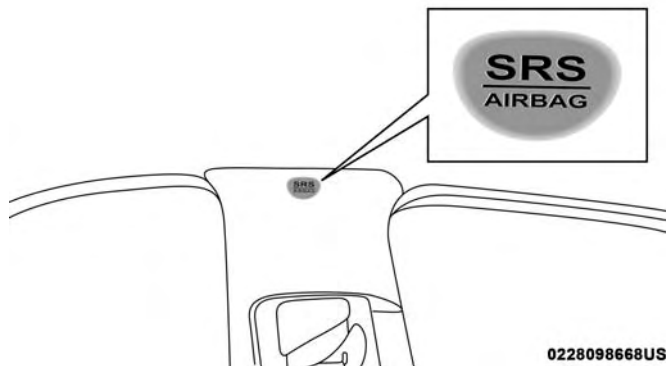
MISE EN GARDE!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en

plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

MISE EN GARDE!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages et ne placez pas de charge dont la hauteur

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.

- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions

latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

MISE EN GARDE!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

MISE EN GARDE!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA : Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors de tonneaux est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. Un accident comportant un capotage se produisant plus lentement peut entraîner l'activation des prétendeurs des ceintures de sécurité de chaque côté du véhicule. Un accident comportant un capotage se produisant plus rapidement peut entraîner l'activation des prétendeurs ainsi que le déploiement des sacs gonflables latéraux supplémentaires des deux côtés du véhicule. Le système de détection de capotage peut également activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, avec ou sans le

déploiement des sacs gonflables latéraux supplémentaires des deux côtés du véhicule, en cas d'un accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

5

Composants du système de sacs gonflables

NOTA : Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité

- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Système de classification de l'occupant

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis

ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande

des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le bouton des feux de détresse soit enfoncé. Vous pouvez désactiver les feux de détresse en appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie est sous tension.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner

*(Suite)***MISE EN GARDE! (Suite)**

adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour

enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir

MISE EN GARDE! (Suite)

l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

(Suite)

NOTA :

- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.safercar.gov/parents/index.htm ou composez le 1-888-327-4236.
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm>.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant

qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges

MISE EN GARDE! (Suite)

pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.

5

d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfants transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant

(Suite)

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le boudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité. au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais un enfant passer le boudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le boudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le boudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

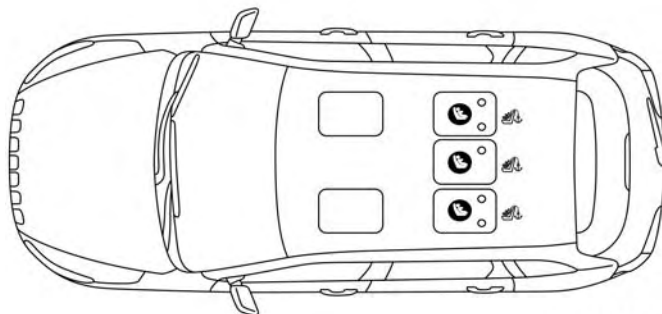


Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer

les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



0228098670US

Positions du système LATCH des sièges de deuxième rangée

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le fabricant du siège d'appoint. Consultez le guide de l'automobiliste du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.

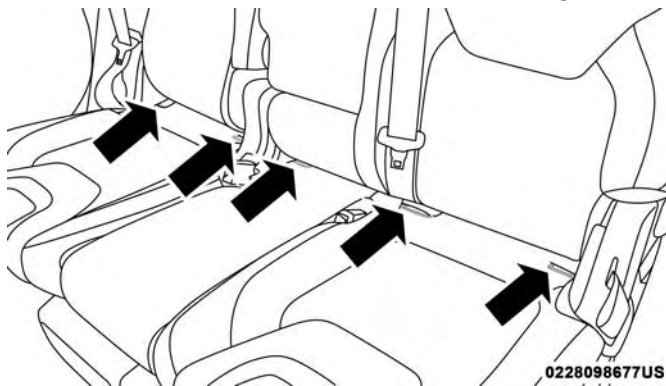
Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH

Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	Tous les appuie-tête arrière peuvent être retirés.

Emplacement des ancrages LATCH



Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

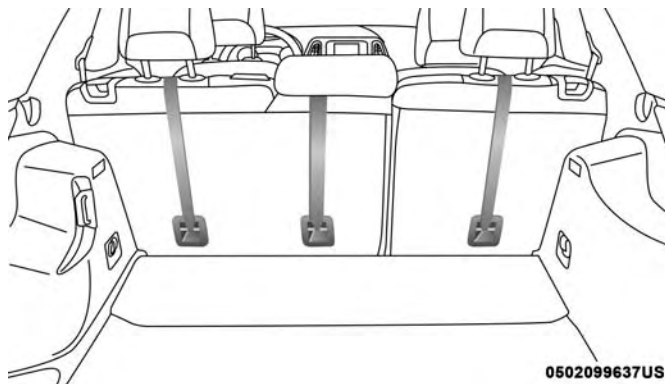


Ancrages de système LATCH

Localiser les ancrages d'attache supérieurs



Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.



Emplacements des ancrages d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers

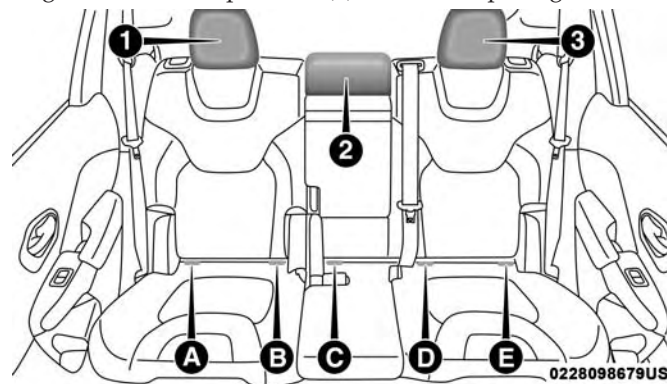
l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Ce véhicule est muni de 5 ancrages LATCH inférieurs dans le siège arrière. Les ancrages A et B sont utilisés pour la place d'extrémité droite derrière le passager avant (1). Les ancrages D et E sont utilisés pour la place d'extrémité gauche derrière le conducteur (3). Les ancrages C et D sont utilisés pour la place centrale (2). N'installez pas d'ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH à l'aide des ancrages B et C. Ceci n'est pas une position compatible avec le système LATCH dans votre véhicule.

Vous pouvez installer en même temps jusqu'à deux sièges d'enfant au moyen du système LATCH. Si vous pouvez installer trois ensembles de retenue pour enfants dans votre véhicule, vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue pour enfants à la place centrale et vous devez utiliser les ancrages du système LATCH pour la place (3) derrière le conducteur. Vous pouvez utiliser les ancrages du système LATCH ou la

ceinture de sécurité du véhicule pour installer le troisième siège d'enfant à la position (1) derrière le passager avant.



Positions du système LATCH

Options pour installer deux sièges d'enfant à l'aide des ancrages du système LATCH dans ce véhicule :

1. Places d'extrémité droite et gauche (1 et 3) : Installez les sièges d'enfant aux places d'extrémité droite et gauche à l'aide des ancrages inférieurs A et B, D et E. N'utilisez pas l'ancrage du siège central, C. Si les sièges d'enfant ne bloquent pas la sangle et la boucle de la ceinture de sécurité du siège central, cette ceinture peut être utilisée pour retenir un occupant ou un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale.

2. Places d'extrémité droite et centrale (1 et 2) : Installez le premier siège d'enfant à la place d'extrémité droite à l'aide des ancrages inférieurs A et B. Installez le deuxième siège d'enfant à l'aide des ancrages centraux, C et D. N'utilisez pas l'ancrage extérieur le plus près de la portière opposée, E. N'utilisez pas la dernière place d'extrémité gauche (3) pour un occupant. L'ensemble de retenue pour enfants du siège central bloque la boucle de ceinture de sécurité pour cette position.

MISE EN GARDE!

- Utilisez des ancrages C et D pour installer un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH à la place centrale (2). N'installez pas d'ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH à l'aide des ancrages B et C. Ceci n'est pas une position compatible avec le système LATCH dans votre véhicule.
- Un ensemble de retenue pour enfants installé à la position centrale (2) bloquera la boucle de ceinture de sécurité de la place d'extrémité droite, derrière le conducteur (3). N'utilisez pas cette place pour un autre occupant.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants.
- Si vous installez trois ensembles de retenue pour enfants l'un à côté de l'autre, vous devez utiliser la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache central de la position centrale. Vous devez utiliser les ancrages de système LATCH pour poser le siège d'enfant en place (3), derrière le conducteur. Vous pouvez utiliser les ancrages de système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour poser le siège d'enfant en place (1), derrière le passager avant. Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

- **L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**
- **Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux boudins dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.**

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

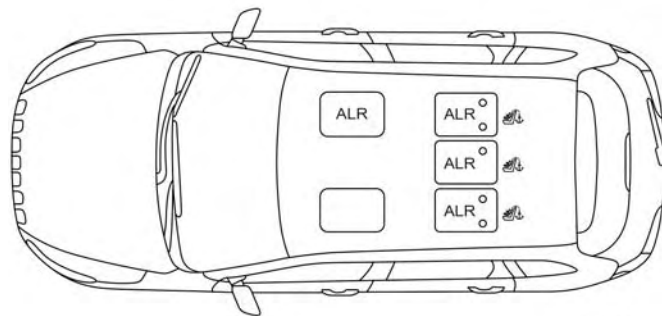
MISE EN GARDE!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.
- Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Système de ceintures à trois points d'ancrage pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



0228098656US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

EBA = Enrouleur à blocage commutable

 Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	Tous les appuie-tête arrière peuvent être retirés.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.
- Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour

laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le boudoir vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic. Celui-ci indique que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

MISE EN GARDE!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

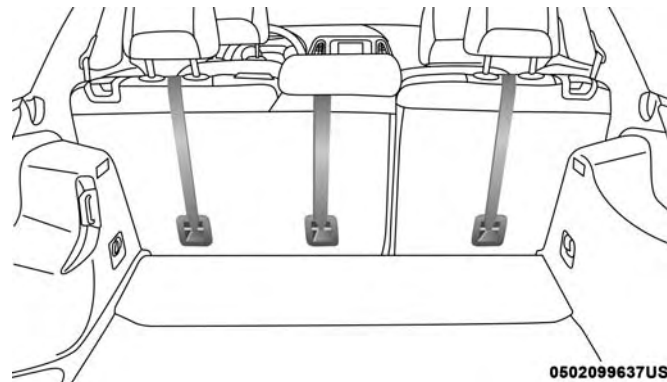


0226047162

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour

trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.



5

Emplacements des ancrages d'attache

3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.
4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.

- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ**Transport de passagers**

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble du système d'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation des ceintures n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable  s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est ÉTABLI pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- Fixez TOUJOURS solidement  votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.
- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT  DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule**Pneus**

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez également des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

■ DÉMARRAGE DU MOTEUR 279

- Démarrage normal – Moteur à essence 280
- Températures extrêmement froides (inférieures à -22 °F ou -30 °C) 280
- Démarrage après un stationnement prolongé . . .280
- Si le moteur ne démarre pas 281
- Après le démarrage 281

■ CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT .282

■ RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 283

■ FREIN DE STATIONNEMENT 283

- Système de frein de stationnement électrique . .283

■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE 289

- Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 291

- Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein 291

- Transmission automatique à neuf rapports 291

- Plage de rapports 293

■ FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES 301

- Système à quatre roues motrices à une vitesse – selon l'équipement 301

- Système à quatre roues motrices à 2 vitesses – selon l'équipement 302

- Positions de changement de vitesse 303

- Procédures de passage des rapports 304

- Système de verrouillage électronique arrière – selon l'équipement 307

■ SYSTÈME SELEC-TERRAIN 309

- Description 309

■ DIRECTION ASSISTÉE 311

■ SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 312

- Mode automatique 312
- Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique 312
- Démarrage du moteur en mode arrêt automatique 314
- Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 315
- Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 315
- Anomalie du système 315

■ SPEED RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 316

- Activation 317
- Pour programmer une vitesse souhaitée 317
- Changement de la vitesse programmée 318
- Accélération pour dépassement 319

- Pour revenir à la vitesse programmée 319

- Désactivation 319

■ RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 320

- Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 322
- Activation du régulateur de vitesse adaptatif . . . 323
- Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif 323
- Activation et désactivation 324
- Annulation du système 325
- Désactivation du système 326
- Reprise 326
- Changement de la vitesse programmée 327
- Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif 328
- Aide au dépassement 332
- Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt 332

□ Menu du régulateur de vitesse adaptatif.	333	■ SYSTÈME D'AIDE AU REcul ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	352
□ Affichage d'avertissement et entretien	334	□ Capteurs du système ParkSense.	354
□ Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif.	337	□ Affichage d'avertissement du système ParkSense	354
□ Généralités	340	□ Affichage du système ParkSense	355
□ Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)	341	□ Activation et désactivation du système ParkSense	364
■ SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	344	□ Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense	365
□ Capteurs du système ParkSense.	344	□ Nettoyage du système ParkSense.	366
□ Affichage d'avertissement du système ParkSense	345	□ Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense	367
□ Affichage du système ParkSense	345	■ SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	369
□ Activation et désactivation du système ParkSense	349	□ Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense	370
□ Entretien du système d'aide au recul ParkSense	349	□ Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement parallèle dans un espace	372
□ Nettoyage du système ParkSense.	350		
□ Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense	350		

- Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement perpendiculaire dans un espace . . .381
- **SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT** . . .390
 - Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense 390
 - Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense 391
 - Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense 392
 - Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense 399
- **CAMÉRA D'AIDE AU RECU PARKVIEW – SELON L'ÉQUIPEMENT** 399
- **RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE** 401
- **CHARGEMENT DU VÉHICULE** 404
 - Étiquette d'homologation du véhicule 404
- **TRACTAGE DE REMORQUE** 406
 - Terminologie du remorquage 406
 - Classification des attelages de remorque 409
 - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 410
 - Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 411
 - Exigences de remorquage 411
 - Conseils pour le remorquage 416
- **REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)** 417
 - Remorquage du véhicule derrière un autre 417
 - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à traction avant 419
 - Remorquage de loisir – modèles à 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance à 1 vitesse .420
 - Remorquage de loisir – modèles à quatre roues motrices avec unité de transfert de puissance à 2 vitesses 420
- **CONSEILS DE CONDUITE** 426
 - Conseils de conduite sur route 426
 - Conseils de conduite hors route 426

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Démarrez le moteur lorsque le sélecteur de rapport est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de conduite.

Démarrage normal – Moteur à essence

NOTA : Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.

Placez votre pied sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage en mode de DÉMARRAGE et relâchez-la lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION)
2. Attendez de 10 à 15 secondes
3. Répétez la procédure de démarrage normale

Fonction de démarrage facilité

Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le démarreur se désactive automatiquement de lui-même dès que le moteur tourne. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes. En pareil cas :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (MARCHE).

2. Attendez de 10 à 15 secondes.
3. Répétez la procédure de démarrage normale.

Températures extrêmement froides (inférieures à -22 °F ou -30 °C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé).

Démarrage après un stationnement prolongé

NOTA : Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Mettez le commutateur d'allumage en mode START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre.

3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (VERROUILLÉ), attendez cinq secondes, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

- Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid.

Branchez le cordon d'alimentation dans une prise c.a. de 110 à 115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F), le chauffe-moteur est recommandé. Lorsque la température ambiante est inférieure à -29 °C (-20 °F), le chauffe-moteur est requis.

Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur passe sous le capot, derrière le phare du côté conducteur. Suivez les étapes ci-dessous pour utiliser correctement le chauffe-moteur :

1. Situez le cordon du chauffe-moteur (derrière le phare du côté conducteur).
2. Détachez les courroies de Velcro qui fixent le cordon de chauffage en place.
3. Tirez le cordon à l'avant du véhicule et branchez-le dans une rallonge trifilaire mise à la terre.

4. Après que le véhicule soit en marche, refixez le cordon sur la courroie de Velcro et rangez correctement à l'écart, derrière le phare du côté conducteur.

NOTA :

- Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons de chauffage sont disponibles auprès de votre concessionnaire Mopar autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.
- Le chauffe-moteur nécessite une tension de 110 V c.a. et une intensité de 6,5 A pour activer l'élément chauffant.
- Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 300 premiers miles (500 kilomètres). Après les 60 premiers miles (100 kilomètres), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 50 et 55 mi/h (80 et 90 km/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité recommandés, consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » de la section « Entretien et maintenance ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.

6

FREIN DE STATIONNEMENT

Système de frein de stationnement électrique

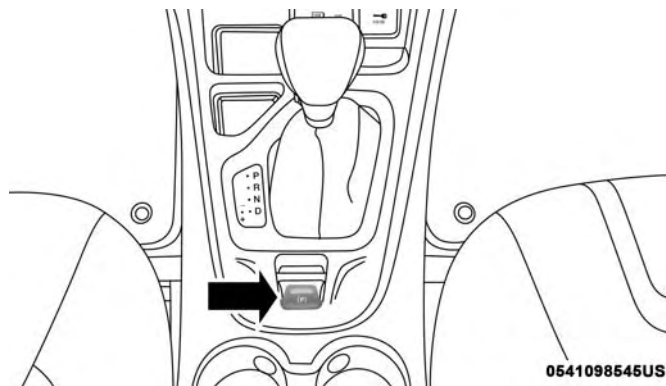
Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires assurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Le commutateur de frein de stationnement se trouve dans la console centrale.



Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour serrer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) mais le témoin des FREINS ne s'allume pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Le témoin d'anomalie s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT). Si votre pied repose

sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le contact est établi, que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA : Lorsque vous stationnez, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir si vous êtes dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes dans une pente ascendante. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé une fois que le frein de stationnement est desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin des FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

MISE EN GARDE!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré, ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique, un témoin d'anomalie jaune du système de frein de stationnement électrique s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin des FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Frein de stationnement automatique

Le frein de stationnement électrique peut être programmé pour être automatiquement serré lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses de la transmission automatique est placé en position P (STATIONNEMENT) lorsque le contact est coupé. Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique en position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT).

Sauvegarde

La fonction de sauvegarde est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE).

Dans le cas des transmissions automatiques, le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est déboutlée.
- La portière du conducteur est ouverte.

La fonction de sauvegarde peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est COUPÉ puis RÉTABLI.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par votre concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, ceci ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. Heureusement, la rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système aux menus intégrés vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

En mode d'entretien, le témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur de frein de stationnement électrique.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage approprié. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position **P (STATIONNEMENT)** ou **N (POINT MORT)** si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, attendez toujours qu'il soit en arrêt complet, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position **P (STATIONNEMENT)**, coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur

MISE EN GARDE! (Suite)

d'allumage est en position ou en mode LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé) (ou avec le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF [ARRÊT]), le levier de vitesses de la transmission est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT)

(retrait de la clé). La télécommande ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ/ARRÊT) et que la transmission est verrouillée à la position P (STATIONNEMENT).

Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné en mode ON/RUN (MARCHE) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Transmission automatique à neuf rapports

La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche à côté du levier de vitesses et à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports,

appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position de STATIONNEMENT (ou au POINT MORT, si le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse). Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

NOTA : En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position R [MARCHE ARRIÈRE] durant la conduite avant), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, ainsi que des conditions de route et environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (miles).

La transmission à neuf rapports a été développée pour répondre aux besoins des véhicules actuel et futur à transmission avant et à transmission intégrale. Le logiciel et l'étalonnage sont affinés pour optimiser l'expérience de conduite du client et l'économie de carburant. Grâce à sa conception, certains véhicules et certaines combinaisons de transmission utilisent le 9e rapport seulement dans des situations et des conditions de conduite très spécifiques.

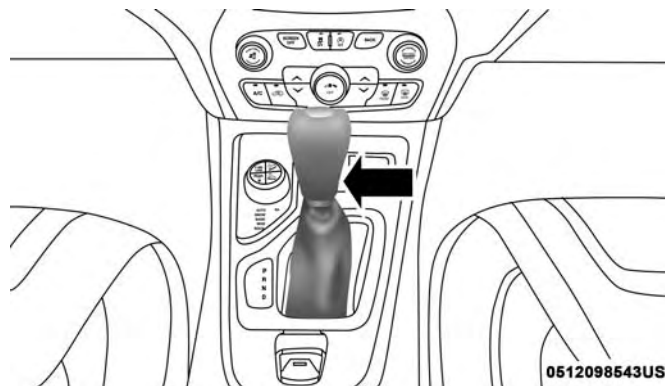
Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le sélecteur de rapport de la transmission comporte les positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et des positions de changement de vitesse du système de sélection électronique des rapports. Les rétrogradations de vitesse manuelles peuvent être faites à l'aide de la commande de sélection de vitesse ERS. Déplacez le sélecteur de rapport à la position (-/+) du système de sélection électronique des rapports (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et empêcher les passages supérieurs automatiques au-delà de

ce rapport. En mode de sélection électronique des rapports, appuyez sur le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pour modifier le rapport disponible le plus élevé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans la présente section.

NOTA : Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position (-/+) du système de sélection électronique des rapports (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode de sélection électronique des rapports, le rapport de transmission limité (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).



Sélecteur de rapport

Plage de rapports

N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
- COUPEZ le moteur.
- Retirez la télécommande.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, attendez toujours qu'il soit en arrêt complet, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est en position ou en mode LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- clé) (ou avec le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF [ARRÊT]), le levier de vitesses de la transmission est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
 - Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
 - Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Avant de déplacer le sélecteur du rapport de transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE) et appuyer également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à cette position lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Consultez le paragraphe « Remorquage de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de rapports de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans cette section) pour sélectionner une plage de rapports inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'une plage de rapports inférieure améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normales, le module de la transmission modifie le programme de changement de vitesse de la transmission, réduit le couple moteur et augmente la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission surchauffe, le témoin d'avertissement de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut fonctionner de façon inhabituelle jusqu'à ce qu'elle refroidisse.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple et les passages au 8^e ou au 9^e rapport sont neutralisés jusqu'au réchauffement de l'huile de transmission. (Consultez la « Nota » sous le paragraphe « Embrayage du convertisseur de couple » dans cette section). Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

Mode SPORT – selon l'équipement

Ce mode modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour la conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur.

Le mode SPORT est activé à l'aide du commutateur rotatif situé sur la console centrale. Consultez le paragraphe « Système Selec-Terrain » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans un rapport fixe ou peut demeurer en position N (POINT MORT). Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours peut vous permettre de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
4. Attendez environ 10 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports

La commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports vous permet de limiter le rapport disponible le plus élevé. Par exemple, si vous réglez le rapport de transmission limité sur 5 (cinquième rapport), la transmission ne passera pas à un rapport supérieur, mais elle rétrogradera normalement aux rapports inférieurs.

Vous pouvez passer du mode D (MARCHE AVANT) au mode du système de sélection électronique des rapports, et vice-versa, peu importe la vitesse du véhicule. Lorsque la commande du sélecteur de rapport est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles.

Déplacez le sélecteur de rapport à la position du système de sélection électronique des rapports (près de la position D [MARCHE AVANT]) pour activer le mode de sélection électronique des rapports, pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et pour régler ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois en mode de système de sélection électronique des rapports,

déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pour modifier le rapport disponible le plus élevé.

Pour quitter le mode du système de sélection électronique des rapports, remplacez simplement le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT).

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

NOTA : Pour sélectionner le rapport approprié pour une décélération maximale (freinage moteur), déplacez le sélecteur de rapport en position du système de sélection électronique des rapports, puis maintenez-le simplement enfoncé vers l'avant (-). La transmission passera au rapport le mieux adapté pour ralentir le véhicule.

Embrayage du convertisseur de couple

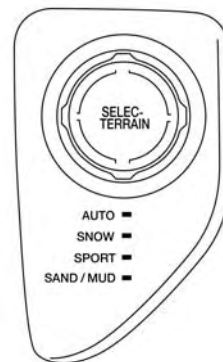
La transmission automatique de votre véhicule est munie d'une fonction qui permet d'améliorer l'économie de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la maniabilité ou la conduite risque de varier légèrement aux rapports supérieurs, en fonctionnement normal. Lorsque la vitesse du véhicule diminue ou augmente, l'embrayage se désengage automatiquement.

NOTA : L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que l'huile de la transmission soit chaude (généralement après une distance de 2 à 5 km [1 à 3 mi]). Étant donné que le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas correctement les rapports lorsqu'elle est froide. Ceci est normal. L'embrayage du convertisseur de couple fonctionnera normalement une fois que la transmission est suffisamment réchauffée.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES

Système à quatre roues motrices à une vitesse – selon l'équipement

Ce système vous permet d'utiliser sur demande le mode 4 roues motrices. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur. En condition normale, la majeure partie de l'adhérence est fournie par les roues avant. Si les roues avant commencent à perdre de l'adhérence, la puissance est automatiquement transférée aux roues arrière. Plus la perte d'adhérence des roues avant est grande, plus la puissance transférée aux roues arrière est importante.



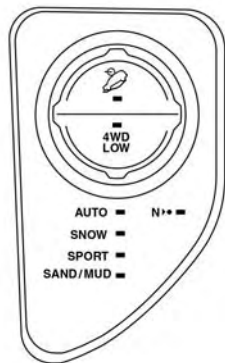
0518100620US

Commutateur du système à 4 roues motrices à une vitesse
De plus, si vous accélérez vivement sur des routes pavées sèches (patinage des roues peu probable), le couple est transféré à l'arrière afin d'optimiser le démarrage du véhicule et ses performances.

AVERTISSEMENT!

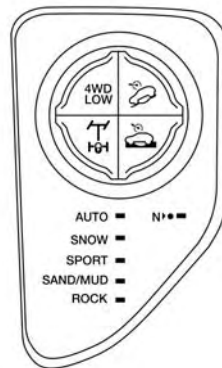
Les roues doivent être de même dimension et équipées du même type de pneu. Il ne faut jamais utiliser des pneus de dimensions différentes. Des pneus de dimensions différentes peuvent causer la défaillance de l'unité de transfert de puissance.

Système à quatre roues motrices à 2 vitesses – selon l'équipement



0518100621US

Commutateur du système à quatre roues motrices à deux vitesses



0518100443US

Commutateur du système à quatre roues motrices à deux vitesses (avec différentiel arrière de blocage)

Le système à quatre roues motrices est entièrement automatique en mode de conduite normale. Les boutons du système Selec-Terrain offrent trois positions de mode sélectionnables :

- 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)
- DIFFÉRENTIEL ARRIÈRE DE BLOCAGE (selon l'équipement)
- N (POINT MORT)

Lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

fournit un rapport de démultiplication plus grand, ce qui permet d'augmenter le couple aux roues avant et arrière. Le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) est conçu pour les chaussées meubles ou glissantes seulement. La conduite en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur des chaussées pavées sèches peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.

En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode de conduite normale à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence nuira au changement de rapport et endommagera les composants de la transmission.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Positions de changement de vitesse

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode du système à 4 roues motrices, consultez les renseignements ci-dessous :

N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que l'unité de transfert de puissance est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. La position N (POINT MORT) dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

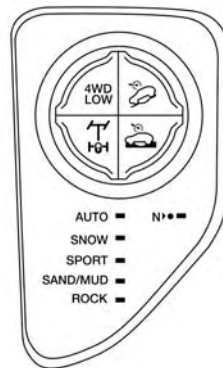
Cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle fournit un rapport de démultiplication plus grand, ce qui permet de procurer un couple plus élevé aux roues avant et arrière tout en fournissant un couple maximal pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 25 mi/h (40 km/h).

NOTA : Consultez le paragraphe « Système Selec-Terrain – selon l'équipement » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédures de passage des rapports

Passage au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est ÉTABLI et que le moteur est en marche, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le témoin « 4WD LOW » (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du groupe d'instruments commence à clignoter, puis demeure allumé lorsque le passage est terminé.



0518100443US

Commutateur du système Selec-Terrain

NOTA : Si les conditions de passage en mode ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, un message s'affiche à l'écran du groupe d'instruments contenant les directives pour terminer le passage des rapports sollicité. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Passage hors du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est ÉTABLI et que le moteur est en marche, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le témoin « 4WD LOW » (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du groupe d'instruments clignote et s'éteint lorsque le passage des vitesses est terminé.

NOTA :

- Si les conditions de passage en mode ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, un message s'affiche à l'écran du groupe d'instruments contenant les directives pour terminer le passage des rapports sollicité. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h). Le système à 4 roues motrices ne permet pas le changement de gamme si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Procédure de passage à la position N (POINT MORT)

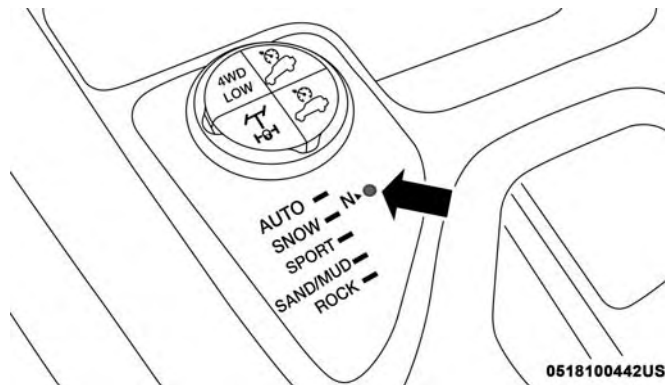
MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que l'unité de transfert de puissance est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. La position N (POINT MORT) dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si le levier de vitesses de

MISE EN GARDE! (Suite)

la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

1. Immobilisez complètement le véhicule sur un terrain plat et déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
2. COUPEZ le moteur.
3. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de l'unité de transfert de puissance (située près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé.



Bouton de point mort (N)

7. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Faites démarrer le moteur.
9. Desserrez le frein de stationnement.
10. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
11. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
12. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).

13. Serrez le frein de stationnement.
14. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur, puis retirez la télécommande.

Répétez les étapes 1 à 7 pour déplacer le levier de vitesses hors de la position N (POINT MORT).

NOTA : Pendant le remorquage du véhicule derrière un autre véhicule, la trousse de câblage de remorquage à plat doit être utilisée et le frein de stationnement doit être desserré. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

Système de verrouillage électronique arrière – selon l'équipement

Le système de verrouillage électronique arrière comprend un différentiel arrière de blocage mécanique afin d'assurer une meilleure adhérence en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le bouton « REAR LOCK » (VERROUILLAGE ARRIÈRE) se trouve sur le bouton du système Selec-Terrain.

Activation du système de verrouillage électronique arrière

Pour activer le système de verrouillage électronique arrière, les conditions suivantes doivent être présentes :

1. Le système à 4 roues motrices doit être en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
2. Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON (MARCHE) et le moteur doit être en marche.
3. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 15 mi/h (24 km/h).
4. Pour engager le système de verrouillage électronique arrière, appuyez une fois sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE).

Désactivation du système de verrouillage électronique arrière

Pour désactiver le système de verrouillage électronique arrière, les conditions suivantes doivent être présentes :

1. Le système de verrouillage électronique arrière doit être activé et le témoin REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) doit être allumé.

2. Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON (MARCHE) et le moteur doit être en marche.
3. Pour désengager le système de verrouillage électronique arrière, appuyez une fois sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE).

NOTA :

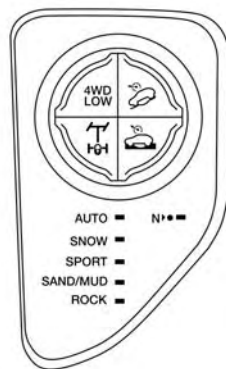
- Il peut être aussi nécessaire de conduire lentement, de louver, pour activer ou désactiver complètement le système de verrouillage électronique arrière.
 - Lorsque vous activez le système de verrouillage électronique arrière, les témoins au groupe d'instruments et sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) commencent à clignoter. Lorsque le passage des rapports est terminé, les témoins REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) resteront allumés.
 - Lorsque vous désactivez le système de verrouillage électronique arrière, les témoins au groupe d'instruments et sur le bouton REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) commencent à clignoter. Lorsque le passage des rapports est terminé, les témoins REAR LOCK (VERROUILLAGE ARRIÈRE) resteront éteints.
- Il est possible d'activer ou de quitter le système de verrouillage électronique arrière lorsque le véhicule est complètement immobilisé; toutefois, cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit inférieure à 15 mi/h (24 km/h) tout en effectuant les manœuvres de direction vers la droite et vers la gauche pour permettre l'alignement des dents d'embrayage.
 - Le système de verrouillage électronique arrière doit être désactivé avant de quitter le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Si les conditions de passage en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, un message s'affiche à l'écran du groupe d'instruments contenant les directives pour terminer le passage des rapports sollicité.

SYSTÈME SELEC-TERRAIN

Description

Le système Selec-Terrain allie les capacités des systèmes de maîtrise du véhicule aux données fournies par le conducteur, afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.

Tournez le bouton du système Selec-Terrain pour sélectionner le mode souhaité.



0518100443US

Commutateur du système Selec-Terrain

Le système Selec-Terrain offre les modes suivants :

- **Auto** (Automatique) – Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Il combine une adhérence optimale et une direction sans effort pour assurer une maniabilité et une accélération améliorées par rapport aux véhicules à deux roues motrices.
- **Snow** (Neige) – Ce réglage est destiné à la conduite par temps froid pour assurer une plus grande stabilité. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que de la neige. Lorsque le mode SNOW (NEIGE) est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au deuxième rapport (plutôt qu'au premier rapport) pendant le lancement pour minimiser le patinage des roues.
- **Sport** – Ce mode modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour la conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur.

NOTA : Le mode SPORT n'est pas disponible lorsque la position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) est sélectionnée.

- **Sand/Mud** (Sable-boue) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route sur des surfaces d'adhérence faible, telles que la boue, le sable ou l'herbe mouillée. La transmission est optimisée aux fins d'adhérence. Certaines secousses peuvent se produire lorsque le véhicule roule sur un terrain accidenté. Les systèmes de commande électronique des freins sont réglés pour limiter la gestion de contrôle de l'adhérence de l'accélération et du patinage des roues.
- **Rock** (Roche) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route et est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Ce réglage en fonction de l'adhérence offre une direction améliorée et est destiné à la conduite hors route à adhérence élevée. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des rigoles profondes, etc.

NOTA :

- Le mode Rock (Roche) est seulement disponible sur les véhicules équipés de l'ensemble hors route.
- Activez le limiteur de vitesse en descente ou le régulateur de vitesse de sélection pour obtenir une maîtrise accrue du véhicule dans les pentes descendantes abruptes. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » de la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Messages à l'affichage du groupe d'instruments

En présence des conditions appropriées, un message s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui réduit ou empêche le véhicule de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.



Si le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) OU « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) et une icône de volant s'affichent à l'écran du groupe d'instruments, cela indique que le véhicule doit être conduit chez le concessionnaire pour entretien. Il est probable que le véhicule a

subi une perte de puissance de la direction assistée. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « POWER STEERING SYSTEM HOT - PERFORMANCE MAY BE LIMITED » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE – LIMITATION POSSIBLE DE PERFORMANCE) et une icône s'affichent à l'écran du groupe d'instruments, cela indique que des manœuvres extrêmes de direction pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans le système de direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'icône s'éteigne. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage était conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Mode automatique

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le sélecteur de rapport doit être placé en position de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles

sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du chauffage, ventilation, climatisation est réglé à MAX A/C.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.

- Aucun rapport de marche avant ou de marche arrière n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- Le mode 4LO (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) de la boîte de transfert est sélectionné (si le véhicule est à quatre roues motrices).
- Pédale de frein non enfoncée avec une pression suffisante avec le véhicule en mode D (MARCHE AVANT).

Les autres facteurs qui peuvent neutraliser le mode arrêt automatique comprennent :

- Entrée de la pédale d'accélérateur.
- Température trop élevée du moteur.
- Seuil de 5 mi/h du mode ARRÊT AUTOMATIQUE précédent non atteint.
- Angle de direction supérieur au seuil.
- Régulateur de vitesse adaptatif activé et vitesse programmée.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le sélecteur de rapport de transmission est déplacé hors de MARCHE AVANT, sauf en position de STATIONNEMENT (P).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- La dépression de freins est basse (par exemple, après plusieurs applications de la pédale de frein).
- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.

- Une erreur du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se produit.
- Le système 4WD (4 roues motrices) est placé en mode 4LO (4 roues motrices gamme basse) (si équipé d'un système à quatre roues motrices).

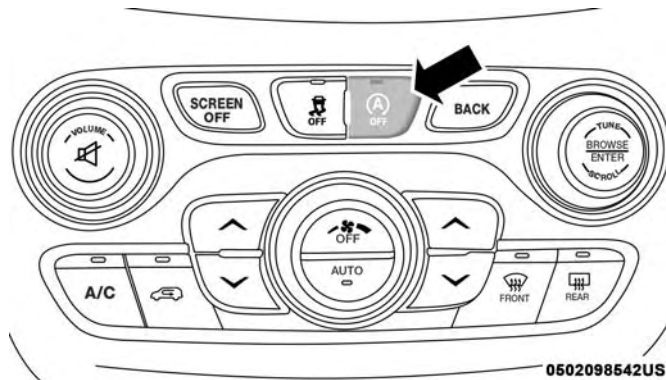
Les conditions qui imposent l'application du frein de stationnement électrique en mode d'arrêt automatique :

- La portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est relâchée.
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Une erreur du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se produit.

Si le frein de stationnement électrique est appliqué lorsque le moteur est arrêté, il peut être nécessaire d'effectuer un redémarrage manuel du moteur et de relâcher à la main le frein de stationnement électrique (enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le contacteur du frein de stationnement électrique). Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.



Commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE)

2. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se réinitialise à l'état d'activation chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

6

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments). Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la

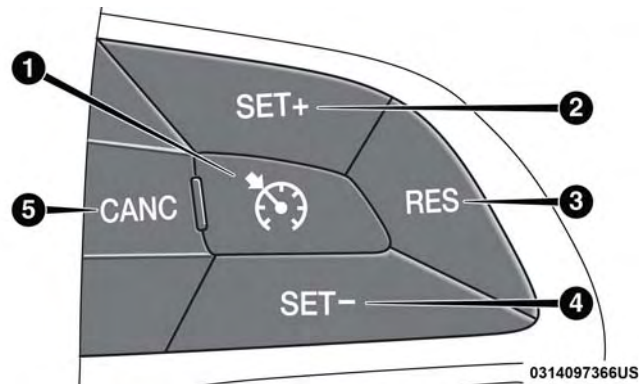
section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

SPEED RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 25 mi/h (40 km/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

- 1 – On/Off (En fonction-hors fonction)
- 2 – SET+/Accel (RÉGLAGE+/Accélération)
- 3 – RES (Reprise)
- 4 – SET-/Decel (RÉGLAGE-/Décélération)
- 5 – CANC (Annulation)

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le système de régulation de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de régulation de vitesse en appuyant sur le bouton en fonction-hors fonction du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton on/off (en fonction-hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton en fonction-hors fonction pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse

s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

6

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction.

NOTA : Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen du système Uconnect, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen du système Uconnect, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de

plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) **pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.**
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (Annulation) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton en fonction-hors fonction ou si vous COUPEZ le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

Le contrôle de vitesse fonctionne différemment. Veuillez vous reporter à la section appropriée dans le présent chapitre.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est faible ou modérée, sans devoir constamment le réinitialiser. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

NOTA : Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode de régulation utilisé.

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment.

Assurez-vous toujours de sélectionner le mode de régulation approprié.

MISE EN GARDE!

- Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif :
 - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse, ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
 - ne tient pas compte de l'état de la route, des conditions météorologiques ou de la circulation, et

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;

- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;
- immobilisera complètement le véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et maintient le véhicule à l'arrêt pendant environ 3 minutes. Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de 3 minutes, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est annulé.

Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (p. ex., dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.

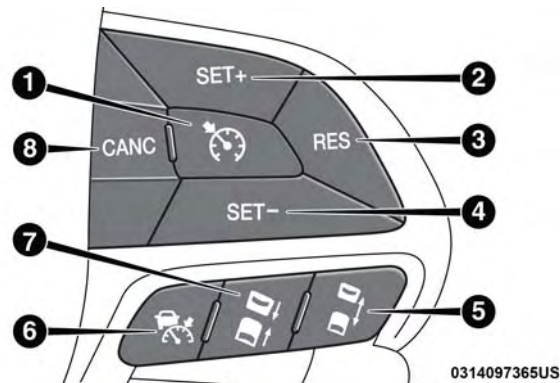
(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif sont situés sur le côté droit du volant.



0314097365US

Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante)	5 – Augmentation du réglage de la distance
2 – SET+/Accel (RÉGLAGE+/Accélération)	6 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif
3 – RES (Reprise)	7 – Diminution du réglage de la distance
4 – SET-/Decel (RÉGLAGE-/Décélération)	8 – CANC (Annulation)

NOTA : Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h (0 mi/h).

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA : L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse.

- Lorsque vous serrez les freins.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est actif.

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA : Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (MARCHÉ/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'écran du groupe d'instruments.

ACC Ready

0323001278

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.

Adaptive Cruise Control (ACC) Off

0323001263

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (annulation) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La ceinture de conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.

- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

Reprise

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]).

La valeur d'incrémentement de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

La valeur de décrémentement de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit un véhicule cible. Si un véhicule hôte muni d'un régulateur de

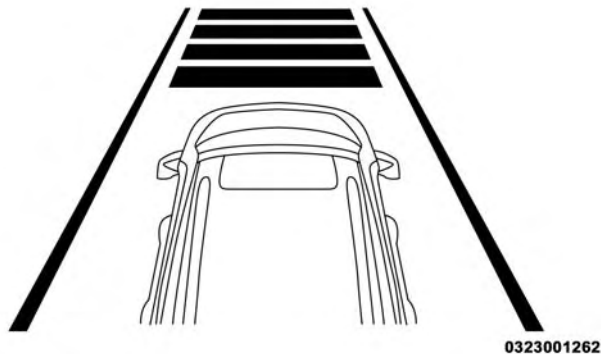
vitesse adaptatif suit un véhicule cible jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra, après deux secondes, appuyer sur le bouton RES (reprise) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

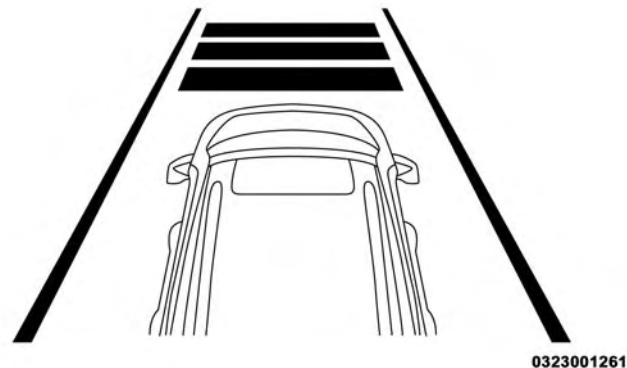
Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif

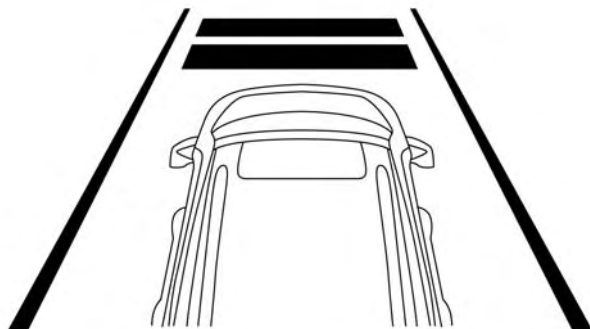
calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.



Réglage de distance de quatre barres (le plus long)

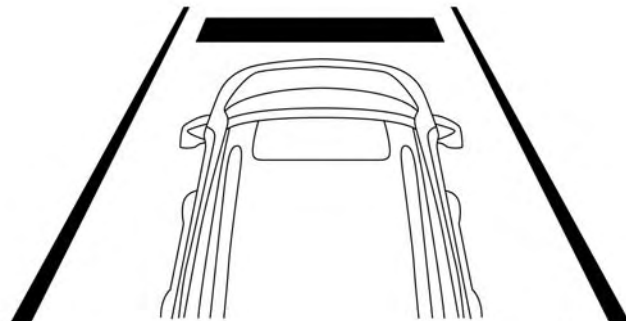


Réglage de distance de trois barres (long)



0323001260

Réglage de distance de deux barres (moyen)



0323001259

Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie,

l'icône « d'indication de véhicule détecté » s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, et le système règle automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir le réglage de distance, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif).

La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée, mais le conducteur peut intervenir manuellement à tout moment en appliquant les freins au besoin.

NOTA : Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur lorsque le régulateur de vitesse adaptatif calcule que sa force de freinage maximale est insuffisante pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! »

(FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.



Avertissement de freinage

NOTA : L'écran « Brake! » (Freinage!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA : Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le système de frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt est désactivé et la force de freinage est annulée. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

MISE EN GARDE!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet se trouve dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage d'avertissement et entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace. En pareil cas, l'écran du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif

ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA : Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou retirez toute obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour assurer le fonctionnement adéquat du régulateur de vitesse adaptatif, il est important que les consignes d'entretien suivantes soient observées :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des calandres du marché secondaire. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas fonctionner correctement ou cesser de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par

forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA : Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par votre concessionnaire autorisé.

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non

disponibles – entretien requis) s’affiche à l’écran du groupe d’instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d’allumage. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

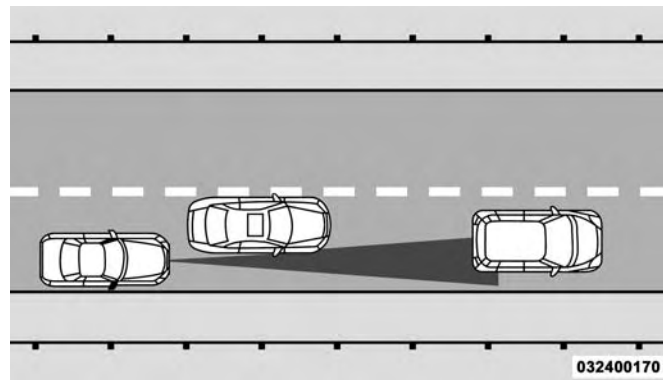
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse adaptatif peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

Traction d’une remorque

Il est déconseillé d’utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décalée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalé dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décalé pourrait entrer et sortir de votre trajectoire et ainsi entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

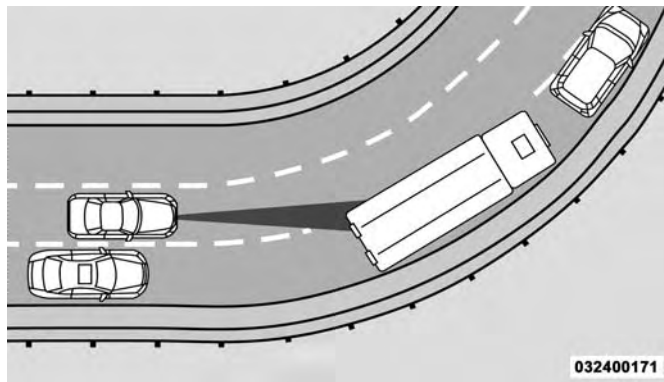


Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA : Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.



Exemple de virage ou de courbe

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

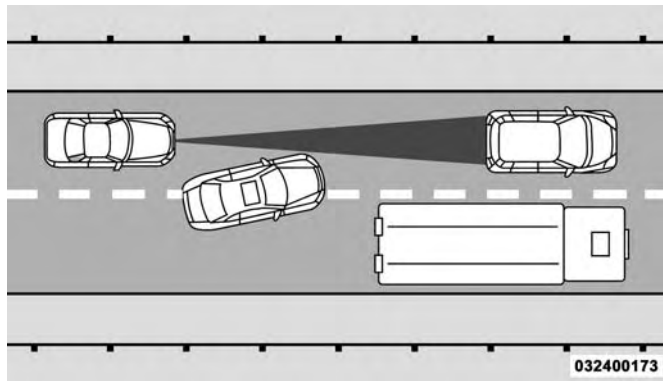
Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, les conditions de circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.



Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

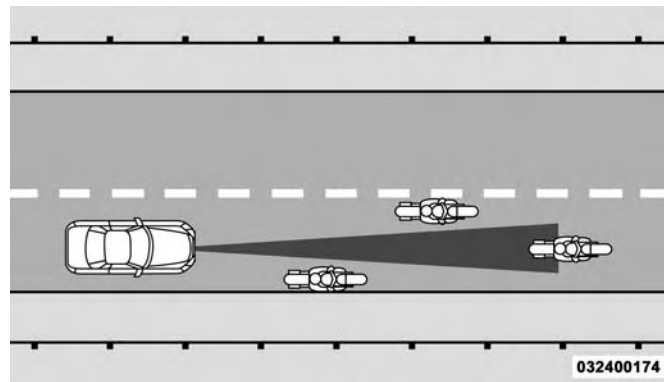
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

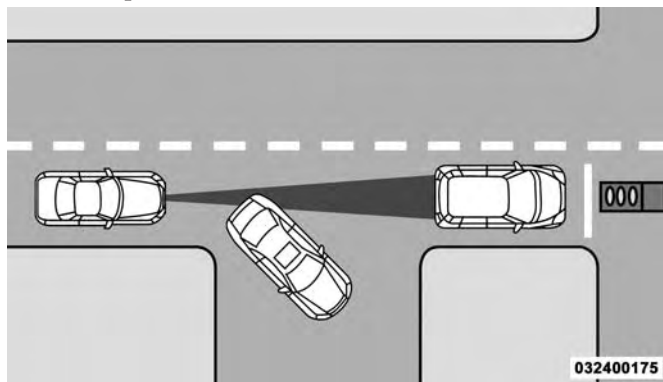
Certains véhicules étroits roulant près du bord extérieur de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets ni aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne peut être activé que si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) pour activer le mode régulateur de vitesse normal (vitesse constante).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (Vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus,

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

puisque'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

6

Pour programmer une vitesse souhaitée



Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/km/h » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET - (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de

décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (annulation) est enfoncé.
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous COUPEZ le contact.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » dans ce chapitre pour connaître les limites de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 12 po (30 cm) à 79 po (200 cm) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

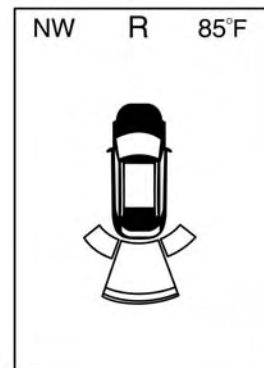
Affichage du système ParkSense

Lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE, l'état prêt du système d'aide au stationnement s'affiche sur le groupe d'instruments.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

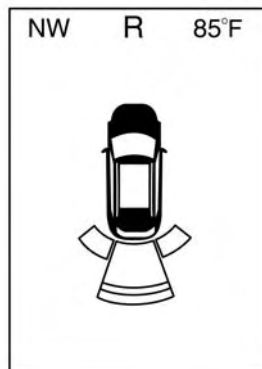
Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de lente à rapide, à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



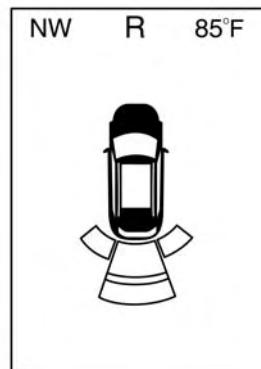
0329002014

Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant



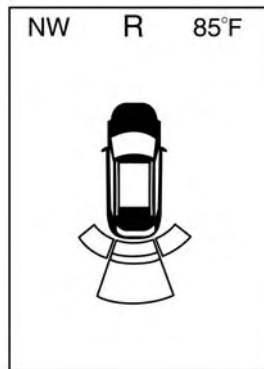
0329002016

Tonalité lente et arc non clignotant



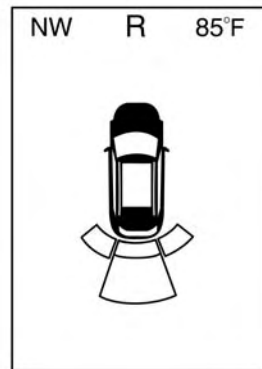
0329002018

Tonalité lente et arc non clignotant



0329002020

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002022

Tonalité continue et arc clignotant

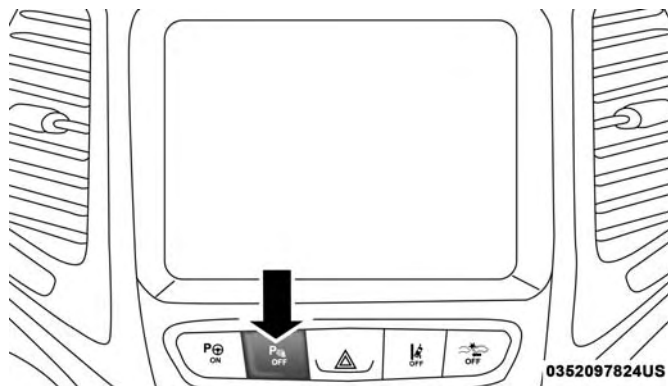
Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance arrière (po/cm)	Supérieure à 79 po (200 cm)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	59 à 47 po (150 à 120 cm)	47 à 39 po (120 à 100 cm)	39 à 25 po (100 à 65 cm)	25 à 12 po (65 à 30 cm)	Inférieure à 12 po (30 cm)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	6 ^e arc non clignotant	5 ^e arc non clignotant	4 ^e arc non clignotant	3 ^e arc clignotant	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide	Continue
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Activation et désactivation du système ParkSense

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système ParkSense

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU REUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord

de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense a détecté une anomalie, l'affichage du groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU REUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE

SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments ». Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON

DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système d'aide au recul avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Dans les postes de lavage, nettoyez rapidement les capteurs en maintenant les buses de nettoyage à jet de vapeur ou à haute pression à une distance d'au moins 10 cm (4 po) des capteurs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE

DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.

- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour DÉSACTIVER le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, etc. sont placés à 12 po (30 cm) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux,**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AIDE AU REcul ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, les freins du véhicule

peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si la commande de stabilité électronique n'est pas disponible.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.

- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHÉ ARRIÈRE.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » pour connaître les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé lorsque le sélecteur de rapport se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou

du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

NOTA : Si votre véhicule est muni du système d'aide au stationnement actif ParkSense, six capteurs sont situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière. Consultez le paragraphe « Système d'aide au stationnement actif ParkSense » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les six capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant, contrôlent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 120 cm (12 à 47 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Affichage du système ParkSense

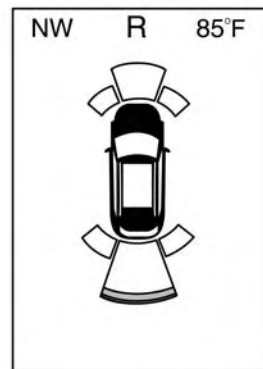
Système d'aide au recul

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'un obstacle a été détecté, l'affichage d'avertissement s'allume pour indiquer l'état du système.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

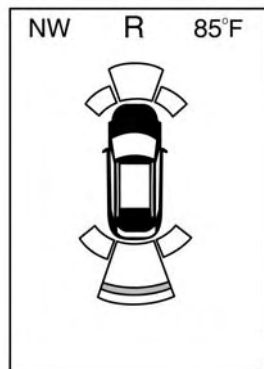
Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de lente à rapide, à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



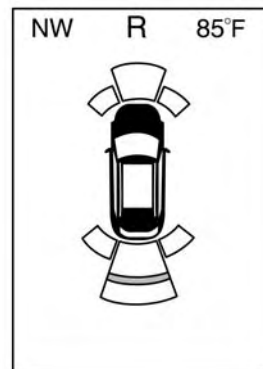
0329002063

Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant



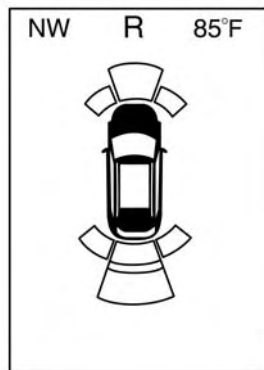
0329002064

Tonalité lente et arc non clignotant



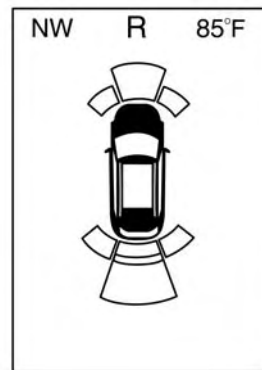
0329002065

Tonalité lente et arc non clignotant



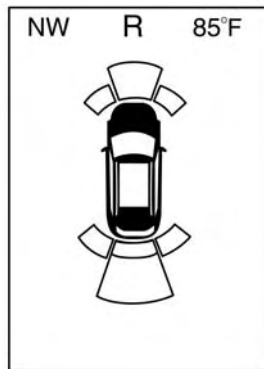
0329002066

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002019

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002021

Tonalité continue et arc clignotant

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance arrière (po/cm)	Supérieure à 79 po (200 cm)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	59 à 47 po (150 à 120 cm)	47 à 39 po (120 à 100 cm)	39 à 25 po (100 à 65 cm)	25 à 12 po (65 à 30 cm)	Inférieure à 12 po (30 cm)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc cli- gnotant	1 ^{er} arc cli- gnotant
Arcs – zone centrale	Aucune	6 ^e arc non clignotant	5 ^e arc non clignotant	4 ^e arc non clignotant	3 ^e arc cli- gnotant	2 ^e arc cli- gnotant	1 ^{er} arc cli- gnotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc cli- gnotant	1 ^{er} arc cli- gnotant
Alarme so- nore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde (pour la zone cen- trale arrière seulement)	Lente (pour la zone cen- trale arrière seulement)	Lente (pour la zone cen- trale arrière seulement)	Rapide (pour la zone cen- trale arrière seulement)	Rapide	Continue
Volume de la radio ré- duit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

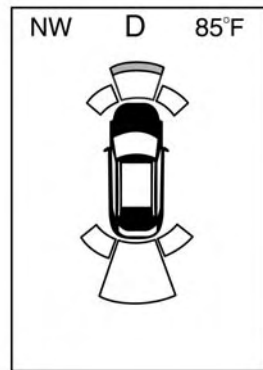
Système d'aide au stationnement avant

Lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHÉ AVANT), l'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche si un obstacle est détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

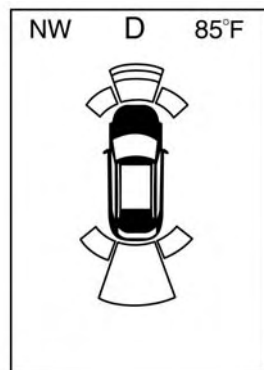
Si un obstacle est détecté dans la zone centrale avant, l'affichage montre un arc dans la zone centrale avant. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule. Le système est accompagné d'une tonalité rapide lorsqu'il atteint le deuxième arc clignotant et passe à une tonalité continue lorsque le premier arc clignotant s'affiche.

Si un obstacle est détecté dans la zone avant gauche ou droite, l'affichage montre un arc clignotant dans la zone avant gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



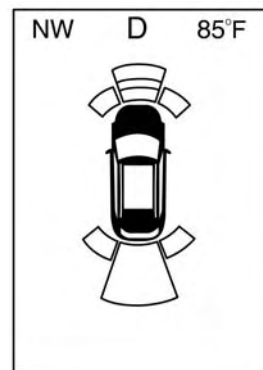
0329002059

Aucune tonalité et arc non clignotant



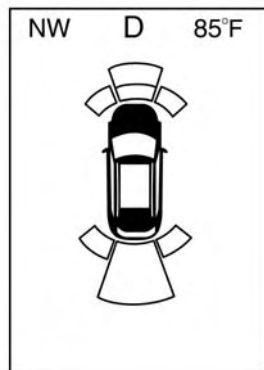
0329002060

Aucune tonalité et arc clignotant



0329002061

Tonalité rapide et arc clignotant



0329002062

Tonalité continue et arc clignotant

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance avant (po/cm)	Supérieure à 47 po (120 cm)	47 à 39 po (120 à 100 cm)	39 à 25 po (100 à 65 cm)	25 à 12 po (65 à 30 cm)	Inférieure à 12 po (30 cm)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arcs – zone cen- trale	Aucune	4 ^e arc non cli- gnotant	3 ^e arc clignotant	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	2 ^e arc clignotant	1 ^{er} arc clignotant
Alarme sonore carillon	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continue
Volume de la ra- dio réduit	Non	Non	Non	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du carillon avant et arrière peuvent être sélectionnés au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables par l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

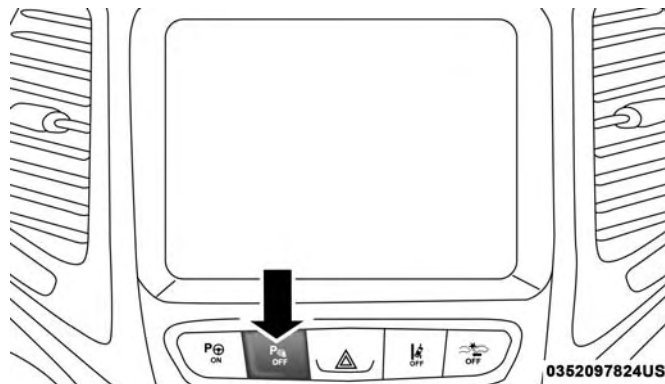
Si le véhicule est muni du système Uconnect, les réglages du volume du carillon ne sont pas accessibles depuis l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Activation et désactivation du système ParkSense

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système ParkSense

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME

D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE

SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments pendant cinq secondes. Après cinq secondes, un graphique de véhicule accompagné du message « UNAVAILABLE » (NON DISPONIBLE) s'affiche à l'emplacement du capteur avant ou arrière selon l'endroit où l'anomalie a été détectée. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement. Ces alertes d'arc interrompent les messages « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS »

(SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) si un objet est détecté dans le délai de cinq secondes de l'affichage. Le graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments ».

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système d'aide au recul avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Dans les postes de lavage, nettoyez rapidement les capteurs en maintenant les buses de nettoyage à jet de vapeur ou à haute pression à une distance d'au moins 10 cm (4 po) des capteurs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments, tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, etc. sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte. Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.
- Il peut y avoir un délai dans la vitesse de détection de l'objet si l'objet se déplace. Ceci causera un retard dans l'application automatique de freinage.

MISE EN GARDE!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

**SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF
PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT**

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle et perpendiculaire en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives audibles et visuelles et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager).

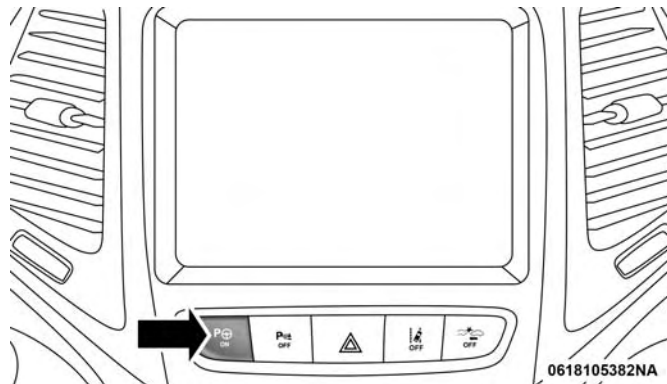
NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 30 mi (48 km) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de

cette fonction. Le système effectue continuellement l'éta-lonnage du véhicule dynamique pour tenir compte des différences comme le sous ou le surgonflage des pneus ainsi que des pneus neufs.

Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.



Commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense

Pour activer le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense (le voyant DEL s'allume).

Pour désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez de nouveau sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au recul et au stationnement avant ParkSense.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le hayon arrière est ouvert.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon arrière est fermé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).

NOTA : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il s'éteint si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement parallèle dans un espace

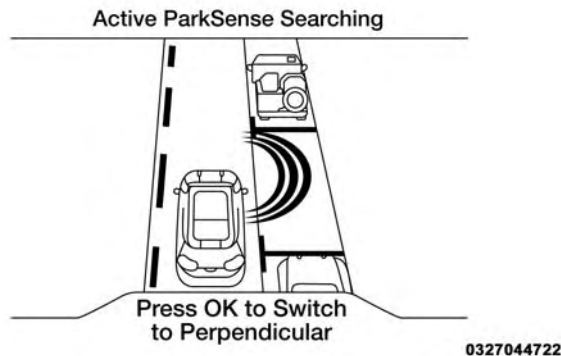
Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching – Press OK to Switch to Perpendicular » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Vous pouvez passer au stationnement perpendiculaire si vous le

souhaitez. Appuyez sur le bouton OK situé sur le commutateur du volant du côté gauche pour modifier le réglage de l'espace de stationnement.

NOTA :

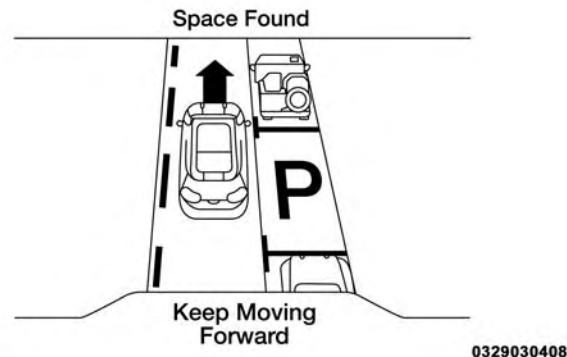
- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.

- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).



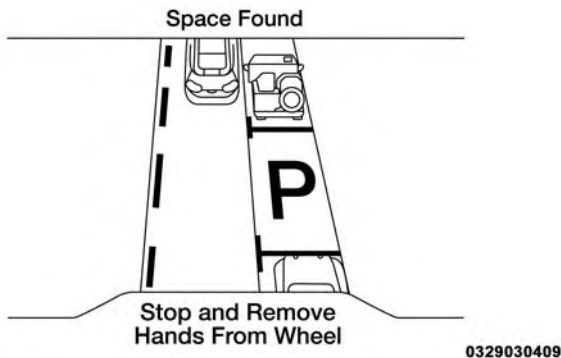
Active ParkSense Searching (Recherche du système d'aide au stationnement actif)

Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement parallèle.



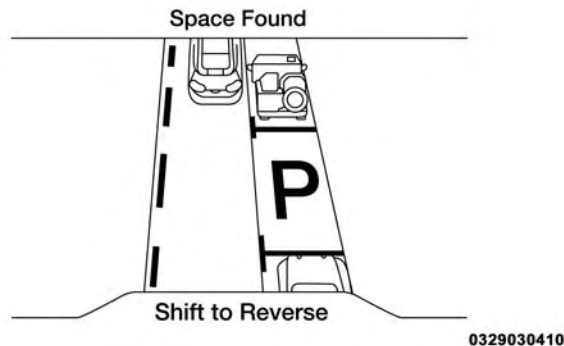
Space Found — Keep Moving Forward (Espace détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant.



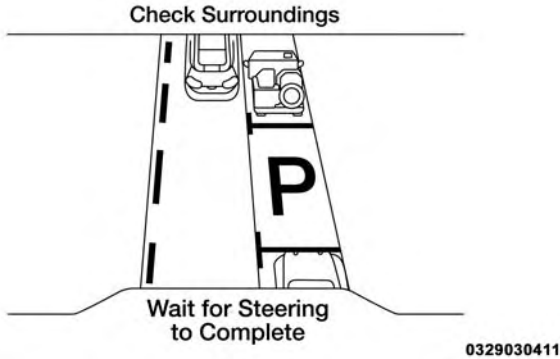
Space Found — Stop And Remove Hands From Wheel
(Espace détecté – arrêter le véhicule et retirer vos mains du volant)

Une fois que le véhicule est arrêté et que vous avez retiré vos mains du volant, le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).



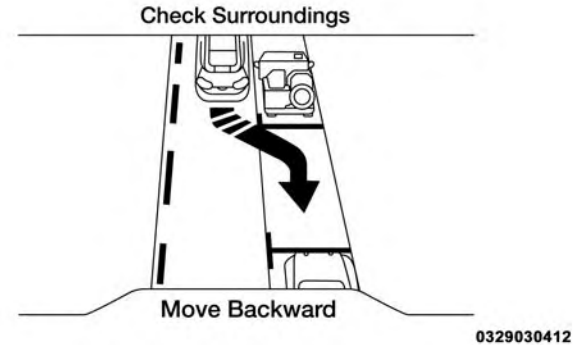
Space Found — Shift To Reverse (Espace détecté – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete
(Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



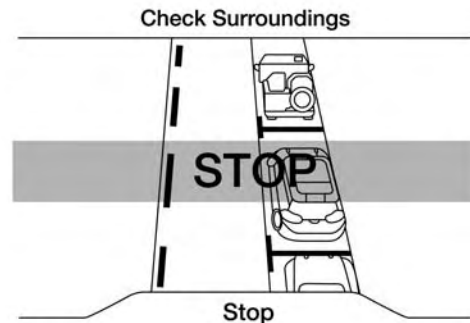
Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.

- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'écran du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

Lorsque le véhicule a atteint la position finale de recul, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.

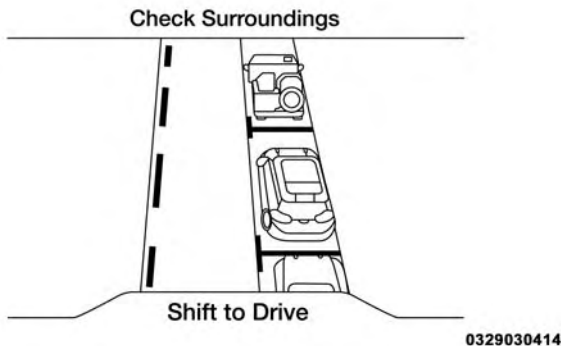


0329030413

Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

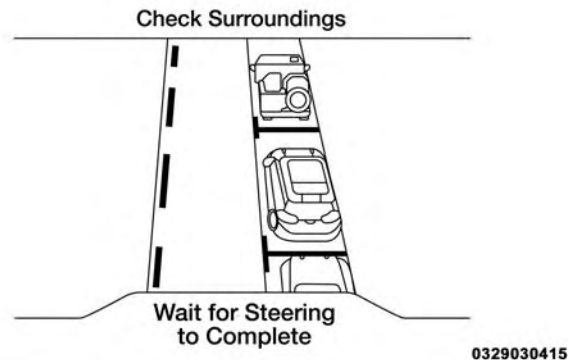
NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position D (MARCHE AVANT).



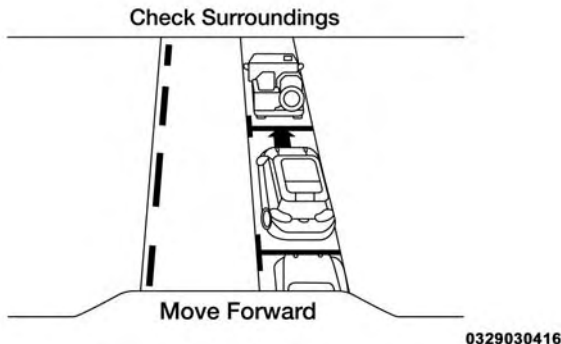
Check Surroundings — Shift To Drive (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche avant)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position D (MARCHE AVANT), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



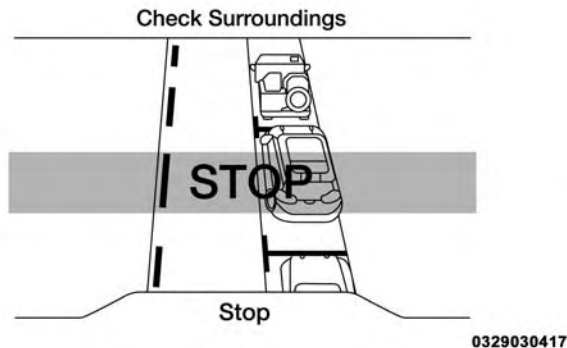
Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'avancer.



Check Surroundings — Move Forward (Vérifier les environs immédiats – avancer)

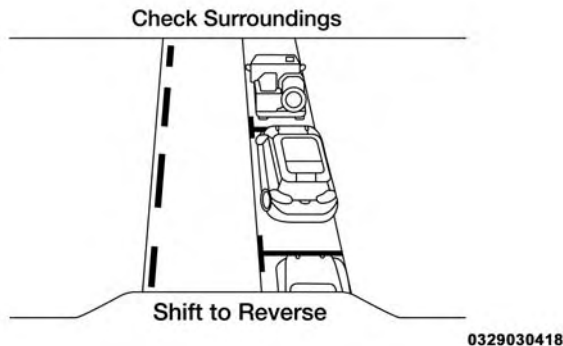
Lorsque le véhicule atteint la position finale de marche avant, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

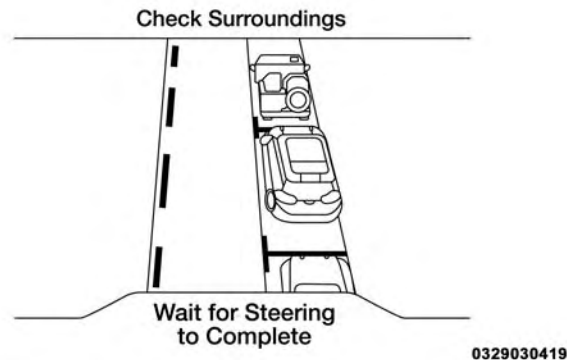
NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position R (MARCHE ARRIÈRE).



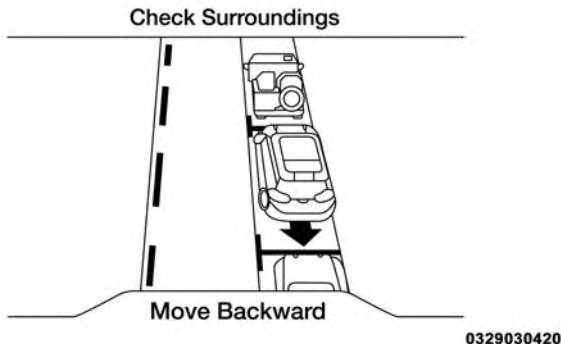
Check Surroundings — Shift To Reverse (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

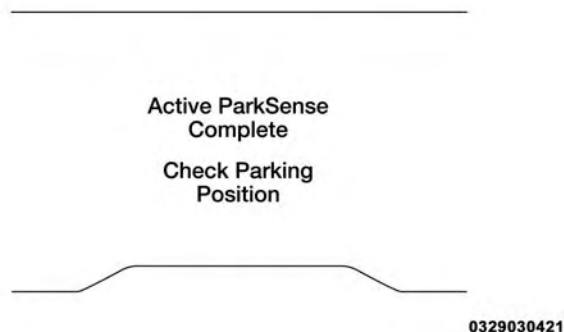
Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

Votre véhicule se trouve à présent en position de stationnement parallèle. Lorsque la manœuvre est terminée, le système indique au conducteur de vérifier la position de stationnement du véhicule. Si le conducteur est satisfait de la position du véhicule, il doit déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Le message « Active

ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

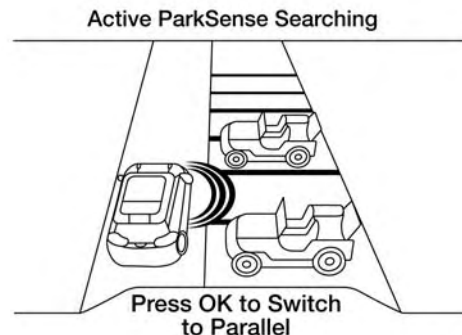


Active ParkSense Complete — Check Parking Position (Manœuvre du système d'aide au stationnement actif ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement)

Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement perpendiculaire dans un espace

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching – Press OK to Switch to Perpendicular » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton OK situé sur le commutateur du volant du côté gauche pour modifier le réglage de l'espace de stationnement pour une manœuvre perpendiculaire. Vous pouvez repasser au stationnement parallèle si vous le souhaitez.

Une fois que vous appuyez sur le bouton OK pour effectuer une manœuvre de stationnement perpendiculaire, le message « Active ParkSense Searching – Press OK to Switch to Parallel » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement parallèle) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.



0327044723

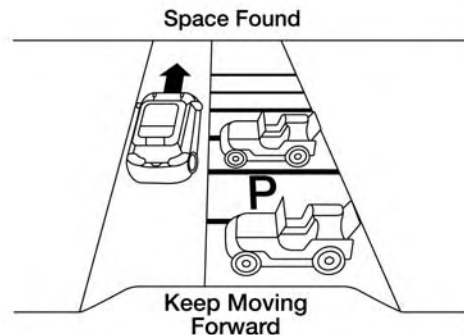
Affichage de la recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense

NOTA :

- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs

espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).

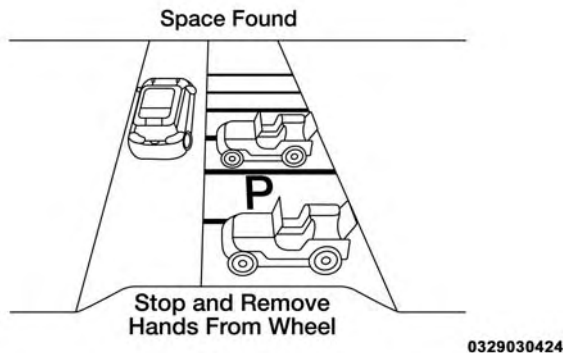
Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de placer le véhicule dans une séquence de stationnement perpendiculaire.



0329030423

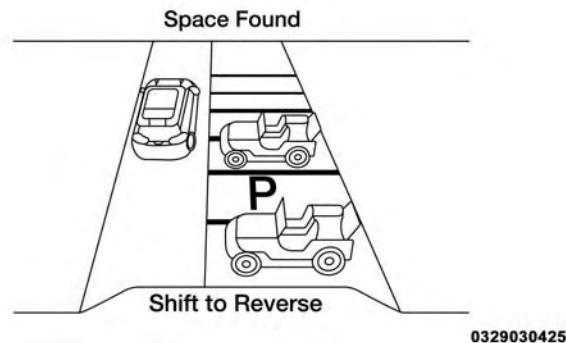
Space Found — Keep Moving Forward (Espace détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant.



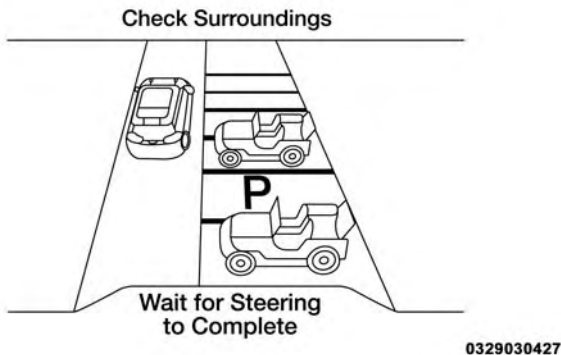
Space Found — Stop And Remove Hands From Wheel
(Espace détecté – arrêter le véhicule et retirer vos mains du volant)

Une fois que le véhicule est arrêté et que vous avez retiré vos mains du volant, le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).



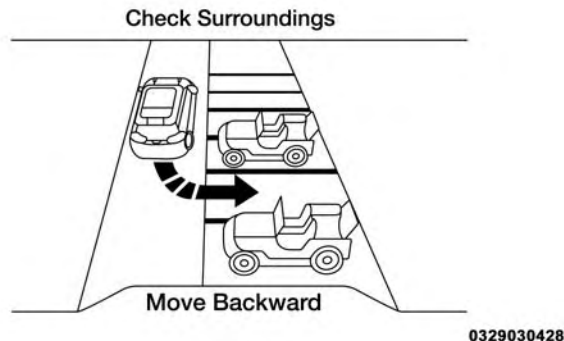
Space Found — Shift To Reverse (Espace détecté – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete
(Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



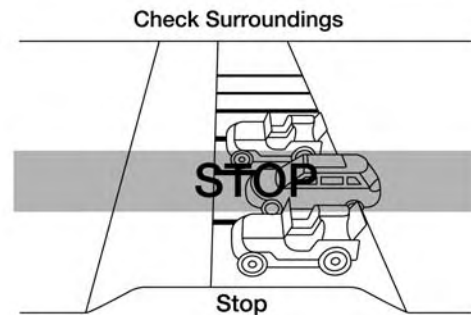
Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les
environs immédiats – reculer)

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.

- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'écran du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 5 mi/h (7 km/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

Lorsque le véhicule a atteint la position finale de recul, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.

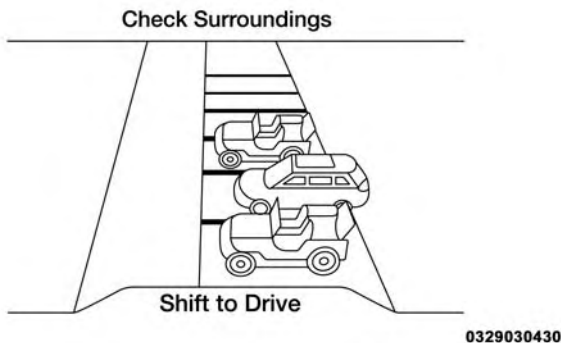


0329030429

Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

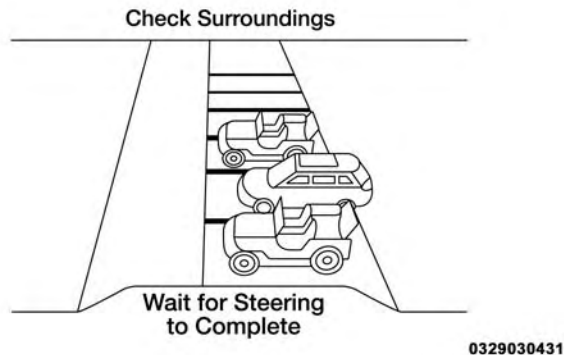
NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position D (MARCHE AVANT).



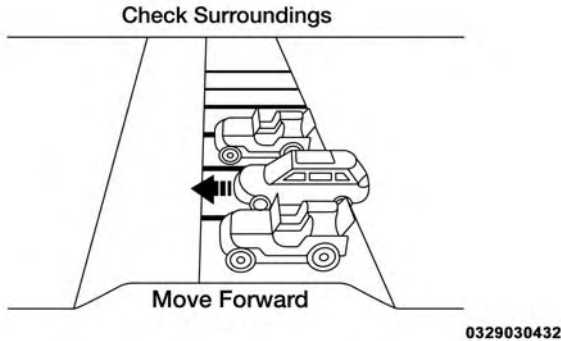
Check Surroundings — Shift To Drive (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche avant)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position D (MARCHE AVANT), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



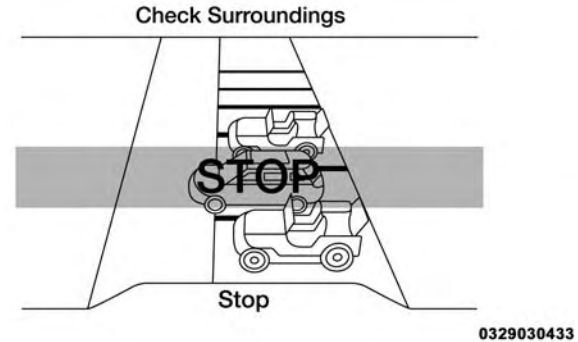
Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'avancer.



Check Surroundings — Move Forward (Vérifier les environs immédiats – avancer)

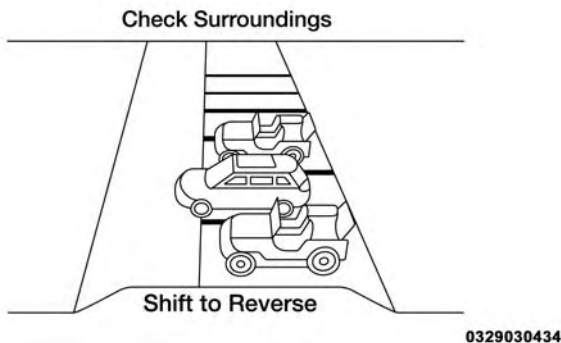
Lorsque le véhicule atteint la position finale de marche avant, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

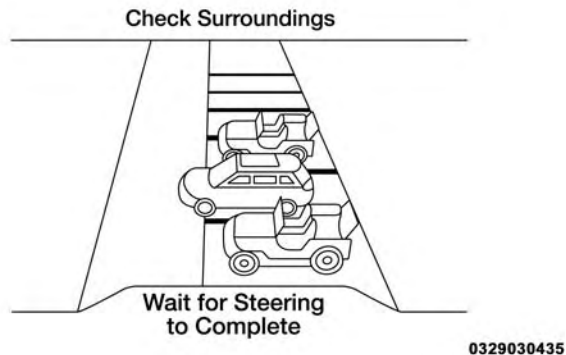
NOTA : Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position R (MARCHE ARRIÈRE).



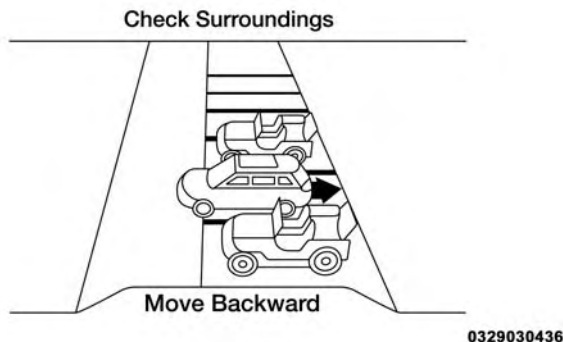
Check Surroundings — Shift To Reverse (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

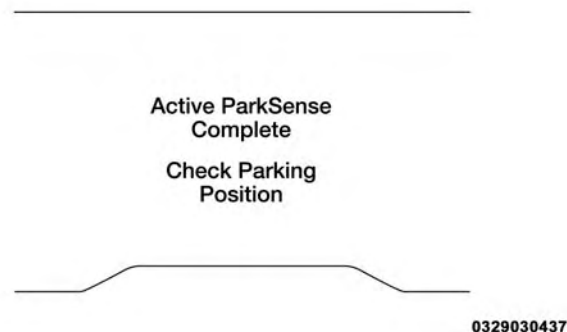
Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backward (Vérifier les environs immédiats – reculer)

Votre véhicule est à présent en position de stationnement perpendiculaire. Lorsque la manœuvre est terminée, le système indique au conducteur de vérifier la position de stationnement du véhicule. Si le conducteur est satisfait de la position du véhicule, il doit déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Le message « Active

ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.



Active ParkSense Complete — Check Parking Position (Manœuvre du système d'aide au stationnement actif ParkSense terminée, vérifier la position de stationnement)

MISE EN GARDE!

Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en

AVERTISSEMENT! (Suite)

mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT**Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense**

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 37 mi/h (60 km/h) et inférieure à 112 mi/h (180 km/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie involontairement de la voie (aucun cliquant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant, ainsi qu'un

(Suite)

avertissement visuel à l'affichage du groupe d'instruments, pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut annuler manuellement l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

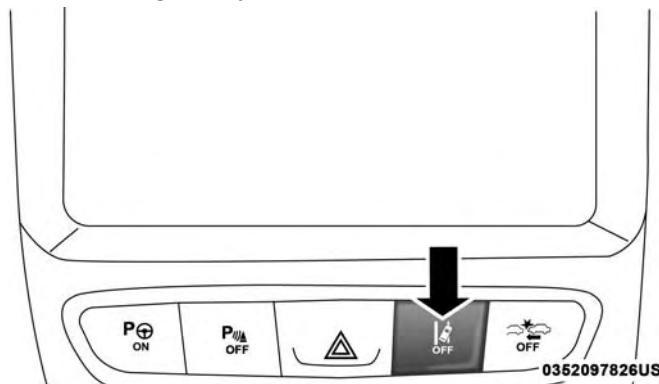
Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie involontairement de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen de l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans la voie. Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (couple) n'est pas fourni.

NOTA : Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur lorsque les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense

Le réglage « désactivé » est l'état par défaut du système de détection de changement de voie LaneSense.

Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

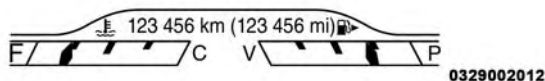


Bouton On/Off (Allumé/Éteint)

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint). Le message « LaneSense On » (Système de détection de changement de voie activé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

N.O. 1 COMPTEUR DE 30 °C (85 °F)
VITESSE

LaneSense
activé



Message de fonctionnement du système de détection de
changement de voie LaneSense

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume).

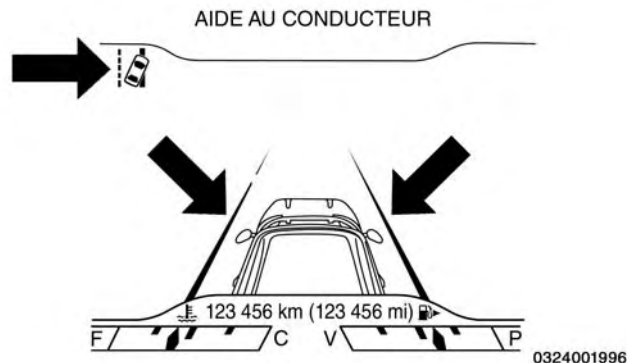
NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Affichage du groupe d'instruments de base – selon l'équipement

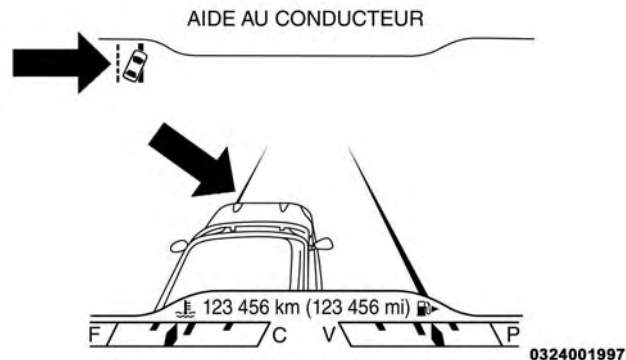
Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.



Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche clignote et passe de la couleur blanche à la couleur grise, la ligne mince gauche reste blanche et ne clignote pas et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.



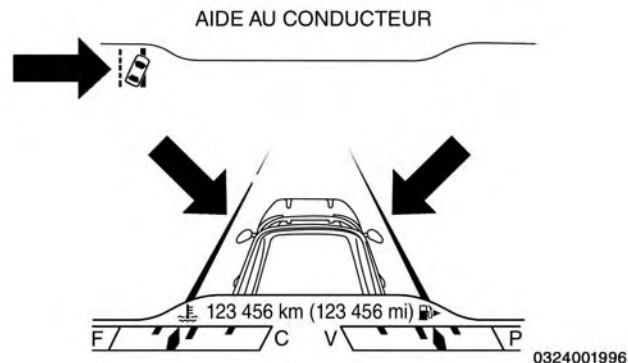
Voie en approche (ligne épaisse clignotante passant de la couleur blanche à la couleur grise et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense

non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

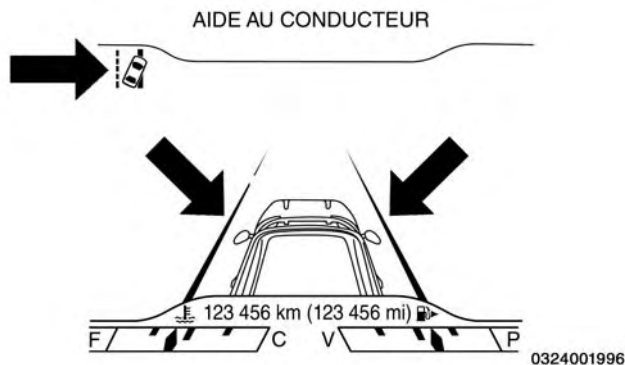


Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passe à la couleur blanche non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur

jaune non clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

- Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

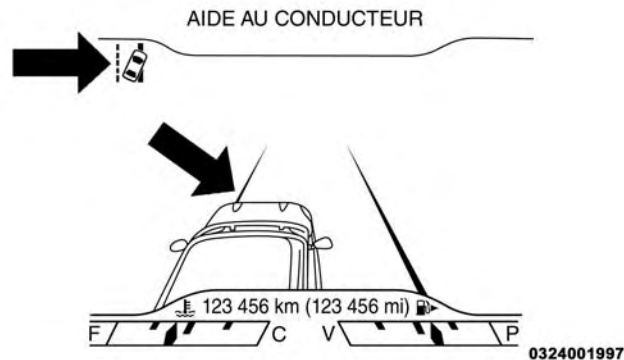


Voie détectée (ligne épaisse de couleur blanche non clignotante, ligne mince de couleur blanche non clignotante et témoin non clignotant de couleur jaune)

- Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche clignote et passe de la couleur blanche à la couleur grise, la ligne mince gauche reste blanche et ne clignote pas et le témoin du système

de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

- Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

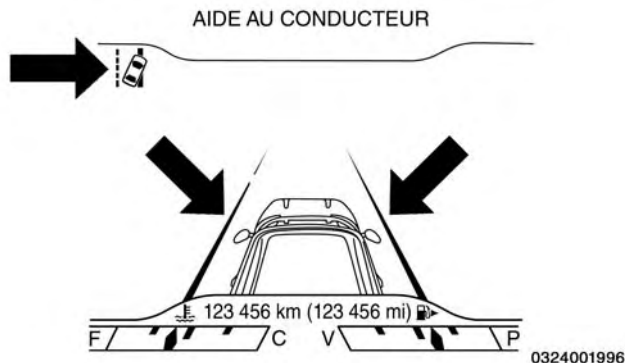


Voie en approche (ligne épaisse clignotante passant de la couleur blanche à la couleur grise, ligne mince non clignotante de couleur blanche et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

Affichage du groupe d'instruments de catégorie supérieure – selon l'équipement

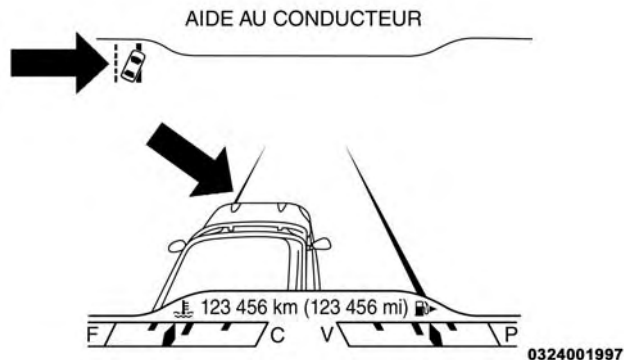
Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.



Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote, la ligne mince gauche non clignotante reste jaune et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.



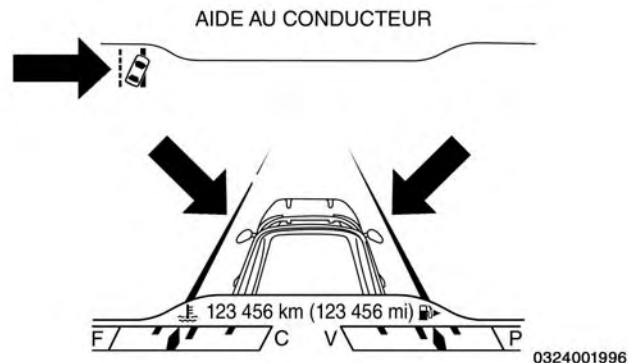
Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense

non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

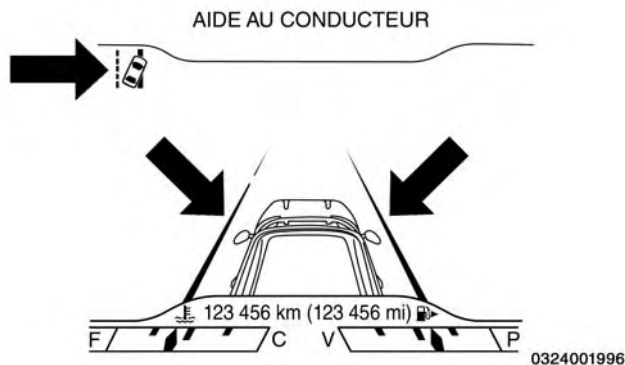


Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur

jaune non clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

- Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

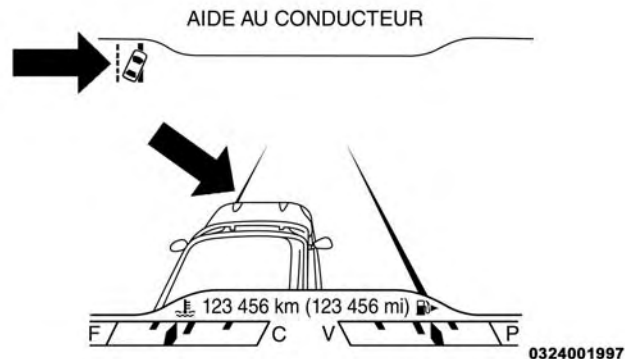


Voie détectée (ligne épaisse non clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin non clignotant de couleur jaune)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote et la ligne mince gauche non clignotante reste jaune. Le témoin du système de détection de changement de voie

LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

- Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour régler l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée ou retardée) au moyen de l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).
- L'utilisation du clignotant supprime les avertissements.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité n'est activé. (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.).

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

NOTA : La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de

délai de la caméra activée), l’image diffusée par la caméra reste affichée pendant au maximum dix secondes après le déplacement du levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule ne soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit coupé ou que l’utilisateur appuie sur la touche [X] pour sortir de l’affichage de la caméra.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l’image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret

superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l’alignement d’un attelage ou d’un receveur.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes dynamiques actives sont superposées sur l’image pour illustrer la largeur du véhicule.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l’arrière du véhicule.

Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l’arrière du véhicule
Rouge	0 à 1 pi (0 à 30 cm)
Jaune	1 à 6,5 pi (30 cm à 2 m)
Vert	6,5 pi ou plus (2 m ou plus)

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d’aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et

MISE EN GARDE! (Suite)

assurez-vous de l’absence de piétons, d’animaux, d’autres véhicules ou d’obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez

MISE EN GARDE! (Suite)

rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

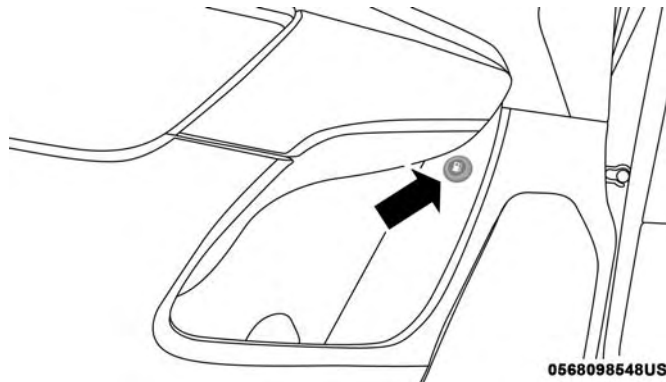
NOTA : Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

Le bouchon du réservoir de carburant est situé derrière la trappe du réservoir de carburant, du côté passager du véhicule. Si le bouchon est perdu ou endommagé, veillez à le remplacer par un bouchon prévu pour ce modèle de véhicule.

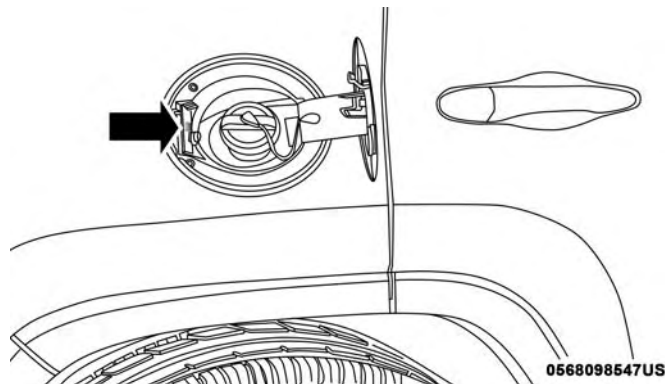
NOTA : Lorsque vous dévissez le bouchon du réservoir de carburant, placez le cordon de retenue sur le crochet situé dans le renfort de la trappe du réservoir de carburant.

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de la trappe du réservoir de carburant (situé sur le garnissage de la portière du côté conducteur).



Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant, puis retirez le bouchon du réservoir de carburant.



Carburant Bouchon du réservoir de carburant

NOTA :

- Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.
- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

- Resserrez le bouchon du réservoir de carburant d'un quart de tour jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.
- Le témoin d'anomalie s'allume si le bouchon du réservoir n'est pas bien serré. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon du réservoir de carburant mal adapté. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de rechange du marché secondaire mal ajusté peut faire allumer le témoin d'anomalie, en raison des fuites de vapeurs de carburant.
- Un bouchon du réservoir de carburant mal adapté peut entraîner l'activation du témoin d'anomalie.
- Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- Si le carburant se déverse sur la surface peinte, nettoyez-la immédiatement pour éviter d'endommager la peinture.

MISE EN GARDE!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales ou fédérales sur les incendies et entraîner l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur la portière du conducteur ou sur le montant de la portière.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Le mois, le jour et l'heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente votre NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements en options et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités maximales de poids des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale admissible qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements en option et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la charge maximale autorisée des essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou roues). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qui sont parfois spécifiés par les propriétaires en vue d'accroître la durabilité n'augmentent pas nécessairement le PNBV du véhicule.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la dimension réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, y compris le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule au sol sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le

poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Le fait de peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations de poids spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est répartie de façon égale. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, les bagages et les équipements (permanents ou temporaires) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculer lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculer.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, vous devez utiliser un attelage répartiteur de charge pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant ou arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoisement de la remorque

Le dispositif antilouvoisement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif électronique antilouvoisement de la remorque détecte un louvoisement de la remorque et serre automatiquement les freins à la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoisement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau d'une boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont généralement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et les essieux de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

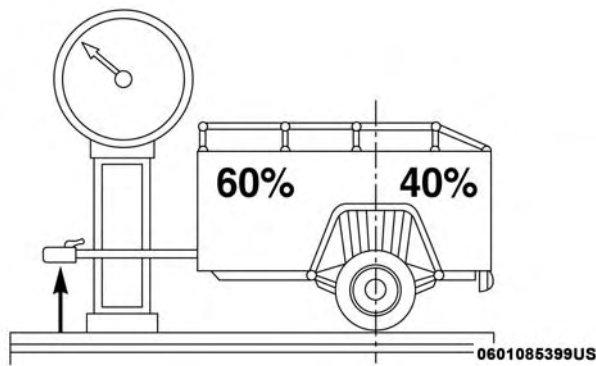
Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – service léger	2 000 lb (907 kg)
Classe II – service moyen	3 500 lb (1 587 kg)
Classe III – service intensif	5 000 lb (2 267 kg)
Classe IV – service très intensif	10 000 lb (4 535 kg)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	
L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.	

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Moteur et transmission	Modèle	Surface frontale	Poids maximal brut de la remorque (poids brut de la remorque)	Poids maximal au timon (voir la nota)
2.4L, automatique avec ou sans ensemble de remorquage	Traction avant ou 4 roues motrices	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	90 kg (200 lb)
3.2L, automatique	Traction avant ou 4 roues motrices	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	90 kg (200 lb)
3.2L, automatique avec ensemble de remorquage	Traction avant ou 4 roues motrices	3,66 m ² (39,44 pi ²)	2 041 kg (4 500 lb)	204 kg (450 lb)
Consultez les réglementations locales pour les vitesses maximales de remorquage.				
NOTA : Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge.				

Poids de la remorque et poids au timon de la remorque

Ne dépassez jamais le poids au timon de la remorque estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Répartition de la charge

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.

- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire doit être calculé pour déterminer la charge totale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible :

- Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne bougera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

pas arrimée solidement, les mouvements dynamiques possibles de la charge pourraient nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous le timon de la remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur à la

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

position P (STATIONNEMENT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.

- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :
 1. PNBV
 2. PBR
 3. PNBE
 4. Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 500 mi (805 km) d'utilisation de votre nouveau véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- **Donc, au cours des premiers 500 mi (805 km) parcourus, ne dépassez pas 50 mi/h (80 km/h) et ne démarrez pas à plein régime. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.**

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».

- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freinage hydraulique ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de commande électronique des freins.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

MISE EN GARDE!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage. Cela pourrait donner lieu à une perte de la capacité de freinage et provoquer une collision.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale de frein et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

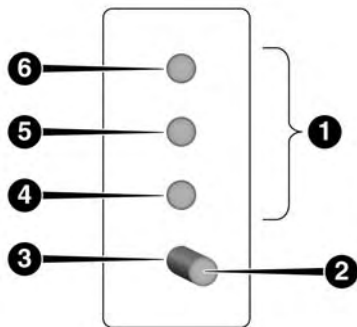
L'ensemble de remorquage peut comprendre un faisceau de câblage à quatre et à sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur pour remorque approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA : Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions électriques sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

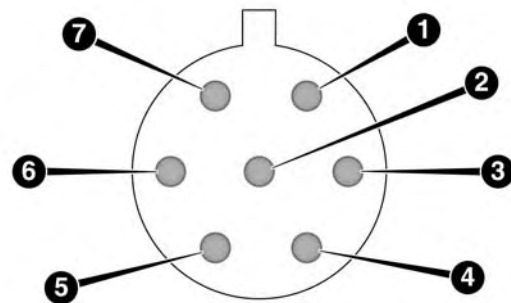
- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans le connecteur électrique du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.



0601085400US

Connecteur à quatre broches

1 – Broches femelles	4 – Feux de stationnement
2 – Broche mâle	5 – Feu de freinage et clignotant gauche
	6 – Feu de freinage et clignotant droit
3 – Masse	



0601085401US

Connecteur à sept broches

1 – Batterie	5 – Masse
2 – Feux de recul	6 – Feu de freinage et clignotant gauche
3 – Feu de freinage et clignotant droit	7 – Feux de jour
4 – Freins électriques	

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si vous devez changer souvent de rapports pendant que le levier de vitesses se trouve en position D (MARCHE AVANT), utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports pour sélectionner une plage de rapports inférieure.

NOTA : L'utilisation d'une plage de rapports inférieure lors de la conduite dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer les performances du véhicule et de prolonger la durée de vie utile de la transmission, en réduisant les passages de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Contrôle de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 10 mi/h (16 km/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du contrôle électronique de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

En ville – Lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

			Modèles à 4 roues motrices	
Condi- tions de remor- quage	Roues SOULE- VÉES du sol	Modèles à trac- tion avant	Unité de transfert de puis- sance à 1 vi- tesse	Unité de transfert de puissance à 2 vitesses
Remor- quage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	NON PER- MIS	Consultez les directives : • Avant le remorquage, consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir la trousse de câblage de remorquage à plat Mopar • Il est recommandé de charger la batterie du véhicule remorqué lors du remorquage de loisir • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Unité de transfert de puissance au POINT MORT (N) • Remorquage en direction vers l'avant

			Modèles à 4 roues motrices	
Condi- tions de remor- quage	Roues SOULE- VÉES du sol	Modèles à trac- tion avant	Unité de transfert de puis- sance à 1 vi- tesse	Unité de transfert de puissance à 2 vitesses
Chariot roulant	Avant	OK	NON PER- MIS	NON PERMIS
	Arrière	NON PERMIS	NON PER- MIS	NON PERMIS
Sur la remor- que	ALL (TOUTES)	OK	OK	OK

			Modèles à 4 roues motrices	
Condi- tions de remor- quage	Roues SOULE- VÉES du sol	Modèles à trac- tion avant	Unité de transfert de puis- sance à 1 vi- tesse	Unité de transfert de puissance à 2 vitesses
NOTA : • Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans le chapitre « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect). • Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.				

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à traction avant

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à traction avant) est permis SEULEMENT si les roues avant sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez

un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du fabricant de chariots.
2. Placez les roues avant sur le chariot roulant.

3. Serrez le frein de stationnement. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT). COUPEZ le moteur.
4. Fixez solidement les roues avant au chariot en suivant les directives du fabricant de chariots.
5. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
7. Desserrez le frein de stationnement.
8. COUPEZ le contact, retirez la télécommande, puis relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT!

- Le remorquage du véhicule avec les roues avant au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.

Remorquage de loisir – modèles à 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance à 1 vitesse

Le remorquage de loisir n'est pas permis. L'unité de transfert de puissance de ces modèles ne comporte pas la position N (POINT MORT).

NOTA : Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent PAS le sol.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage de ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol peut endommager gravement la transmission et l'unité de transfert de puissance. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage de loisir – modèles à quatre roues motrices avec unité de transfert de puissance à 2 vitesses

L'unité de transfert de puissance à commande électrique doit être à la position N (POINT MORT) et la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de

sélection de la position N (POINT MORT) se trouve à proximité du sélecteur du mode 4 roues motrices. Vous pouvez passer à la position N (POINT MORT) ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- Si vous n'utilisez pas la trousse de câblage Mopar appropriée pour alimenter le système de direction assistée pendant le remorquage de loisir, vous risquez d'endommager le système de direction assistée ou d'autres composants du véhicule.
- **NE REMORQUEZ PAS** sur chariot roulant un véhicule 4 x 4 (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission et/ou l'unité de transfert de puissance. Remorquez le véhicule avec les quatre roues **SUR** le sol, ou **SOULEVÉES** du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- Le remorquage doit être effectué uniquement en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement l'unité de transfert de puissance.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que l'unité de transfert de puissance est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.
- Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage à la position N (POINT MORT)**MISE EN GARDE!**

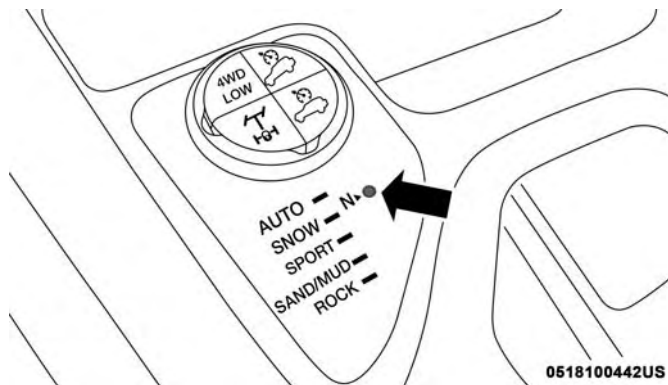
Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que l'unité de transfert de puissance est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. La position N (POINT MORT) dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Utilisez la procédure suivante pour placer le système à 4 roues motrices au POINT MORT (N).

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que l'unité de transfert de puissance est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage derrière un véhicule de loisir.

1. Immobilisez complètement le véhicule sur un terrain plat et déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
2. COUPEZ le moteur.
3. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (Point mort) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé.



Bouton de point mort (N)

7. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Faites démarrer le moteur.
9. Desserrez le frein de stationnement.
10. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

11. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
12. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
13. Serrez le frein de stationnement.
14. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), COUPEZ le moteur, puis retirez la télécommande.
15. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.
16. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
17. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
18. Desserrez le frein de stationnement.
19. COUPEZ le contact, retirez la télécommande, puis relâchez la pédale de frein.

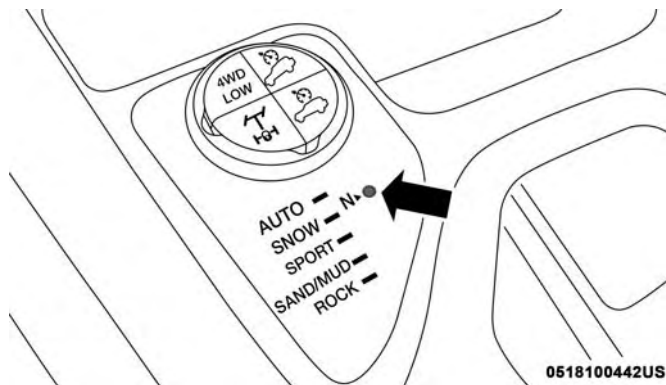
NOTA :

- Pendant le remorquage du véhicule derrière un autre véhicule, la trousse de câblage de remorquage à plat doit être utilisée et le frein de stationnement doit être desserré.
- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de l'unité de transfert de puissance (située près du sélecteur) pendant une seconde.



Bouton de point mort (N)

7. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Lorsque vous avez relâché le bouton N (POINT MORT), l'unité de transfert de puissance passe à la position indiquée par le sélecteur.

NOTA : Lorsque vous déplacez l'unité de transfert de puissance hors de la position N (POINT MORT), le moteur doit rester coupé afin d'éviter un grincement des engrenages.

9. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débrochez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.
13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
14. Desserrez le frein de stationnement.
15. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.
16. Réactivez la fonction de frein de stationnement automatique, si vous le souhaitez.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position fonctionnent. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

CONSEILS DE CONDUITE**Conseils de conduite sur route**

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de

conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

Conseils de conduite hors route**Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW
(4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)**

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence et le contrôle sur les terrains accidentés ou glissants, sur les pentes abruptes ascendantes ou descendantes et pour augmenter l'adhérence à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Fonctionnement de la

transmission intégrale et du système à quatre roues motrices » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.) Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau :

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 5 mi/h (8 km/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 22 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 40,5 cm (16 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 40,5 cm (16 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

(Trailhawk seulement) : Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 48 cm (19 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 48 cm (19 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir traversé de l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants de votre véhicule (moteur, transmission, unité de transfert d'énergie et module de conduite arrière) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Les liquides et les lubrifiants contaminés (laiteux, mousseux en apparence) doivent être le plus tôt possible rincés et vidangés pour éviter d'endommager les organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un rapport inférieur, puis placez le système à quatre roues motrices au mode de terrain approprié à l'aide de la gamme 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) au besoin. Consultez le paragraphe « Système à 4 roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un sursrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA : Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, passez à un rapport inférieur de la transmission, puis passez en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du système à quatre roues motrices. Utilisez le premier rapport et le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour la conduite sur des pentes très abruptes.

NOTA : Vous devez appliquer les freins au moment de l'augmentation du patinage, mais avant l'arrêt complet, pour éviter de creuser dans la surface meuble et caler ou immobiliser le véhicule.

Si le moteur cale ou si vous perdez votre élan lors de la conduite sur une pente ascendante abrupte, immobilisez le véhicule et serrez immédiatement les freins. Une fois le

véhicule immobilisé, sélectionnez la marche arrière. Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. En MARCHE ARRIÈRE, reculez toujours prudemment en ligne droite vers le bas de la pente. Ne reculez jamais dans une pente en plaçant la transmission en position N (POINT MORT) et en n'utilisant que les freins du véhicule.

NOTA : N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à mesure que vous approchez d'une pente, relâchez la pédale d'accélérateur et maintenez l'élan en tournant les roues avant lentement

vers la gauche et vers la droite. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et peut assurer une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Passez à un rapport inférieur de la transmission et mettez le système à quatre roues motrices au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ou au mode de limiteur de vitesse en descente de sélection, selon l'équipement. (Consultez la section « Caractéristiques de sécurité » du chapitre « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements). Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des pentes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin au couple de serrage spécifié dans le manuel de réparation.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. De plus, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.

- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. La pleine puissance de freinage peut ne pas être disponible pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, examinez et nettoyez les éléments de freinage dès que possible.

- Les matières ainsi compactées peuvent déséquilibrer les roues. Le fait de retirer des roues les matières ainsi compactées peut corriger l'état de déséquilibre.

EN CAS D'URGENCE

■ FEUX DE DÉTRESSE	433	□ Directives de levage	463
■ RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET 9-1-1 – SELON L'ÉQUIPEMENT	433	□ Installation des pneus route	469
■ REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE	439	■ TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT	470
□ Ampoules de remplacement	439	□ Emplacement de la trousse d'entretien des pneus	470
□ Remplacement des ampoules extérieures	440	□ Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus	471
■ FUSIBLES	443	□ Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus	472
□ Généralités	444	□ Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus	474
□ Fusibles sous le capot	445	■ DIRECTIVES DE DÉMARRAGE D'APPOINT . . .	479
□ Fusibles intérieurs	460	□ Préparations pour un démarrage d'appoint . . .	479
■ MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU	461	□ Procédure de démarrage d'appoint	481
□ Emplacement du cric et rangement de la roue de secours	461	■ EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	482
□ Préparatifs de levage sur cric	463		

■ NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT	483	□ Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance 2 vitesses	489
■ POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ	484	□ Sangle de remorquage – selon l'équipement . . .	490
■ REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE .	485	■ SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT	491
□ Modèles à traction avant.	488	■ ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT	491
□ Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance une vitesse	488		

FEUX DE DÉTRESSE

L'interrupteur des feux de détresse se trouve dans la zone centrale inférieure du tableau de bord.



Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur

l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA : L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET 9-1-1 – SELON L'ÉQUIPEMENT



0309097771US

Rétroviseur avec fonctions Assist (Assistance) et 9-1-1

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni des boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionne PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Les boutons 9-1-1 et ASSIST (ASSISTANCE) ne fonctionnent que si vous êtes connecté à un réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel. D'autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système Uconnect Access est actif et vous êtes connecté à un réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel.

Appel D'AIDE

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – En cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre

d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.

- Service à la clientèle Uconnect Access – Soutien pour le système Uconnect Access à bord du véhicule.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Service d'appel 9-1-1

1. Appuyez sur le bouton d'appel 9-1-1 sur le rétroviseur.

NOTA : Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel 9-1-1, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service 9-1-1. Pour annuler l'appel 9-1-1, appuyez sur le bouton d'appel 9-1-1 sur le rétroviseur ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel 9-1-1 éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1 sur le rétroviseur passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence 9-1-1 a été établie.

3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service 9-1-1, le système d'appel 9-1-1 peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - L'indication que l'occupant a fait un appel 9-1-1.
 - La marque du véhicule.
 - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule.
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service 9-1-1 par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
 - Une fois la connexion établie entre le système d'appel 9-1-1 du véhicule et le préposé du service 9-1-1, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service 9-1-1 établit une connexion vocale avec le système d'appel 9-1-1 du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel 9-1-1 du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service 9-1-1 jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.
5. Le préposé du service 9-1-1 pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

MISE EN GARDE!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service 9-1-1. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel 9-1-1 fonctionne correctement.
- Le système d'appel 9-1-1 est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel 9-1-1, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMIS LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.

- Toute modification à un élément du système d'appel 9-1-1 pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limites du système d'appel 9-1-1

Les véhicules vendus au Canada et au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel 9-1-1.

Les préposés du service 9-1-1 ou d'autres lignes d'urgence au Canada et au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système 9-1-1.

Si le système d'appel 9-1-1 détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1 s'allumera en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

MISE EN GARDE!

- **Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel 9-1-1. Si le**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel 9-1-1 par un concessionnaire autorisé.

- **Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.**

Même si le système d'appel 9-1-1 est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel 9-1-1. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- mode accessoires actif;
- clé de contact en position OFF (ARRÊT);
- systèmes électriques du véhicule endommagés;
- logiciel et/ou matériel du système d'appel 9-1-1 endommagés au moment de l'accident;

- perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident;
- signaux du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) et du GPS non disponibles ou obstrués;
- mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels 9-1-1;
- erreur du préposé du service 9-1-1;
- congestion du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données);
- météo;
- édifices, structures, configuration géographique ou tunnels.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel 9-1-1 fonctionne correctement.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. L'utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Ampoules de remplacement

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Éclairage de l'espace de chargement	TL212-2
Éclairage de la console au pavillon	PLW214-2A
Lampe de lecture	WL212-2

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Feux de croisement, feux de route (à bi-halogène)	9005HL +
Feux de croisement, feux de route (au bi-xénon)	D3S (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de stationnement avant, feux de jour	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants avant	WY21W
Phares antibrouillard avant	PSX24W
Feux arrière et feux d'arrêt	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants arrière	WY21W
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de recul	W16W ou 921
Éclairage de la plaque d'immatriculation	W5W

Remplacement des ampoules extérieures

Phares à décharge à haute intensité au bi-xénon – selon l'équipement

Les phares sont composés d'une source lumineuse à décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte. Par conséquent, ne tentez pas de remplacer vous-même une source lumineuse de phare à décharge à haute intensité. Si une source lumineuse de phare à décharge à haute intensité est défectueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour la faire réparer.

NOTA : Si votre véhicule est doté de phares à décharge à haute intensité, vous noterez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est actionné en position allumée, un courant transitoire de haute tension se crée au niveau des douilles d'ampoule des phares à décharge à haute intensité. Un entretien

MISE EN GARDE! (Suite)

inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Phares à halogène

1. Retirez les trois vis à tête hexagonale de la garniture de passage de roue.
2. Tirez sur le bord extérieur de la garniture vers le pneu pour accéder au bouchon d'ampoule de phare.
3. Saisissez fermement le bouchon et tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le déverrouiller.
4. Saisissez fermement l'ensemble d'ampoule et de connecteur et tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer du boîtier.
5. Débranchez l'ampoule du connecteur électrique, puis branchez l'ampoule de rechange.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

6. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.
7. Installez le bouchon d'ampoule dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place.
8. Installez les trois vis à tête hexagonale dans la garniture de passage de roue.

Clignotants avant et feux de gabarit avant

1. Ouvrez le capot.

NOTA : Il peut être nécessaire de retirer le boîtier de filtre à air avant de remplacer les ampoules dans le bloc optique supérieur du côté passager du véhicule.

2. Tournez l'ensemble ampoule et douille approprié dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez l'ensemble d'ampoule et de douille du boîtier de feu.
3. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.
4. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier et tournez la douille dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.
5. Réinstallez le boîtier de filtre à air, s'il a été retiré.

Phares antibrouillard avant

1. Retirez les trois vis à tête hexagonale de la garniture de passage de roue.
2. Tirez sur le bord extérieur de la garniture vers le pneu pour accéder à l'ampoule.
3. Serrez les deux pattes sur le côté de la douille d'ampoule, puis retirez-la du phare antibrouillard sans la tourner.
4. Débranchez le faisceau de câblage de l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

5. Rebranchez le faisceau de câblage sur la nouvelle ampoule et réinstallez-le en insérant la nouvelle ampoule dans le boîtier du phare antibrouillard jusqu'à ce qu'elle s'enclenche en place.
6. Verrouillez le volet inférieur dans la garniture de passage de roue.

Feu de recul monté sur la carrosserie latérale

1. Ouvrez le hayon.
2. Retirez les vis qui fixent le boîtier du feu latéral au véhicule.
3. Saisissez le feu arrière et tirez-le fermement vers l'arrière pour le dégager du véhicule.
4. Débranchez le connecteur électrique.

5. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du boîtier.
6. Tirez l'ampoule pour l'enlever de la douille.
7. Remplacez l'ampoule et installez la douille.
8. Rebranchez le connecteur électrique.
9. Réinstallez le boîtier du feu latéral et les vis.
10. Fermez le hayon.

Feu de recul monté sur le hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.
3. Une fois le garnissage délogé, tirez-le vers l'arrière pour exposer le panneau de garnissage.
4. À l'aide d'une baguette en fibre ou d'un tournevis à lame plate, ouvrez le panneau de garnissage pour exposer l'arrière de la lampe de hayon.
5. Débranchez le connecteur électrique.
6. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du feu.

7. Tirez l'ampoule pour l'enlever de la douille.
8. Remplacez l'ampoule, puis réinstallez la douille.
9. Branchez le connecteur électrique.
10. Réinstallez le panneau de garnissage et le garnissage inférieur.
11. Fermez le hayon.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

1. À l'aide d'un petit tournevis, appuyez vers l'intérieur sur la patte de blocage du côté du bloc optique et tirez le bloc optique vers le bas pour le retirer.
2. Retirez l'ampoule de la douille, insérez une nouvelle ampoule, puis réinstallez le bloc optique en vous assurant que la patte de blocage est solidement engagée.

FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible

MISE EN GARDE! (Suite)

d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.

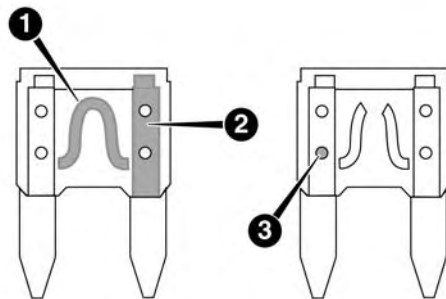
- Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Généralités

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que lorsque vous utilisez les prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt, vous risquez de décharger la batterie du véhicule.



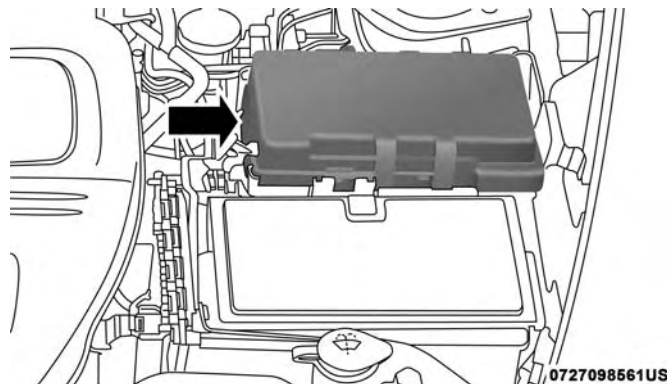
0704085531US

Fusibles de balai d'essuie-glace

- 1 – Élément fusible
- 2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel.
- 3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible NON FONCTIONNEL/DÉFECTUEUX (fusible grillé).

Fusibles sous le capot

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Le module contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures et des relais. Une étiquette identifiant chaque composant est apposée à l'intérieur du couvercle.



Centrale de servitudes

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F06	–	–	Pas utilisé
F07	15 A bleu	–	Module de commande du groupe motopropulseur (PCM) – (moteur diesel seulement)

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F08	25 A transparent	–	Module de commande électrique (PCM), module de commande du moteur (ECM), injection de carburant
F09	–	–	Pas utilisé
F10	20 A jaune	–	Unité de transfert de puissance – selon l'équipement
F11	–	–	Pas utilisé
F12	20 A jaune	–	Pompe à dépression pour freins – selon l'équipement
F13	10 A rouge	–	Module de stabilisation de la tension (VSM), module de commande du groupe motopropulseur (PCM), module de commande du moteur (ECM)

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F14	10 A rouge	–	Module de commande de la transmission, unité de prise de force, freins de stationnement électrique (EPG), module du système de freinage – selon l'équipement, commutateur de pédale de frein, commutateur de feux de recul (moteur diesel uniquement)
F15	–	–	Pas utilisé
F16	20 A jaune	–	Bobine d'allumage (moteur à essence)/Capteur du moteur (Diesel)
F17	–	–	Pas utilisé
F18	–	–	Pas utilisé
F19	–	40 A vert	Solénoïde du démarreur
F20	10 A rouge	–	Embrayage du compresseur de climatisation
F21	–	–	Pas utilisé
F22	5 A beige	–	Ventilateur

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F23	70 A beige	–	Module de commande fonctionnel – alimentation 2
F23	50 A rouge	–	Module de stabilisateur de tension, alimentation n° 2 – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F24	20 A jaune	–	Essuie-glace arrière – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F25B	20 A jaune	–	Lave-glace avant – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F26	–	30 A rose	Dispositif de chauffage du carburant – moteur diesel seulement
F27	–	–	Pas utilisé

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F28	15 A bleu	–	Module de commande de la transmission (TCM)
F29	–	–	Pas utilisé
F30	10 A rouge	–	Module de commande du moteur (ECM), système de direction assistée (EPS), alimentation du relais de la pompe à carburant, (PCM)
F31	–	–	Pas utilisé
F32	–	–	Pas utilisé
F33	–	–	Pas utilisé
F34	–	–	Pas utilisé
F35	–	–	Pas utilisé
F36	–	–	Pas utilisé
F37	–	–	Pas utilisé
F38	–	60 A jaune	Bougies de préchauffage (diesel seulement) – selon l'équipement
F39	–	40 A vert	Moteur de ventilateur CVC

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F40	–	20 A bleu	Feux de stationnement de traction de remorque — selon l'équipement
F40	–	30 A rose	Pompe de lave-phares — selon l'équipement
F41	–	60 A jaune	Module de commande fonctionnel – alimentation 1
F41	–	50 A rouge	Module de stabilisateur de tension – alimentation n° 1 – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F42	–	30 A rose	Module de frein électrique de traction de remorque – selon l'équipement
F43	20 A jaune	–	Moteur de pompe à carburant

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F44	–	30 A rose	Traction de remorque, connecteur à sept voies — selon l'équipement
F45	–	30 A rose	Module de portière passager – selon l'équipement
F46	–	25 A transparent	Toit ouvrant (selon l'équipement)
F48	–	30 A rose	Module de portière du conducteur – selon l'équipement
F49	–	30 A rose	Onduleur d'alimentation (115 V c.a.) — selon l'équipement
F50	–	30 A rose	Hayon à commande électrique – selon l'équipement
F51	–	–	Pas utilisé
F52	–	30 A rose	Essuie-glaces avant – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F53	–	30 A rose	Module du système de freinage et soupapes
F54	–	30 A rose	Module de commande de carrosserie (BCM), alimentation 3
F55	10 A rouge	–	Capteurs d'angle mort et caméra de recul
F56	15 A bleu	–	Module d'allumage sans fil, module d'allumage sans clé, noyau RF, verrouillage de la colonne de direction
F57	20 A jaune	–	Feux de traction de remorque du côté gauche – selon l'équipement
F58	10 A rouge	–	Module de classification des occupants, module de stabilisateur de tension, module TT, commande de stabilité électronique

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F59	–	30 A rose	Module de commande de la transmission – selon l'équipement
F60	20 A jaune	–	Prise de courant – console centrale
F61	20 A jaune	–	Feux de traction de remorque du côté droit – selon l'équipement
F62	20 A jaune	–	Dégivreur de pare-brise — selon l'équipement
F63	20 A jaune	–	Sièges chauffants et ventilés avant – selon l'équipement
F64	20 A jaune	–	Volant chauffant – selon l'équipement

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F65	10 A rouge	–	Capteur de température de l'habitacle, détecteur d'humidité, module des systèmes d'aide à la conduite, module d'aide au stationnement – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F66	15 A bleu	–	Système de chauffage, ventilation et climatisation, groupe d'instruments du tableau de bord
F67	10 A rouge	–	Capteur de température de l'habitacle, détecteur d'humidité, module des systèmes d'aide à la conduite, module d'aide au stationnement – si le véhicule n'est pas équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F68	–	–	Pas utilisé
F69	10 A rouge	–	Sélecteur de boîte de transfert, volet de calandre actif – selon l'équipement avec les moteurs à essence
F69A	10 A rouge	–	Sélecteur de boîte de transfert – selon l'équipement avec les moteurs diesel
F70	5 A beige	–	Capteur de batterie intelligent – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F71	20 A jaune	–	Phare à décharge à haute intensité droit – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F72	10 A rouge	–	Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F73	–	20 A bleu	Feux de recul de traction de remorque – selon l'équipement
F74	–	30 A rose	Dégivreur de lunette
F75	20 A jaune	–	Allume-cigare – selon l'équipement
F76	20 A jaune	–	Module de différentiel arrière — selon l'équipement
F77	10 A rouge	–	Commande d'ouverture de la trappe de carburant, commutateur de pédale de frein
F78	10 A rouge	–	Port de diagnostic/télévision numérique (Japon seulement)

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F79	10 A rouge	–	Bloc de commandes central intégré, frein de stationnement électrique SW, module de CD, module de commande de direction, ventilation et climatisation, groupe d'instruments du tableau de bord
F80	20 A jaune	–	Radio / CD — selon l'équipement
F81	–	–	Pas utilisé
F82	–	–	Pas utilisé
F83	–	20 A bleu	Module de commande du moteur (à essence)
F84	–	30 A rose	Frein de stationnement électrique – gauche
F85	–	–	Pas utilisé
F86	20 A jaune	–	Avertisseurs sonores – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F87A	20 A jaune	–	Phare à décharge à haute intensité gauche – si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur en option
F88	15 A bleu	–	Système de rappel des ceintures de sécurité
F89	10 A rouge	–	Réglage du niveau des phares – selon l'équipement
F90	–	–	Pas utilisé
F91	20 A jaune	–	Prise de courant arrière – selon l'équipement – caractéristique définie par l'utilisateur
F92	–	–	Pas utilisé
F93	–	40 A vert	Module du système de freinage – moteur de pompe
F94	–	30 A rose	Frein de stationnement électrique – droit

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Fusible à cartouche	Description
F95	10 A rouge	–	Rétroviseur électrochromatique, capteur de pluie/toit ouvrant – selon l'équipement, commutateur de lève-glace du côté passager, prise de courant console, télévision numérique (Japon seulement)
F96	10 A rouge	–	Module de commande des ensembles de retenue des occupants (ORC)/(Sac gonflable)
F97	10 A rouge	–	Module de commande des ensembles de retenue des occupants (ORC)/(Sac gonflable)
F98	25 A transparent	–	Amplificateur audio (selon l'équipement)
F99	–	–	Pas utilisé
F100	–	–	Pas utilisé

Fusibles intérieurs

Le porte-fusible de l'habitacle est situé dans le module de commande de la carrosserie dans l'habitacle, du côté gauche, sous le tableau de bord.

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
F13	15 A bleu	Feu de croisement gauche
F32	10 A rouge	Éclairage intérieur
F36	10 A rouge	Module d'intrusion/sirène – selon l'équipement
F38	20 A jaune	Pêne dormant – Déverrouillage complet
F43	20 A jaune	Pompe de lave-glace Avant
F48	25 A transparent	Phare antibrouillard arrière gauche / droit – selon l'équipement
F49	7,5 A brun	Support lombaire
F50	7,5 A brun	Console de chargement sans fil – selon l'équipement
F51	10 A rouge	Commutateur de glace/rétroviseurs à commande électrique du conducteur – Selon l'équipement
F53	7,5 A brun	Port UCI (USB et AUX)
F89	10 A rouge	Serrures des portières – Déverrouillage par le conducteur
F91	7,5 A brun	Phare antibrouillard avant gauche (ligne basse et haute)
F92	7,5 A brun	Phare antibrouillard avant droit (ligne haute)
F93	10 A rouge	Feu de croisement droit

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REEMPLACEMENT D'UN PNEU

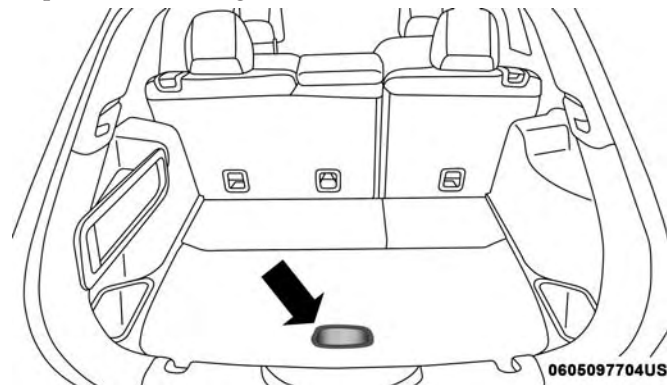
MISE EN GARDE!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.
- Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

Emplacement du cric et rangement de la roue de secours

Le cric, les cales de roue et la roue de secours sont rangés sous le plancher de chargement derrière le siège arrière.

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.

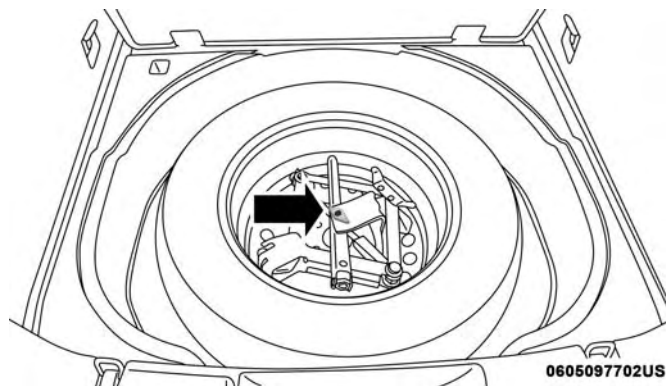


Poignée de plancher de chargement

3. Retirez le crochet de la position de rangement à l'arrière du plancher de chargement et placez-le sur le sommet de la carrosserie dans la bride et le joint d'étanchéité.

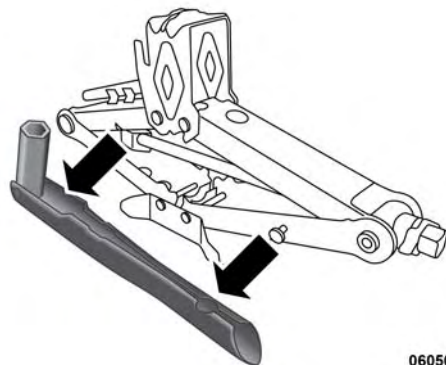
Cela vous permet de maintenir le plancher de chargement vers le haut tout en accédant au cric et à la roue de secours.

4. Retirez la pièce de fixation qui retient le cric et la roue de secours.



Pièce de fixation du cric et de la roue de secours

5. Retirez les cales.
6. Retirez en bloc le cric à parallélogramme et la clé à boulons de la roue de secours. Tournez la vis du cric vers la gauche pour desserrer la clé à boulons de roue et retirez la clé du cric.



0605097705US

Montage du cric et des outils

NOTA : La poignée de manœuvre du cric s'attache sur le côté du cric à deux points d'attache. Lorsque le cric est partiellement déployé, la tension entre ces deux points maintient en place la poignée de manœuvre du cric.

7. Retirez la roue de secours.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement, éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de rapport à la position P (STATIONNEMENT).
5. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.



NOTA : Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives de levage**MISE EN GARDE!**

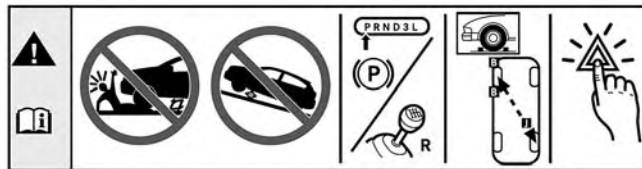
Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les feux de détresse.
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



060600714

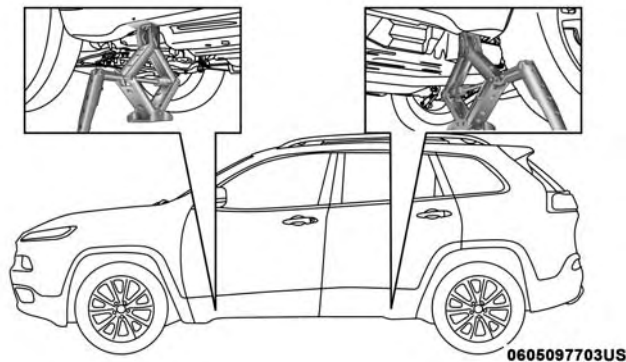
Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

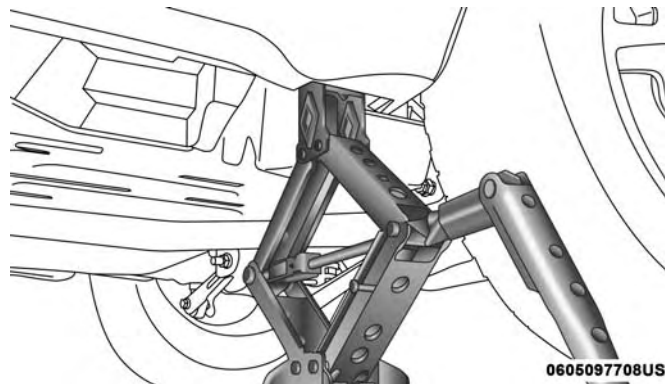
Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Sortez la roue de secours, le cric et la clé à boulons de roue.
2. Si le véhicule est équipé de roues en aluminium munies de couvre-moyeux qui recouvrent les boulons de roue, utilisez une clé à boulons de roue pour enlever délicatement le couvre-moyeu avant de soulever le véhicule.

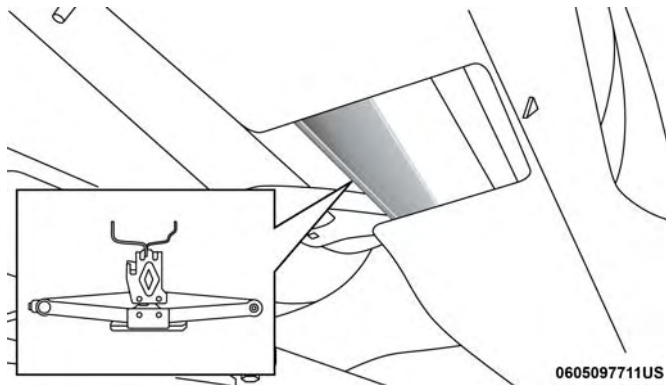
3. Avant de soulever le véhicule, utilisez la clé à boulons de roue pour desserrer (sans les retirer) les boulons de la roue du pneu crevé. Pendant que la roue est encore au sol, tournez les boulons d'un tour en sens antihoraire.
4. Placez le cric sous la zone de soulèvement la plus proche du pneu crevé. Tournez la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour enclencher fermement la selle du cric dans la zone de soulèvement du rebord de seuil, puis centrez la selle du cric à l'intérieur de la découpe dans le placage de seuil.



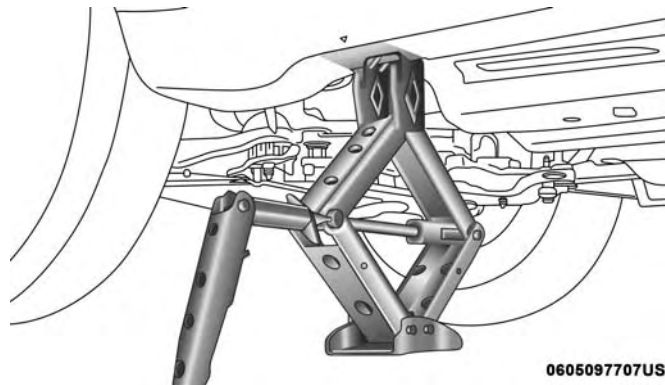
Emplacements de levage



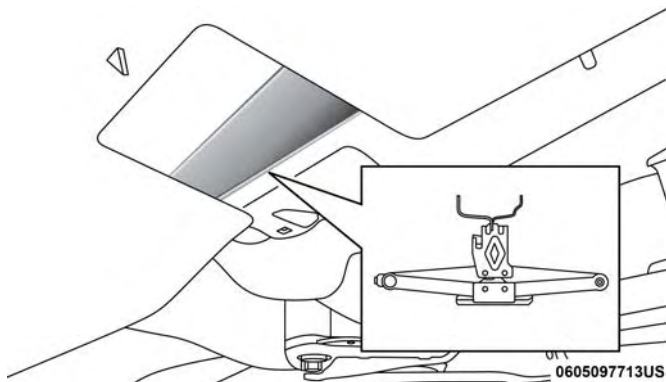
Emplacement de levage arrière



Point d'engagement de levage arrière



Emplacement de levage avant



Point d'engagement de levage avant

5. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

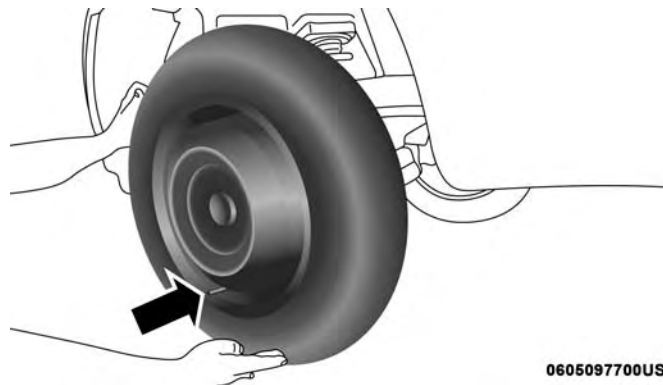
6. Déposez les boulons de roue et le pneu.

7. Retirez la goupille de positionnement du cric et faites passer la goupille dans le moyeu de roue pour faciliter le montage de la roue de secours.
8. Installez la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

7



Montage de la roue de secours

NOTA :

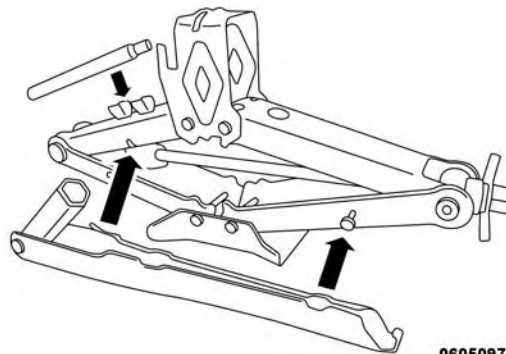
- Pour les véhicules munis de cet équipement, ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte.
 - Pour obtenir plus de détails sur les mises en garde, les avertissements et les renseignements relatifs à la roue de secours et son utilisation, consultez les paragraphes « Roue de secours compacte » et « Roue de secours à usage limité », sous « Pneus – Généralités », de la section « Entretien et maintenance ».
9. Posez les boulons de roue en dirigeant leur extrémité filetée vers la roue. Serrez légèrement les boulons de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

10. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

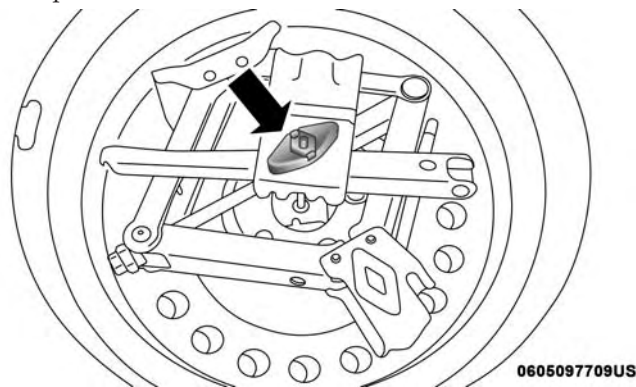
11. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » sous « Spécifications techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.



0605097706US

Cric assemblé

12. Rangez de façon sécuritaire le cric, les outils, les cales et le pneu crevé.



Pneu, cric et cale rangés

0605097709US

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.
2. Posez les boulons de roue restants en dirigeant leur extrémité filetée vers la roue. Serrez légèrement les boulons de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » sous « Spécifications techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain

d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service à l'aide d'une clé dynamométrique.

5. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il soit dégagé. Retirez les cales de roue. Rassemblez la clé à écrou et le cric et rangez le tout dans le logement de la roue de secours. Fixez l'ensemble de cric à l'aide des pièces prévues. Desserrez le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.
6. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des boulons de roue avec une clé dynamométrique pour vous assurer que tous les boulons de roue sont bien calés contre la roue.

TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

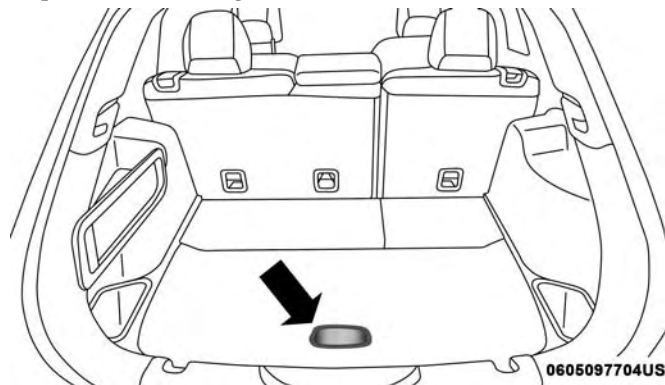
Les petites perforations, c'est-à-dire jusqu'à 6 mm (1/4 po), dans la bande de roulement peuvent être obturées avec la trousse d'entretien des pneus. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. La trousse d'entretien des pneus peut être utilisée à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F).

Cet outil permet de réparer temporairement un pneu, ce qui permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 mi) à une vitesse maximale de 90 km/h (55 mi/h).

Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

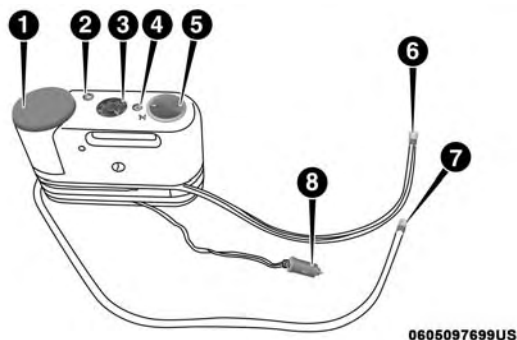
La trousse de réparation des pneus est rangée sous le plancher de chargement derrière le siège arrière.

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.



Poignée de plancher de chargement

Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus



Composants de la trousse d'entretien des pneus

1 – Bouteille d'enduit d'étanchéité	5 – Sélecteur de mode
2 – Bouton de dégonflage	6 – Flexible d'enduit d'étanchéité (transparent)
3 – Manomètre	7 – Tuyau de pompe à air (noir)
4 – Commande de mise sous tension	8 – Fiche d'alimentation électrique (située dans la partie inférieure de la trousse d'entretien des pneus)

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

Sélection du mode pompe à air



Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement. Utilisez le tuyau de pompe à air noir (7) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Sélection du mode enduit d'étanchéité



Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu. Utilisez le flexible d'enduit d'étanchéité (flexible transparent) (6) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Utilisation de la commande de mise sous tension



Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension. Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.

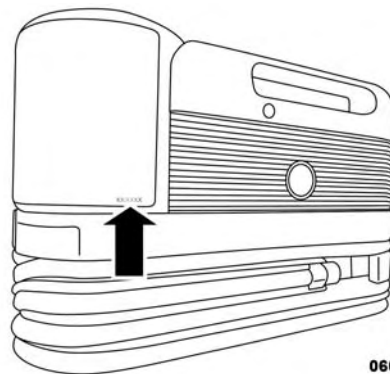
Utiliser le bouton de dégonflage



Appuyez sur le bouton de dégonflage (2) pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.

Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus

- Remplacez la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus (6) avant la date de péremption (imprimée dans le coin inférieur droit sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système. Consultez la rubrique « Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus » (F) sous « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».



0605097701US

Emplacement de la date de péremption de la trousse d'entretien des pneus

- La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) ne peuvent servir qu'à une seule application et doivent être remplacés après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipement d'origine de véhicule autorisé.
- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchet.

- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que le boyau de la pompe à air (7) et assurez-vous que le sélecteur de mode (5) est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre, dans la bande de roulement de votre véhicule.
- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

MISE EN GARDE!

- Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.
- N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :
 - Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
 - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
 - Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.
- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocive si elle est inhalée, ingurgitée ou absorbée par la peau. Elle cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. Si elle

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

est avalée, rincez la bouche immédiatement à grande eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus

(A) Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :

1. Rangez-vous en bordure de la route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Les tuyaux (6) et (7) de la trousse d'entretien des pneus pourront ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.
3. Mettez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

4. Serrez le frein de stationnement.

(B) Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

1. Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez-le à la position du mode enduit d'étanchéité.
2. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
3. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
4. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve.
5. Déroulez la fiche d'alimentation électrique (8) et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.

NOTA : Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.

(C) Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

- Faites toujours démarrer le moteur avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.

NOTA : Dans le cas des véhicules munis d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré et le sélecteur de rapport doit être à la position N (POINT MORT).

- Après que vous avez appuyé sur la commande de mise sous tension (4), le liquide s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité (6).

NOTA : Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) dans les 10 secondes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode (5) est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.

2. Branchez la fiche du cordon électrique (8) dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le moteur tourne avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.
3. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

NOTA : Si le bouton de sélection de mode (5) est en mode pompe à air et que la pompe fonctionne, l'air s'échappera du flexible de la pompe à air (7) seulement, et non pas du flexible d'enduit d'étanchéité (6).

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) :

1. Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité (6), le manomètre (3) peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide, la pression des pneus indiquée au manomètre (3) chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression réelle.

2. La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide. Continuez de faire fonctionner la pompe pour gonfler le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de pression des pneus située sur le montant de portière du conducteur (pression recommandée). Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre (3).

Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

NOTA : Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression à la valeur recommandée avant de continuer.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.
2. Décollez l'étiquette de limite de vitesse de la face supérieure de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et collez-la sur le tableau de bord.

3. Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet. Procédez rapidement à l'étape (D) « Conduire le véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- Le raccord d'extrémité en métal de la fiche d'alimentation électrique (8) peut être très chaud après son utilisation. Il faut donc le manipuler avec prudence.
- Si vous ne remettez pas le capuchon sur le raccord de l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6), de l'enduit pourrait entrer en contact avec votre peau, vos vêtements et l'intérieur du véhicule. L'enduit pourrait aussi entrer en contact avec les composants de la trousse d'entretien des pneus et causer des dommages permanents.

(D) Conduire le véhicule :

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 90 km/h (55 mi/h).

MISE EN GARDE!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'une crevaison. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 90 km/h (55 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.

7

(E) Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire. Consultez le paragraphe « Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus » avant de continuer.

1. Poussez le sélecteur de mode (5) et tournez à la position Air Mode (Mode air).
2. Déroulez le cordon d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.
3. Déroulez le flexible de la pompe à air (7) (de couleur noire) et vissez le raccord à l'extrémité du flexible (7) sur le corps de valve.

4. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre (3).

Si la pression des pneus est inférieure à 19 lb/po² (1,3 bar) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression des pneus est de 19 lb/po² (1,3 bar) ou plus :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

NOTA : Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression à la valeur recommandée avant de continuer.

2. Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.
3. Rangez la trousse d'entretien des pneus dans l'espace de rangement prévu à cet effet dans le véhicule.

4. Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.

5. Décollez l'étiquette de limite de vitesse du tableau de bord après avoir réparé le pneu.

6. Faites remplacer la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Consultez le paragraphe (F) « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».

NOTA : Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

(F) Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité :

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) (de couleur transparente).
2. Repérez le bouton de déverrouillage circulaire de la bouteille d'enduit d'étanchéité dans l'espace encastré sous la bouteille.

3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la bouteille d'enduit d'étanchéité. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) se libérera. Enlevez la bouteille et mettez-la au rebut adéquatement.
4. Nettoyez tout résidu d'enduit du logement de la trousse d'entretien des pneus.
5. Placez la nouvelle bouteille d'enduit d'étanchéité (1) dans le logement de façon à aligner le flexible d'enduit d'étanchéité (6) avec la fente de flexible à l'avant du logement. Appuyez sur la bouteille pour l'encaster dans son logement. Un déclic se fera entendre, indiquant que la bouteille est verrouillée en place.
6. Vérifiez que le bouchon est installé sur le raccord à l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6) et replacez le flexible dans son espace de rangement (situé au bas de la pompe à air).
7. Rangez la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative.

Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les directives et les précautions d'utilisation du fabricant.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

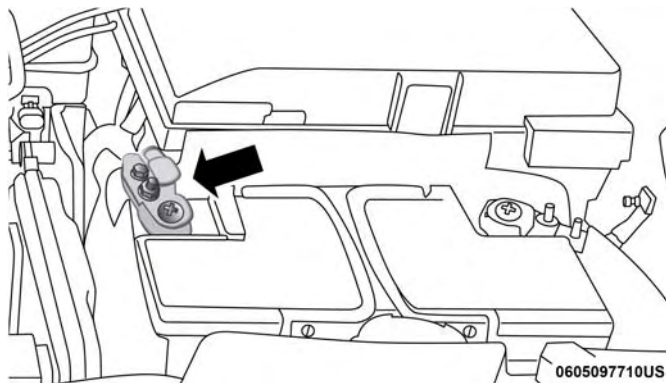
AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule se trouve à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.

NOTA : La borne positive de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie.



Borne positive de la batterie

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous

MISE EN GARDE! (Suite)

pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.

- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).
2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.
3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

(Suite)

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Procédure de démarrage d'appoint**MISE EN GARDE!**

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Connecter l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à une bonne masse du moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et le système d'injection de carburant.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule en bordure de la

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

NOTA : Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

7

NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT

Si une anomalie se produit et que le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le sélecteur de rapport :

1. COUPEZ le moteur.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, séparez soigneusement l'ensemble d'enjoliveur et de soufflet du levier de vitesses de la console centrale et soulevez-le pour accéder au mécanisme du sélecteur de rapport.

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
5. Insérez un petit tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès de neutralisation du sélecteur de rapport (coin arrière droit), puis maintenez enfoncé le levier de neutralisation.
6. Déplacez le sélecteur de rapport à la position N (POINT MORT).
7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).
8. Réinstallez le soufflet du sélecteur de rapport.

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA : Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 5 mi/h (8 km/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

NOTA : Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique (au besoin) pour la placer en mode de désactivation partielle avant de faire osciller le véhicule. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour restaurer le mode d'activation de la commande de stabilité électronique.

AVERTISSEMENT!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial. Si la transmission est fonctionnelle, les véhicules à 4 roues motrices en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

			MODÈLES 4X4 (4 ROUES MOTRICES)	
Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	MODÈLES À TRACTION AVANT	1-VITESSE UNITÉ DE TRANSFERT DE PUISSANCE À COMMANDE ÉLECTRIQUE	2-VITESSE UNITÉ DE TRANSFERT DE PUISSANCE À COMMANDE ÉLECTRIQUE
Remorquage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	NON PERMIS	Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans le chapitre « Démarrage et conduite ». • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Unité de transfert de puissance à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Arrière	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
	Avant	OK	NON PERMIS	NON PERMIS
Flatbed (Camion à plateau)	ALL (TOUTES)	MEILLEURE MÉTHODE	OK	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre

véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du

constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

NOTA :

- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans le chapitre « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).
- Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré, nécessitent l'utilisation d'un chariot porte-roues ou d'un cric pour soulever leur roues arrière du sol lorsqu'ils sont déplacés sur un camion-plateau.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHÉ), et non en mode ACC (ACCESSOIRES).

Notez que la fonction de sauvegarde serre le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte (si le contact est mis, la transmission est à la position P [STATIONNEMENT] et la pédale de frein est relâchée). Si vous êtes en train de remorquer ce véhicule avec le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHÉ), vous devez désactiver manuellement le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte, en appuyant sur la pédale de frein et en desserrant le frein de stationnement électrique.

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Neutralisation du sélecteur de rapport » dans ce chapitre pour obtenir les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.

Modèles à traction avant

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si aucun camion à plateau n'est disponible, ce véhicule doit être remorqué avec les roues **SOULEVÉES** du sol (à l'aide d'un chariot roulant ou d'une dépanneuse à paniers porteurs avec les roues avant soulevées).

Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage. Le frein de stationnement électrique ne doit pas être relâché, si les quatre roues sont soulevées du sol.

AVERTISSEMENT!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement le moteur ou la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance une vitesse

Le constructeur exige de faire remorquer le véhicule avec les 4 roues **SOULEVÉES** du sol.

Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

MISE EN GARDE!

- **NE remorquez PAS ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à l'unité de transfert de puissance pendant un remorquage.**
- **Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

Modèles 4 roues motrices avec unité de transfert de puissance 2 vitesses

Le constructeur recommande de faire remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Si aucun camion-plateau n'est disponible et que l'unité de transfert de puissance est fonctionnelle, les véhicules équipés **d'une unité de transfert de puissance à deux vitesses** peuvent être remorqués (vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), dans les conditions suivantes :

- L'unité de transfert de puissance doit être à la position **N** (POINT MORT).
- La transmission doit être en position **P** (STATIONNEMENT).
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.

Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à l'unité de transfert de puissance pendant un remorquage.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Sangle de remorquage – selon l'équipement

Votre véhicule peut être muni d'une sangle de remorquage. Les sangles de remorquage n'agissent pas comme les sangles de remorquage classiques, des chaînes ou des câbles de treuil.

MISE EN GARDE!

Les sangles de remorquage ne devraient être utilisées qu'en cas d'urgence pour venir en aide à des véhicules seulement utilisées dans les urgences pour secourir des véhicules en panne. N'utilisez des sangles de remorquage que sur des véhicules qui se situe dans les limites du PBV (Poids brut du véhicule) recommandées par votre sangle de remorquage. Ne fixez les

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

sangles de remorquage qu'aux points d'ancrage recommandés par le fabricant ou aux points d'ancrage de remorquage d'urgence. Ne fixez jamais les sangles aux boules de remorquage ni aux crochets d'arrimage. Ils n'ont pas été conçus à cet effet. Ne fixez jamais les sangles à la direction du véhicule, à la transmission ou à tout autre composant de suspension. NE tirez JAMAIS une sangle sur des bords coupants ou des surfaces abrasives qui pourraient endommager la sangle de remorquage. N'utilisez JAMAIS de sangles endommagées, car leur résistance est amoindrie. NE TENTEZ PAS de réparer des sangles. SEULES les personnes impliquées dans le remorquage doivent se trouver dans un des véhicules. Il ne doit pas y avoir de passager. Toute personne à l'intérieur des véhicules pourrait être blessée grièvement par l'effet de recul de la sangle. FAITES DÉPLACER les passants à au moins 12,2 m (40 pi) de la zone de remorquage lorsque la sangle de remorquage est utilisée.

Utilisation de la sangle de remorquage

1. Étudiez d'abord tous les avertissements et toutes les instructions.

2. Positionnez le véhicule de dépannage.
3. Fixez la sangle de remorquage.
4. Ajoutez un amortisseur ou une couverture.
5. Dégagez la zone de danger.
6. Commencez à tirer lentement et sûrement.
7. Détachez la sangle de remorquage lorsque les deux véhicules sont stationnés en toute sécurité.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de réponse améliorée en cas d'accident, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité ».

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou de contact avec obstacle sur la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enregistreur de données d'événement, consultez la section « Dispositifs de retenue des occupants » dans le chapitre « Sa-
fety » (Sécurité).

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

■ ENTRETIEN PÉRIODIQUE	495	□ Entretien du climatiseur	510
□ Plan d'entretien	496	□ Graissage des articulations de la carrosserie . . .	514
□ Utilisation intensive du véhicule	498	□ Balais d'essuie-glace	515
■ COMPARTIMENT MOTEUR	499	□ Système d'échappement	521
□ Moteur 2.4L	499	□ Circuit de refroidissement	522
□ Moteur 3.2L	500	□ Système de freinage	528
□ Vérification du niveau d'huile	501	□ Transmission automatique	530
□ Ajout de liquide lave-glace	501	■ SOULÈVEMENT DU VÉHICULE	532
□ Batterie sans entretien	502	■ PNEUS	532
■ SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . . .	503	□ Renseignements concernant la sécurité des pneus	532
□ Huile moteur	503	□ Pneus – Généralités	543
□ Filtre à huile moteur	506	□ Types de pneus	550
□ Filtre à air du moteur	506	□ Roues de secours – selon l'équipement	551
□ Vérification des courroies d'entraînement des accessoires	509	□ Entretien des roues et des enjoliveurs de roue . .	553

□ Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction) .555	□ Protection contre des agents atmosphériques . . .561
□ Recommandations concernant la permutation des pneus 557	□ Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie 561
■ NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS . . .558	□ Entretien de la carrosserie 562
□ Indice d'usure de la bande de roulement 558	■ INTÉRIEURS 563
□ Indice d'adhérence 559	□ Sièges et pièces en tissu 563
□ Résistance à la chaleur 559	□ Pièces en plastique et pièces enduites 564
■ ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 560	□ Pièces en cuir 565
■ CARROSSERIE 561	□ Surfaces vitrées 565

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites

au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans le chapitre « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Tous les modèles pour service intensif

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure ni dommage inhabituel. Permutez les

pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.

- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et les remplir au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Plan d'entretien

Intervalles d'entretien requis.

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Changez l'huile et le filtre.
- Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
- Vérifiez la batterie et l'état des bornes (nettoyez et resserrez les bornes s'il y a lieu).
- Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
- Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
- Vérifiez le système d'échappement.
- Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifications supplémentaires														
Vérifiez les joints homocinétiques.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez la suspension avant, les soufflets, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires avant, le tendeur, le galet tendeur et remplacez-les au besoin.														X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre d'habitacle et de climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage.**									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

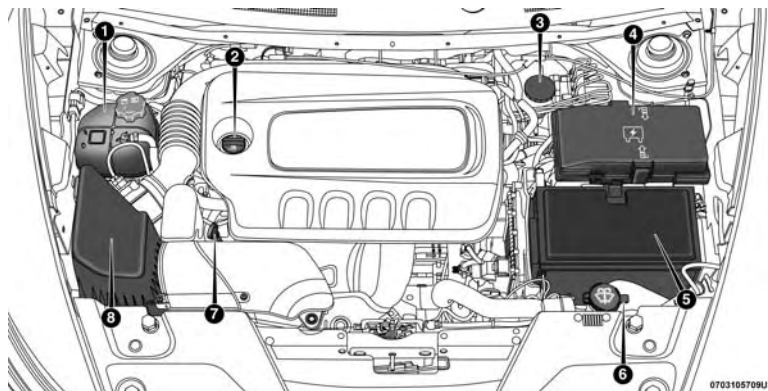
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

Utilisation intensive du véhicule

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

COMPARTIMENT MOTEUR

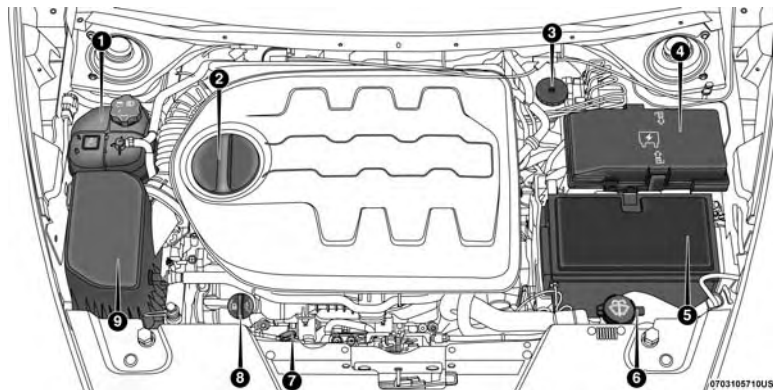
Moteur 2.4L



- 1 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
- 2 — Bouchon de remplissage d'huile
- 3 – Réservoir de liquide pour freins
- 4 – Centrale de servitudes (fusibles)

- 5 – Batterie
- 6 – Réservoir de liquide lave-glace
- 7 – Jauge d'huile moteur
- 8 – Filtre à air

Moteur 3.2L



1 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

2 – Couvercle d'accès du filtre à huile

3 – Réservoir de liquide pour freins

4 – Centrale de servitudes (fusibles)

5 – Batterie

6 – Réservoir de liquide lave-glace

7 – Jauge d'huile moteur

8 – Bouchon de remplissage d'huile moteur

9 – Filtre à air

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, tous les mois. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Trois types de jauge d'huile sont offerts,

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.

NOTA : Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, il faut ajouter un litre

d'huile (une pinte US) pour atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Ajout de liquide lave-glace

Les lave-glaces de pare-brise et de lunette partagent le même réservoir de liquide. Le réservoir de liquide est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le système durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité.

Pour éviter le gel du lave-glace par temps froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les

exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit se trouvent sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec

MISE EN GARDE! (Suite)

les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre

véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Huile moteur**Vidanger l'huile moteur – Moteur à essence**

Consultez la section « Entretien programmé » dans cette section pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Choix de l'huile pour moteur à essence

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de FCA.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Ce symbole certifie les huiles moteur 0W-20, 5W-20, 0W-30, 5W-30 et 10W-30.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 2,4 l

L'huile moteur SAE 0W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA US, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 3.2L

L'huile moteur SAE 5W-20 de Mopar ou une huile équivalente Pennzoil ou Shell Helix est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant. La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. De plus, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans

précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile moteur

Les moteurs de ce constructeur possèdent un filtre à huile à passage total de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité Mopar sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA : Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans conditions d'usage intensif, le cas échéant.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

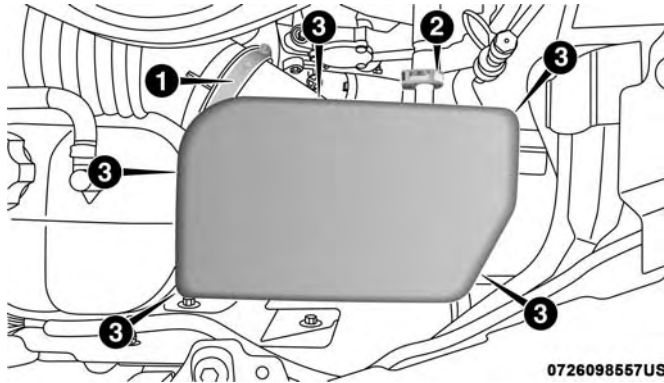
La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur Mopar sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Inspectez le filtre à air du moteur pour y découvrir de la saleté ou des débris. Si vous en trouvez des traces, vous devez changer le filtre à air.

Dépose du filtre à air du moteur

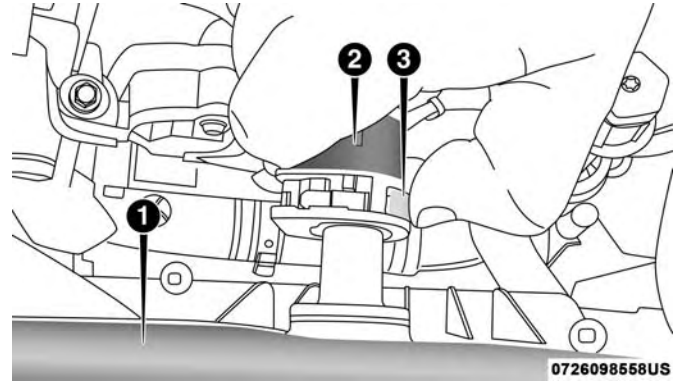
1. Retirez les vis du couvercle du filtre à air.



Couvercle du filtre à air

- 1 - Collier de serrage du tuyau à air pur
- 2 - Tuyau à air (selon l'équipement)
- 3 - Vis

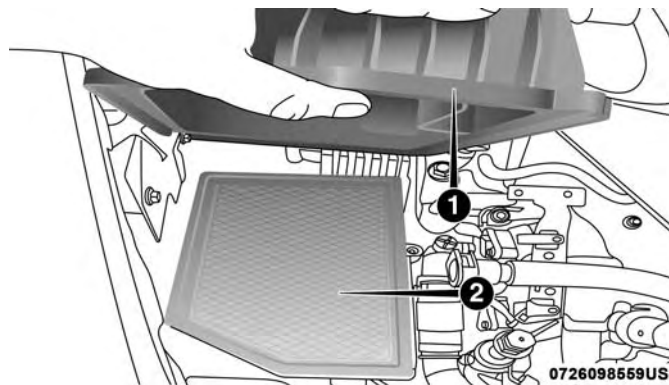
2. Appuyez sur l'agrafe à branchement rapide avec votre pouce, puis retirez le tuyau d'air du couvercle du filtre à air en le tirant (selon l'équipement).



Tuyau à air du filtre à air – selon l'équipement

- 1 - Couvercle du filtre à air
- 2 - Tuyau à air (selon l'équipement)
- 3 - Agrafe à branchement rapide

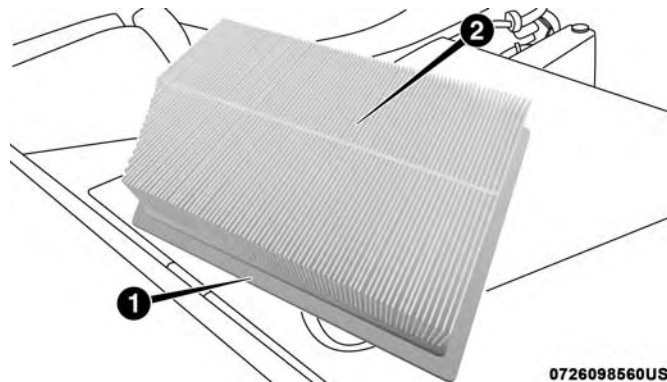
3. Soulevez le couvercle du filtre à air pour accéder au filtre à air.



Boîtier du filtre à air ouvert

- 1 - Couvercle du filtre à air
2 - Filtre à air

4. Retirez l'élément du filtre à air de l'ensemble du boîtier.



Filtre à air

- 1 - Filtre à air
2 - Surface d'inspection du filtre à air

Installation du filtre à air du moteur

NOTA : Avant de remplacer l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez l'élément du filtre à air dans l'ensemble du boîtier, en orientant la surface d'inspection du filtre à air vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air sur les pattes de positionnement de l'ensemble du boîtier.
3. Installez les vis pour fixer le couvercle du filtre à air sur l'ensemble de boîtier, puis posez le tuyau d'air (selon l'équipement).

Vérification des courroies d'entraînement des accessoires

MISE EN GARDE!

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé

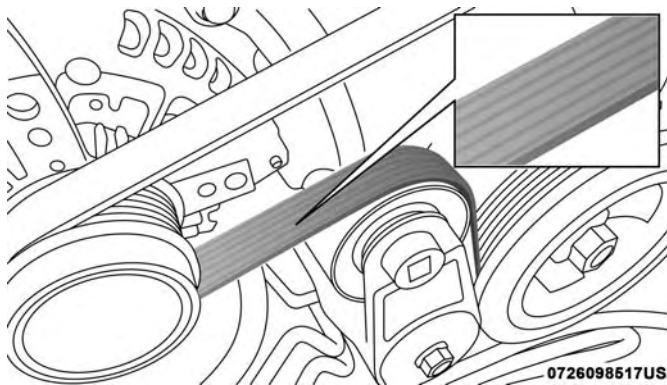
MISE EN GARDE! (Suite)

par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, des petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure

doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie);
- usure de la nervure ou de la courroie;
- fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures);
- glissement de courroie;

- instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- courroie brisée (remarque : déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie);
- bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La

tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez le livret des renseignements sur la garantie, situé dans la trousse d'information à l'intention de l'automobiliste, pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R134a – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC), qui est une substance sans danger pour la couche d'ozone. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène – R-1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental

Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

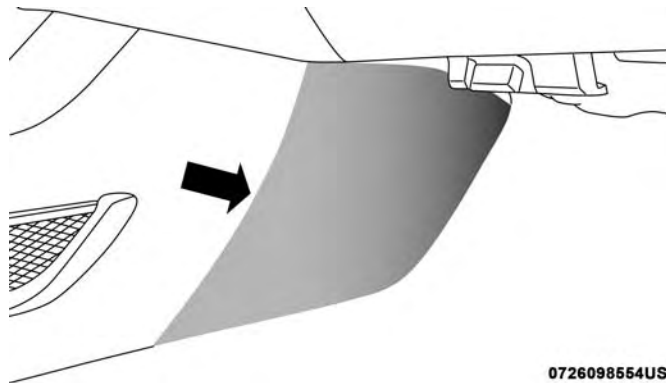
Remplacement du filtre de climatisation (filtre à air du climatiseur)

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air du climatiseur se trouve à l'avant de l'évaporateur dans la partie inférieure droite de la console centrale. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

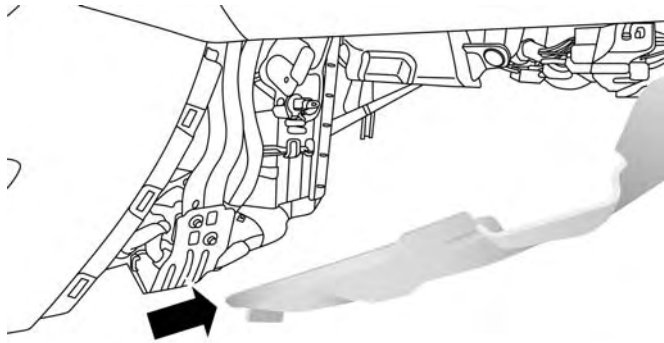
1. Retirez le couvercle de fermeture de la console du côté passager.
2. Tirez le couvercle de la console vers l'arrière pour dégager la languette de retenue avant, puis retirez le couvercle.



0726098554US

Panneau de fermeture de la console

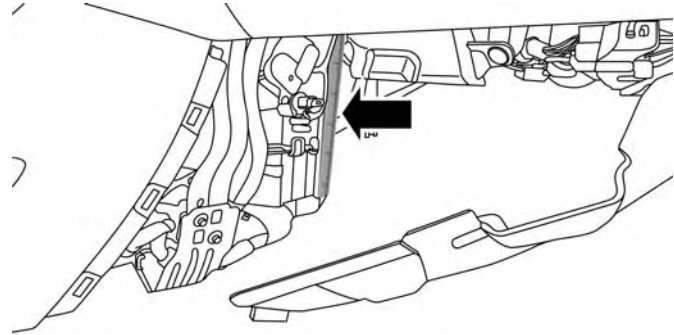
3. Tirez vers le bas le panneau d'insonorisation du côté passager sous le tableau de bord.



Panneau d'insonorisation

0726098555US

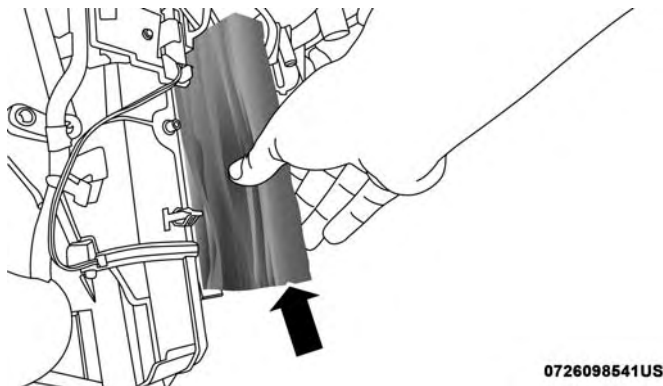
4. Retirez la trappe d'accès au filtre en appuyant vers le bas sur la languette sur la partie supérieure de la trappe pour déverrouiller le couvercle, puis tournez la trappe vers l'extérieur et soulevez-la.



0726098556US

Emplacement du couvercle du filtre à air

5. Retirez le filtre à air du climatiseur en le tirant tout droit hors du boîtier. Prenez note des indicateurs de position du filtre à air.



Filtre à air du climatiseur

6. Installez le filtre à air du climatiseur de sorte que les indicateurs de position du filtre à air soient orientés dans la même direction qu'au moment de la dépose.

AVERTISSEMENT!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

7. Installez le panneau d'insonorisation du côté passager sous le tableau de bord et le couvercle de la console.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barilletts de serrure Mopar.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les bords en caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif et doux. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers
- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

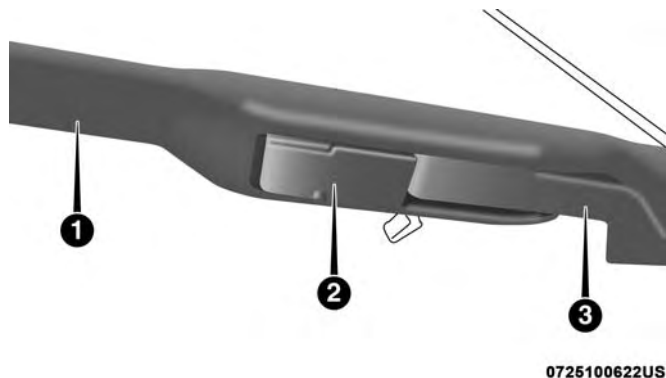
Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

AVERTISSEMENT!

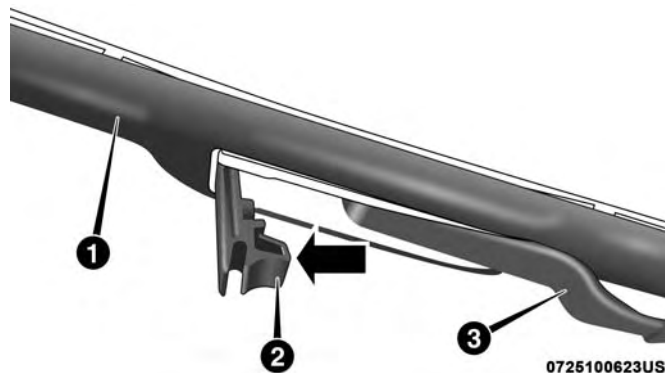
Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

- 1 – Essuie-glace
- 2 – Patte de déverrouillage
- 3 – Bras d'essuie-glace

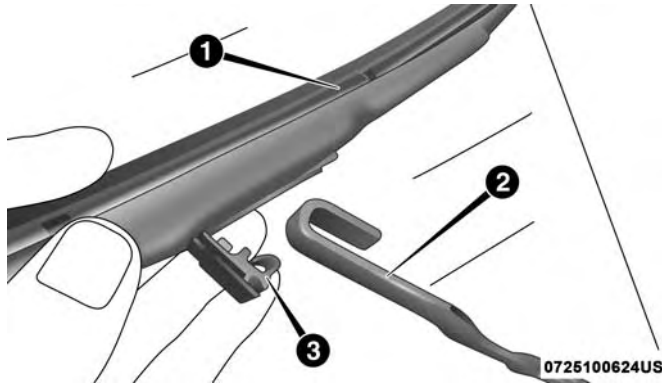


Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Patte de déverrouillage
- 3 – Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, relevez la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, tout en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace, faites glisser vers le bas le balai d'essuie-glace, vers la base du bras d'essuie-glace.

3. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le côté droit du véhicule pour séparer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace).



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Bras d'essuie-glace
- 3 – Patte de déverrouillage

4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

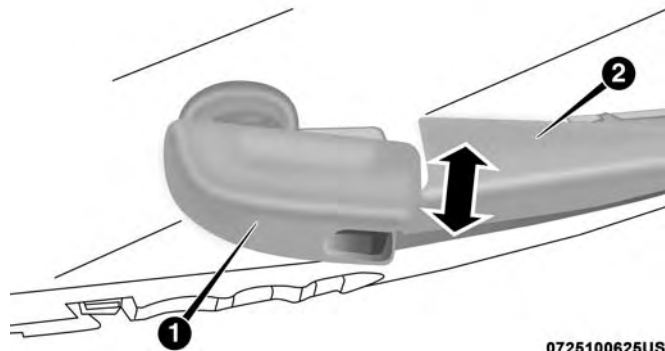
Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace avec la patte de déverrouillage d'essuie-glace ouverte et le côté du balai d'essuie-glace orienté vers le haut et éloigné du pare-brise.
3. Insérez le crochet sur l'extrémité du bras dans l'ouverture du balai d'essuie-glace sous la patte de déverrouillage.
4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut dans le crochet sur le bras d'essuie-glace et tournez le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se trouve bien au niveau du bras d'essuie-glace. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée. L'enclenchement du loquet est accompagné d'un déclic.
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA : Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

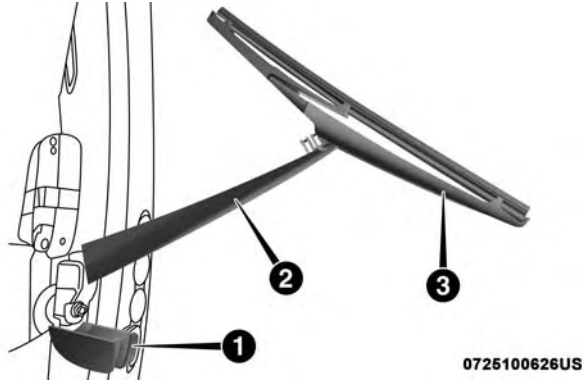


0725100625US

Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

- 1 - Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
- 2 - Bras d'essuie-glace

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.



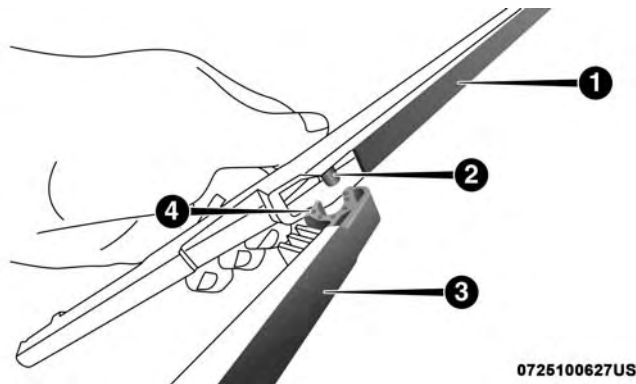
Balai d'essuie-glace en position rabattue

- 1 - Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
 2 - Bras d'essuie-glace
 3 - Balai d'essuie-glace

3. Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main droite l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Tenez le bras d'essuie-glace de la main gauche tout en tirant le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné pour détacher la goupille d'axe du balai d'essuie-glace du réceptacle situé à l'extrémité du bras d'essuie-glace.

NOTA : La résistance sera accompagnée d'un déclic.

4. Tout en continuant de saisir l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
- 3 – Bras d'essuie-glace
- 4 – Réceptacle du bras d'essuie-glace

5. Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Pose de l'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA : Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.
3. Insérez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace. Tenez l'extrémité inférieure du bras d'essuie-glace d'une main, ensuite exercez une pression sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place, au même niveau que le bras d'essuie-glace.
4. Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace et enclenchez en place le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace.

Système d'échappement

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » sous « Sécurité », pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous stationnez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

AVERTISSEMENT!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement**MISE EN GARDE!**

- **Coupez le contact et débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur avant d'effectuer des travaux à proximité du ventilateur du radiateur.**
- **Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.

- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).
- Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase d'expansion et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système. **NE RETIREZ EN AUCUN**

CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA : Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 150 000 mi (240 000 km) avant d'être

remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -34 °F (-37 °C) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (Technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT (Technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du

liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne de la bouteille/du vase d'expansion au radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau de liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement (antigel), vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.

- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau de liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau de liquide de frein doit être vérifié lors du remplacement des plaquettes. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système de freinage.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.

MISE EN GARDE! (Suite)

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.

Transmission automatique**Choix du lubrifiant**

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

SOULÈVEMENT DU VÉHICULE

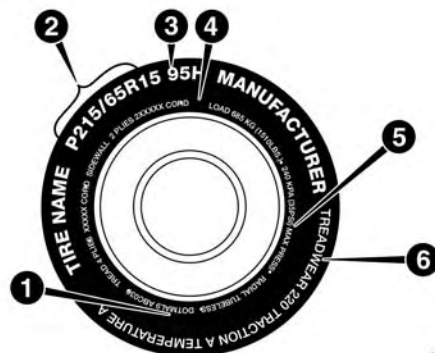
Dans le cas où vous devez soulever le véhicule, faites-le chez votre concessionnaire autorisé ou dans une station-service.

PNEUS

Renseignements concernant la sécurité des pneus

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : Inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



0601085395US

Inscriptions sur les pneus

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu)	4 – Charge maximale
2 – Référence dimensionnelle	5 – Pression maximale
3 – Description d'entretien	6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

*Tableau de référence dimensionnelle des pneus***EXEMPLE :**

Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT

P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou

LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou

31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)

65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)

– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou

10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

R = Code de construction

– « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou

– « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

– Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

EXEMPLE :

H = Symbole de vitesse

- Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement
 - La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées)
-

Identification de la charge :

L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
 - **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
 - **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
-

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce

côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation (Département des Transports) – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) – 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) – 01 signifie l'année 2001. – Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

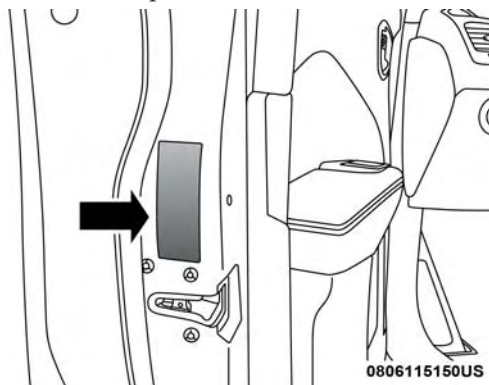
Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

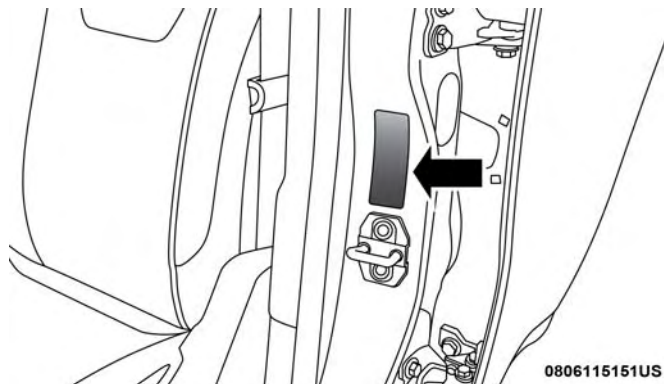
Charge et pression des pneus

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez à la pression recommandée pour votre véhicule.



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge



INFORMATION - TIRE & LOADING/LES PNEUS & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY/NOMBRE DE PLACES - TOTAL 5 FRONT/AVANT 2 REAR/ARRIÈRE 3			
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE XXX KG OR XXX LB			
TIRE/PNEU	FRONT/AVANT	REAR/ARRIÈRE	SPARE/PNEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL/ CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE			4N109268

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
2. le poids total que votre véhicule peut porter;
3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

NOTA : Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné

des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée–

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb. $(1400-750 (5 \times 150)) = 650 \text{ lb.}$

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg $(635-340 (5 \times 68)) = 295 \text{ kg}$ comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa

MISE EN GARDE! (Suite)

distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

(Suite)

Pneus – Généralités

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité et stabilité du véhicule
- Économie
- Usure
- Confort

Safety (Sécurité)

MISE EN GARDE!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaisson.

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaisson.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influencer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Fuel economy (Économie de carburant)

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Le mauvais gonflage à froid des pneus peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté

immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux**MISE EN GARDE!**

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas ¼ po (6 mm);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse).

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 psi). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 30 mi/h (48 km/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

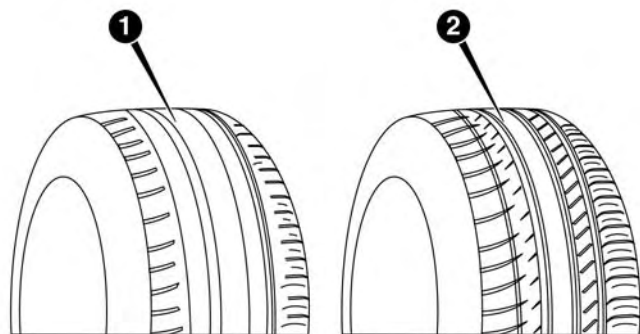
Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



0806104865NA

Bande de roulement

- 1 – Pneu usé
- 2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- Pression des pneus – Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément à l'entretien programmé du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants**

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

Types de pneus**Pneus toutes saisons – Selon l'équipement**

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la

température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des circonstances peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montage ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre

véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée

s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre

véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédant l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compact à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur — selon l'équipement

La roue de secours pleine grandeur sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours pleine grandeur temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme

cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Cette roue peut ressembler à celle d'origine de l'essieu arrière ou avant de votre véhicule, mais elle n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Vous pourriez sinon perdre la maîtrise du véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et

un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

AVERTISSEMENT!

Éviter les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA : Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

AVERTISSEMENT!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, tel que recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Utilisez-les uniquement sur les pneus avant.
- En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés :

Modèles à traction avant

- Les chaînes ne doivent pas être utilisées sur les pneus d'origine de dimension 225/60R17 et 225/55R18.

- L'utilisation de chaînes à neige de 7 mm est permise sur les pneus 215/60R17 et les roues de dimension 17 x 7,0 ET41.

Modèles à quatre roues motrices (sauf les modèles Trailhawk) sans une prise de force à deux vitesses

- Les chaînes ne doivent pas être utilisées sur les pneus d'origine de dimension 225/65R17 et 225/60R18.
- L'utilisation de chaînes à neige de 9 mm est permise sur les pneus 215/60R17 et les roues de dimension 17 x 7,0 ET41.

Modèles à quatre roues motrices (sauf les modèles Trailhawk) avec une prise de force à deux vitesses

- L'utilisation de chaînes à neige de 7 mm est permise sur les pneus 225/65R17 et 225/60R18.

Modèles Trailhawk à quatre roues motrices

- L'utilisation de chaînes à neige de 9 mm est permise sur les pneus 225/65R17 et les roues de dimension 17 x 7,5 ET31.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez-les uniquement sur les pneus avant.
- Il peut se produire des dommages aux modèles à traction avant si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.
- Il peut se produire des dommages aux modèles 4 roues motrices sans prise de force à deux vitesses si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.
- Il peut se produire des dommages aux modèles Trailhawk 4 roues motrices si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.

*(Suite)***AVERTISSEMENT! (Suite)**

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (½ mi).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

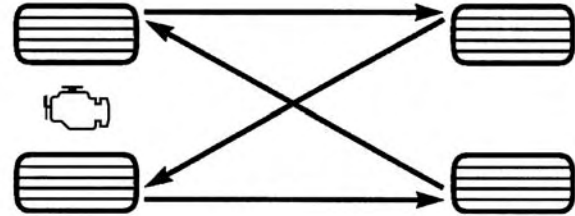
Recommandations concernant la permutation des pneus

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

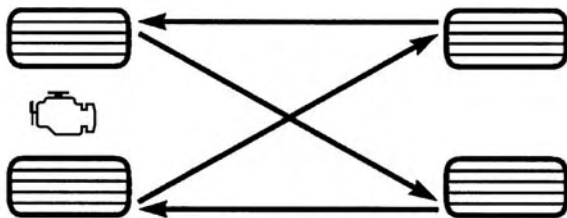
Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation des pneus « croisée vers l'avant » recommandée pour les véhicules à traction avant. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation des pneus « croisée vers l'arrière » recommandée pour les véhicules à 4 roues motrices (4WD).



055703771

Permutation des pneus pour les véhicules à 4 roues motrices

AVERTISSEMENT!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

susceptible d'endommager l'unité de transfert de puissance. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus

dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite,

valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si le véhicule doit rester immobile pendant plus d'un mois, observez les précautions suivantes :

- Stationnez votre véhicule dans un endroit couvert, sec et possiblement aéré, les glaces s'ouvrent légèrement.
- Vérifiez que le frein de stationnement électrique n'est pas serré.
- Débranchez la borne négative (-) de la batterie et assurez-vous que la batterie est complètement chargée. Pendant l'entreposage, vérifiez la charge de la batterie tous les trois mois.
- Si vous ne débranchez pas la batterie du système électrique, vérifiez la charge de la batterie tous les 30 jours.
- Nettoyez et protégez les pièces peintes en utilisant les cires de protection.
- Nettoyez et protégez les pièces métalliques polies en utilisant les cires de protection.
- Appliquez de la poudre de talc à l'avant et à l'arrière des balais d'essuie-glace et ne les reposez pas sur la vitre.
- Couvrez le véhicule avec un couvercle approprié en prenant soin de ne pas endommager la surface peinte en faisant glisser le couvercle au-dessus des surfaces sales.

N'utilisez pas une bâche en plastique qui ne permet pas l'évaporation de l'humidité présente sur la surface du véhicule.

- Gonflez les pneus à une pression de +0,5 bar (+7,25 lb/po²) supérieure à la valeur recommandée sur l'étiquette des pneus et vérifiez-la périodiquement.
- Ne vidangez pas le circuit de refroidissement du moteur.
- Chaque fois que vous immobilisez le véhicule pendant deux semaines ou plus, faites tourner le moteur au ralenti pendant environ cinq minutes, avec le système de climatisation en marche et le ventilateur fonctionnant à vitesse élevée. Cela permet d'assurer une lubrification adéquate du système, ce qui minimise les risques de dommages au compresseur lorsque le véhicule est remis en service.

NOTA : Lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit pendant au moins 30 jours, la procédure de démarrage après un stationnement prolongé doit être exécutée pour démarrer le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».

AVERTISSEMENT!

Avant de retirer les bornes positive et négative de la batterie, attendez au moins une minute avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis fermez la portière du conducteur. Lorsque vous rebranchez les bornes positive et négative de la batterie, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la portière du conducteur est fermée.

CARROSSERIE**Protection contre des agents atmosphériques**

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie**Nettoyage Phares**

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Entretien de la carrosserie

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto Mopar Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes Mopar Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante Mopar Cleaner Wax, pour enlever les saletés

de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 1 200 lb/po² (8 274 kPa) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.

- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche Mopar sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

Sièges et pièces en tissu

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Pièces en plastique et pièces enduites

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar pour traiter les garnitures en vinyle.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les

AVERTISSEMENT! (Suite)

surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.

- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

(Suite)

Pièces en cuir

Le produit Mopar Total Clean est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant Mopar Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

NOTA : Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer les sièges en cuir, car vous risqueriez de les endommager.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette arrière munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'endommager les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

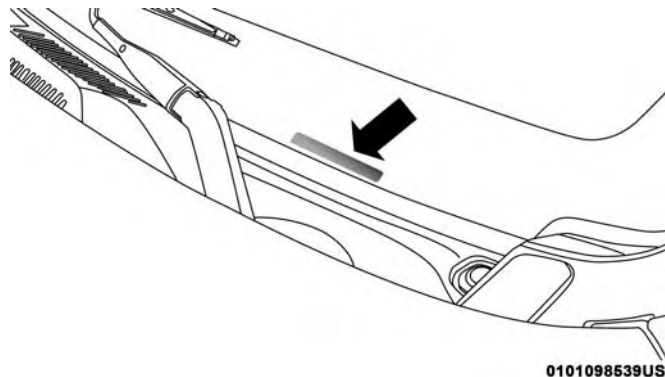
■ NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE	569	□ Mises en garde concernant le monoxyde de carbone	575
■ SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS	570	■ CARBURANT MIXTE (MOTEUR 2.4L SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT	576
□ Spécifications relatives au couple de serrage	570	□ Renseignements généraux concernant le carburant E-85	576
■ EXIGENCES DE CARBURANT –	572	□ Carburant à l'éthanol (E-85)	576
□ Moteurs 2.4L et 3.2L	572	□ Exigences en matière de carburant	577
□ Essence reformulée	572	□ Choix de l'huile moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence	577
□ Essences à mélange oxygéné	572	□ Démarrage	578
□ Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte	573	□ Autonomie de route	578
□ Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide	574	□ Pièces de rechange	578
□ MMT dans l'essence	574	□ Entretien	578
□ Additifs	574	■ LIQUIDES ET CONTENANCES	579
□ Avertissements relatifs au circuit d'alimentation	575		

■ LIQUIDES ET LUBRIFIANTS	580	□ Châssis	582
□ Moteur	580		

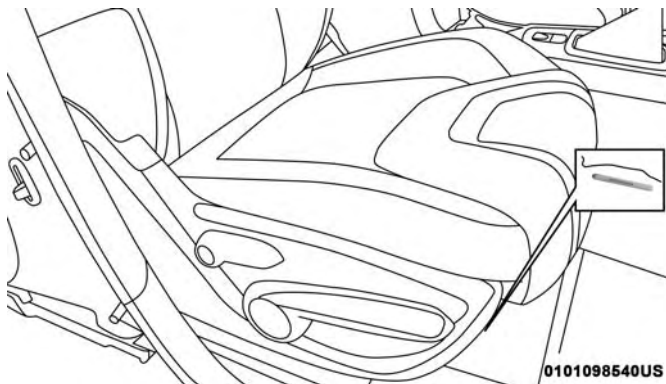
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé dans le coin avant gauche du tableau de bord. Le NIV est visible par le pare-brise de l'extérieur du véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est également estampé dans la carrosserie avant droite, sur la traverse de siège avant droite. Lorsque le siège est complètement reculé, un rabat situé dans la moquette peut être ouvert et soulevé pour afficher le numéro d'identification du véhicule. Le NIV figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces du véhicule ainsi que sur le certificat d'immatriculation.

Le NIV est également estampé sur le côté droit ou gauche du bloc-moteur.



Numéro d'identification du véhicule



Emplacement du NIV sur la carrosserie avant droite

NOTA : Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

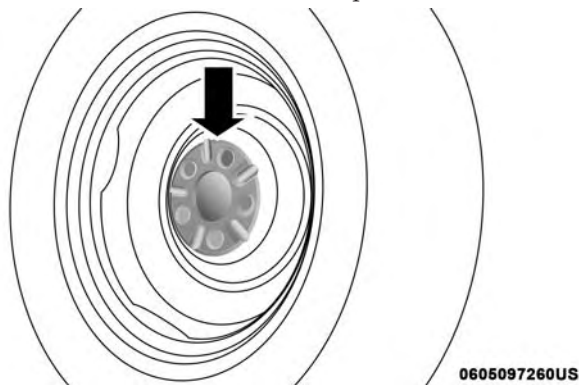
Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale de qualité supérieure à paroi profonde.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
135 N.m (100 lb-pi)	M12 x 1,25	19 mm

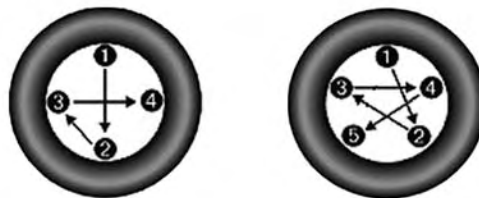
** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par votre concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).



0605006372

Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.

9

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

EXIGENCES DE CARBURANT –

Moteurs 2.4L et 3.2L



Ces moteurs sont conçus en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Il

n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur, les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbone) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas

être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement de votre véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence déter-

gente de qualité supérieure est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs

ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.
- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas

(Suite)

AVERTISSEMENT! (Suite)

responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA : La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

**CARBURANT MIXTE (MOTEUR 2.4L
SEULEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT**
**Renseignements généraux concernant le
carburant E-85**

Les renseignements contenus dans cette section ne concernent que les véhicules à carburant mixte. Ces véhicules peuvent être identifiés par une étiquette apposée sur la trappe du réservoir de carburant qui porte la mention

Ethanol (E-85) or Unleaded Gasoline Only (Éthanol [E-85] ou essence sans plomb seulement) et par un bouchon du réservoir jaune. Consultez les autres sections de ce guide pour obtenir des renseignements communs qui concernent autant les véhicules à carburant mixte que les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte.

AVERTISSEMENT!

Seuls les véhicules qui sont munis de l'étiquette portant la mention E-85 sur la trappe du réservoir de carburant ou d'un bouchon du réservoir de carburant jaune peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85.

Carburant à l'éthanol (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85 % de carburant à l'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

MISE EN GARDE!

Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer des blessures graves. Ne fumez jamais ou ne produisez jamais des étincelles à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du

(Suite)

MISE EN GARDE! (Suite)

réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage. N'utilisez pas le carburant E-85 comme agent de nettoyage et tenez-le à l'écart des flammes.

Exigences en matière de carburant

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane quelconque, du carburant E-85 uniquement ou un mélange de ces carburants dans votre véhicule s'il est compatible au carburant E-85.

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez une méthode de ravitaillement qui évite d'alterner entre le carburant E-85 et l'essence sans plomb.

Lorsque vous passez d'un carburant à l'autre :

- Ajoutez 19 l (5 gallons US) ou plus lorsque vous faites le plein.
- Conduisez immédiatement votre véhicule après le plein d'essence sur une distance d'au moins 8 km (5 milles).

En suivant ces directives, vous éviterez le risque de démarrage difficile ou des problèmes de comportement routier pendant le réchauffement.

NOTA :

- Utilisez du carburant E-85 formulé en fonction des saisons (ASTM D5798). L'utilisation d'un carburant E-85 non formulé pour la saison peut rendre le démarrage du moteur laborieux et le ralenti irrégulier une fois le moteur en marche, même si vous avez suivi les recommandations stipulées précédemment, surtout lorsque la température ambiante est inférieure à 32 °F (0 °C).
- Certains additifs utilisés dans l'essence régulière ne sont pas entièrement compatibles avec le carburant E-85 et peuvent former des dépôts dans votre moteur. Pour éliminer les problèmes de maniabilité qui pourraient être causés par ces dépôts, un additif d'essence supplémentaire comme le nettoyant pour injecteurs Mopar ou Techron peut être utilisé.

Choix de l'huile moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence

Les véhicules à carburant mixte alimentés au carburant E-85 doivent utiliser une huile moteur spécialement formulée. Les huiles moteur Mopar répondent à ces exigences, ainsi que les huiles équivalentes répondant à la norme MS-6395 de FCA US. Nous vous recommandons d'utiliser des huiles moteur certifiées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395. La norme MS-6395 comporte des

exigences supplémentaires qui ont été définies dans le cadre d'essais de parc intensifs et qui offrent une protection supplémentaire aux moteurs de FCA US LLC.

Démarrage

En raison de ses caractéristiques, le carburant E-85 est inadapté aux températures ambiantes inférieures à -18 °C (0 °F). Lorsque la température ambiante se situe entre -18 °C et 0 °C (0 °F et 32 °F), vous pouvez remarquer que le moteur prend plus de temps à démarrer et qu'il fonctionne de façon instable (creux ou hésitations) pendant la période de réchauffage. Ces problèmes peuvent être résolus par l'utilisation du carburant E-85 formulé en fonction des saisons.

NOTA : L'utilisation d'un chauffe-moteur (selon l'équipement) peut améliorer le temps de démarrage du moteur lorsque vous utilisez le carburant E-85 quand la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).

Autonomie de route

Du fait que le carburant E-85 est moins énergétique que l'essence pour un volume donné, la consommation peut être plus élevée avec du carburant E-85. La consommation augmente et l'autonomie baisse de 30 % environ par rapport à l'essence.

Pièces de rechange

Tout le carburant et tous les composants du moteur de votre véhicule à carburant mixte sont conçus pour être compatibles avec l'utilisation de l'éthanol. Les composants d'entretien compatibles avec l'éthanol sont nécessaires.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des composants du circuit d'alimentation en carburant par des composants qui ne sont pas compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule.

Entretien

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas un mélange d'éthanol à plus de 85 % dans votre véhicule. Un tel mélange nuit au démarrage par temps froid et peut compromettre la maniabilité du véhicule.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	U.S. (Mesures américaines)	Mesures métriques
Carburant (quantité approximative)		
Moteurs 2.4L et 3.2L	15,8 gallons US	60 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 2,4L (SAE 0W-20, certifié par l'API)	5,5 pintes US	5,2 L
Moteur 3.2L (SAE 5W-20, certifié par l'API)	6 pintes US	5,6 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 2,4L (antigel et liquide de refroidissement Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi)	7,2 pintes US	6,8 L
Moteur 3,2L (antigel et liquide de refroidissement Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi)	10 pintes US	9,5 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS**Moteur**

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
Huile moteur – moteur 2.4L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Huile moteur – moteur 3.2L	Nous recommandons l'utilisation d'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Filtre à huile moteur	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile moteur de Mopar.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage Mopar.
Sélection du carburant – moteurs 2.4L à carburant mixte (E-85)	Indice d'octane 87, jusqu'à 85 % d'éthanol.
Sélection du carburant – moteurs 2.4L et 3.2L	Indice d'octane 87, 0-15 % d'éthanol.

AVERTISSEMENT!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement

AVERTISSEMENT! (Suite)

- doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
 - Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

(Suite)

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins DOT 3, SAE J1703 de Mopar. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés.

MULTIMÉDIA

■ RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT . . .	585	□ Renseignements concernant la réglementation et la sécurité	645
■ BARRE DE MENUS PERSONNALISÉS	585		
■ CYBERSÉCURITÉ	586	■ ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT	647
■ RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT	588	□ Présentation du système Uconnect	647
□ Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 3	589	□ Mise en route	648
□ Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION	617	□ Commandes vocales de base	649
■ COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT	643	□ Radio	649
□ Fonctionnement de la radio	644	□ Media (Multimédia)	651
■ PASSERELLE MULTIMÉDIA – SELON L'ÉQUIPEMENT	645	□ Phone (Téléphone)	652
■ FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES	645	□ Réponse texte-voix	653
		□ Système de climatisation (3C/3C AVEC NAVIGATION)	655
		□ Système de navigation (3C/3C AVEC NAVIGATION)	656

- Système Uconnect Access (3C/3C AVEC NAVIGATION) 657
- Inscription (3C/3C AVEC NAVIGATION). 658
- Alerte relative à la santé du véhicule 659
- Application mobile (système 3C/3C AVEC NAVIGATION) 659
- Message texte par commande vocale (3C/3C AVEC NAVIGATION) 660
- Yelp (3C/3C AVEC NAVIGATION) 661
- Service SiriusXM Travel Link (3C/3C AVEC NAVIGATION) 663
- Application Siri Eyes Free – selon l'équipement .664
- Do Not Disturb (Ne pas déranger) 667
- Généralités 667
- Renseignements supplémentaires. 668

RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

NOTA : Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne reflètent pas logiciel exact de votre véhicule.

BARRE DE MENUS PERSONNALISÉS

Les fonctions et les services du système Uconnect dans la barre de menu principal peuvent être facilement modifiés pour plus de commodité. Suivez simplement les étapes suivantes :



Menu principal du système Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION

1. Appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) pour ouvrir l'écran App (Application).
2. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le dans cette position, puis faites glisser l'application choisie pour remplacer un raccourci existant dans la barre de menu principal.

Le nouveau raccourci est à présent une application active ou un raccourci actif sur la barre de menu principal.

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

MISE EN GARDE!

- Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.
- Insérez **UNIQUEMENT** un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à votre concessionnaire autorisé le plus proche.

NOTA :

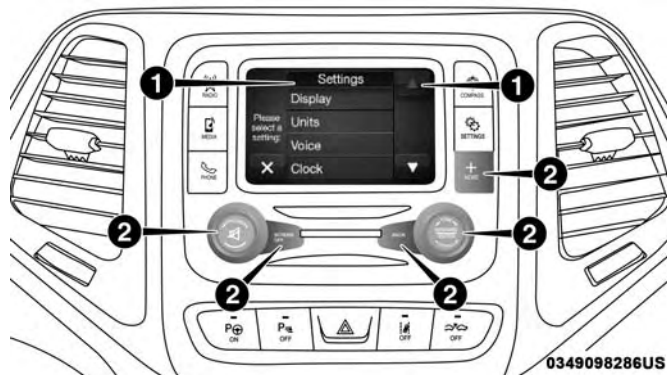
- FCA US LLC ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.
- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
 - Consulter régulièrement le site www.driveuconnect.com/software-update pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel du système Uconnect.
 - Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Politique de confidentialité – Si le véhicule est équipé d’une radio dotée du système Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION » dans le supplément de votre guide de l’automobiliste et la section « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » du chapitre « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

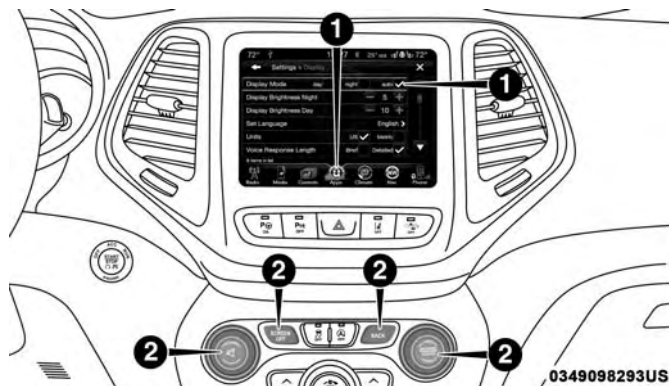
Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur.

NOTA : Les caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect 3

- 1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
- 2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect 3C/ 3C AVEC NAVIGATION

- 1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 3

Appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) ou MORE (PLUS D'OPTIONS) sur la plaque frontale, puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile (selon l'équipement) pour afficher l'écran de réglage de menu. Dans ce mode, le système Uconnect vous permet d'accéder

aux fonctions programmables telles que l'affichage, la commande vocale, l'horloge et la date, la sécurité et l'aide à la conduite, l'éclairage, les portières et les serrures, le mode confort automatique activé, l'option moteur arrêté, les réglages de boussole, le système audio, le téléphone/Bluetooth, la suspension, la configuration Sirius, la restauration des réglages, la suppression des données personnelles, les freins et l'information sur le système.

NOTA : Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) situé sur l'écran tactile ou le bouton Back (Retour) situé sur la plaque frontale pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur le bouton « X » à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l’écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Display Mode (Mode d’affichage)	Mode manuel	Automatique
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l’affichage avec les phares allumés)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l’affichage avec les phares activés), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l’éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Set Language (Définir la langue)	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) à l'écran tactile, puis sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.		
Units (Unités)	US (Mesures américaines)	Mesures métriques
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	☐	☒

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Navigation Turn-By-Turn in Cluster » (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) est sélectionnée, des indications à chaque virage apparaîtront sur l'affichage du groupe d'instruments quand le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé.		
Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Control Screen Time-Out » (Temporisation de l'écran de commande) est sélectionnée, l'écran de commande reste ouvert pendant cinq secondes avant que l'écran se désactive. Lorsque la fonction est désactivée, l'écran reste ouvert jusqu'à ce que vous le fermiez manuellement.		

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Instructions détaillées	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clock & Date » (Horloge et date) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Set Time and Format (Régler l'heure et le format)	12 h	24 h	AM	PM
NOTA : Dans le réglage « Set Time and Format » (Régler l'heure et le format), appuyez sur les boutons fléchés correspondants à l'écran tactile pour régler l'heure appropriée.				
Set Date (Régler la date)	Flèche vers le haut		Flèche vers le bas	
NOTA : Dans le réglage « Set Time » (Régler l'heure), appuyez sur les boutons fléchés correspondants à l'écran tactile pour régler à la date adéquate.				

Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Safety/Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Forward Collision Warning (FCW) (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Near (Proche)	Far (Éloigné)

NOTA :

Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé en deux options distinctes : Far (Éloigné) ou Near (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Afin de modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage Near (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Forward Collision Warning (FCW) Active Braking (Système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)
NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 5 mi/h (8 km/h).			
LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement	Prématuré	Medium (Moyen)	Retardé
NOTA : Lorsque la fonction « LaneSense Warning » (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) est sélectionnée, le système règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement « prématuré », « moyen » ou « retardé ».			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
NOTA : Lorsque la fonction « LaneSense Warning » (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles.			
Système ParkSense – selon l'équipement	Son seulement	Son et affichage	
NOTA : Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur de rapport de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 11 mi/h (18 km/h).			
Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Rear ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	☐	☒	

NOTA :

Lorsque la fonction « Rear ParkSense Braking Assist » (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Tilt Mirrors In Reverse » (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le sélecteur de rapport est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).			
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Lights (Feux)	Lights and Chime (Phares et carillon)
NOTA : Lorsque la fonction « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est activé et transmet une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	☐	☒
ParkView Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	☐	☒
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Activation	Désactivation
NOTA : Lorsque la fonction ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) est activée, la caméra d'aide au recul ParkView reste affichée pendant un maximum de dix secondes ou jusqu'à ce qu'une vitesse de 8 mi/h (13 km/h) soit atteinte, quand le levier de vitesses est à la position D (marche avant).		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	☐	☒
Electric Park Brake Service Mode (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique)	☐	☒

NOTA :

La fonction « Electric Park Brake Service Mode » (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique) permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.).

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 secondes	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	☐		☒	
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 secondes	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares après le déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto High Beams (Feux de route automatiques) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions.		
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Oui	Non
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Doors & Locks » (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) verrouille automatiquement toutes les portières quand la vitesse du véhicule atteint 12 mi/h (20 km/h).		
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.		
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)
Horn With Lock (Avertisseur sonore au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Horn With Remote Start (Avertisseur sonore au démarrage à distance) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
Déverrouillage passif	On (Marche)	Off (Arrêt)
Remote Door Unlock/Door Unlock (Déverrouillage des portières à distance et déverrouillage des portières)	Conducteur	All (Tous)

NOTA :

Lorsque l'option « Driver » (Conducteur) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option « All » (Toutes) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Si l'option « Toutes » est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si vous programmez l'option « Driver » (Conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur. La portière du conducteur s'ouvre une fois même si vous saisissez la poignée de portière du conducteur de façon répétée. Vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Memory Linked To FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Memory Linked To FOB » (Réglages mémorisés associés à la télécommande) permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		
Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Power Lift Gate Alert » (Alarme du hayon à commande électrique) déclenche une alarme lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse.		

Systèmes de confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort & Remote Start » (Mode confort automatique activé et démarrage à distance) à l'écran tactile, un des réglages suivants est disponible :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Démarrage à distance	Tous les démarrages
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 40 °F (4,4 °C). Lorsque la température est supérieure à 80 °F (26,7 °C), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, elle offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement	0 secondes	45 secondes	5 minutes	10 minutes
NOTA : Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.				
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	+		-	
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Adjustable Options (Options réglables)				
Equalizer (Égaliseur)	Graves		Médianes		Aiguës
NOTA : À partir de l’affichage « Equalizer » (Égaliseur), vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l’aide des boutons « + » et « – » à l’écran tactile ou en choisissant n’importe quel point sur l’échelle entre les boutons « + » et « – » à l’écran tactile. Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent également de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d’appuyer directement sur le réglage voulu.					
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Bouton fléché vers le haut	Bouton fléché vers le bas	Bouton fléché vers la gauche	Bouton fléché vers la droite	Bouton central « C »
NOTA : À partir de l’affichage « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière), vous pouvez ajuster les réglages « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) du système audio en appuyant sur le bouton « fléché » à l’écran tactile pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière ou gauche et droit. Appuyez sur le bouton central « C » sur l’écran tactile pour réinitialiser l’équilibre avant-arrière et l’équilibre gauche-droit au réglage d’usine.					

Setting Name (Nom de réglage)	Adjustable Options (Options réglables)			
Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)	Off (Arrêt)	1	2	3
Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)	
Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement	Oui		Non	

NOTA :

La fonction « Loudness » (Intensité du volume) améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés, lorsqu'elle est activée.

AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)

NOTA :

La fonction « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).

Compass Settings (Réglages de la boussole) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Compass Settings » (Réglages de la boussole) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA : Avant d'étalonner la boussole, vous devez régler la zone de déclinaison de la boussole pour obtenir de meilleurs résultats.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)														
Compass Variance (Déclinaison magnétique de la boussole)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

NOTA:

Lorsque la fonction « Compass Variance » (Déclinaison magnétique de la boussole) est sélectionnée, elle permet de régler la déclinaison magnétique de la boussole sur un nombre compris entre 1 à 15 selon la figure de la carte de zone de déclinaison magnétique de la boussole.

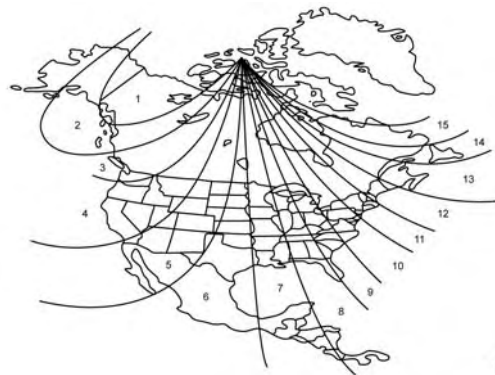
La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, illustrée sur la carte de zone. Une fois réglée correctement, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence lorsqu'elle est étalonnée de façon adéquate et assurer la meilleure précision possible.

Étalonnage de la boussole	Oui

NOTA :

Appuyez sur le bouton « Compass Calibration » (Étalonnage de la boussole) sur l'écran tactile pour accéder à l'étalonnage. Pour commencer l'étalonnage de la boussole, appuyez sur le bouton « Yes » (Oui) sur l'écran tactile et effectuez un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques). Un message s'affiche à l'écran tactile lorsque la boussole a été correctement étalonnée.

Tenez les appareils magnétiques, tels que les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés du rétroviseur. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.



0440083509

Carte de zone de déclinaison de la boussole

Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Paired Phones (Téléphones jumelés)	List Of Paired Phones (Liste des téléphones jumelés)
NOTA : La fonction « Paired Phones » (Téléphones jumelés) permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.	

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Paired audio sources (Sources audio jumelées)	List Of Paired Audio Sources (Liste des sources audio jumelées)
NOTA : La fonction « Paired audio sources (Sources audio jumelées) permet d’afficher les sources audio qui sont jumelées au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l’automobiliste du système Uconnect.	

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l’équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l’écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Channel Skip (Saut de chaînes)	List of Channels (Liste de chaînes)
NOTA : La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l’écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.	

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Information sur l'abonnement	Numéro d'identification Sirius
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. Le service SiriusXM Travel Link est un abonnement distinct.	

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Restore Settings (Restaurer les réglages)	OK	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Restore Settings » (Restaurer les réglages) est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont ré-initialisés.		

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data Settings » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)

NOTA :

Lorsque la fonction « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les préreglages.

Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION

Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) ou « Controls » (Commandes) à l'écran tactile, puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Display (Affichage), Voice (Voix), Clock (Horloge), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et

serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Audio, Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM), Restore Settings (Restaurer les réglages), Clear Personal Data (Supprimer les données personnelles) et l'information sur le système.

NOTA : Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.

Pour effectuer le réglage d'une fonction programmable, appuyez sur l'option de réglage voulue. Une fois le réglage

voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Une fois le réglage terminé, appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton X à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir la liste des réglages disponibles vers le haut ou vers le bas.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Display Mode (Mode d'affichage)	Jour	Nuit	Automatique
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)	+		-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares activés), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Set Theme (Définir le thème)	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Set Theme » (Définir le thème) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner le thème pour l'écran d'affichage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Set Theme (Définir le thème) » à l'écran tactile, puis sélectionnez le bouton d'option du thème voulu jusqu'à ce qu'une coche s'affiche, indiquant que le réglage a été sélectionné.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Set Language (Définir la langue)	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) à l'écran tactile, puis sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.		
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	☐	☒
Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Control Screen Time-Out » (Temporisation de l'écran de commande) est sélectionnée, l'écran de commande reste ouvert pendant cinq secondes avant que l'écran se désactive. Lorsque la fonction est désactivée, l'écran reste ouvert jusqu'à ce que vous le fermiez manuellement.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Navigation Turn-By-Turn in Cluster » (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) est sélectionnée, des indications à chaque virage apparaîtront sur l'affichage du groupe d'instruments quand le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé.		

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Instructions détaillées

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Clock (Horloge)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	☐	☒
Set Time Hours (Régler les heures)	+	-

NOTA :

La fonction « Set Time Hours » (Régler les heures) vous permet de régler les heures. Le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile doit être décoché.

Set Time Minutes (Régler les minutes)	+	-

NOTA :

La fonction « Set Time Minutes » (Régler les minutes) vous permet de régler les minutes. Le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile doit être décoché.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Time Format (Format de l'heure)	12 h	24 h
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement	☐	☒

Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Safety/Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Forward Collision Warning (FCW) (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Near (Proche)	Far (Éloigné)

NOTA :

Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé en deux options distinctes : Far (Éloigné) ou Near (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Afin de modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage Near (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Forward Collision Warning (FCW) Active Braking (Système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)
NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 5 mi/h (8 km/h).			
LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement	Prématuré	Medium (Moyen)	Retardé
NOTA : Lorsque la fonction « LaneSense Warning » (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) est sélectionnée, le système règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement « prématuré », « moyen » ou « retardé ».			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
NOTA : Lorsque la fonction « LaneSense Warning » (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles.			
Système ParkSense – selon l'équipement	Son seulement	Son et affichage	
NOTA : Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur de rapport de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 11 mi/h (18 km/h).			
Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Rear ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	☐	☒	

NOTA :

Lorsque la fonction « Rear ParkSense Braking Assist » (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Tilt Mirrors In Reverse » (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le sélecteur de rapport est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).			
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Lights (Feux)	Lights and Chime (Phares et carillon)
NOTA : Lorsque la fonction « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est activé et transmet une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	☐	☒
ParkView Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	☐	☒
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Activation	Désactivation
NOTA : Lorsque la fonction ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) est activée, la caméra d'aide au recul ParkView reste affichée pendant un maximum de dix secondes ou jusqu'à ce qu'une vitesse de 8 mi/h (13 km/h) soit atteinte, quand le levier de vitesses est à la position D (marche avant).		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	☐	☒
Electric Park Brake Service Mode (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique)	☐	☒

NOTA :

La fonction « Electric Park Brake Service Mode » (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique) permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.).

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 secondes	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	☐		☒	
Headlight Illuminated On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 secondes	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares après le déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto Dim High Beams (Feux de route à anti-éblouissement automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions.		
Daytime Running Lights (Feux de jour) – Selon l'équipement	Oui	Non
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Doors & Locks » (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Arrêt)	
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 12 mi/h (20 km/h).			
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	☐	☒	
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.			
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	☐	☒	
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Off (Arrêt)	1 st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	☐	☒
1 st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)	Portière du conducteur	Toutes les portières

NOTA :

Lorsque l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option « All Doors » (Toutes les portières) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Si cette fonction est programmée avec l'option « All Doors » (Toutes les portières), toutes les portières se déverrouillent peu importe la poignée de portière, munie du déverrouillage passif, que vous saisissez. Si cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement.	☐	☒
NOTA : La fonction « Passive Entry » (Déverrouillage passif) vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.		
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : La fonction « Personal Settings Linked to Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		
Power Lift Gate Chime (Carillon du hayon à commande électrique) – selon l'équipement	☐	☒

Mode confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort » (Mode confort à activation automatique) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Démarrage à distance	Tous les démarrages

NOTA :

Lorsque la fonction Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 40 °F (4,4 °C). Lorsque la température est supérieure à 80 °F (26,7 °C), le siège ventilé du conducteur est activé.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	☐	☒
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, elle offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement	0 secondes	45 secondes	5 minutes	10 minutes
NOTA : Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.				
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	+		-	
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Pictogramme de haut-parleur			
NOTA : À partir de l’affichage « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière), vous pouvez ajuster les réglages « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) du système audio en appuyant et en faisant glisser le pictogramme de haut-parleur vers un emplacement quelconque dans la boîte.				
Equalizer (Égaliseur)	Graves	Médianes	Aiguës	
NOTA : À partir de l’affichage « Equalizer » (Égaliseur), vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l’aide des boutons « + » et « – » à l’écran tactile ou en choisissant n’importe quel point sur l’échelle entre les boutons « + » et « – » à l’écran tactile. Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent également de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d’appuyer directement sur le réglage voulu.				
Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)	Off (Arrêt)	1	2	3
Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l’équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)	

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	+	-
NOTA : La fonction « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).		

Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Paired Phones (Téléphones jumelés)	List Of Paired Phones (Liste des téléphones jumelés)
NOTA : La fonction « Paired Phones » (Téléphones jumelés) permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.	

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Paired audio sources (Sources audio jumelées)	List Of Paired Audio Sources (Liste des sources audio jumelées)

NOTA :

La fonction « Paired audio sources (Sources audio jumelées) permet d'afficher les sources audio qui sont jumelées au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Tune Start (Démarrage de la syntonisation)	On (Marche)	Off (Arrêt)

NOTA :

La fonction « Tune Start » (Démarrage de la syntonisation) commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale à l'aide de l'un des douze préréglages, pour que vous puissiez apprécier la chanson dans son intégralité. Cette fonction se produit la première fois que vous sélectionnez le préréglage pendant que cette pièce musicale est en cours de lecture. Le réglage Tune Start (Démarrage de la syntonisation) fonctionne en arrière-plan de sorte que vous ne vous rendez même pas compte qu'il est activé, sauf que vous ratez l'occasion de jouer votre pièce musicale préférée car il ne reste que quelques secondes pour la lecture.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Channel Skip (Saut de chaînes)	List of Channels (Liste de chaînes)
NOTA : La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.	
Information sur l'abonnement	Numéro d'identification Sirius
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. - Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). - Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. Le service SiriusXM Travel Link est un abonnement distinct.	

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Restore Settings (Restaurer les réglages)	OK	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Restore Settings » (Restaurer les réglages) est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont ré-initialisés.		

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les pré-réglages.		

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
System Information (Information sur le système)	L'écran affiche les informations système avec la version logicielle.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



0349098290US

Commandes à distance du système audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM, lecteur de CD, AUX, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

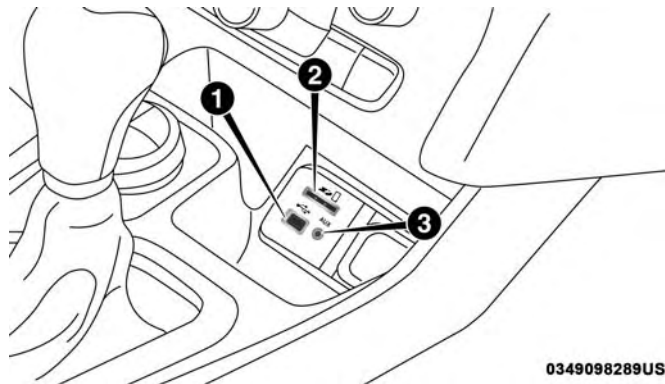
Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

PASSERELLE MULTIMÉDIA – SELON L'ÉQUIPEMENT



Passerelle multimédia

- 1 – Port USB
- 2 – Fente de carte mémoire flash
- 3 – Prise AUX (AUXILIAIRE)

Situé dans l'espace de rangement avant, cette caractéristique permet de brancher un dispositif USB externe, une carte SD ou un dispositif électronique AUX (AUXILIAIRE) dans le port, la fente ou la prise.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

Renseignements concernant la réglementation et la sécurité

ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies

par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones mobiles. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

NOTA :

- Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.
- Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :
 1. Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.
 2. Communiquez avec le concessionnaire ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Il fournit les commandes vocales et les astuces clés dont vous avez besoin pour connaître le système Uconnect 3 ou 3C/3C AVEC NAVIGATION.



0346098565US

Uconnect 3



Uconnect 3C AVEC NAVIGATION

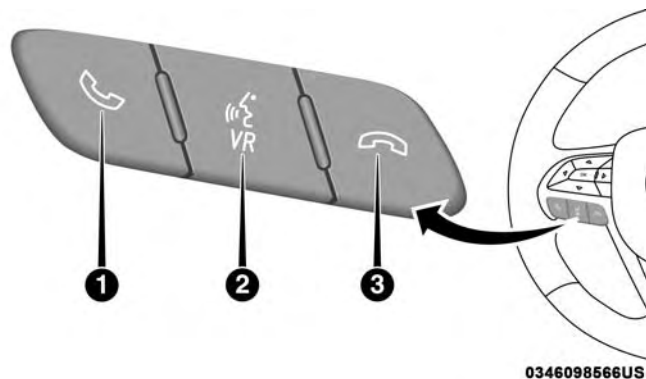
Si vous voyez l'icône  sur votre écran tactile, vous avez un système Uconnect 3C AVEC NAVIGATION. Sinon, vous avez un système Uconnect 3C.

Mise en route

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

1. Visitez le site UconnectPhone.com pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.
2. Réduisez le bruit de fond. Le vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le pavillon et est adapté au conducteur.
4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) ou sur le bouton Phone (Téléphone), **attendez** le signal sonore, puis dites votre commande vocale.

5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

- 1 – Appuyez pour initier, répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un message texte
 2 – Pour toutes les radios : appuyez sur ce bouton pour activer les fonctions de radio ou de multimédia. Pour les systèmes 8.4 po seulement : appuyez sur ce bouton pour activer la navigation, les applications et les fonctions de chauffage-climatisation
 3 – Appuyez pour terminer un appel

Commandes vocales de base

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- **Cancel** (Annuler) pour arrêter une session vocale courante;
- **Help** (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées;
- **Repeat** (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent à l'écran tactile.

10

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM inclus requis)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- Syntoniser quatre-vingt-quinze-point-cinq FM
- Syntoniser la chaîne Hits 1 de radio satellite

ASTUCE : À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de ce que vous voulez dire ou si vous voulez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR  et dites « **Help** » (Aide). Le système met à votre disposition une liste de commandes.



Radio 3 Uconnect



Système radio Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION

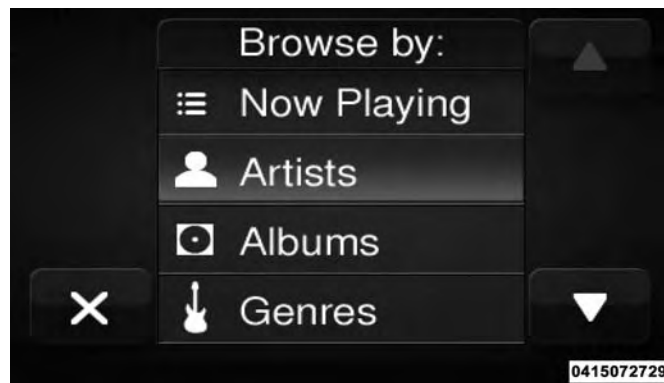
Media (Multimédia)

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, SD, Bluetooth et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- **Change source to Bluetooth** (Passer à la source Bluetooth)
- **Change source to AUX** (Changer la source à AUXILIAIRE)
- **Change source to USB** (Passer à la source USB)
- **Play artist** Beethoven (Lire l'artiste Beethoven); **Play album** Greatest Hits (Lire l'album Greatest Hits); **Play song** Moonlight Sonata (Lire le morceau Sonate au clair de lune); **Play genre** Classical (Lire le genre classique)

ASTUCE : Appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif AUX (AUXILIAIRE) ou USB. Votre commande vocale doit correspondre **exactement** à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.



Uconnect 3 Media



Système multimédia Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION

Phone (Téléphone)

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes...

- **Call John Smith** (Appeler Jean Tremblay)
- **Dial 123-456-7890** (Composer le 123-456-7890) et suivez les messages-guides du système
- **Redial** (Recomposer) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent)
- **Call back** (Rappeler) (appeler le numéro de téléphone entrant précédent)

ASTUCE : Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton Phone (Téléphone)  et dites « **Call** » (Appeler), puis prononcez le nom **exactement** comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call** Jean Tremblay **work** » (Appeler Jean Tremblay travail).



Système Uconnect Phone 3



Système Uconnect Phone 3C/3C AVEC NAVIGATION

Réponse texte-voix

Le système Uconnect annoncera les télémessages **reçus**. Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone)  et dites **Listen** (Écouter). (Doit avoir un téléphone mobile compatible jumelé au système Uconnect.)

1. Une fois qu'un télémassage reçu est lu pour vous, appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, dites : « **Reply** » (Répondre).

2. Écoutez les messages-guides du système Uconnect.
Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« Yes » (Oui).	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No » (Non).	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be <number> minutes late. » (Je serai en retard de <nombre> minutes.)
« Call me » (Appelle-moi).	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin d'indications.)	« See you in <number> minutes. » (Je te verrai dans <nombre> minutes.)
« I'm on my way. » (Je suis en chemin.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		« Thanks. » (Merci.)

ASTUCE : Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du **profil d'accès aux messages (MAP)** pour exploiter de cette caractéristique. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com.

iPhone iOS6 d'Apple ou la version la plus récente offre seulement la lecture des messages textes **entrants**. Pour activer cette fonction sur votre iPhone Apple, suivez ces quatre étapes simples :



Réglages des avis relatifs à iPhone

- 1 – Sélectionnez l'option « Settings » (Réglages)
- 2 – Sélectionnez l'option « Bluetooth »
- 3 – Sélectionnez l'option (i) pour le véhicule jumelé
- 4 – Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les avis)

ASTUCE : La réponse texte-voix n'est pas compatible avec iPhone, mais si votre véhicule est équipé de l'application Siri Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un message texte.

Système de climatisation (3C/3C AVEC NAVIGATION)

Trop chaud? Trop froid? Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire. (Si le véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- Set driver temperature to 70 degrees (Régler la température à 70 °F pour le conducteur)
- Set passenger temperature to 70 degrees (Régler la température à 70 °F pour le passager)

ASTUCE : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.



Système de climatisation Uconnect 3C/3C AVEC NAVIGATION

Système de navigation (3C/3C AVEC NAVIGATION)

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller. (La fonction de navigation est offerte en option avec le système Uconnect 3C). Communiquez avec votre concessionnaire pour activer la fonction de navigation à tout moment.)

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites :
 - Pour le système Uconnect 3C, dites : « **Enter State** » (Entrer l'État).
 - Pour le système Uconnect 3C AVEC NAVIGATION, dites : « **Find Address 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan** » (Trouver l'adresse, 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan).
2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

ASTUCE : Pour entrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites : « **Find nearest coffee shop** » (Trouver le café le plus proche).



Navigation – Système Uconnect 3C AVEC NAVIGATION

Système Uconnect Access (3C/3C AVEC NAVIGATION)

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA : Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.

Un essai ou un abonnement inclus est requis pour profiter des services du système Uconnect Access dans la prochaine section de ce guide. Pour vous inscrire au système Uconnect Access, appuyez sur le bouton Apps (Applications) sur l'écran tactile de 8,4 po pour commencer. Vous pouvez trouver des instructions détaillées relatives à l'inscription à la page suivante.

NOTA : Le système Uconnect Access est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone continentale des États-Unis continentaux, en Alaska et à Hawaï. Les services peuvent seulement être utilisés où la couverture est disponible, reportez-vous à la carte de couverture pour plus de détails.

 Service d'appel 9-1-1

 Notification d'alarme de sécurité

 Verrouillage et déverrouillage des portières à distance

 Service d'assistance pour véhicule volé

 Démarrage à distance du véhicule**

 Fonction d'activation de l'avertisseur sonore et des phares à distance

 Recherche Yelp

 Message texte par commande vocale

 Appel d'assistance routière

 Zone d'accès sans fil 3G Wi-Fi***

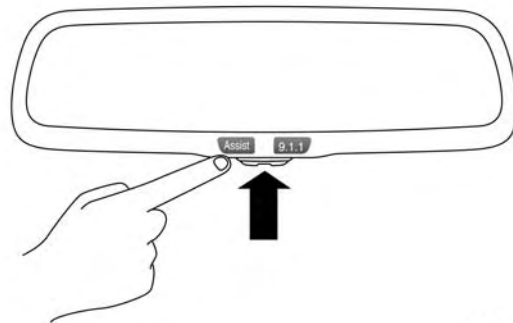
** Si le véhicule est équipé.

*** Des charges supplémentaires s'appliquent.

Inscription (3C/3C AVEC NAVIGATION)

Pour déverrouiller le potentiel complet du système Uconnect Access dans votre véhicule, vous devez d'abord procéder à l'inscription au système Uconnect Access.

1. Appuyez sur le bouton « ASSIST » (ASSISTANCE) sur votre rétroviseur.



0346098564US

Bouton Assist (Assistance)

2. Appuyez sur le bouton « Uconnect Care » (Service à la clientèle Uconnect) sur l'écran tactile.
3. Un agent compétent du service à la clientèle Uconnect enregistre votre véhicule et gère tous les détails.

L'inscription est facile! Suivez simplement les étapes ci-dessus. Ou, appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) sur l'écran tactile pour effectuer l'inscription au moyen du Web afin de terminer le processus à l'aide de votre téléphone intelligent ou de votre ordinateur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site DriveUconnect.com.

Alerte relative à la santé du véhicule

Votre véhicule vous envoie une alerte par courriel s'il détecte un problème sous le capot à l'aide d'un des principaux systèmes de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, allez sur le site Web Mopar Owner Connect moparownerconnect.com.

Application mobile (système 3C/3C AVEC NAVIGATION)

Vous n'êtes pas loin d'utiliser les commandes à distance et d'envoyer une destination de votre téléphone à votre véhicule.



1001087754US

Application mobile

Pour utiliser l'application Uconnect Mobile :

- Une fois que vous avez activé vos services Uconnect Access, téléchargez l'application Uconnect sur votre appareil mobile. Utilisez le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte de propriétaire pour ouvrir l'application.

- Une fois à l'écran « Remote » (Fonctions à distance), vous pouvez commencer à utiliser les fonctions de verrouillage/déverrouillage des portières à distance, de démarrage à distance du véhicule et d'activation à distance de l'avertisseur sonore et des phares, selon l'équipement.
- Appuyez sur le bouton « Location » (Emplacement) sur la barre de menu inférieure de l'application pour afficher la carte et localiser votre véhicule ou envoyer un emplacement au système Uconnect Navigation à l'aide de Vehicule Finder et de Send 'n Go, selon l'équipement.
- Appuyez sur le menu latéral « Settings » (Réglages) dans le coin supérieur gauche de la fenêtre de l'application pour afficher la fenêtre de réglages de l'application.

Message texte par commande vocale (3C/3C AVEC NAVIGATION)

1. Pour envoyer un message, appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, énoncez la commande suivante... « **Send message to John Smith** » (Envoyer un message à John Smith).

2. Écoutez les messages-guides. Après le signal sonore, dictez le message que vous voulez envoyer. Patientez pendant que le système Uconnect traite votre message.
3. Le système Uconnect répète votre message et fournit plusieurs options : ajouter à, supprimer, envoyer, répéter le message. Après le signal sonore, dites au système Uconnect ce que vous voulez faire. Par exemple, si vous êtes satisfait de votre message, après le signal sonore, dites « **Send** » (Envoyer).

Vous devez être inscrit au système Uconnect Access et avoir un téléphone intelligent compatible MAP (profil d'accès aux messages) pour utiliser votre voix pour envoyer un message texte personnalisé. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com.

L'iPhone iOS6 d'Apple ou la version la plus récente offre seulement la lecture des messages textes **entrants**. Pour activer cette fonction sur votre iPhone Apple, suivez ces quatre étapes simples :



Réglages des avis relatifs à iPhone

- 1 – Sélectionnez l'option « Settings » (Réglages)
- 2 – Sélectionnez l'option « Bluetooth »
- 3 – Sélectionnez l'option (i) pour le véhicule jumelé
- 4 – Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les avis)

ASTUCE :

- Les messages vocaux ne sont pas compatibles avec l'iPhone, mais si votre véhicule est équipé de l'application Siri Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un message texte.
- Les messages sont limités à 140 caractères.
- Le bouton de messagerie sur l'écran tactile doit être allumé pour utiliser la fonction.

Yelp (3C/3C AVEC NAVIGATION)

Une fois inscrit au système Uconnect Access, vous pouvez utiliser votre voix pour chercher les endroits les plus populaires ou les choses autour de vous.

1. Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) **U** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur le bouton « Yelp » de l'écran tactile.
3. Une fois que l'écran d'accueil du système YELP s'affiche sur l'écran tactile, appuyez sur le bouton de commande vocale **U**, puis dites « **YELP search** » (Recherche YELP).

4. Écoutez les messages-guides du système et après le signal sonore, dites au système Uconnect l'endroit ou l'entreprise que vous voulez qu'il trouve.

ASTUCE : Une fois que vous avez effectué une recherche, vous pouvez réorganiser les résultats en sélectionnant l'onglet Best Match (Meilleure correspondance), Rating (Classification) ou Distance sur la partie supérieure de l'affichage de l'écran tactile.



Yelp

Service SiriusXM Travel Link (3C/3C AVEC NAVIGATION)

Vous avez besoin de trouver une station-service, afficher la liste des films locaux, vérifier le pointage des matchs ou les prévisions météo sur cinq jours? Les services SiriusXM Travel Link permettent d'obtenir plusieurs données utiles que vous pouvez afficher au moyen du système Uconnect 3C AVEC NAVIGATION. (Non disponible pour le système 3C.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncéz une des commandes suivantes :

- Show fuel prices (Afficher les prix du carburant);
- Show 5 – day weather forecast (Afficher les prévisions météo sur cinq jours);
- Show extended weather (Afficher les prévisions prolongées).

ASTUCE : Les alertes de circulation ne sont pas accessibles au moyen de la commande vocale.



Service SiriusXM Travel Link

Application Siri Eyes Free – selon l'équipement

L'application Siri vous permet d'utiliser votre voix pour envoyer des messages texte, sélectionner un mode multimédia, placer des appels téléphoniques et plus encore. L'application Siri utilise votre langage naturel pour comprendre ce que vous voulez dire et formule une réponse pour confirmer vos demandes. Le système est conçu pour garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant en laissant SIRI vous aider à effectuer des tâches utiles.

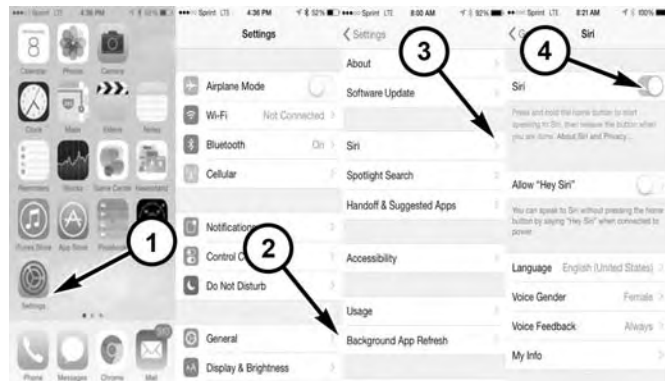
Pour activer l'application Siri, appuyez longuement sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) du système Uconnect du volant, puis relâchez-le. Lorsque vous entendez un double signal sonore, vous pouvez demander à l'application de lire les baladodiffusions et la musique, d'afficher les indications routières, de lire les messages texte et d'accomplir plusieurs autres tâches utiles.



Application Siri Eyes Free disponible

Démarrage

Assurez-vous que l'application Siri est activée sur votre iPhone.

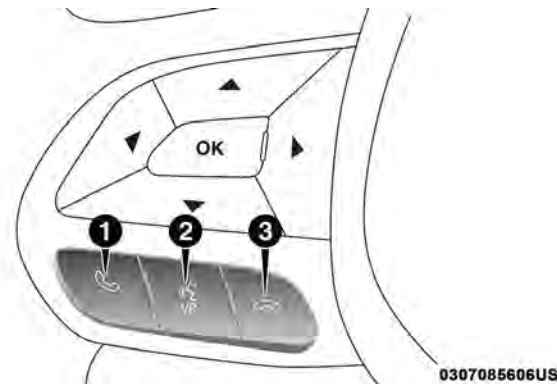


Écrans d'activation de l'application Siri

- 1 – Sélectionnez l'option Settings (Réglages) sur votre iPhone
- 2 – Sélectionnez l'option General (Généralités)
- 3 – Sélectionnez l'application Siri
- 4 – Activez l'application Siri

1. Jumelez votre appareil compatible Siri au système audio du véhicule. Consultez le supplément du guide de

l'automobiliste du système Uconnect. pour obtenir une procédure de jumelage détaillée.



Boutons de reconnaissance vocale et de l'application Siri

- 1 – Bouton de décrochage du téléphone
- 2 – Boutons de reconnaissance vocale et de l'application Siri Eyes Free
- 3 – Bouton de raccrochage du téléphone

NOTA : Appuyez brièvement sur le bouton  pour démarrer les fonctions VR normales intégrées. Maintenez enfoncé le bouton  puis relâchez-le pour démarrer les fonctions Siri.

2. Après le double signal sonore, commencez à dialoguer avec l'application Siri.

Exemples de commandes et de questions de l'application Siri :

- « Play Rolling Stones » (Lire les Rolling Stones)
- « Send text message to John » (Envoyer le message texte à Jean Tremblay)
- « Read text message from Sarah » (Lire le message texte de Marie)
- « Take me to the nearest coffee shop » (Accéder au café le plus proche)

NOTA :

- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant pour vous assurer que votre commande est bien comprise.
- L'application Siri est disponible sur iPhone 4S et sur la version la plus récente.



Siri Eyes Free

Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un affichage de compteur existe et vous permet de tracer vos appels manqués et les télémessages lors de l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémessage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs, lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- « I am driving right now, I will get back to you shortly » (Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible).
- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

NOTA : Uniquement les premiers 25 caractères sont visibles sur l'écran tactile lorsque vous saisissez un message personnalisé.

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode conférence téléphonique pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- La réponse par télémessage n'est pas compatible avec les iPhones.
- La réponse automatique par télémessage est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge la CARTE Bluetooth.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Renseignements supplémentaires

© 2017 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. Yelp, Yelp logo, Yelp burst et les marques connexes sont des marques déposées de Yelp.

Pour le service à la clientèle relatif au système Uconnect, appelez : 1-877-855-8400 (24 heures par jour 7 jours par semaine) ou visitez le site DriveUconnect.com.

Service à la clientèle relatif aux services du système Uconnect Access, appelez : 1-855-792-4241 Préparez votre NIP de sécurité Uconnect lorsque vous appelez.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

■ POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE	.670	□ Contrat de service	.672
□ Préparation pour la visite d'entretien	.670	■ RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE	.673
□ Préparation d'une liste	.670	■ PIÈCES MOPAR	.673
□ Faites des demandes raisonnables	.670	■ POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ	.673
■ SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE	.670	□ Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.	.673
□ Centre de service à la clientèle FCA US LLC. . .	.671	□ Au Canada	.673
□ Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. .	.671	■ BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION . . .	.674
□ Au Mexique	.671		
□ Porto Rico et les îles Vierges américaines	.671		
□ Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)	.671		

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un

léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.

- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 877 426-5337

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor, Ontario N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais / (800) 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de la ville de Mexico : 1 800 505-1300

Porto Rico et les îles Vierges américaines

Customer Service Chrysler International Services LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Tél. : 787 782-5757

Télécopieur : 1 787 782-3345

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un

ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

MISE EN GARDE!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. De plus, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465-2001 (anglais) ou 1 800 387-9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR

Les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires Mopar sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un

groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez le numéro de la ligne directe sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/>.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover.

Manuels d'entretien

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de

conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Ces guides de l'automobiliste ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- 1-800-890-4038 (États-Unis)
- 1-800-387-1143 (Canada)

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com

INDEX

Additifs, Carburant	574
Affichage du groupe d'instruments	
Écran d'information	139, 142
Ajout de liquide de refroidissement du moteur	
(Antigel)	525
Alarme	
Amorçage du système	38
Désamorçage du système	39
Alarme (alarme de sécurité).	38, 153
Alarme de sécurité	38, 153
Amorçage du système	38
Désamorçage du système	39
Altérations/Modifications, Véhicule	8
Ampoules.	272
Ampoules, Éclairage	272
Animaux de compagnie	268
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur).	524, 579
Mise au rebut	527
Appel de phares	73
Appuie-tête	62
Assistance à la clientèle	670
Assistance au départ en pente.	173
Assistance, Démarrage en côte	173
Attelages	
Traction de remorque	409

Automatic High Beams (Feux de route automatiques).	73
Avertissement, Capotage	5
Avertissement de capotage	5
Balais d'essuie-glace.	515
Barre de menus personnalisés.	585
Batterie	154, 502
Remplacement de la télécommande de	
télédéverrouillage	23
Témoin du circuit de charge	154
Batterie sans entretien	502
Baudriers	214
Boîte-pont.	289
Automatique	289
Fonctionnement	289
Boîte-pont automatique	289
Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide	
de refroidissement).	526
Bouchon du circuit de liquide de refroidissement	
(Bouchon de radiateur).	526
Bouchon du réservoir de carburant (Bouchon de	
remplissage de carburant).	401
Bouchons, Remplissage	
Carburant	401
Huile (Moteur)	499, 500, 504, 505

- Radiateur (Pression du liquide de refroidissement) 526
- Calendrier d'entretien 495
- Caméra d'aide au recul 399
- Caméra, Recul. 399
- Caractéristiques de l'espace de chargement 116
- Carburant
- Additifs 574
 - Antipollution 572
 - Bouchon du réservoir de carburant 401
 - Contenance du réservoir de carburant 579
 - Éthanol 572, 576
 - Méthanol 572
 - Témoin 160
- Carburant E-85 576
- Carburant, Véhicules polycarburants 576
- Ceinture de sécurité
- Ancrage supérieur du baudrier réglable 219
 - Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 222
 - Ceintures à trois points d'ancrage 214
 - Femmes enceintes 221
 - Fonctionnement des ceintures à trois points d'ancrage 217
 - Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 219
 - Mode d'enrouleur à blocage automatique (EBA) . . . 222
 - Prétendeur de ceinture de sécurité 221
 - Rallonge de ceinture de sécurité 220
 - Rappel de ceinture de sécurité 213
- Ceintures à trois points d'ancrage 214
- Ceintures de sécurité. 212, 269
- Ancrage supérieur du baudrier réglable 219
 - Baudrier réglable 219
 - Ensemble de retenue pour enfants 248
 - Femmes enceintes 221
 - Inspection 269
 - Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 219
 - Mode d'emploi 217
 - Prétendeurs 221
 - Rallonge 220
 - Rappel 151
 - Siège arrière 214
 - Siège avant 212, 214, 217
- Ceintures de sécurité, Siège 269
- Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus) 555
- Changement de voie 76
- Changement de voie et clignotants 76

- Chargement du véhicule 404, 539
 Pneus 538
 Chauffe-moteur 282
 Circuit de refroidissement 522
 Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) 525
 Bouchon à pression 526
 Bouchon de radiateur 526
 Choix du liquide de refroidissement (Antigel) . 524, 579
 Contenance de liquide de refroidissement 579
 Inspection 523, 527
 Mise au rebut du liquide de refroidissement usé . 527
 Niveau du liquide de refroidissement 527
 Points à ne pas oublier 527
 Vidange, rinçage et remplissage 524
 Classification uniformisée des pneus 558
 Clé, Remplacement. 26, 37
 Clés 20
 Clés de rechange 26, 37
 Clignotants 76, 163, 272
 Feux de détresse 433
 Feux de direction 76, 163, 272
 Clignotants d'urgence, Danger 433
 Climatisation, Conseils d'utilisation. 102
 Colonne de direction inclinable 65
 Colonne de direction télescopique. 65
 Commande automatique de la température 101
 Commande de réglage automatique de la
 température. 101
 Commande de stabilité électronique (ESC) 176
 Commande électrique
 Glaces 105
 Onduleur 132
 Prise de courant (Prise électrique auxiliaire) 128
 Toit ouvrant 108
 Verrouillage des portières 41
 Commandes audio sur le volant 643
 Commandes du système audio montées sur le volant . 643
 Commandes vocales Uconnect 647
 Commutateur route-croisement, Phares 73
 Conduite 426
 Conseils de sécurité 268
 Console 126
 Console au plancher 126
 Console, Plancher 126
 Contenance en liquides 579
 Contenance, Liquide 579
 Contrat de service 672
 Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de
 vitesse). 316, 320
 Contrôleur, Pression des pneus 203

Crochets d'arrimage de l'espace de chargement	117	Directives de levage.	463
Défauts reliés à la sécurité, Signalement.	673	Dispositif antilouvoiement de la remorque.	182
Dégagement d'un véhicule enlisé	484	Dispositif de fermeture automatique des glaces à com- mande électrique	106
Dégivreur de pare-brise	270	Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique	106
Dégivreur, Pare-brise	270	Dispositifs de retenue des occupants	211
Délestage		Durée utile des pneus	548
Capteur de batterie intelligent	149	Éclairage et témoins	
Mode de protection antidécharge de la batterie . . .	149	Alarme de sécurité	153
Protection antidécharge de la batterie activée . . .	149	Appel de phares	73
Réduction de la charge électrique	149	Avertissement de température du moteur	154
Démarrage	31	Avertisseur de phares allumés	75
Par temps froid	280	Bas niveau de carburant	160
Si le moteur ne démarre pas	281	Clignotants	72, 76, 163, 272
Système de démarrage à distance	31	Commutateur des phares	72
Démarrage d'appoint.	479	Commutateur route-croisement, Phares	72, 73
Démarrage d'un moteur noyé.	281	Éclairage du miroir de courtoisie	71, 128
Déverrouillage automatique, Portières.	47	Éclairage intérieur	76
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission	291	Entretien	439
Direction	65	Feux de détresse	433
Colonne de direction inclinable	65	Feux de jour	73
Commandes de la colonne	72	Feux de route	73
Volant, Chauffant	66	Feux de stationnement	163
Volant, Réglage de l'inclinaison	65	Feux extérieurs	272

Groupe d'instruments	72	Écrous de roue	570
Inverseur route-croisement	73	Embrayage du convertisseur de couple	300
Mode défilé (Fonction de luminosité de jour)	79	Embuage des glaces	103
Phares	72	Emplacement du cric	461
Phares allumés avec les essuie-glaces	74	Emplacement du pied milieu	538
Phares antibrouillard	75	Enlèvement, Désembourbement d'un véhicule	484
Phares automatiques	74	Ensemble de retenue pour enfants	248
Protection antidécharge de la batterie	76	Ensembles de retenue, Enfant	248
Rappel sonore des phares	75	Ensembles de retenue pour enfants	
Régulateur de vitesse	163, 164	Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège	
Remplacement d'ampoule	439	d'enfant	254
Rhéostat d'intensité lumineuse	78	Ensembles de retenue pour enfants	248
Sac gonflable	151, 225, 270	Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés	250
Système antipatinage	180	Ensembles de retenue pour enfants plus grands	250
Système de surveillance de la pression des		Installation du siège d'enfant	265
pneus	158, 203	Places assises	253
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur)	156	Positions du système LATCH pour les ensembles de	
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	151	retenue pour enfants	255
Témoin des freins	151	Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à en-	
Témoin du limiteur de vitesse en descente	184	rouleur à blocage automatique inutilisée	262
Témoin du système d'assistance au freinage	180	Sièges d'appoint	252
Témoins (Description du groupe		Entreposage du véhicule	103
d'instruments)	154, 163	Entretien, Calendrier	495
Éclairage extérieur	72, 272	Entretien de la peinture	561
Éclairage intérieur	76		

- Entretien des ceintures de sécurité. 563
- Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 553
- Entretien des sacs gonflables. 246
- Entretien du climatiseur 510
- Entretien du fini intérieur. 563
- Entretien du système antipollution 167
- Espace de chargement 116
- Essence antipollution 572
- Essence, Antipollution 572
- Essence reformulée 572
- Essence, Reformulée 572
- Essuie-glace et lave-glace arrière. 83
- Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon 83
- Essuie-glaces 79
- Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable) 82
- Essuie-glaces, Balayage intermittent 82
- Essuie-glaces, Pare-brise 79, 501
- Essuie-glaces sensibles à la pluie. 82
- Essuie-glaces, Sensibles à la pluie 82
- Éthanol 572, 576
- Étiquette d'homologation du véhicule 404
- Étiquette d'information sur les pneus et la charge. . . 538
- Étiquette, Informations sur les pneus et la charge . . 538
- Feux de détresse 433
- Feux de jour 73
- Filtre à air. 506
- Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur) 506
- Filtre à huile, Choix 506
- Filtre à huile, Remplacement. 506
- Filtre de climatisation 103, 512
- Filtres
- Climatisation 103, 512
 - Filtre à air 506
 - Huile moteur 506
 - Mise au rebut des huiles moteur usées 505
- Fluide frigorigène 511
- Fluide frigorigène de climatisation 510, 511
- Fonction de mémoire (Siège à mémoire). 49, 55
- Fonction de réaction améliorée en cas d'accident . 245, 491
- Fonctionnement par temps froid 280
- Frein de stationnement. 283
- Fuites de liquide 273
- Fuites, Liquides. 273
- Fusibles 443
- Glaces
- Commande électrique 105
 - Fermer 105

Ouvrir	105	Huile moteur synthétique.	505
Vers le bas	105	Indicateurs d'usure	547
Vers le haut	105	Inscriptions sur les pneus.	532
Groupe d'instruments	136, 163	Intensité, Éclairage intérieur.	78
Groupe d'instruments	141	Introduction.	4
Guide de l'automobiliste.	6, 674	Inverseur route-croisement.	73
Guide de traction de remorque.	410		
		Jauges d'huile	
Hayon	114, 116	Huile (Moteur)	501
HomeLink (Ouvre-porte de garage).	118		
Huile, Moteur	503	LaneSense.	390
Additifs	505	Lavage du véhicule.	562
Conseils pour le choix	504, 579	Lave-auto	562
Contenance	579	Lave-glace	
Filtre	506	Liquide	501
Intervalle entre les vidanges	503	Levier du dispositif d'inclinaison du dossier de siège du	
Jauge d'huile	501	conducteur.	49, 51
Mise au rebut	505	Levier multifonction	72
Mise au rebut du filtre	505	Lights (Feux).	272
Symbole d'identification	504	Limiteur de vitesse en descente.	184
Synthétique.	505	Liquide de frein	529
Témoin d'avertissement de pression	153	Liquide lave-glace	79, 501
Vérification	501	Liquides et lubrifiants	580
Viscosité	504, 505, 579	Lubrification, Carrosserie	514

- Lubrification des mécanismes de carrosserie. 514
 Luminosité de jour, Éclairage intérieur 79
- Manuel d'entretien 674
 Manuels d'entretien 674
 Marche à suivre pour détordre une ceinture de
 sécurité 219
 Mémoire de position de siège et de réglage de la
 radio 49, 55
 Méthanol 572
 Miroirs de courtoisie. 71, 128
 Mise au rebut
 Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) . . 527
 Mise en garde concernant le monoxyde de
 carbone 269, 575
 Mises en garde et avertissements 8
 Modifications/Altérations du véhicule 8
 Modifications/Altérations, Véhicule 8
 Moteur 499, 500
 Bouchon de remplissage d'huile . . . 499, 500, 504, 505
 Chauffe-moteur 282
 Choix de l'huile 504, 579
 Démarrage d'appoint 479
 Filtre à air 506
 Filtre à huile 506
- Huile 503, 579
 Huile synthétique 505
 Noyé, Démarrage 281
 Précautions concernant les gaz d'échappement . 269, 575
 Recommandations pour le rodage 283
 Si le moteur ne démarre pas 281
 Surchauffe 482
 Système de refroidissement 522
 Vérification du niveau d'huile 501
- Ne pas déranger 667
 Nettoyage
 Roues 553
 Nettoyage des lentilles du tableau de bord. 564
 Nettoyage des surfaces vitrées 565
 Neutralisation du levier de vitesses. 483
- Onduleur, Alimentation 132
 Ouverture, Capot. 112
 Ouverture du capot 112
 Ouvre-porte de garage (HomeLink) 118, 124
 Ouvre-porte, Garage 118
- Passage des rapports
 Boîte de transfert, Passage au point mort (N) . . . 422

Boîte de transfert, Passage hors du point mort (N)	.424
Transmission automatique	.291
Unité de transfert de puissance, Passage au point mort (N)	.422, 424
Période de rodage d'un nouveau véhicule	.283
Permutation, Pneus	.557
Phares	
Allumage avec les essuie-glaces	.74
Appel de phares	.73
Automatiques	.74
Commutateur	.72
Inverseur route-croisement	.73
Nettoyage	.561
Rappel sonore des phares	.75
Temporisateur	.74
Temporisation	.74
Phares antibrouillard	.75
Phares automatiques	.74
Pièces Mopar	.673
Plage de rapports	.293
Plancher de l'espace de chargement	.116
Plancher, Espace de chargement	.116
PNBV	.404
Pneus	.272, 543, 551, 558
Capacité de charge	.538, 539

Chaînes	.555
Classe de qualité	.558
Couple de serrage des écrous de roue	.570
Durée utile des pneus	.548
Généralités	.543, 551
Haute vitesse	.545
Indicateurs d'usure des pneus	.547
Mise sur cric	.461, 532
Patinage	.547
Permutation des roues	.557
Pneus d'hiver	.551
Pression	.543
Pression de gonflage	.544
Radiaux	.546
Remplacement	.461, 532, 548
Roue de secours	.551, 552, 553
Roue de secours compacte	.552
Sécurité	.532, 543
Système de surveillance de la pression des pneus	.203
Tailles	.534
Témoin d'avertissement de pression	.158
Traction de remorque	.413
Vieillessement (Durée utile des pneus)	.548
Pneus de rechange	.548
Pneus d'hiver	.551

Pneus radiaux	546	Protection contre la corrosion	561
Poids au timon / Poids de la remorque	411	Radio Fonctionnement	645
Poids de remorque	410	Radiofréquence	
Poids nominal brut du véhicule	406	Généralités	26, 35, 37, 47
Poids nominal brut sur l'essieu	407	Rallonge de pare-soleil	71
Port de la ceinture de sécurité par les femmes		Range-monnaie	126
enceintes	221	Rappel, Ceinture de sécurité	213
Porte-bagages	133	Rappel de ceinture de sécurité	213
Porte-bagages de toit	133	Rappel de clé de contact	30
Porte-gobelet	127	Rappel, Phares allumés	75
Portière ouverte	155	Réglage du rétroviseur extérieur	68
Pour ouvrir le capot	112	Réglages du système Uconnect	
Pour signaler un défaut relié à la sécurité	673	Fonctions programmables par l'utilisateur	604
Précautions concernant les gaz d'échappement	269, 575	Programmation du système de déverrouillage	
Précautions d'utilisation	165	passif	604
Préparation pour la mise sur cric	463	Réglages du système Uconnect	604
Pression, Pneus	544	Régulateur de vitesse	316, 320
Prétendeurs		Accélération/décélération	319
Ceintures de sécurité	221	Annulation	319
Prise de courant auxiliaire	128	Reprise	319
Prise électrique auxiliaire (Prise de courant)	128	Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de	
Prise électrique, Auxiliaire (Prise de courant)	128	vitesse)	320
Programmation des télécommandes		Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse)	320
(télédéverrouillage)	26	Remorquage	406, 410, 485

Loisirs	417
Véhicule en panne	485
Remorquage de loisir	417
Passage au point mort (N) de boîte de transfert	422
Passage au point mort (N) de l'unité de transfert de puissance	422
Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert	424
Passage hors du point mort (N) de l'unité de transfert de puissance	424
Remorquage d'un véhicule derrière une autocaravane	417
Remorquage d'un véhicule en panne	485
Remplacement de l'antidémarrreur Sentry Key	26, 37
Remplacement des ampoules	439
Remplacement des balais d'essuie-glaces	515
Remplacement des piles de la télécommande (télédéverrouillage)	23
Remplacement d'un pneu crevé	461, 532
Renseignements concernant la garantie	673
Renseignements concernant la sécurité des pneus	532
Renseignements concernant la sécurité, Pneus	532
Rétroviseur intérieur	67, 433
Rétroviseurs	67

Rétroviseurs et miroirs	
Chauffants	71
Extérieurs	68
Intérieur	67, 433
Miroirs de courtoisie	71, 128
Rétroviseurs extérieurs	68
Rétroviseurs extérieurs chauffants	71
Roue de secours	551, 552, 553
Roue de secours compacte	552
Roue et enjoliveur de roue	553
Sac gonflable	226
Enregistreur de données d'événement	491
Entretien du système de sacs gonflables	246
Fonctionnement des sacs gonflables	229
Protège-genoux	237
Sac gonflable avant	226, 230
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur	238
Si un déploiement se produit	244
Système de réponse améliorée en cas d'accident	245, 491
Témoin de sac gonflable	225, 230
Témoin redondant de sac gonflable	226
Transport d'animaux domestiques	268

- Sac gonflable Témoin 151, 225, 270
 Sangles d'arrimage de l'espace de chargement 117
 Sécurité, Gaz d'échappement 269
 Selec-Terrain 309
 Sentry Key
 Programmation de l'antidémarrreur 37
 Serrures
 Déverrouillage automatique 47
 Portières à commande électrique 41
 Sécurité-enfants 47
 Service à la clientèle. 670
 Service offert par le concessionnaire 503
 Siège à mémoire 49, 55
 Siège arrière à dossiers rabattables 49, 52, 60
 Sièges 49, 58
 Accès facile 49, 58
 Appuie-tête 62
 Arrière à dossier rabattable 49, 52, 60
 Basculement 49, 51
 Chauffants 49, 58
 Déverrouillage de dossier 49, 51, 60
 Mémoire 49, 55
 Réglage 49, 50
 Ventilés 49
 Ventilés 49
 Ventilés 59
 Ventilés 59
 Sièges arrière, Dossiers rabattables 49, 52, 60
 Siri 664, 665
 Support du capot. 112
 Surchauffe, Moteur 482
 Surveillance des angles morts 190
 Système antipatinage 176
 Système d'accès et de démarrage sans clé
 Keyless Enter-N-Go 42
 Déverrouillage du hayon 604
 Programmation du système de déverrouillage
 passif 604
 Verrouillage des portières du véhicule 604
 Système d'alarme (Alarme de sécurité) 38
 Système d'alarme antivol (Alarme de sécurité) 38
 Système d'amorçage (Alarme de sécurité) 38
 Système d'assistance au freinage 172
 Système d'avertissement de basse pression des
 pneus 203
 Système d'avertissement de collision frontale 198
 Système d'échappement 269, 521
 Système de chauffage-climatisation 85
 Manuel 85
 Système de climatisation 101, 510

Système de commande des freins, Électronique	172	Systèmes audio (Radio)	585
Système de commande électronique des freins	172	Tableau de référence, Dimension des pneus	534
Dispositif électronique antiroulis	181	Tableau de viscosité de l'huile moteur	504, 505
Système antipatinage	176	Télécommande	
Système de freinage antiblocage	170	Amorçage de l'alarme	38
Système de démarrage à distance	31	Désamorçage de l'alarme	39
Fonctions programmables par l'utilisateur du système		Programmation de télécommandes	
Uconnect	35, 607	additionnelles	26, 37
Pour quitter le mode de démarrage à distance	34	Système de démarrage à distance	31
Réglages du système Uconnect	35, 607	Télécommande de la radio	643
Système de diagnostic de bord	165	Télécommande du système audio (Radio)	643
Système de freinage	528	Télécommande, Ouvre-porte de garage (HomeLink) . .	118
Frein de stationnement	283	Télédéverrouillage	
Maître-cylindre	529	Amorçage de l'alarme	38
Témoin d'avertissement	151	Désamorçage de l'alarme	39
Vérification du liquide	529	Programmation de télécommandes	
Système de freinage antiblocage (ABS).	170	additionnelles	26, 37
Système de frein de stationnement électrique	283	Téléphone cellulaire	645
Système de reconnaissance vocale	647	Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie) . .	167
Système de retenue supplémentaire – sac gonflable . .	226	Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) . . .	156, 167
Système de sélection électronique des rapports	299	Témoin d'avertissement de freinage antiblocage	159
Système de surveillance de circulation en marche		Témoin d'avertissement du système de commande élec-	
arrière	196	tronique de l'accélérateur	155
Système ParkSense arrière	344, 352	Témoin de portière ouverte	155
Système ParkSense, Arrière	344, 352		

- Témoin de pression d'huile 153
 Témoin du limiteur de vitesse en descente 184
 Témoin du régulateur de vitesse 163, 164
 Témoins d'avertissement (Description du groupe
 d'instruments) 157
 Temporisateur, Phares 74
 Toit ouvrant 108
 Traction de remorque 406
 Attelages 409
 Câblage 414
 Conseils 416
 Conseils concernant le circuit de refroidissement 416
 Exigences minimales 411
 Poids de la remorque et au timon 410, 411
 Traction intégrale 301
 Transmetteur universel 118
 Transmission 291
 Automatique 291, 530
 Entretien 530
 Transmission automatique 291, 531
 Additifs spéciaux 530
 Ajout d'huile 531
 Convertisseur de couple 300
 Remplacement de l'huile et du filtre 531
 Type de liquide 530
 Vérification du niveau de liquide 530, 531
 Vidange de liquide 531
 Transmission intégrale 301
 Transport d'animaux domestiques 268
 Tremblement dû au vent 110
 Trousse d'entretien des
 pneus 470, 471, 472, 474, 475, 477, 478
 Uconnect
 Fonctions programmables par l'utilisateur 35, 607
 Réglages du système Uconnect 35, 607
 Uconnect Access
 Alerte relative à la santé du véhicule 659
 Urgence
 Démarrage d'appoint 479
 Feux de détresse 433
 Surchauffe 482
 Utilisation du cric 461, 532
 Utilisation du cric 461, 463, 532
 Véhicules polycarburants
 Autonomie de route 578
 Choix de carburant 576, 577
 Démarrage 578
 Entretien 578

Huile moteur	577
Pièces de rechange	578
Vérifications de la sécurité de votre véhicule	268
Vérifications de niveau de liquide	
Freins	529
Huile moteur	501
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule . . .	272
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule . . .	269
Vérifications, Sécurité.	268
Verrouillage automatique des portières	47
Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants	47
Verrous.	272
Capot	112
Viscosité de l'huile moteur.	504, 505
Viscosité, Huile moteur	504, 505

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

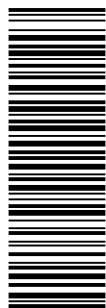
Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

Jeep®



18KL-126-BA

© 2017 FCA US LLC. Tous droits réservés.

Jeep est une marque déposée de FCA US LLC.



Première impression
Imprimé aux États-Unis